


SMITHSONIAN
INSTITUTION
LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.



HISTOIRE

NATURELLE

DES REPTILES.

TOME TROISIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez
- Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22;
- Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNERALE ET PARTICULIÈRE

DES REPTILES;

OUVRAGE faisant suite à l'Histoire Naturelle générale et particulière, composée par LECLERC DE BUFFON, et rédigée par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR F. M. DAUDIN,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE ET PHILOMATIQUE DE PARIS.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN X.

HISTOIRE NATURELLE DES REPTILES.

SUITE DES SAURIENS.

TROISIÈME GENRE.

TUPINAMBIS (*tupinambis*).

Le corps couvert en dessus de très-petites écailles hexagones ou arrondies, lisses dans leur centre, et ordinairement un peu rudes sur leurs bords lorsqu'on les regarde à la loupe, et disposées par bandes transversales très-nombreuses. Le dessous du corps couvert d'autres écailles petites, carrées, lisses et formant des bandes transversales un peu moins nombreuses que celles du dos, surtout au tupinambis proprement dit.

La tête assez semblable à une pyramide oblongue, à quatre faces et entièrement recouverte de très-petites écailles hexagones, excepté au tupinambis proprement dit; car la tête de cet animal est recouverte d'un grand nombre de larges écailles de diverses formes, et lisses. La langue fourchue à son

extrémité, et très-extensible. Le tympan arrondi, apparent et enfoncé.

La queue au moins aussi longue que le corps; grosse et cylindrique à sa base, ensuite aplatie latéralement, amincie à son bout et entièrement verticillée, c'est-à-dire, formée d'anneaux nombreux, étroits et composés d'une multitude de petites écailles carrées oblongues.

Le dessus de cette queue est simplement émoussé au tupinambis proprement dit.

Il est tranchant au tupinambis élégant et à celui de la nouvelle Hollande.

Ou bien il est comprimé et surmonté d'une double carêne écailleuse, formée de petites écailles redressées comme des dents de scie.

Les pieds postérieurs plus alongés et plus trapus que les antérieurs; ayant tous cinq doigts séparés, minces et terminés par de petits ongles crochus; et le petit doigt extérieur des pieds de derrière attaché sur le côté un peu au dessus des autres.

Les tupinambis sont des sauriens très-agiles, qui vivent également sur la terre et dans l'eau douce, de même que les croco-

diles, la dragone, les basilics et même les iguanes ; et comme ils ont d'ailleurs beaucoup de rapport avec ces derniers reptiles et le genre des vrais lézards, j'ai jugé nécessaire de placer les tupinambis après la dragone, dans un genre particulier.

Ils se nourrissent d'insectes, d'escargots ou de vers, et quelquefois de petits rats de bois, de poissons et de fruits. Les grands tupinambis sont très-avides des œufs des crocodiles; ils sont aussi fort à craindre pour les jeunes crocodiles, dont ils vont s'emparer dans l'intérieur des fleuves pour les dévorer.

Les tupinambis ont presque tous été assez bien figurés dans l'ouvrage de Seba, et cependant les naturalistes ont commis des erreurs assez fortes relativement à la synonymie de ces animaux, et les ont confondus avec plusieurs autres sauriens assez différens.

Laurenti, dans son ouvrage sur les reptiles, les a d'abord rangés dans un genre particulier, qu'il a nommé *stellion*, et auquel il a donné les caractères suivans:

1°. L'abdomen parqueté ou carrelé de petites plaques carrées.

2°. La tête couverte d'écailles imbriquées, *caput imbricatum*.

3°. Le corps lisse, sans écailles redressées en pointe ou en crête.

On voit par l'énoncé de ces différens caractères qu'aucun d'entre eux ne peut appartenir exclusivement aux tupinambis; car le premier et le troisième peuvent également se rapporter aux lézards proprement dits, et le second au contraire ne convient à aucun saurien.

Le *stellio saurus*, n° 89, de Laurenti, est notre tupinambis étoilé d'Afrique.

Son *stellio salvator*, n° 90, est notre tupinambis élégant.

Et son *stellio salvaguardia*, n° 92, est le tupinambis étoilé, très-âgé et entièrement rembruni, que Seba a figuré sous le nom de *fouette-queue* (tome I, planche CI).

Son *stellio saxatilis*, n° 91, a été figuré par Seba (tom. II, pl. LXXIX, fig. 4) sous le nom de *técoixin* ou lézard saxatile d'Amérique armé de pointes, avec la queue grosse à sa base. C'est un saurien peu important, mal peint, et qui ne peut être rangé parmi les tupinambis.

Son *stellio tessellatus*, n° 93, est le taletec de Seba (tom. I, pl. LXXVI, fig. 2). Ce

grand saurien, très-extraordinaire, est assez voisin des tupinambis par sa forme élancée, mais il ne peut être réuni avec eux, parce qu'il a des anneaux très-étroits et nombreux autour du cou, du corps, de la queue et des membres. Il a d'ailleurs une langue alongée, très-fourchue, de petites dents nombreuses, et des plaques dessus la tête comme le tupinambis sauvegarde d'Amérique. Toutes les petites écailles carrées qui forment les anneaux sont alternativement grises et blanches; le dos est blanc avec des taches rousses et flambées. De plus la queue est très-longue, cylindrique, entourée de larges bandes noires vers son extrémité. Il faut attendre que ce saurien taletec de Seba soit mieux connu, pour qu'on puisse le classer plus convenablement.

Le *stellio viridis*, n° 94, de Laurenti, est le lézard de Virginie, orné de taches et de flammes, que Seba a figuré (t. I, pl. LXXV, fig. 2); j'ai reçu ce saurien de Surinam, et je l'ai déjà fait connoître sous le nom de *lézard strié*, dans une note que j'ai lue à la société philomatique.

Le *stellio thalassinus*, n° 95, est le lézard d'Amérique représenté par Seba (tom. I, pl. CX, fig. 4 et 5). Sa couleur est entière-

ment d'un verd foncé, parsemé de points et de petits traits noirs. Ce reptile est conservé dans la collection du museum d'histoire naturelle, à Paris, et il est assez bien figuré pour qu'on puisse lui assigner une place convenable dans l'ordre des sauriens. C'est le lézard verd à traits noirs, d'Allemagne.

Enfin le *stellio punctatus*, n° 96, de Laurenti, est une espèce de saurien que je nommerai *scinque à deux raies*; Seba en a donné une assez bonne figure (t. II, pl. 11, fig. 9.)

Linnæus et Gmelin, dans le *Systema naturæ*, ont placé tous les tupinambis parmi leurs lézards cordyles; ils ont fait à tort une espèce distincte du *stellio salvaguardia* de Laurenti, sous le nom de *lacerta dracæna*; car cet animal est un vieux tupinambis étoilé, et diffère beaucoup de la véritable dragone; ensuite ils ont nommé *lacerta monitor*, le *stellio salvator* de Laurenti, et presque tous les vrais tupinambis figurés par Seba; puis ils ont regardé, comme autant de variétés distinctes, les six autres *stellio* de Laurenti.

On trouve dans l'ouvrage que Linnæus a publié en 1754, sur le museum du prince Adolphe Frédéric, la description très-succinte

ou même incorrecte de plusieurs espèces de tupinambis, figurés dans Seba. Voici les remarques que j'ai faites en examinant cet ouvrage de Linnæus.

1°. Le lézard tigré, *lacerta tigrina*; Lin. Mus. Ad. Frid. tom. I, pag. 41, doit être réformé, parce que Linnæus lui rapporte comme synonymes,

a Le tupinambis élégant, figuré par Seba, t. II, pl. LXVIII, fig. 2, et t. I, pl. XLIX, fig. 2.

b Et le tupinambis étoilé d'Afrique, figuré par Seba, tom. II, pl. CV, fig. 1, et tom. I, pl. XCIV, fig. 1 et 2.

Le lézard tigré a la tête oblongue, un peu aplatie et garnie de petites écailles arrondies et d'égale grandeur; les paupières sont plates, alongées; les narines sont arrondies, ouvertes; les oreilles ont leurs ouvertures assez grandes; le cou est cylindrique et de la même taille que la tête.

Le corps, aussi long que la tête et le cou réunis, est ventru et couvert par des séries variées et transversales de très-petites écailles. La couleur est par-tout variée de brun et de ferrugineux, avec le dessous du corps plus pâle.

La queue est aussi longue que le corps, amincie peu à peu jusqu'à son extrémité, un peu étroite et entourée de bandes alternativement ferrugineuses et brunes. Le dessous de cette queue est arrondi, plus épais, et le dessus est au contraire presque tranchant à cause d'une double rangée longitudinale de petites écailles, et non pectiné, ni crénelé. Les pieds bruns, parsemés de points ferrugineux, ont chacun cinq doigts séparés et terminés par des ongles amincis.

Les couleurs de ce lézard tigré sont très-différentes, selon les individus.

2°. Le lézard téguixin (1), *lacerta teguixin*; Lin. Mus. Ad. Frid. tom. I, pag. 45.

Ce saurien est évidemment un tupinambis, car tous les auteurs qui l'ont décrit, lui rapportent comme synonymes,

a Le jeune tupinambis sauvegarde d'Amérique, figuré par Seba, tom. I, pl. XCVI, fig. 1.

---

(1) *Lacerta teguixin.* Linnæus, Amæn. acad. tom. I, pag. 128. — Syst. nat. — *Idem*, Gmelin, Syst. nat. pag. 1073, n° 34. *Le téguixin.* Daubenton, Dict. erpet. Encyclop. méthod. — *Idem*, Lacépède, Hist. nat. des quadrupèdes ovipares, in-12, tom. II, pag. 128 et suiv. — *Le lézard téguixin.* Latreille, Histoire naturelle des reptiles, in-18, tom. II, pag. 227 et suiv.

b Le tupinambis décoloré, que je regarde provisoirement comme un tupinambis étoilé. Voyez la figure donnée par Seba, tom. I, pl. XCVIII, fig. 3.

La description suivante du lézard téguixin, donnée par Latreille, se rapporte sans contredit au jeune tupinambis sauvegarde.

« La couleur de cette espèce, qui d'après Linnæus, se rapproche de l'ameiva, est blanchâtre, avec une foible teinte de bleuâtre, et des bandes d'un gris sombre; tout le dos et la partie extérieure des cuisses sont marqués de points blancs, ovales et épars; il y en a aussi sur la queue, mais en moindre quantité; la tête de ce lézard a une forme oblongue, aplatie et terminée en pointe; le dernier rang des lames qui la recouvrent en dessus, a trois écailles anguleuses, ce qui donne à la tête de ce lézard quelque ressemblance avec celle des serpens; la peau du cou est lâche, avec des taches plus noires que celles des autres parties du corps; des stries circulaires très-nombreuses, et comme articulées, sillonnent le corps, dont les côtés ont une multitude de plis; la queue est composée d'environ deux cents segmens, alternativement circulaires, et

simplement en arc ; elle est une fois et demie aussi longue que le corps, et se termine en pointe aiguë.

» Tous les pieds ont cinq doigts, pourvus d'ongles très-aigus et légèrement recourbés.

» Ce lézard se trouve au Brésil, d'après Seba cité par Linnæus ».

Latreille a omis dans cette description les caractères suivans, que Linnæus et ensuite Gmelin ont employés dans le *Systema naturæ*, pour distinguer leur téguixin des autres sauriens, et que j'ai retrouvés dans la plupart des jeunes tupinambis sauvegardes que j'ai déjà pu observer dans diverses collections d'histoire naturelle, à Paris.

« *Lacerta teguixin*, *caudá tereti longá*, *suturá laterali plicatá*, *collo subtus plicá triplici*, *cristá nullá*, *pedibus pentadactylis*.

Lézard téguixin, ayant la queue cylindrique, longue ; une suture plissée sur chaque flanc, trois plis sous le cou, cinq doigts à chaque pied, avec la peau entièrement dépourvue de crête ».

On voit donc, par ce premier aperçu, que Laurenti, Linnæus et Gmelin ont commis successivement des erreurs assez graves relativement aux tupinambis ; et cependant les naturalistes modernes ont

laissé subsister ces erreurs: Latreille a essayé récemment de faire quelques corrections à la synonymie du *lacerta monitor*, dans les additions qui terminent le quatrième volume de son histoire naturelle des reptiles; mais comme il n'a consulté que les figures de Seba, son travail est encore resté imparfait.

Latreille a d'abord rapproché de la dragone, comme autant d'espèces distinctes, les *stellio salvaguardia*, *viridis* et *thalassinus* de Laurenti; ensuite il a rangé dans une première section tous les tupinambis dont la tête paroît recouverte d'écailles petites ou assez grandes, et nombreuses; et ceux de la seconde section ont dessus la tête des écailles grandes et peu nombreuses. Il a ensuite distribué les tupinambis de Seba dans l'une ou l'autre de ces sections; mais il n'a pu y distinguer avec exactitude les espèces, et il y a placé le *taletec*, qui est un saurien dont le genre ne peut encore être exactement déterminé.

Pour éclaircir les divers points relatifs à l'histoire naturelle des tupinambis, j'ai examiné avec beaucoup d'attention, non seulement tout ce que Seba, Laurenti, Linnæus, Daubenton, Lacépède, La-

treille, etc., ont déjà publié sur ces animaux, mais encore tous les individus qui sont conservés dans les collections de Paris; et je suis enfin parvenu à trouver treize espèces distinctes de tupinambis, et à les ranger dans un genre intermédiaire entre la dragone, et les lézards proprement dits.

Les tupinambis sont bien faciles à reconnoître, parce que leur corps est entouré d'anneaux très-étroits et nombreux, formés de très-petites écailles lisses sur leur centre, et ordinairement (1) granulées sur leurs bords; avec leur queue assez longue, cylindrique à sa base, un peu comprimée sur les côtés; et avec leur gorge non goîtreuse.

Dans le commencement de cet ouvrage j'ai annoncé, d'après Alexandre Brongniart, que tous les sauriens ont une verge fourchue; cependant il est reconnu maintenant, d'après des observations anatomiques faites par Geoffroy en Egypte, que la verge du crocodile est simple, tandis que celle des tupinambis est longue, formée de deux

(1) Je dis *ordinairement*, parce que les écailles des tupinambis élégant, exanthématique et sillonné n'ont pas leurs bords granulés.

corps

corps caverneux, et terminée, comme dans les autres sauriens, par deux longs appendices cartilagineux, qui de plus sont bifides à leur extrémité. J'ai voulu m'assurer si ce caraçtère relatif à la forme de la verge, dans les tupinambis , pouvoit réellement convenir à toutes les espèces, et j'ai remarqué qu'il étoit beaucoup plus apparent dans les grandes espèces et même dans le tupinambis sillonné, et qu'on le retrouvoit aussi dans les petits, tels que le tupinambis élégant et le lézardet; l'extrémité bifide des appendices cartilagineux est seulement plus courte à proportion dans ces derniers.

Les naturalistes ont trouvé jusqu'à présent de grandes difficultés dans la détermination des espèces de reptiles qui doivent entrer dans l'ordre des sauriens : ils ont senti avec raison que, pour donner sur ces animaux un ouvrage complet, il faudroit avoir sous les yeux de grandes collections à examiner, et sur-tout une grande persévérance dans ses recherches.

Seba est le premier de tous les auteurs qui se soit occupé un peu en détail de l'histoire naturelle des reptiles, car il a figuré un grand nombre de ces animaux dans son ouvrage.

Linnæus et Laurenti se sont servis de l'ouvrage de Seba; ils en ont extrait une grande partie de leurs descriptions; ils y ont joint celles que leur ont fourni les travaux de Catesby, de Gronovius, de Pallas, etc., et ils n'ont décrit d'après nature qu'un très-petit nombre d'espèces nouvelles.

Lorsque Daubenton entreprit de composer son Dictionnaire erpétologique, il voulut d'abord refondre en entier tout le travail de ses prédécesseurs, et revoir les descriptions qu'ils avoient déjà publiées : il s'occupa d'abord avec quelque succès de distribuer tous les reptiles en ordres et en genres, et il en sépara, avec infiniment de justesse, tous les poissons cartilagineux que Linnæus avoit à tort confondus avec les vrais reptiles, dans un ordre particulier qu'il appela les *nageurs* (nantes). Après ce changement important, il substitua le nom de *reptiles* à celui d'*amphibies*; mais il ne put exécuter le projet qu'il avoit formé, parce que des travaux plus importans, sans doute, ne lui permirent pas de continuer ses recherches: il se contenta donc de ranger dans sa méthode toutes les espèces decrites par Linnæus, et il y ajouta quelques espèces que lui fournirent plusieurs ouvrages nouveaux.

Le savant et respectable professeur Lacépède, que Buffon avoit choisi pour être le continuateur de ses œuvres, a rempli dignement cette tâche, toute pénible qu'elle puisse être : les naturalistes et les amis des sciences lui doivent tous un tribut d'éloges et de reconnoissance, pour les services importans qu'il a rendus à l'histoire naturelle, par la publication de ses ouvrages sur les quadrupèdes ovipares, sur les serpens et sur les poissons. Que ne dois-je pas moi-même aux témoignages d'intérêt et aux encouragemens que j'ai reçus de ce savant. Il m'a permis de revoir ses propres travaux, et d'examiner en détail tous les reptiles qui sont confiés à ses soins au museum d'histoire naturelle de Paris. J'ai saisi alors avec empressement l'occasion qui m'étoit offerte ; j'ai essayé de faire sur les reptiles ce que Daubenton n'avoit pas eu le tems d'exécuter ; et, à l'aide de recherches assidues, j'ai découvert cinquante-sept espèces de tortues, et cent cinquante-cinq sauriens ; tandis que Gmelin n'en a décrit que trente-trois, que le professeur Lacépède à réduites à vingt-quatre seulement, et soixante-sept lézards ou sauriens, réduits par le même à cinquante-un.

PREMIÈRE SECTION.

TUPINAMBIS

A queue simplement comprimée.

Leur queue est simplement comprimée sur les côtés, arrondie ou tranchante en dessus.

Cette section est composée de six espèces; savoir : deux d'Amérique, une de l'Inde, une d'Egypte, et deux autres dont la patrie est inconnue, mais que je crois d'Afrique.

LE TUPINAMBIS PROPREMENT DIT, OU SAUVEGARDE (1).

La première espèce de tupinambis, celle qui est la plus connue des naturalistes, et

---

(1) *Tupinambis monitor; capite scutellato, lineis longitudinalibus quatuor fasciisque transversis irregularibus suprà dorsum; dorso nigro; abdomine albido, nigris maculis; caudâ sub-compressâ, non carinatâ.*

Lacerta tecuixin, tejuguacu, texixincoyotl, seu cutezpallin Novæ Hispaniæ. Seba, Thes. tom. I, jeune,

qui est nommée *sauvegarde* dans toutes les colonies européennes établies dans l'Amérique méridionale, sur-tout à Cayenne et à Surinam, est très-facile à distinguer des autres tupinambis par la bigarrure agréable et pour ainsi dire, régulière de sa peau, et par la forme des plaques qui revêtent le dessus de sa tête et les bords de ses mâchoires.

Comme aux autres tupinambis, sa tête ressemble parfaitement à une pyramide oblongue et à quatre faces. Le dessus est recouvert, jusqu'au bout du museau, de douze plaques, presque toutes hexagones, et de quatre autres carrées irrégulières au

---

pl. xcvi, fig. 1; pl. xcvii, fig. 5; individu de moyenne grosseur, pl. xcvi, fig. 2; adulte, pl. xcvi, fig. 3; adulte décoloré, pl. xcix, fig. 1. — *Tupinambis ou sauvegarde d'Amérique*. M. S. Mérian, Insectes de Surinam, pl. iv. — *Teyougouazou*. Félix d'Azara, Essais sur l'histoire naturelle de la province de Paraguay, traduction française, par Moreau Saint-Méry, tom. II, pag. 387 et suivantes. — *Temapara tupinambis*. Ray, Synops. animal. pag. 265. — *Lézard tejuguacu d'Amérique*; adulte, 6e espèce, jeune. Ph. Fermin, Description de Surinam, in-8°, tom. II, pag. 205 et 207. — *Lacerta major Brasiliæ*. Kircher, Musæum, pag. 273, fig. 39. — *Scincus sepiformis* Schneider, amphib. Hist. fasc. 2, pag. 191.

dessus de chaque œil; ce qui fait en tout vingt plaques lisses. Les côtés de la tête et de la mâchoire inférieure sont aussi recouverts de plaques à quatre, cinq ou six angles.

Les narines du tupinambis proprement dit sont petites, demi-circulaires, et placées sur les côtés de la tête vers l'extrémité du museau.

Les yeux sont assez gros et saillans; ils ont leurs deux paupières également mobiles, et entourées de petites écailles.

Sur la gorge, et sur le milieu de la poitrine, ainsi qu'autour de l'anus, il y a de petites écailles hexagones et régulières.

Tout le dessus du corps est couvert de petites écailles arrondies ou presque hexagones, lisses dans leur centre, avec leur bord très-légèrement granulé lorsqu'on les regarde à la loupe: ces écailles forment des bandes transversales, nombreuses: savoir, environ trente dessus le cou, et quatre-vingts ou quatre-vingt-quatre dessus le dos. Quelques-unes de ces écailles ont sur leur centre une petite carène à peine distincte.

Dessous les membres et le cou les écailles sont un peu plus grandes, lisses et carrées; elles sont encore plus grandes et hexagones

sur la poitrine et entre les cuisses près de l'anus; enfin, les écailles qui recouvrent le dessous du corps sont lisses, carrées, aussi grandes que celles qui sont sur la poitrine, et forment environ trente-une bandes transversales.

Les écailles qui garnissent le dessus des membres ressemblent parfaitement à celles du dos, mais elles sont encore plus petites.

La queue est cylindrique à sa base, et à peine comprimée latéralement sur les deux tiers de sa longueur : elle n'est ni carénée, ni tranchante en dessus, mais seulement verticillée, c'est-à-dire, composée d'un très-grand nombre d'anneaux étroits, formés chacun par une multitude de petites écailles carrées oblongues, et toutes légèrement carénées.

Le tupinambis sauvegarde a ses quatre pouces très-courts : ses pieds antérieurs sont minces et assez courts, ainsi que leurs doigts; mais les pieds postérieurs au contraire sont alongés, robustes, avec leur second doigt extérieur plus long que tous les autres.

La couleur de ce joli animal est d'un beau noir luisant en dessus, et d'un blanc verdâtre également luisant en dessous. La tête est un peu rembrunie en dessus et sur

tête est un peu rembrunie en dessus et sur les côtés, avec quelques traits plus clairs disposés çà et là. Au dessus de chaque tympan qui est brun, il y a une ligne longitudinale blanchâtre, d'abord simple, ensuite double sur chaque côté du dos, et qui se prolonge jusqu'au dessus des cuisses : il y a de plus d'autres lignes disposées en travers comme des échelons dessus le dos, et très-irrégulières. Le dessous de l'animal et le tiers antérieur de sa queue sont variés de taches noires plus ou moins prolongées et irrégulières, sur un fond blanchâtre. Les deux autres tiers de la queue jusqu'à son extrémité sont d'un brun foncé uniforme. Le dessus des membres est noir, très-agréablement marqueté de petites taches arrondies, blanchâtres et nombreuses.

Dimensions de l'individu que j'ai décrit, et qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	1	9	9
Longueur de la tête		2	
Sa largeur près des yeux		1	
Sa largeur près des narines			4
Son épaisseur		1	3
Longueur du cou		2	
Sa circonférence		5	
Longueur du corps		5	3

	pieds	pouc.	lign.
Sa circonférence dans sa partie la plus grosse.		7	6
Longueur de la queue	1		6
Sa circonférence à sa base		4	3
Longueur des pieds de devant		3	3
Leur circonférence à la base des bras.		2	
Longueur des pieds de derrière. . .		5	
Leur circonférence à la base des cuisses.		4	

Le tupinambis d'Amérique est sujet à varier un peu relativement à la disposition des taches et des bandes blanchâtres qui sont disposées dessus son corps ; mais les différences qu'on observe dans les tupinambis proprement dits ne proviennent réellement que du sexe ou plutôt de l'âge ; car les jeunes tupinambis, lorsqu'ils ont au plus un pied de longueur totale, ne ressemblent aux adultes que par la forme de leur corps et de leurs écailles : on ne doit cependant pas les regarder comme une espèce distincte. Ils sont en dessus et sur les flancs d'une belle couleur noire, avec des bandes étroites transversales, d'un blanc bleuâtre, assez régulières sur le corps et la queue ; quelques-unes de ces bandes sont bifides sur les flancs. Il y a deux bandes dessus le cou, six dessus le dos et seize dessus la queue ; les troisième et sixième bandes

dorsales sont seules bifides sur les flancs; enfin les bandes caudales forment des anneaux entiers, qui s'élargissent à mesure qu'ils sont plus près de l'extrémité de la queue. Outre ces bandes transversales il y a de chaque côté du dos, au dessus des flancs, deux rangées longitudinales de points blancs, qui se prolongent dessus la queue, et disparoissent ensuite peu à peu. La superficie des membres est couverte de points blanchâtres et nombreux. Le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques petites taches noires.

Les naturalistes sont tous d'accord sur les grandes imperfections, et même sur les erreurs nombreuses qui existent dans l'ouvrage de Seba; car presque tous les Traités sur l'histoire naturelle contiennent quelque critique de cet auteur. En effet, on doit reprocher à Seba de s'en être trop rapporté aux relations de certains voyageurs, d'avoir fait représenter indistinctement tous les objets bien ou mal conservés qu'il pouvoit se procurer, et de n'avoir pas assez comparé entre eux ces mêmes objets. Il est résulté de ces torts, que Seba a fait peindre jusqu'à sept et huit individus du même animal, seulement parce qu'ils différoient

entre eux par une altération plus ou moins marquée dans leurs couleurs, ou même parce qu'un marchand assignoit sans motif à tel individu une patrie différente qu'à tel autre. Cependant, quoiqu'on ait fait à cet auteur des reproches justes et nombreux, on ne peut disconvenir que son ouvrage ne renferme aussi un certain nombre de faits vrais et une foule d'objets exactement représentés : c'est au moins ce que j'ai remarqué par rapport aux divers reptiles qu'il a fait figurer. Seba paroît avoir connu presque toutes les espèces de tupinambis ; ils sont même la plupart très-faciles à reconnoître; et l'on peut suivre dans les figures du tupinambis proprement dit, les divers changemens qui surviennent à ce saurien, à mesure qu'il prend de l'accroissement.

Mademoiselle M. Sybille Mérian a représenté, dans son grand ouvrage sur les insectes de Surinam, un jeune tupinambis sauvegarde, dont la longueur totale est d'un pied environ; mais elle a prétendu que cet animal acquiert quelquefois une longueur de dix ou douze pieds ; et Seba a écrit qu'il a possédé dans sa collection un individu long de plus de trois aunes. Le savant auteur de l'Histoire naturelle des quadrupèdes du

Paraguay, Félix d'Azara, fait connoître à la fin de son ouvrage un tupinambis qu'il a trouvé dans cette partie de l'Amérique méridionale, et qui y est nommé *teyou-gouazou*, ce qui signifie gros lézard. Ce tupinambis est évidemment le même que celui de Seba et de mademoiselle Mérian; mais cependant Félix d'Azara assure n'avoir observé que des individus longs de trois pieds deux pouces au plus : je crois donc que les dimensions, attribuées par les deux premiers auteurs déjà cités, sont beaucoup trop exagérées ; car je n'ai d'ailleurs vu dans aucune collection que des individus longs de quatre pieds au plus.

Ce tupinambis habite dans toutes les parties les plus chaudes de l'Amérique, principalement sur le continent, en Guiane, au Mexique et au Brésil : dans les colonies espagnoles, il est connu sous le nom d'*yguana*, parce qu'on le confond avec les grands iguanes, sans doute à cause de la faculté qu'il a d'enfler considérablement chaque joue au dessous des yeux, et d'y faire une bosse de la grosseur d'un œuf, selon Félix d'Azara. Dans d'autres contrées on le nomme *sauvegarde* ou *sauveur*, parce qu'on prétend qu'il fait entendre un siflement très-aigu

lorsqu'il aperçoit un serpent à sonnette ou d'autres animaux mal-faisans, et qu'il avertit ainsi l'homme, placé dans son voisinage, de se tenir sur ses gardes.

Il court avec une extrême vîtesse, est très-prompt dans ses mouvemens, peut se retourner et se plier en tous sens, en dardant fréquemment au dehors de sa bouche sa langue fourchue et très-extensible; mais on a prétendu sans raison qu'il grimpe sur les arbres avec une grande facilité; car Félix d'Azara et tous les colons que j'ai consultés assurent le contraire. Cet animal est doux et très-facile à apprivoiser; mais on assure qu'il ne faut pas l'agacer, parce qu'il mord quelquefois avec violence, et qu'il ne lâche pas prise. Il fréquente les champs et les bords des bois. Il y mange des fruits, des insectes, des vers, de petits poulets, des œufs d'oiseaux, même des crapauds et de petites vipères: on prétend aussi au Paraguay qu'il mange le miel des abeilles, et que pour chasser ces insectes il va donner un coup de sa queue contre la ruche, et répète cette manœuvre jusqu'à ce que toutes les abeilles se soient éloignées. Souvent il creuse la terre pour se procurer des vers; et c'est sans

doute pour manger des mouches et les larves des boucliers, des nicrophores, des dermestes et d'autres insectes carnassiers, qu'il recherche les charognes : mademoiselle Mérian a donc été induite en erreur, lorsqu'elle a écrit que ce joli reptile se nourrit aussi de cadavres.

Comme les autres tupinambis, il se creuse des terriers un peu profonds, pour y passer la nuit, ou même pour s'y cacher pendant tout l'hyver : et quoiqu'il se tienne ordinairement dans les lieux secs, cependant il doit être regardé comme un animal amphibie, car il se retire dans le fond des eaux et s'y promène sur le sable pendant quelque tems, soit pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis, soit pour y pêcher des poissons lorsqu'il ne trouve pas sur terre une nourriture assez abondante : sa queue, un peu comprimée sur les côtés, indique d'ailleurs assez clairement qu'il peut vivre au fond des eaux, comme les crocodiles, les iguanes, les basilics, les dragones, les salamandres, etc.

Lorsque la femelle est prête à faire sa ponte, elle creuse avec ses doigts onguiculés un trou peu profond dans le sable

ou dans la terre sèche, et y pond un petit nombre d'œufs oblongs, qui y éclosent seulement à l'aide de la chaleur du soleil.

Sa chair et ses œufs sont également bons à manger. On croit au Paraguay, selon Félix d'Azara, que les anneaux de sa queue peuvent préserver de la paralysie, et que sa graisse est un spécifique contre l'enflure.

Il faut peut-être rapporter au tupinambis proprement dit le lézard d'un brun verdâtre, long de deux pieds environ, assez différent de l'iguane, et dont la chair est assez bonne à manger, quoiqu'elle soit moins recherchée à proportion que celle de l'iguane, suivant le rapport du capitaine Stedman, qui a observé plusieurs fois dans la colonie de Surinam ce saurien, que les nègres esclaves nomment *sapagala*. (Voyage en Guiane et à Surinam, par Stedman; in-8°, tom I, pag. 401, tom II, pag. 365.)

Fermin assure aussi qu'on trouve le tupinambis téjuguacu, ou sauvegarde, dans toutes les rivières et dans les savannes marécageuses de Surinam. Cet animal est la première espèce de lézard qu'il a décrit. Son sixième lézard, le tejuguacu d'Amérique, est sans doute un jeune tupinambis sauvegarde.

Kircher, dans son Museum, a fait connoître ce saurien sous le nom de *lacerta major Brasiliæ* (1) : la figure que cet ancien auteur en a donnée (pag. 292, fig. 39), est assez reconnoissable, quoiqu'elle soit un peu trop foncée.

J'ai été d'abord assez embarrassé sur la place qu'il convient d'assigner, parmi les sauriens, à celui que Schneider à décrit dans le second fascicule de son Histoire naturelle des amphibies, sous le nom de *scincus sepiformis*, et qu'il a observé dans la collection de Linck ; mais, après avoir examiné avec attention les caractères donnés

(1) *Ex regno Brasiliæ lacertam accepi, quæ ab incolis vocatur lagarto, vulgaribus lacertis corpore similem. Hanc describens Calceolarius*, pag. 615. *Vocavit crocodilum terrestrem, quamvis à nilotico differat, quòd caudam habeat tuberculis elatioribus asperam, teretem, et in longum productam. Ea cauda, Bellonio teste, corpora quibus insultat atrocissimè diverberare aiunt, idcirco hoc animal caudiverberum nonnulli vocitant ejus longitudo ulnâ major, latitudo decem digitorum transversorum ; corpus squamis multis minutis, et splendidis tegitur ; aquæ impatientem adeo esse dicunt, ut si quis in os illam injiciat, statim moriatur. Veneno caret, sed à quoquis è cavis effoditur, et in cibum sumitur, nec alius ejus carnis sapor, quàm testudinis.* Musæum Kircherianum, p. 292.

à ce prétendu scinque, ainsi que le passage où Schneider dit que ce saurien a été rangé, dans cette collection, entre les *lacerta seps* et *nilotica* (1), à cause d'une suture (d'un pli) qu'il a sur chaque flanc, j'ai trouvé une telle analogie entre ce prétendu scinque et le tupinambis sauvegarde d'Amérique, qui a ordinairement un pli sur les côtés du dos, que je me suis déterminé à y joindre provisoirement, comme synonyme, le scinque sépiforme de Schneider. Voici au reste la traduction de ce que cet auteur à écrit sur ce reptile, dont il est ici question.

« Le scinque sépiforme est intermédiaire entre les *lacerta seps* et *nilotica*, parce qu'il a sur chaque flanc une suture lâche, partant du coin de la bouche, passant au dessus des pieds antérieurs, et prolongée au delà des postérieurs.

» La tête est couverte de plaques, comme celle des lézards; les narines sont placées auprès d'une plaque triangulaire vers l'extrémité de la mâchoire supérieure; le dessous

(1) Le *lacerta nilotica*, rangé par Schneider parmi les scinques, est réellement un tupinambis qui vit près du Nil, et que je décrirai bientôt.

de la tête et du cou est recouvert d'écailles larges, lisses, hexagones; le ventre est revêtu jusqu'à l'anus de grandes écailles rhomboïdes, disposées par bandes transversales; le devant et le dessus des épaules et des bras sont couverts de grandes écailles hexagones ou presque rondes; sous les cuisses il y a des pores assez distincts; l'avant-dernier doigt des pieds de derrière est très-long, et le quatrième ainsi que les suivans diminuent ensuite progressivement de longueur; le dernier doigt est inséré au dessous des autres, et il est un peu plus long que le second.

» La queue est un peu plus de deux fois aussi longue que le corps, et elle est cylindrique.

» Le dessus du corps ainsi que toute la queue sont revêtus de grandes écailles carrées, disposées sur des bandes transversales, et marquées d'une petite carêne aplatie plus distincte en arrière; on voit des écailles plus petites et arrondies sur la face supérieure et postérieure des cuisses et des jambes, dont quelques rangées sont munies d'une carêne apparente.

» Les pieds sont gros à proportion du corps, longs de six pouces environ, larges de

plus d'un pouce, et courts comme dans les scinques ; les ongles sont jaunes et un peu courbés ; l'ouverture de chaque oreille est oblongue, un peu arrondie et verticale ».

Schneider n'a pas indiqué la longueur totale de ce saurien ; mais on peut présumer qu'il est aussi grand que le tupinambis sauvegarde, si l'on en juge d'après la longueur de sa queue.

LE TUPINAMBIS ÉLÉGANT (1).

PARMI les nombreuses espèces de sauriens qui existent dans l'Amérique méridionale,

(1) *Tupinambis elegans ; suprà fuscescens, lineis concentricis albis in capite et collo, novem fasciis transversalibus macularum rotundarum albarum et parvularum in dorso ; subtùs albus, lineis fuscis et transversis interruptis ; caudâ solùm compressâ, non carinato-serratâ.*

Lacertus stellatus, mauritanus. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXVI, mâle, fig. 4 ; femelle, fig. 5. — *Lacerta ceilonica.* Seba, tom. I, pl. C, fig. 3, tom. II, pl. XLIX, fig 2. — *Lacerta mexicana.* Seba, tom. II, pl. XXX, fig. 2. — *Lacerta americana, maculata aut ocellata.* Seba, tom. II, pl. LXVIII, fig. 2. — *Stellio salvator.* Laurenti, Syn. reptilium, pag. 56, n° 90. — *Stellio atro-fuscus, rostrum fasciis alternis albis nigrisve ; pedes punctato-maculati ; dorsum ocellis multiplici serie transversâ positis ; latera maculis dentatis.*

Le premier synonyme de Seba a été rapporté à tort, par Linnæus, etc., au lézard améiva ; et les autres ont été aussi regardés, par erreur, comme synonymes du vrai *lacerta monitor*, ou du tupinambis proprement dit.

sur-tout dans la colonie hollandaise de Surinam, on trouve une très-jolie espèce de tupinambis que Seba a représenté plusieurs fois et assez correctement dans son grand ouvrage; et quoique les auteurs, qui se sont jusqu'à présent occupés de l'histoire naturelle des reptiles, aient persisté à regarder ce petit saurien tantôt comme une variété du grand tupinambis sauvegarde, et tantôt comme un véritable lézard améiva, je suis cependant très-fondé à le décrire comme une espèce séparée, car il en diffère essentiellement par plusieurs caractères très-tranchés, et même par sa taille beaucoup plus petite; et d'ailleurs l'améiva doit évidemment rester parmi les vrais lézards.

L'individu que j'ai observé, et que Levaillant a eu la complaisance de me communiquer, est long seulement de onze pouces; mais on en trouve qui ont jusqu'à quinze pouces, ou environ, de longueur totale.

Ce tupinambis a sa tête alongée, à peine tronquée en devant, un peu plus large qu'épaisse, et semblable par sa forme à une pyramide à quatre faces. Ses narines sont étroites, longitudinales, et placées sur les

côtés vers le bout du museau ; le cou est presque aussi large que la tête ; le corps est peu renflé, et même d'une forme élancée.

La queue, un peu plus longue à proportion que tout le reste de l'animal, est, comme dans tous les autres tupinambis, arrondie et plus grosse à sa base, ensuite très-comprimée sur les côtés, et prolongée en une longue pointe. Il est cependant nécessaire de faire remarquer que, dans la plupart des tupinambis, toute la portion de la queue, qui est comprimée, est surmontée par une petite carêne écailleuse et légèrement dentelée en scie ; dans cette espèce, au contraire, la queue est simplement tranchante en dessus, sans écailles redressées en petites dents de scie, et un peu arrondie en dessous.

Toute la peau de cet animal est couverte de très-petites écailles hexagones, lisses et disposées par bandes transversales très-nombreuses, principalement dessus le corps, sur le ventre et la queue. Sur le ventre il y a environ soixante-douze bandes entre les pieds antérieurs et les postérieurs, et les écailles y sont d'une forme assez semblable

à un carré oblong : souvent on y remarque une ouverture ombilicale ovale, entourée d'un cercle d'écailles hexagones. Les écailles sont plus régulièrement hexagones et plus distinctes sous le cou, sous la gorge et entre les membres.

Sa couleur est d'un beau marron en dessus, et d'un blanc pur en dessous. Il y a six lignes transversales blanches sur la tête depuis le bout du museau jusqu'au delà des yeux, qui ont derrière eux un trait brun; toute la nuque est recouverte de quelques lignes blanches, disposées irrégulièrement, presque circulaires et concentriques. Sur les côtés de la tête en travers des mâchoires, sur les côtés du cou, et sur les flancs jusqu'à l'anus, il y a vingt-deux bandes bifides de couleur marron, qui se prolongent dessous le corps en vingt-deux lignes transversales, presque toutes interrompues. Le dessus du cou a sept lignes blanches et arquées en arrière ; quatre d'entre elles sont entières, et les trois autres sont formées seulement de très-petits points blancs; ces deux sortes de lignes sont disposées alternativement. Tout le dessus du corps, jusqu'à la base de la queue, a neuf

bandes transversales d'un marron un peu foncé, rehaussées très-élégamment sur leur milieu par autant de séries transversales, formées de petites taches rondes et blanches qui augmentent peu à peu en grandeur à mesure qu'elles s'approchent des flancs. Entre ces bandes dorsales il y a une multitude de petits points blancs, peu distincts, et comme sablés. Les membres antérieurs sont en dessus d'un beau marron foncé, avec treïze bandes transversales ou environ, formées de petites taches rondes et blanches; et en dessous ils sont blanchâtres, avec treize lignes brunâtres interrompues. Les membres postérieurs ne diffèrent des précédens, que parce qu'ils sont un peu plus longs et qu'ils ont quinze et même seize bandes jusqu'au bout des doigts. Enfin les trois-quarts antérieurs de la queue ont environ vingt-trois bandes transversales bifides de couleur marron, et un pareil nombre d'autres bandes formées par des taches blanches, plus ou moins arrondies et un peu grandes; l'autre portion de la queue est brunâtre uniforme, mince et terminée en pointe.

Dimensions d'un tupinambis élégant, qui m'a été prêté par Levaillant.

	pouc.	lign.
Longueur totale	11	9
Longueur de la tête et du cou	2	2
Largeur de la tête sur le crâne		9
Sa largeur contre les narines		3
Son épaisseur		6
Longueur du corps	2	10
Sa plus grande largeur	1	6
Longueur de la queue	6	9
Longueur des pieds de devant jusqu'au bout des ongles	1	7
Longueur des pieds de derrière jusqu'au bout des ongles	2	

Le lézard étoilé de Mauritanie de Seba est très-mal figuré, au moins par rapport aux taches blanches qui ornent le dessus de son corps; sa queue est aussi trop courte et mal représentée; la description est également mauvaise, et cependant j'ai cru convenable de le rapporter au tupinambis élégant, parce qu'il a beaucoup plus de ressemblance avec lui qu'avec le lézard améiva; d'ailleurs je ne connois à présent aucun saurien dans les collections que j'ai examinées, qui puisse être rapporté à ce lézard étoilé. Le petit lézard de Ceilan, long de dix

pouces et tigré, est très-bien représenté dans l'ouvrage de Seba ; le peintre a seulement fait la queue trop courte et trop cylindrique. Seba s'est sans doute trompé sur le pays que ce joli saurien habite, puisque Levaillant a rapporté de Surinam l'individu qu'il m'a communiqué. Selon Seba, cet animal est très-doux, un peu familier ; il se nourrit d'herbes fraîches, de vers et de limaçons. Le tupinambis élégant est encore assez bien figuré dans l'ouvrage de Seba, sous les noms de *lézard du Mexique* et de *lézard d'Amérique ocellé*.



Desève del. Bigant sculp.

TUPINAMBIS CÉPÉDIEN.

LE TUPINAMBIS CÉPÉDIEN (1).

Voyez la planche XXIX *de ce volume.*

CETTE nouvelle espèce de tupinambis est très-semblable au tupinambis élégant, par sa taille, sa forme et ses dimensions; mais elle ressemble aussi au tupinambis exanthématique du Sénégal par les couleurs dont elle est ornée. J'ai même hésité d'abord à regarder ces deux tupinambis comme ne devant faire qu'une même espèce; et ce n'est qu'après avoir comparé les tupinambis cépédien et exanthématique, que j'ai remarqué entre eux des différences assez grandes; en outre, la queue du dernier est une fois plus courte, et surmontée d'une double carêne.

(1) *Tupinambis cepedianus; suprà fusc ens 23 — 24 seriebus transversis punctorum anticè alborum et posticè nigrorum, subtùs albescens lineis fuscis transversis interruptis, caudâ solùm compre sa non carinato-serratâ.*

Le tupinambis cépédien ne paroît différer du tupinambis élégant que par les caractères suivans :

Sa couleur est d'un brun clair en dessus, et d'un blanc roussâtre en dessous.

Il a un trait noirâtre et longitudinal derrière chaque œil.

Le cou, le corps et la base de la queue ont en dessus vingt-quatre ou vingt-cinq rangées transversales irrégulières, composées d'un petit nombre de points écartés, blancs, marqués chacune d'un autre point noir en arrière. On voit des points blancs et noirs dessus les bras et les cuisses.

Il a, sous la tête et le cou, de petites taches éparses et brunâtres, et sous le ventre quinze à seize bandes transversales, brunes et interrompues.

On remarque sur chaque côté du corps, au dessus des flancs contre le dos, un pli longitudinal, qui est prolongé jusques sur les côtés du cou.

La queue ressemble beaucoup à celle du tupinambis élégant ; elle est aussi longue, mais un peu moins haute et moins comprimée sur les côtés, avec de petits traits irréguliers, nombreux, bruns et disposés en

travers, principalement sur les côtés de sa moitié antérieure.

J'ai trouvé, dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, deux individus qui se rapportent à cette nouvelle espèce de tupinambis que j'ai appelée *cépédien*, pour rendre hommage au savant et respectable professeur qui a bien voulu m'aider, avec une complaisance infinie, à examiner la partie de cette collection confiée à ses soins, en me procurant toutes les facilités nécessaires pour y travailler à mon aise. Si cet ouvrage sur les reptiles renferme une grande quantité de recherches nouvelles et même des découvertes, c'est principalement aux bontés de ce professeur que j'en suis redevable.

Je ne connois pas la patrie de ce tupinambis.

LE TUPINAMBIS INDIEN (1).

Voyez la planche XXX de ce volume.

CETTE nouvelle espèce est très-voisine du tupinambis piqueté du Bengale, et n'en diffère que par les caractères suivans:

Sa tête est assez effilée, peu tronquée à l'extrémité du museau. Sa couleur est entièrement noire et parsemée de points blanchâtres très-nombreux, et irrégulièrement disposés dessus le cou, le corps, les membres et la base cylindrique de la queue; tout le dessous de l'animal est au contraire d'un gris pâle et luisant.

La queue est comprimée, simplement tranchante en dessus, et non surmontée d'un double pli dentelé en scie.

J'ai compté plus de quatre-vingt-dix rangées transversales dessus le dos, et environ

(1) *Tupinambis indicus; suprà niger, punctis albidis sparsis; caudâ compressâ, non carinato-serratâ.*

Senembi, iguana 2ª figurata, Bontius, Hist. nat. medic. Indiæ orientalis.



Adel Daudin del. Voyez S.

TUPINAMBIS *indien*.

quatre-vingts sous le ventre, depuis les bras antérieurs jusqu'à l'anus.

Ce joli tupinambis a été découvert dans l'île d'Amboine, par Riche, ainsi qu'une tortue de marais dont le plastron a deux battans mobiles, et que j'ai décrite, d'après ce naturaliste, sous le nom de *tortue d'Amboine*. (Voyez tom. II, pag. 309 et suiv.)

Bontius a très-mal figuré et décrit, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle des Indes orientales sous le nom de *senembi*, un saurien que je regarde comme semblable au tupinambis indien.

Dimensions d'un tupinambis indien qui est dans ma collection.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	2	11	7
Longueur de la tête		2	6
Sa largeur sur le crâne		1	2
Sa largeur aux narines			6
Son épaisseur		1	2
Longueur du cou		4	4
Sa circonférence		3	8
Longueur du corps		8	9
Sa circonférence		6	
Longueur de la queue	1	7	6
Longueur des pieds de devant jusqu'au bout des ongles		4	9
Longueur des pieds de derrière jusqu'au bout des ongles		5	6

LE TUPINAMBIS A TACHES VERTES (1).

Voici un nouveau saurien très-remarquable, et qui n'a cependant été décrit jusqu'à présent par aucun naturaliste. Je l'ai trouvé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris.

Cet animal a tant de ressemblance par la forme de ses diverses parties, et par la figure de ses écailles, avec le tupinambis sauvegarde d'Amérique, que j'ai d'abord hésité s'il ne seroit pas convenable de le regarder comme un jeune de ce tupinambis américain; mais après avoir comparé attentivement ce saurien avec un jeune tupinambis sauvegarde que je possède, j'ai reconnu qu'il doit évidemment constituer une nouvelle espèce, soit à cause de sa tête plus effilée, soit à cause de sa queue qui est plus comprimée vers son extrémité.

(1) *Tupinambis maculatus; suprà atro-nigricans, fasciis transversis irregulariter marmoratis, et septem seriebus longitudinalibus macularum subvirentium suprà corpus; collo subtùs plicato, caudâ sesquilongiore non carinato-serratâ.*

La

La tête est alongée, étroite, et fort semblable à une pyramide à quatre faces. Il y a des plaques brunes luisantes, assez nombreuses, et semblables à celles du tupinambis sauvegarde, dessus la tête et autour de la mâchoire supérieure. La mâchoire inférieure est bordée de deux rangs de plaques bleuâtres pâles.

Tout l'animal est en dessus et sur les flancs d'un noir brunâtre luisant, avec quelques marbrures ou bandes transversales irrégulières, bleuâtres pâles sur le cou et le corps; en outre, on voit sept rangées parallèles longitudinales de petites taches oblongues et écartées, d'un bleuâtre clair dessus le dos et les flancs.

La queue est une fois et demie environ aussi longue que le reste de l'animal, formée de verticilles nombreux; chaque verticille est étroit, composé de petites écailles carrées, oblongues, noirâtres et d'un bleuâtre clair, avec plusieurs bandes larges, transversales, et d'un blanc jaunâtre sur la moitié postérieure de la queue.

Sous le ventre il y a jusqu'à trente rangées de plaques carrées et lisses; ces plaques sont au nombre de vingt à vingt-six au plus sur chaque rangée.

Le dessous de l'animal est d'un ardoisé pâle, avec le dessous des membres d'une couleur de paille, ainsi qu'une partie du ventre.

L'anus est transversal, garni de grandes plaques en devant, et de petites écailles en arrière. Sous chaque cuisse il y a une rangée de huit écailles poreuses et bleuâtres.

Le dessus des membres postérieurs est d'un noir sombre, parsemé de petites taches ovales, bleuâtres, très-nombreuses, et revêtu de très-petites écailles.

Les pieds ont chacun cinq doigts minces, alongés, séparés et munis d'ongles longs, pointus et courbés. Les doigts intermédiaires des pieds postérieurs sont très-longs, et réunis seulement à leur base.

Je ne sais pas dans quel pays habite le tupinambis à taches vertes.

Dimensions de ce saurien.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale	1	3	8
Longueur de la tête			9
Sa largeur		1	9
Longueur du cou		1	4
Sa largeur		2	
Longueur du corps		3	9
Sa largeur		3	3
Longueur de la queue		9	10
Longueur du long doigt des pieds postérieurs		2	

LE TUPINAMBIS DU NIL,

OU LE VARAN D'EGYPTE (1).

Le naturaliste Geoffroy, professeur de zoologie au museum d'histoire naturelle de Paris, a rapporté d'Egypte cette espèce de tupinambis du Nil. Il est infiniment semblable au tupinambis étoilé du Sénégal, et ne paroît en différer que par la disposition irrégulière de ses taches, et par sa queue dépourvue d'une double carêne. Je le décris ici sous le nom de *tupinambis du*

(1) *Tupinambis niloticus ; suprà sub-viridis fuscescente maculatus, subtùs pallidior, squamis sub-hexagonis margine granulatis, caudâ sub-cylindricâ non carinatâ, compressâ et longitudine corporis.*

Lacerta nilotica. Linnæus, Syst. nat. — *Idem*, Gmelin, Syst. nat. pag. 1075, n° 37. — *Idem*, Hasselquist, Iter. ægypt. palest. pag. 361. — *Idem*, Forskœl, Descript. anim. ægypt. pag. 13, n° 2. — *Le triangulaire.* Daubenton, Dict. erpét. encyclop. méthod. — *Idem*, Lacépède, Hist. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 129. — *Le lézard du Nil.* Daudin; Hist. des rept. par Latreille, tom. I, pag. 246. — *Scincus niloticus.* Schneider, Hist. amph. fasc. secundus, pag. 195 et suiv.

Nil ou *de varan d'Egypte*. Il n'a été bien observé jusqu'à présent par aucun auteur; au moins je n'ai trouvé sa description complette dans aucun ouvrage.

Ce reptile a beaucoup de rapports avec les tupinambis étoilé et piqueté du Bengale, par la forme de ses diverses parties, et par la figure de ses écailles presque hexagones, granulées sur leur bord, et surmontées d'une petite carêne dans leur centre; et il n'en diffère que par un petit nombre de caractères, qui suffisent cependant pour prouver qu'il doit former une espèce séparée.

Sa queue est presque cylindrique, verticillée, sans aucune crête ou carêne en dessus; et elle occupe la moitié de la longueur totale, qui est de deux pieds et demi environ dans l'individu que j'ai observé. Les écailles de son ventre sont un peu plus rudes au toucher que celles des autres tupinambis, car leurs bords sont presque aussi granulés qu'à celles du dos.

Sa couleur est d'un gris sale légèrement jaunâtre, sans aucune tache, et un peu plus pâle en dessous.

Hasselquist, disciple de Linnæus, et auteur d'un voyage dans le Levant et en Egypte, est

le seul de tous les naturalistes qui ait décrit cet animal d'après nature ; cependant sa description n'est pas suffisante, ni même assez exacte, pour qu'on puisse, d'après elle, le bien ranger dans l'ordre des sauriens ; aussi tous les naturalistes se sont jusqu'à présent trompés sur la place qui lui appartient.

Linnæus et Gmelin l'ont rangé dans la neuvième section du genre lézard, entre les scinques à cinq raies et à deux raies, sous le nom de *lacerta nilotica* ; et Schneider vient aussi de le placer tout récemment parmi les scinques. Cependant, si l'on examine avec quelque soin la description de ce saurien, on reconnoît qu'il doit réellement appartenir au genre des tupinambis, à cause des écailles de son corps disposées en travers par anneaux, et à cause de sa queue longue, verticillée, et comprimée surtout vers son extrémité. J'ai en conséquence placé d'abord ce saurien parmi les lézards proprement dits dans l'ouvrage de Latreille sur les reptiles ; et maintenant je le range dans le genre des tupinambis.

Cet animal est le *lézard triangulaire* de Daubenton et de Lacépède.

Le tupinambis du Nil, nommé *varan* ou

varar par les arabes, selon Forskœl, est long de trois pieds deux pouces ou environ.

Hasselquist, dans l'édition originale de son voyage, a comparé ce tupinambis du Nil avec le scinque ordinaire ; ce qui a sans doute induit jusqu'à présent les naturalistes en erreur.

La tête est oblongue, déprimée, et un peu plus élevée que le cou à la région du crâne ; le museau est oblong, triangulaire, déprimé, aplati, marqué sur son milieu d'un angle longitudinal, obtus à son extrémité qui est un peu alongée, et couvert d'écailles arrondies, élevées et lisses ; la bouche est ample et très-fendue ; les dents sont petites, très-aiguës, convexes en devant et peu nombreuses.

Le cou est deux fois aussi long que la tête.

Le corps n'est pas déprimé, et il est un peu saillant vers son milieu, sur les flancs. Le dos est couvert d'écailles oblongues, imbriquées, disposées par anneaux, et marquées d'une carène qui est légèrement prolongée en une petite pointe à sa partie postérieure ; sur chaque côté, contre ces carènes, le bord des écailles est marqué de points blanchâtres. Hasselquist fait remarquer en outre qu'il y a sur le milieu du

dos une large ligne longitudinale, formée de quatre rangées d'écailles différentes des autres par leur forme, et semblables seulement à celles du ventre. Ainsi les écailles de l'abdomen, ou plutôt du ventre, sont prismatiques à cause d'un tubercule oblong, c'est-à-dire, d'une carêne, et leur bord est couvert de points saillans. Les quatre rangées d'écailles du dos, et celles du ventre, sont donc toutes munies d'une carêne, et cette carêne est plus prolongée et un peu pointue sur les écailles du dos.

La queue est du double plus longue que le corps, et même au delà; elle a un peu plus de sa moitié antérieure verticillée, cylindrique, tandis que l'autre partie de la queue est triangulaire, munie d'un angle longitudinal sur chacun de ses deux côtés: ses écailles, ainsi que celles des pieds, sont un peu lisses et semblables à celles du dos; cependant celles du dessous des pieds sont arrondies.

Le doigt latéral interne, ou le pouce des pieds de devant, est deux fois plus court que les autres; le second et le cinquième doigts sont égaux entre eux en longueur; le troisième et le quatrième sont aussi égaux entre eux, et plus longs que les autres. Le

pouce et le petit doigt des pieds postérieurs sont plus courts que les trois autres; le second doigt est plus long que le pouce; le troisième et le quatrième sont plus longs que les autres, et d'égale longueur.

La couleur de ce saurien est d'un brun luisant en dessus, et blanchâtre en dessous.

Hasselquist a trouvé le tupinambis, que je viens de décrire, dans les lieux marécageux voisins du Nil en Egypte. Forskœl y a aussi observé cet animal qu'il désigne par les caractères suivans :

« Sa queue est longue, verticillée, couverte d'écailles obtuses et tronquées; les écailles du dos ont une carène un peu aiguë; et le dessous des cuisses est dépourvu de verrues ».

Tous les naturalistes qui ont fait mention de ce saurien après Hasselquist, entre autres Linnæus, ont tellement abrégé et tronqué la description que cet auteur en a donnée, que j'ai d'abord été induit en erreur sur la place que doit occuper ce reptile dans l'ordre des sauriens; et que j'ai présumé, à tort, dans l'ouvrage sur les reptiles, récemment publié par mon collègue Latreille, que le lézard du Nil pourroit n'être qu'un jeune crocodile peut-être mal conformé :

ce soupçon étoit fondé en partie sur le caractère spécifique assigné par Linnæus (1), et sur la ridicule opinion de certains habitans de l'Egypte, qui croient que ce reptile provient des œufs du crocodile qui ont été pondus dans le sable, et que le crocodile ne sort que de ceux qui sont déposés dans l'eau.

Cet animal est gravé sur quelques monumens des anciens égyptiens; et il étoit en vénération parmi eux, parce qu'il est très-avide des œufs du crocodile, et qu'il poursuit les jeunes jusqu'au fond des eaux, de même que les tortues féroces de l'Euphrate et de la Caroline.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte, pour annoncer aux amateurs de l'histoire naturelle que cette science va être incessamment enrichie d'une quantité considérable de descriptions de poissons, d'insectes et d'autres animaux qui avoient échappé jusqu'à présent aux recherches de l'immortel Buffon et du laborieux Linnæus, graces aux travaux de Geoffroy, professeur de zoologie

(1) *Lacerta nilotica; caudâ longâ, extimo triquetrâ, corpore glabro, dorso squamarum lineis quatuor.* Gmelin et Linnæus, Syst. nat. p. 1077, n° 5.

au muséum d'histoire naturelle de Paris, et de Savigny. Ces deux naturalistes, pendant leur séjour en Egypte, n'ont rien négligé pour rendre leur voyage avantageux aux progrès de la science. Bientôt, sans doute, on pourra jouir des découvertes qu'ils auront faites, ainsi que de la riche collection qu'ils viennent de rapporter en France. Je m'empresse de présenter ici à ces deux observateurs tous mes remercîmens pour la manière obligeante avec laquelle ils m'ont offert de me communiquer les renseignemens dont je pourrois avoir besoin pour mes travaux particuliers.



Adel Daudin del. M.e Tardieu S.

TUPINAMBIS étoilé d'Afrique.

DEUXIÈME SECTION.

TUPINAMBIS

A queue surmontée d'une petite carêne double et légèrement dentelee en scie.

LEUR queue est comprimée sur les côtés, et surmontée d'un pli ou carêne longitudinale double et légèrement dentelée en scie.

Cette section comprend cinq espèces qui habitent en Afrique et dans l'Inde.

LE TUPINAMBIS ÉTOILÉ D'AFRIQUE (1).

Voyez la planche XXXI *de ce volume.*

Cette espèce, très-élégante par la disposition des petits cercles d'écailles blanches qui sont rangées dessus son corps sur des

(1) *Tupinambis stellatus ; suprà fusco-niger , fasciis transversis dorsalibus albido ocellatis ; caudâ longâ , suprà tenuiter carinato-serratâ.*

Lézard magnifique d'Amboine. Seba , t. I , pl. XCIV, fig. 1 , 2 et 3 — *Lézard téjuguacu de Ceilan , un peu décoloré.* Seba , tom. I , pl. CLIX , fig. 2 ; tom. II , pl. CV, fig. 1. — *Gros lézard tilcuetzpallin , de la nou-*

bandes transversales noires, a été bien représentée plusieurs fois par Seba, sous des noms différens, et comme habitant à Amboine, dans la nouvelle Espagne, ou au Brésil. Elle paroît au contraire exister en Afrique, seulement depuis le Sénégal où elle est nommée *galtabé*, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

La tête de ce magnifique tupinambis est plate dessus le crâne, alongée, peu obtuse,

---

velle Espagne, au rapport d'Hernandez. Seba, tom. I, planche LCVII, figure 2. — *Lézard nommé au Brésil taraguico ayguraba.* Seba, tom. I, planche XCVIII, figure 3. — *Lézard d'Amérique, appelé cordyle ou fouette-queue.* Seba, tom. I, pl. CI. C'est sans contredit un vieux tupinambis, entièrement rembruni, dont toutes les taches étoilées sont effacées, et qui n'a plus que quelques points jaunâtres, principalement dessus les membres. Voyez ce que j'en ai déjà dit aux pages 423 et 424 du tome précédent. — *Le tupinambis.* Lacép. Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12. tom. I, pag. 305 et suiv. pl. x. — *Lézard moucheté.* Daubent. Dict. erpét. Encyclop. méthod. — *Lacerta capensis.* Sparrman; Voyage au cap de Bonne-Espérance et autour du monde, traduct. française, in-8°, tom. III, pag. 259 et suiv. — *Stellio salvaguardia.* Laurenti, Synops. rept. pag. 57, n° 92. C'est le lézard fouette-queue de Seba, qui est cité dans cette synonymie. — *Galtabé*, au Sénégal. — *Lacerta monitor.* George Shaw, Natur. miscel. in-8°, n° 7, pl. 21.

et semblable à une pyramide à quatre faces, comme celle des autres tupinambis : elle est un peu plus comprimée sur ses côtés au devant des yeux, et le dessus du tiers antérieur est assez incliné; le dessus et les côtés sont entièrement recouverts de petites écailles lisses, hexagones ou pentagones; tandis que ces mêmes parties sont recouvertes d'assez grandes plaques écailleuses et nombreuses au tupinambis sauvegarde d'Amérique. Ses narines ressemblent à celles de ce tupinambis du nouveau continent, c'est-à-dire, qu'elles sont alongées, disposées en longueur sur les côtés de la mâchoire supérieure et un peu écartées de l'extrémité du museau, qui n'est pas renflé en dessus comme celui du tupinambis du Bengale. Il a douze dents coniques et courtes à chaque côté de la mâchoire supérieure, et seulement dix à chaque côté de l'inférieure.

Ce tupinambis est d'une couleur noire assez foncée en dessus, et blanchâtre ou plutôt cendrée en dessous. Il a des lignes jaunâtres pâles, et droites en travers sur la partie supérieure de la tête; ses joues sont assez pâles, et mélangées de petites taches noirâtres : dessus le cou, on voit plusieurs lignes d'un blanc jaunâtre et très-anguleuses,

dont l'angle est dirigé en arrière. Dessus le corps et la base cylindrique de la queue, on voit dix bandes transversales d'un noir foncé, relevées chacune par cinq à neuf taches ou cercles blanchâtres, ce qui fait paroître l'animal comme ocellé. Entre ces bandes, dont le nombre varie plus ou moins suivant les individus, il y a un certain nombre de points épars et blanchâtres qui se prolongent sur presque toute la queue. Les membres sont recouverts d'une certaine quantité de points et de petites taches arrondies, blanchâtres. Sous le corps on distingue huit bandes noirâtres étroites, transversales, écartées.

Toutes les écailles placées dessus le cou, le corps, les membres et la queue, sont très-petites, arrondies, lisses et légèrement bombées dans leur centre, et un peu granulées sur leurs bords. Sous le corps et la queue, les écailles sont un peu plus grandes, carrées, oblongues, disposées par lignes transversales, et semblables d'ailleurs à celles du dos. Elles sont hexagones régulières sous la poitrine, sous les membres, et autour de la queue. Il y a environ douze rangées transversales sur la poitrine entre les bras, et soixante-douze sous le corps.

La queue est à peu près aussi longue que le corps, verticillée, grosse et cylindrique à sa base, ensuite comprimée latéralement et munie en dessus d'une petite carêne double, assez semblable à un pli longitudinal, et finement dentelée en scie dessus tout le reste de son étendue; puis elle se termine en pointe. L'anus est transversal.

Les quatre pieds sont robustes, épais, et munis chacun de cinq doigts séparés et onguiculés : les ongles sont comprimés latéralement, forts et crochus. Le doigt extérieur des pieds de derrière, qui répond à notre petit doigt, est inséré sur le côté et un peu au dessous de la base des autres; de plus, les quatre pouces sont très-courts.

Dimensions d'un grand tupinambis étoilé, qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle.

	pieds	pouç.	lig.
Longueur totale.	4	1	6
Longueur de la tête		3	6
Sa largeur aux narines.			7
Sa largeur aux yeux		1	2
Son épaisseur aux yeux		1	6
Longueur du cou		4	9
Sa circonférence.		7	3
Longueur du corps jusqu'au dessus de l'anus.	1	1	9
Sa circonférence dans son milieu . . .	1		

	pieds	pouc.	lign.
Longueur de toute la queue	2	3	6
Sa circonférence à sa base		7	
Longueur de la partie de la queue qui n'est pas carénée.		4	6
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au bout des ongles		6	
Circonférence de leur base		4	
Longueur des pieds de derrière. . .		7	6
Circonférence de leur base		6	3

Seba a figuré ce beau saurien (tom. II, pl. CV, fig. 1), sous le nom de *lézard téjuguacu ocellé* ou *saurus* de Ceilan. Selon cet auteur, les hollandais, à Ceilan, le nomment *défenseur du rivage de la mer*, et les français *lézard de mer*. Il se nourrit de petits poissons morts, soit de mer, soit de rivière, qui ont été jetés par les vagues sur le rivage.

Il faut sans doute rapporter à ce tupinambis d'Afrique, celui que Sparrman a décrit dans son voyage, sous le nom de *lézard du cap de Bonne-Espérance*. Ce lézard est le plus grand de tous ceux qu'on trouve dans la colonie, car son corps est long de deux pieds, et sa queue de trois; il est même à croire qu'il devient encore plus grand. Son corps est couvert de très-petites écailles; sa couleur est noire et d'un verd brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec seize ou

dix-huit

dix-huit bandes transversales noires et anomales, savoir : huit bandes environ sur le joug, et neuf autres sur les régions pectorales et abdominales : la queue est comprimée, carénée en dessus, marquée de seize à dix-huit zones blanches, et d'un même nombre de bandes noires, disposées alternativement comme des anneaux jusqu'à son extrémité qui est noire. Ses pieds ont chacun cinq doigts séparés, et autant d'ongles aigus alongés. Selon Sparrman, ce lézard a quelque ressemblance avec celui que Seba a figuré tom. I, pl. XCIV, fig. 1, sous le nom de *lézard de Ceilan*, par les anneaux qui sont sur son corps; mais le lézard du Cap en a un plus grand nombre, et n'a pas d'ailleurs les mêmes couleurs. Je dois ajouter ici que Sparrman a remarqué que ce tupinambis du cap de Bonne-Espérance, qu'il prit avec ses deux petits, est amphibie, qu'il aime l'eau autant que la terre, et de plus, qu'il est extrêmement vivace : ce voyageur l'attrapa par le cou, en sorte qu'il ne put le mordre, et voyant que l'animal se débattoit avec trop de violence, il lui fit, avec une grosse aiguille, plusieurs piquures au cœur et dans le crâne; mais le tupinambis paroissoit toujours très-disposé à s'enfuir

Alors on lui serra à plusieurs reprises le corps avec violence; on lui lia les quatre pieds ensemble, et on le pendit ensuite à un nœud coulant qu'on serra très-fortement. Après quarante-huit heures l'animal s'étoit dégagé du nœud coulant, mais on le retrouva bientôt, et il paroissoit très-affoibli. Sparrman le plongea alors dans l'eau de vie, et après un quart-d'heure il y vivoit et se débattoit encore. Les gens du pays croient, sans doute avec raison, qu'on pourroit aisément apprivoiser ce grand reptile, qui n'est évidemment ni méchant, ni venimeux. (Sparrman, Voyage au cap de Bonne-Espérance et autour du monde, traduct. française, in-8°, tom. III, pag. 259 et suiv.)

Georges Shaw a donné, en 1790, dans ses Mélanges d'histoire naturelle, une figure assez inexacte, et une bonne description du tupinambis étoilé; mais il s'est trompé, en prétendant que ce saurien habite également dans les Indes orientales et dans l'Amérique méridionale. Les tupinambis de l'Inde et de l'Amérique sont des animaux assez différens de l'espèce que je viens de décrire.

LE TUPINAMBIS PIQUETÉ DU BENGALE (1).

PARMI les objets rares et précieux que le naturaliste Massé a envoyés depuis peu du Bengale au museum d'histoire naturelle de Paris, j'y ai observé deux reptiles qui appartiennent au genre tupinambis, et qui doivent former une espèce particulière dans ce genre. Les deux tupinambis du Bengale ne diffèrent entre eux que par la taille, et ils sont très-voisins du tupinambis à points blancs d'Amboine, sur-tout à cause des couleurs de leur peau.

Dimensions du grand individu.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale	3	9	
Longueur de la tête et du cou		8	
Longueur de la tête		3	3
Sa largeur aux narines		1	

(1) *Tupinambis bengalensis; suprà cinereus, nigro et albido punctatus, genis nigro tæniolatis; subtùs albescens, gulâ nigro punctatâ; caudâ longâ, carinato-serratâ.*

Lacerta major ceilonica, cessator dicta. Seba, Thes. tom. I, pl. cv, fig. 1, mâle; fig. 2, femelle.

	pieds	pouc.	lign.
Sa largeur aux yeux...............		1	8
Son épaisseur aux yeux...........		2	
Circonférence du cou..............		8	
Longueur du corps jusqu'au dessus de l'anus..........................	1	1	
Sa circonférence dans son milieu....	1	2	
Longueur de toute la queue.........	2		
Sa circonférence à sa base..........		8	6
Longueur de la partie de la queue qui n'est pas carénée..................		2	
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au bout des ongles..................		6	
Circonférence à leur base...........		5	6
Longueur des pieds postérieurs......		7	
Circonférence à leur base.........		6	6

La tête du tupinambis du Bengale ressemble en quelque sorte à une pyramide à quatre faces et tronquée : sa couleur cendrée est parsemée en dessus et sur les côtés de taches noires, alongées et disposées en divers sens. On voit de plus deux ou trois traits ou bandes noirâtres sur les joues, entre les yeux et le tympan, qui est rond et très-apparent.

De même que dans le tupinambis précédent, les narines ont leur ouverture longitudinale, placée sur les côtés de la mâchoire supérieure un peu avant son extrémité.

Le museau est triangulaire, aminci et un

peu renflé au dessus de son extrémité. J'ai compté douze dents à chaque côté de la mâchoire supérieure, et seulement dix à chaque côté de l'inférieure.

Le tupinambis du Bengale est d'un cendré foiblement rembruni, varié par-tout : 1° de points noirs nombreux, principalement dessous le cou, dessus le corps, la queue et les membres ; 2° de quelques autres points d'un gris clair, tirant un peu sur le blanchâtre.

Il y a de petites écailles nombreuses, hexagones et lisses dessus la tête, sur les bords de la mâchoire inférieure et sur la poitrine entre les deux bras. Toutes les écailles placées en dessus et sur les côtés de l'animal sont également très-petites, rondes, un peu tuberculées, lisses dans leur milieu, finement granulées sur leurs bords : celles qui recouvrent les quatre membres ont les mêmes caractères que celles du dos par rapport à leur surface, mais elles ont une forme un peu rhomboïdale.

J'ai compté quatre-vingts rangées transversales au moins d'écailles carrées, oblongues et lisses sous le corps, et douze autres rangées semblables, formées d'écailles hexagones sur la poitrine entre les bras.

La queue est verticillée, et parfaitement semblable à celle du tupinambis étoilé.

L'anus est ouvert transversalement, et on remarque sur ses bords de très-petites écailles pentagones, assez semblables d'ailleurs à celles du dos.

Les quatre membres ressemblent aussi à ceux du tupinambis étoilé.

Le naturaliste Massé a trouvé ce saurien au Bengale, et il est à croire qu'il habite aussi d'autres parties de l'Inde. Je regarde même comme synonyme de ce tupinambis, 1° le kobbera-guion de Ceilan, que le professeur Lacépède a rapporté au crocodile du Nil, et dont j'ai donné la description dans le volume précédent, page 384; 2° le grand lézard paresseux de Ceilan, qui est assez bien figuré dans l'ouvrage de Seba. Selon cet auteur, le mâle a les deux organes de la génération parsemés de pointes, et placés extérieurement à l'entrée de l'anus qui est transversal, comme dans les serpens; et dans la femelle les œufs, placés dans le corps, sont attachés au devant vers le sternum par une membrane commune assez forte, et ont de plus une membrane qui les enveloppe chacun séparément; ces œufs descendent à la suite l'un de l'autre dans

l'oviductus, en sortent près de l'ouverture du rectum, et sont ensuite pondus par l'anus, comme dans les autres reptiles et dans les oiseaux.

Je possède, dans ma collection, un individu qui a quatre pieds deux pouces huit lignes, et qui est presque entièrement rembruni : on retrouve cependant quelques points noirs et blanchâtres épars sur son dos.

LE TUPINAMBIS A GORGE BLANCHE (1).

Voyez la planche XXXII *de ce volume.*

Le tupinambis dont je publie ici la description est aussi grand que les tupinambis étoilé et piqueté ; et il a des écailles à peu près semblables, ovales, lisses dans leur centre, granulées sur leurs bords, et disposées sur des rangées transversales nombreuses, et sont aussi placées sur d'autres rangées obliques.

Il y a plus de quatre-vingts rangées transversales autour du corps, plus de trente-six autour du cou, et plus de cent trente autour de la queue, qui a une double petite carêne au dessus, excepté sur sa base.

La tête est assez grosse, arrondie, obtuse en devant, avec les yeux peu saillans : les

(1) *Tupinambis albigularis ; capite et collo subtùs et lateraliter albidis fusco punctatis, lineis duabus albidis ab oculis suprà collum ductis, caudâ longâ, carinato-serratâ.*



De Seve del. P. Voysard S.

TUPINAMBIS *à gorge blanche*.

narines sont larges et obliques auprès des yeux.

Ce tupinambis est blanchâtre en dessous et sur les côtés de la tête, du cou, du corps, de la queue et des membres, et brunâtre sombre en dessus.

Le blanc de la tête et du cou est pointillé de brun, avec une tache brune arrondie devant chaque bras. Une ligne blanche prend naissance derrière chaque œil, et se prolonge dessus le cou.

Sous le ventre il y a quatorze raies transversales, un peu irrégulières et brunes, qui vont former seulement sept bandes brunes sur les flancs; puis entre les sept bandes des flancs s'étend la couleur blanchâtre du ventre, qui y forme quatre larges marbrures transversales, irrégulières dessus le corps.

Le dessus des membres a quelques points blanchâtres épars.

La queue est presque aussi longue que le reste de l'animal, et elle a au dessus sept bandes transversales blanchâtres, pointillées de brun.

Ce tupinambis est infiniment remarquable, et par sa grandeur, et par la disposition très-singulière de ses couleurs. Il diffère de tous les tupinambis déjà connus; mais il appar-

tient cependant à ceux de la seconde section, à cause de sa queue, qui est munie dessus ses deux tiers postérieurs d'une double carêne très-petite.

C'est dans le museum d'histoire naturelle de Paris que j'ai trouvé l'individu qui m'a servi à faire cette description. L'animal est empaillé et rembourré d'étoupe ou de coton: comme on en a enlevé entièrement le squelette, il est possible qu'on n'ait pas donné à la tête la forme effilée qu'a celle des autres tupinambis; cependant j'ai quelques raisons de croire que sa tête a encore à peu près la forme qu'elle doit avoir; et dans ce cas, je dois avouer que le tupinambis à gorge blanche peut être facile à distinguer de tous les autres sauriens du même genre par sa tête grosse, arrondie et obtuse.

Je ne sais pas au juste dans quelle région habite ce tupinambis; mais je suis cependant porté à croire qu'il vient de l'Afrique ou de l'Inde.

Le professeur Lacépède m'a permis, avec sa complaisance accoutumée, de faire peindre au museum d'histoire naturelle ce tupinambis, qu'on peut regarder comme l'une des belles espèces de ce genre.

Dimensions du tupinambis à gorge blanche.

	pieds	pouc.	lign
Longueur totale....................	3	6	6
Longueur de la tête................		3	
Sa circonférence aux yeux..........		7	
Longueur du cou....................		4	
Longueur du corps..................	1	1	
Sa circonférence...................	1	2	
Longueur de la queue...............	1	10	6
Longueur de pieds antérieurs.......		5	6
Longueur des pieds postérieurs.....		6	6

LE TUPINAMBIS BIGARRÉ DE LA NOUVELLE HOLLANDE (1).

CETTE espèce paroît ressembler beaucoup à celle que j'ai décrite précédemment sous le nom de *tupinambis* proprement dit ou *sauvegarde*. — J. White, qui l'a fait connoître, et qui l'a figurée dans l'ouvrage indiqué ci-dessous, a prétendu avec raison qu'il faut la rapporter au lézard tupinambis (*l. monitor* de Linnæus).

Le corps a environ quinze pouces de longueur, et la queue est près du double plus longue, de sorte que l'animal a environ trois pieds et demi de longueur totale.

Cet animal est d'une couleur noire, bigarrée de taches et de raies de différentes

(1) *Tupinambis variegatus ; caudâ duplò longiore, carinato-compressâ ; corpore lineis et maculis transversis parvis et luteis variegato ; tibiis maculis rotundis et flavis transversaliter et seriatim ornatis.*

The variegated lizard. J. White, Voy. new south wales. pag. 253, fig. — *Lacerta varia.* G. Shaw, Natur. Miscellany, in-8°, 1791, n° 27, pl. LXXXIII.

formes, et disposées en travers sur le corps. Sur les membres il y a plusieurs rangées transversales, de taches rondes et jaunes. Enfin, la queue est couverte sur toute sa longueur de bandes annelées nombreuses, alternativement noires et jaunes.

Dans quelques individus, le jaune est plus pâle et tire sur le blanc.

Ce tupinambis habite à la nouvelle Hollande, et s'y cache au fond des eaux lorsqu'il est poursuivi.

Je crois devoir ranger ici provisoirement, comme variété de ce tupinambis, le lézard qui habite au port Jackson dans la nouvelle Hollande, et qui n'y est pas rare.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

Tupinambis bigarré du port Jackson (1).

Il a communément trois pieds et quelques pouces environ de longueur, en y comprenant la queue qui est très-longue, et qui varie considérablement dans ses dimensions selon les individus. On remarque dans sa bouche quelques petites dents très-pointues, écartées de trois lignes l'une de l'autre.

---

(1) *Tupinambis variegatus, Jacksonius; nigricans, maculis luteis nitentibus intermixtus, maculis qui-*

Le corps est en général assez mince, coloré sur le dos d'un noir bleuâtre ou brunâtre, et singulièrement bigarré de taches d'un jaune doré. Quelques-unes de ces taches ressemblent à une dentelle, et d'autres sont formées de raies disposées en divers sens, particulièrement vers les pattes, qui sont rayées de noir et de blanc. Le dessous du corps est jaune, traversé d'une seule barre noire sur le menton et la gorge, et qui devient plus foncé sur le ventre. Les pieds ont chacun cinq doigts rayés de jaune et de blanc, avec les ongles noirs. La queue est plus longue que tout le reste du corps, et marquée dans sa plus grande partie de bandes larges de trois pouces, et alternativement noires et jaunes: la queue se termine en une longue pointe.

---

busdam dentellatis, caudâ longâ nigro luteoque annulatâ, fasciâ nigrâ gulari et ventrali.

Lézard galonné. Traduction du Voyage de Phillip à Botany-Bay, in-8°; Paris, 1791, pag. 218.

Nota. J'ai jugé convenable de réformer ce nom de *lézard galonné*, parce qu'il a déjà été adopté par le savant professeur Lacépède pour un vrai lézard.

SECONDE VARIÉTÉ.

Tupinambis bigarré du port Jackson, ayant ses taches d'un blanc cuivreux.

Observation. George Shaw a donné une bonne figure de ce grand saurien, dont on possède maintenant plusieurs individus bien conservés dans plusieurs collections à Londres. Ce tupinambis est noirâtre, avec plusieurs bandes transversales formées par des doubles rangées de petites taches rondes et jaunâtres; il a des traits jaunes sur les côtés de la tête et devant les membres; sa queue est une fois et demie aussi longue que le reste, et de couleur noire, avec deux très-larges bandes jaunes et transversales.

LE TUPINAMBIS EXANTHÉMATIQUE DU SENEGAL (1).

C'EST au naturaliste Bosc qu'on doit la connoissance de cette jolie espèce de saurien, qu'il a décrite en 1792 dans les Actes de la société d'histoire naturelle de Paris : j'ai ensuite fait connoître cet animal dans l'Histoire naturelle des reptiles, que mon collègue Latreille a récemment publiée.

Le nom de *lézard exanthématique* lui conviendroit sans doute, s'il ne devoit pas être rangé dans le genre des tupinambis, parmi ceux de la seconde section, à cause de sa queue un peu comprimée latéralement, et

(1) *Tupinambis exanthematicus ; maculis dorsalibus albis suborbiculatis irregulariter dispositis ; abdomine fasciis fuscis, lineis duabus nigris ponè oculum, capite suprà scutellato ; caudâ mediocri, suprà bicarinato-serratâ.*

Lacerta exanthematica. Bosc, Act. soc. d'hist. nat. de Paris, 1792, in-fol. pag. 25, pl. V, fig. 3. — *Lézard exanthème.* Daudin ; Hist. nat. des reptiles, par Latreille, tom. I, pag. 251.

munie

munie en dessus d'une petite carêne formée d'une double rangée longitudinale de petites écailles, finement dentelées en scie. Bosc a lui-même reconnu que ce saurien a beaucoup de rapports, par sa forme, avec les tupinambis. Il dit : « qu'il appartient à la première division de Linnæus et de Lacépède ; qu'il doit être placé à la suite du *lacerta monitor*, avec lequel il a quelque analogie, et qu'il en diffère parce qu'il a des écailles non granulées sur leurs bords, de même que le tupinambis élégant ».

Dimensions du tupinambis exanthématique.

	pouc.	lig.
Longueur totale	5	9
Longueur de la tête, en y comprenant le tympan		11
Longueur du cou		8
Longueur du corps	2	
Longueur de la queue	2	2

La tête est quadrangulaire, un peu obtuse, d'une longueur double de sa largeur ; les yeux sont très-fendus ; les narines larges et presque triangulaires ; les oreilles ouvertes et ovales ; la langue bifide : toute la peau est couverte d'écailles granuleuses, non carénées, d'égale grosseur, parsemée de points obscurs, et marquée de plusieurs lignes de

même couleur; savoir, six à sept obliques à la commissure des lèvres; deux plus larges qui partent de l'angle postérieur de l'œil et de la partie postérieure de l'oreille, et qui se perdent au dessus des pattes antérieures; enfin, une autre ligne de même largeur, mais moins longue au dessus de la paupière. Les écailles les plus larges sont placées sur l'occiput, et les plus petites au menton.

Le corps est deux fois plus long que la tête, et un peu plus large : le dos est couvert d'écailles presque carénées, d'inégale grosseur, marbré de taches orbiculaires blanchâtres, qui sont placées chacune sur la jonction de trois écailles : ces taches, rangées irrégulièrement aux deux extrémités, deviennent parallèles au milieu.

Les écailles qui recouvrent le ventre sont dépourvues de carênes, rangées par bandes régulières, et beaucoup plus blanches que le reste du corps. On voit des écailles brunes dispersées irrégulièrement sur les premières de ces rangées, et formant ensuite des lignes de même couleur sur celles du milieu. Ces lignes sont quelquefois accolées, d'autres fois séparées par une ou deux rangées d'écailles blanches; elles n'embrassent que le quart du ventre de chaque côté.

La queue est trois fois plus longue que la tête, un peu comprimée latéralement, arrondie en dessous, et surmontée en dessus d'une carêne très-petite, formée de deux rangs d'écailles plus élevées que les autres. Cette queue est verticillée, couverte d'écailles tuberculeuses. Il part de la carêne des bandes de couleur plus brune, qui sont disposées de manière qu'il y a tantôt une, tantôt deux rangées d'écailles pâles entre elles. Le dessous de la queue est d'une couleur pâle et sans aucune tache.

Les pieds sont comprimés, couverts d'écailles presque carénées, dont plusieurs d'entre elles sont d'une couleur plus foncée. On ne voit pas sous les cuisses, comme aux lézards proprement dits, une rangée de petits tubercules ou grains. Les doigts sont simplement écailleux, et sont terminés par des ongles aigus et recourbés.

Le tupinambis exanthématique a été trouvé au Sénégal, et il fait partie de la collection de Bosc; on n'a pas encore pu se procurer des renseignemens sur les habitudes de ce reptile, ni sur les endroits du Sénégal qu'il fréquente de préférence : cependant, s'il est permis d'émettre quelques conjectures, on peut soupçonner qu'il aime les lieux hu-

mides, qu'il se cache quelquefois au fond des eaux douces, et que la femelle pond ses œufs dans le sable. Au reste, je dois inviter tous les voyageurs qui parcourront dans la suite le Sénégal, ou qui pourront y séjourner pendant quelques mois, de chercher à se procurer des renseignemens sur les habitudes du tupinambis exanthématique, sur le crocodile noir qui y a été vu par le respectable Adanson, et sur tous les autres reptiles qu'on rencontre sans doute en grand nombre dans cette partie de l'Afrique, et qui sont cependant encore inconnus. La plupart des reptiles du Sénégal ont été regardés par les naturalistes comme des variétés peu importantes d'autres sauriens, et l'on a négligé à tort de les apporter en Europe pour les collections d'histoire naturelle, et de les décrire.

Ce tupinambis a infiniment de rapports avec celui que j'ai décrit précédemment sous le nom de *tupinambis cépédien*; mais il en diffère essentiellement par sa queue plus courte et surmontée d'une double carêne.

LE TUPINAMBIS LEZARDET (1).

Voici une espèce de saurien vraiment singulière, qui a cependant échappé jusqu'à présent aux recherches de presque tous les naturalistes, et qui est remarquable parce qu'elle réunit à la fois des caractères propres aux lézards proprement dits, et aux tupinambis.

Ce saurien a, comme les vrais lézards, des rangées longitudinales de plaques carrées et lisses sous le ventre; de grandes plaques polygones sur la tête (ce qu'on observe aussi dans le tupinambis sauvegarde); des grains calleux et poreux, disposés sur un seul rang sous chaque cuisse. Il ressemble

(1) *Tupinambis lacertinus; caudâ longiore, compressâ bicarinatâ usque ad basin, squamis dorsalibus quibusdam carinatis; seriebus longitudinalibus octo scutellorum in abdomine.*

Le sillonné. Daubenton, Dict. erp. Encycl. méth. — Lacépède, Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, in-12, tom. 1, pag. 321. — *Lacerta bicarinata.* Linnæus, Syst. nat. — *Idem*, Gmelin, Syst. nat. pag. 1061, n° 6.

aux tupinambis parce qu'il a une longue queue comprimée ; et il doit être rangé parmi ceux de la seconde section, parce que cette queue est surmontée d'une double carêne très-petite, et finement dentelée en scie.

C'est à cause de ces caractères que j'appelle ce saurien *tupinambis lézardet* ; ce qui indique qu'il tient également des tupinambis et des lézards.

Cet animal, mince et alongé, peut avoir environ un pied de longueur totale ; et sa queue occupe à elle seule les trois quarts de cette longueur.

La tête est étroite, alongée, peu obtuse, recouverte en dessus de plusieurs plaques lisses à quatre, cinq ou six angles, et munie sur ses côtés d'yeux dont les orbites sont assez saillans en dessus. Il y a d'autres petites plaques ou écailles arrondies et légèrement carénées sur chaque côté de l'occiput.

On voit de très-petites écailles, semblables à celles des vrais lézards, sur le milieu du dos et des flancs ; et entre le dos et les flancs, il y a des rangées transversales d'écailles de moyenne grandeur et un peu carénées. Les deux rangées du milieu forment chacune

une carêne un peu plus marquée, légèrement crénelée en petites dents de scie, et prolongée sur toute la queue qui est trois fois environ aussi longue que le reste, verticillée et comprimée sur les côtés.

Le ventre a huit rangées longitudinales de plaques lisses; la partie antérieure de l'anus est revêtue de quatre plaques lisses.

Sous chaque cuisse il y a une rangée de vingt-quatre grains poreux, assez faciles à compter.

Le tupinambis lézardet paroît avoir une couleur d'un gris roussâtre clair, assez semblable au nankin. Il a sur le milieu du dos quelques taches brunes, arrondies, éparses. On voit des taches semblables, plus nombreuses et un peu ocellées de blanchâtre, sur le haut des flancs. Le dessous de la tête, du cou et du corps de ce lézard est un peu plus clair que le dos, et tire sur le blanchâtre.

J'ai trouvé un individu de cette espèce dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Je regarde comme synonyme du tupinambis lézardet, le *lacerta bicarinata* de Linnæus, et le lézard sillonné des naturalistes français.

Le sillonné ne paroît avoir été décrit jusqu'à présent, d'après nature, que par Linnæus, qui l'a placé immédiatement après son *lacerta monitor*.

Ce saurien, suivant cet auteur suédois, est petit, et de couleur grise : il a sur le dos deux petites stries élevées, et une autre au dessus de chaque flanc; ces stries sont longitudinales, et formées de petites écailles carénées, un peu saillantes; les écailles sont aussi un peu saillantes, presque convexes.

Sous le ventre il y a vingt-quatre rangées tranversales, composées chacune de six plaques ou écailles, ce qui rapproche beaucoup ce tupinambis des lézards proprement dits.

La queue est presque une fois et demie aussi longue que le corps; elle est striée en dessous, lisse et comprimée sur les côtés, et munie d'une double carêne en dessus.

Suivant Linnæus, ce saurien habite dans l'Inde; mais Gmelin lui a aussi assigné, pour patrie, les îles adjacentes à l'Amérique méridionale. (1)

---

(1) *Lacerta bicarinata ; dorso quadrifariàm carinato-striato ; caudâ compressâ, sesquilongiore, suprà bicarinatâ.*

QUATRIÉME GENRE.

Lézard, *lacerta.*

Le corps couvert en dessus de très-petites écailles hexagones ou arrondies, et disposées par bandes tranversales très-nombreuses; le dessous du corps couvert de petites plaques carrées, lisses, qui forment des rangées longitudinales, depuis six jusqu'à dix au plus.

La tête semblable à une pyramide oblongue, à quatre faces, recouverte en dessus et sur les côtés de plaques lisses, à quatre, cinq ou six angles, et peu nombreuses; la langue fourchue à son extrémité, et très-extensible au dehors; l'ouverture de l'oreille ovale, oblongue, apparente et un peu enfoncée; un collier formé de plusieurs larges écailles, sous le cou, excepté aux améivas.

La queue au moins aussi longue que le corps, grosse, entièrement cylindrique, verticillée, sans crête ni carêne en dessus.

Les pieds postérieurs plus alongés que les antérieurs; il y a sous chaque cuisse une rangée de petits grains ou de tubercules formés d'écailles, rudes au toucher et poreux; à chaque pied il y a cinq doigts

séparés, minces et terminés par de petits ongles crochus, et le petit doigt des pieds de derrière est attaché sur le côté un peu au dessous des autres.

Nous allons maintenant examiner en détail tous les reptiles qui doivent composer ce quatrième genre de l'ordre des sauriens, et qui sont aussi intéressans à connoître que ceux dont j'ai donné précédemment la description.

Si les tupinambis nous ont paru devoir attirer sur eux notre attention, par le titre de *sauveurs*, qu'on a donné à quelques-uns, et qu'ils paroissent en effet mériter par l'habitude qu'ils ont de jetter un cri ou une sorte de sifflement sourd, lorsqu'ils aperçoivent un animal dangereux, afin de prévenir les autres animaux, placés dans le voisinage, de se tenir sur leurs gardes; certes, les lézards méritent aussi le titre d'*amis de l'homme*, puisqu'ils semblent presque tous préférer le voisinage de nos habitations pour y fixer leur demeure; puisque plusieurs viennent même s'établir avec nous, sous nos toits, dans les murs de nos jardins, pour chasser aux insectes qui veulent attaquer nos arbres en espalier, ou se nourrir des fruits que nous desirons récolter intacts.

Innocens et petits animaux ! votre extrême agilité, vos courses, vos circuits sont sans doute bien capables de nous intéresser en votre faveur ; mais quelle protection ne devons-nous pas vous accorder, puisque vous venez chercher un refuge assuré près de nous, et que vous semblez vouloir nous récompenser de l'asyle que nous vous accordons, en égayant notre demeure par la vivacité de vos jeux, et même par la destruction d'insectes nuisibles ?

Plusieurs autres espèces de lézards vivent dans les bois, cherchent leur nourriture parmi les feuillages ou dans les haies ; et lorsqu'elles sont suffisamment rassasiées par les insectes qu'elles ont pris dans leur course vagabonde, on les voit quelquefois se tenir immobiles aux rayons du soleil, se réchauffer à son ardeur, et briller à sa vive lumière de reflets métalliques, verds, bleus ou dorés ; ces derniers lézards s'écartent un peu de nos habitations ; ils n'osent pas s'y choisir des asyles ; ils se réfugient au contraire dans des creux de vieux arbres, dans des souches, sous des racines, et s'y creusent des trous à l'aide de leurs ongles crochus.

Les animaux qui doivent réellement

appartenir à ce genre, sont sans doute beaucoup plus nombreux qu'on ne l'a cru jusqu'à présent; on paroît même avoir peu cherché à bien connoître toutes les espèces qui habitent seulement en Europe. On verra bientôt que j'ai déjà un peu éclairci l'histoire naturelle de ces intéressans reptiles, et que j'en ai fait connoître plusieurs espèces nouvelles et très-remarquables, dont quelques-unes habitent en France.

Il est bien facile de découvrir la cause qui a pu retarder jusqu'à ce jour l'avancement des découvertes, relativement à l'histoire naturelle des reptiles; lorsqu'on jette les yeux sur la plupart des ouvrages déjà publiés sur l'histoire naturelle des sauriens, on reconnoît qu'on a réuni, comme des variétés peu importantes d'une même espèce, jusqu'à six ou douze espèces très-distinctes; c'est au moins ce que nous avons précédemment observé, par rapport aux tupinambis qu'on avoit rassemblés ensemble, sous le nom de *lacerta monitor*; c'est aussi ce que nous verrons bientôt, en examinant successivement tous les lézards que Linnæus et Gmelin avoient rapportés comme variétés du *lacerta agilis*. Sous ce nom de *lacerta agilis*, ils avoient réuni tous

les sauriens dont la queue est verticillée, et qui ont sous le cou un collier transversal, composé de plusieurs larges plaques ou écailles.

Le naturaliste Lacépède a commencé à réparer cette erreur de Linnæus, dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, et il a eu recours à la différence des couleurs, pour séparer en deux espèces le lézard verd et le gris: et depuis peu, Latreille n'a rien changé à cette nouvelle distribution; mais il s'est seulement contenté d'établir plusieurs variétés de ces deux espèces, dans le Tableau des reptiles, qui précède son Histoire naturelle des salamandres de la France.

Laurenti, dès 1768, paroît avoir assez bien saisi les caractères qui doivent servir à distinguer entre eux tous les lézards proprement dits, et il les a rassemblés dans un genre particulier qu'il a nommé *seps*, et qui seroit bien établi, s'il n'avoit pas placé dans une première section les seps dont le ventre est couvert d'écailles imbriquées; tel est le scinque ordinaire.

Alexandre Brongniart a un peu trop généralisé les caractères qu'il assigne aux lézards

proprement dits; aussi a-t-il été forcé de réunir dans ce genre, non seulement les tupinambis, mais encore la dragone de la Guiane, dont j'ai fait un genre particulier, qui est intermédiaire entre les crocodiles et les tupinambis. Ce même naturaliste a aussi placé, dans une section particulière de son genre lézard, les deux sauriens qui m'ont servi à établir le genre que j'ai nommé *takydrome*.

Les animaux que je range dans les quatre genres dragone, tupinambis, lézard et takydrome, ont tous une langue semblable, fourchue et très-extensible au dehors; mais ils offrent chacun des caractères très-tranchés dans la forme de leurs principaux organes extérieurs et de leurs tégumens.

Les lézards proprement dits sont répandus dans les diverses parties des deux continens: ils paroissent également répandus dans les régions chaudes et tempérées: le lézard gris des murailles est même tellement commun dans certains pays, sur-tout aux environs de Vienne, qu'il pourroit, suivant Laurenti, servir pendant tout l'été à la nourriture d'un grand nombre de pauvres; car sa chair saine et appétissante pourroit

être cuite ou frite comme celle des petits poissons, après en avoir enlevé la peau (1).

Les lézards, de même que la plupart des autres reptiles, sont sujets à s'engourdir au fond de leurs retraites pendant tout l'hyver, et même durant tous les tems froids; mais à peine sont-ils sortis de leur état de torpeur, que les deux sexes se recherchent pour s'accoupler.

Tous les reptiles sont réellement monogames, et ne vivent que par paire; et quoiqu'ils ne paroissent pas former des nœuds durables, on pourroit cependant faire une exception par rapport aux lézards proprement dits. Le mâle et la femelle vivent dans une parfaite union pendant plusieurs années; ils se partagent l'arrangement de leur ménage, le soin de faire éclore leurs œufs nombreux, en les apportant à l'entrée de leur trou tant que le soleil luit, et en les

---

(1) *Ergo neque hæc species (seps muralis) aliquid venenati in se habet. Cum autem in totâ Austriâ præsertim Viennæ, maximâ habeatur quantitate, ut multis pauperibus nutriendis per totam æstatem sufficiat; caro cæterum nitida ac pura sit, posset nunc ab illis concuiri (quod esset facile, cum in morsu nullum sit periculum), et detractâ cute instar pisciculi frixari, vel coqui : forte futurus olim magnatum cibus.* Laurenti, Spec. medicum continens Synops. reptilium, pag. 165 et suiv.

rentrant aussitôt qu'il a disparu, pour les préserver du froid et de l'humidité.

Chaque paire a son ménage particulier, chacune a sa retraite séparée où la ponte a lieu, ainsi que l'éducation des petits; et lorsque ceux-ci sont assez grands pour pouvoir se passer de leurs père et mère, ils se répaudent çà et là, et se creusent des trous séparés, soit près du lieu qui les a vu naître, soit dans d'autres endroits commodes où l'espèce n'est pas suffisamment répandue.

Non seulement les lézards vivent par paires durant plusieurs années, mais en outre la femelle paroît avoir de la constance, et le mâle de l'attachement mêlé d'un peu de jalousie; car ils defendent en commun leur asyle contre l'invasion d'autres lézards; et si par hasard quelque individu égaré ou poursuivi vient se réfugier dans leur trou, ils l'obligent d'en sortir par des menaces, ou bien ils ne lui accordent un asyle que tant qu'il a quelque chose à craindre au dehors.

Les lézards courent avec une extrême agilité, et s'échappent aux poursuites de leurs ennemis en faisant de nombreux détours dans leur fuite : ils grimpent aussi sur des murailles verticales, sur des pierres assez

lisses,

lisses, et s'y promènent presque avec la même vîtesse que s'ils étoient sur un terrain plat.

Nous avons déjà remarqué, dans cet ouvrage, que les crocodiles, la dragone et les tupinambis peuvent également vivre sur terre et sous l'eau, et qu'ils nagent avec facilité, à l'aide de leur queue comprimée sur les côtés. Les lézards, au contraire, ne sont pas amphibies, et ne vont jamais dans l'eau, parce qu'ils ne pourroient pas y nager, leur queue étant simplement cylindrique, et leurs pieds ayant des doigts alongés, minces et non palmés.

PREMIÈRE SECTION.

LÉZARDS AMÉIVAS.

Ces grands lézards n'ont pas de collier transversal, formé de plusieurs grandes écailles sous le cou; leur queue est de plus cylindrique et verticillée.

Ils tiennent presque le milieu entre les tupinambis et les lézards proprement dits.

LE LÉZARD AMÉIVA (1).

Le savant continuateur que Buffon s'est choisi et qu'il a voulu associer à sa gloire, est le seul de tous les naturalistes qui ait bien décrit l'améiva, et qui en ait publié

---

(1) *Lacerta ameiva; lætè-cæruleus, seriebus quatuor longitudinalibus macularum albescentium et rotundarum in utroque latere, collo subtùs transversim plicato.*

L'améiva. Daubenton, Dictionn. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem*, Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, pag. 38, pl. 11, fig. 1, bonne; fig. 2. L'améiva, vu en dessous, n'a pas assez de rangées de plaques. — *Lacerta ameiva.* Linnæus, Syst. nat. — Amœn. acad. tom. I, pag. 127 et 293.

une bonne figure dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares. Je ne crois donc pouvoir mieux faire, pour contenter le lecteur, que de donner ici un extrait de ce que cet auteur en a dit, en y joignant néanmoins quelques observations que je crois nécessaires, et qui m'ont été suggérées par l'examen détaillé que j'ai fait d'un améiva conservé dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

— Musæum Ad. Frid. t. I, p. 45. — Gronovius, Mus. tom. II, p. 80, pl. LVI. — Clusius, Exotic. pag. 115. — *Lacertus major maculatus*. Edwards, Hist. av. p. 203, pl. CCIII, fig. 1. — Wormius, Mus. p. 313, fig. 313. — *Lacertus indicus*. Ray, Syn. quadr. p. 270. — *Lacertus major cinereus, maculatus*. Sloane, Jamaïc. t. II, p. 333. pl. CCLXXIII, fig. 3. — *Seps surinamensis*. Laurenti, Synops. reptil. — *The large spotted ground lizard*. Brown, Jamaïc, pag. 452. — *Lacerta ameiva*. Gmel. Syst. nat. pag. 1070, n° 34. — *Lézard améiva*. Latr. Hist. nat des reptiles, in 18, tom. I, pag. 224 et suiv. fig. tom. IV, pag. 251 et suiv.

La description que je donne de l'améiva, dans cet ouvrage, est très-exacte; mais je ne puis pas affirmer que toute la synonymie indiquée ci-dessus doive s'y rapporter, parce que je n'ai pas eu assez de tems pour examiner tous les ouvrages qui sont cités. Je puis seulement attester que tous les prétendus améivas, figurés par Seba, se rapportent à d'autres espèces de lézards et à des tupinambis.

Ce reptile, suivant Lacépède, n'est pas eucore bien connu des naturalistes ; premièrement, parce que son nom d'*améiva* ou d'*améira* a été donné à des lézards d'espèces différentes de celle dont il s'agit ici ; secondement, parce que le vrai améiva a été nommé diversement en différentes contrées ; il a été appelé tantôt *témapara*, tantôt *taletec*, tantôt *tamacolin*, noms qui ont été en même tems attribués à d'autres sauriens différens de l'améiva, particulièrement à l'iguane et au tupinambis sauvegarde ; et troisièmement enfin, parce que cet animal, étant sujet à varier par ses couleurs suivant les saisons, l'âge et le pays, divers individus de cette espèce ont été regardés comme formant autant d'espèces distinctes.

Il ne faut pas confondre avec le véritable lézard améiva le lézard de Mauritanie figuré par Seba (tom. I, pl. LXXXVI, fig. 4, 5), et qui paroît se rapporter assez au tupinambis cépédien, ni les deux lézards nommés par Seba *lézard améira de Surinam* (tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 1, 2,); car le premier n'est pas encore bien connu par les naturalistes, et le second paroît être le même animal que le lézard verd à traits noirs, qui habite en Allemagne.

Pour répandre plus de clarté sur l'histoire de cet animal, je conserve, d'après Lacépède, ce nom d'*améiva* uniquement à un saurien qui se trouve dans l'Amérique méridionale, et qui a beaucoup de rapports avec les lézards gris, et les lézards verds de nos contrées tempérées.

Il est aussi grand que le lézard verd à traits noirs qui existe en Allemagne; on observe dans l'un et dans l'autre la même forme, les mêmes dimensions, des écailles de figure semblable, pas de collier transversal sous le cou.

Quoiqu'on puisse, au premier coup d'œil, le confondre avec ce dernier, il est aisé cependant, pour peu qu'on l'examine, de l'en distinguer, à cause de ses couleurs. Il diffère des autres lézards en ce qu'il n'a point au dessous du cou cette espèce de demi-collier, formé de grandes écailles; au contraire la peau, revêtue de très-petites écailles, y forme un ou deux plis. Ce caractère a été fort bien saisi par Linnæus; mais il convient d'ajouter à cette différence celles qu'on peut remarquer très-aisément dans les divers individus que Lacépède a vus, et qui sont conservés dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

Ce saurien a, comme les autres lézards, la tête plus alongée et plus comprimée par les côtés; le dessus en est plus étroit, et le museau plus pointu. Sa queue est plus longue que le corps.

Cette queue est une fois et demie environ aussi longue que le reste de l'animal, cylindrique, et composée de cent-vingt verticilles au moins, dont les écailles sont très-légèrement carénées.

L'individu observé par Lacépède, et qui a été envoyé de Cayenne par M. Léchevin, a vingt-un pouces de longueur totale, c'est-à-dire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est d'un pied six lignes; la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, est de quatre pouces neuf lignes; les mâchoires sont fendues jusques derrière les yeux, garnies d'un double rang de grandes écailles, comme dans le lézard verd, et armées d'un grand nombre de dents très-fines, dont les plus petites sont placées vers le bout du museau, et qui ressemblent un peu à celles de l'iguane. Le dessus de la tête est couvert de grandes lames, comme dans les autres lézards.

Le dessous de la tête et du cou, ainsi que

ses côtés, sont couverts d'écailles nombreuses, très-petites et grenues : le dessus du corps et des membres est garni d'écailles infiniment petites et à peine sensibles ; mais celles qui revêtent le dessous du corps sont des plaques grandes, carrées et lisses, disposées sur dix rangs longitudinaux, et sur trente-deux rangs transversaux. Les verticilles, ou anneaux de la queue, sont composés d'écailles dont la forme est celle d'un carré oblong très-légèrement caréné. Il y a trois grandes plaques dessus le bord antérieur de l'anus. Le dessous de chaque cuisse présente un rang de vingt-neuf ou trente tubercules ou grains poreux assez gros.

La couleur de l'améiva peut varier suivant le sexe, le pays, l'âge et la température de l'atmosphère, ainsi que nous l'avons dit; mais il paroît que le fond en est toujours plus ou moins bleuâtre, très-agréablement varié sur les flancs par des rangées de taches rondes plus claires, qui, étant disposées de manière à le faire paroître œillé, ont fait donner le nom d'*argus* au lézard améiva, ainsi qu'à d'autres espèces de lézards. Le véritable améiva, celui que j'ai observé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, est d'un beau bleu clair, uniforme en

dessus, et d'un blanc légèrement bleuâtre en dessous. Il a, sur chaque côté du corps, quatre rangées longitudinales de taches rondes blanchâtres, ou plutôt d'un bleu très-clair, aussi grandes que des lentilles, et un peu distantes les unes des autres. On voit en outre, sur la seconde rangée longitudinale de plaques qui recouvrent le ventre, quelques-unes d'entre elles qui sont blanches. Enfin le dessus des membres est d'un beau bleu nacré.

Il ne faut pas confondre, avec le lézard améiva l'anolis décrit par Rochefort et Ray, qui est évidemment le même animal que le lézard galonné.

On peut encore ajouter que Gronovius a décrit, sous le nom d'*anolis*, un lézard de Surinam, évidemment de la même espèce que l'améiva de Cayenne, dont nous venons de donner la description.

L'améiva se trouve dans l'Amérique méridionale, mais encore, selon Lacépède, dans l'ancien continent; car il dit en avoir vu un qui avoit été apporté des grandes Indes par Lecor, et dont la couleur étoit d'un très-beau verd, plus ou moins mêlé de jaune (1).

(1) Ce lézard des grandes Indes n'étoit-il pas plutôt une espèce très-voisine et différente de l'améiva ?

(Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. tom. II, pag. 38 et suiv.)

Le gros lézard moucheté d'Edwards (pl. CCIII, fig. 1), et le gros lézard cendré et tacheté de Sloane, sont de vrais améivas trouvés à la Jamaïque; mais il faut regarder comme une espèce nouvelle le lézard verd d'Edwards (pl. CCII).

LE LÉZARD VERD A TRAITS NOIRS, D'ALLEMAGNE (1).

CETTE grande espèce de lézard habite dans diverses parties de l'Europe, principalement dans les contrées les plus tempérées de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Prusse; et quoiqu'il ne soit pas absolument

(1) *Lacerta litterata ; cœruleo-viridis, suprà punctis nigris oblongis varigatus, fasciis transversalibus nigris albido ocellatis in utroque latere, collo subtùs transversim plicato.*

Seps viridis. Laurenti, Synops. reptilium, pag. 60, n° 111, en rapportant la citation de Seba au lézard goîtreux. — *Lacerta americana.* Seba, Thes. tom. I, pl. cx, fig. 4 et 5.

Le n° 4 est, selon Seba, un lézard mâle. Cet animal a tout le corps très-élégamment peint; ses écailles sont petites, minces, d'un verd foncé, parsemées de points ronds et alongés noirâtres, avec quelques taches ocellées de blanc, et disposées sur des rangs réguliers et longitudinaux, depuis la tête jusqu'à la queue : on voit même de ces taches ocellées très-rapprochées sur les bras et les cuisses; la queue est très-longue, cylindrique, verticillée, très-amincie,

rare dans ces contrées, Seba et Laurenti sont les seuls auteurs qui en aient parlé : encore le premier a-t-il été induit en erreur sur la patrie de ce saurien, car il le croit d'Amérique, et il en a figuré deux individus de grandeur naturelle.

Le lézard dont il s'agit ici a environ un pied et demi de longueur totale, et la queue occupe elle seule près des deux tiers de cette longueur.

Par sa forme il ressemble beaucoup au lézard verd des souches et au lézard ocellé, ou plutôt il tient le milieu entre ces deux lézards.

---

sur-tout vers son extrémité, et parsemée de taches noires.

Le n° 5 est, suivant Seba, la femelle du précédent; il représente assez bien l'individu que j'ai observé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, parce que son dos a seulement des traits oblongs, irréguliers et noirâtres, et que ses taches, ocellées de blanc, ne sont disposées que sur les flancs par rangées transversales; son ventre est varié de points noirs et blancs; le dessus de ses membres est couvert de taches noires circulaires et comme tigrées : sa queue ressemble à celle du mâle. (Seba, Thes. tom. 1, p. 174, n° 4 et 5.)

Seba, tom. I, pl. LXXXVI, fig. 4 et 5. — Seba, tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 1 et 2.

Il est d'un beau verd bleuâtre un peu foncé, et entièrement varié en dessus et sur les flancs de petits traits noirs, nombreux et irréguliers ; ces taches ou traits noirs sont disposés en travers sur des bandes un peu larges, ocellées çà et là de petites taches blanches, arrondies, seulement sur les flancs.

Le dessous de cet animal est d'un verd bleuâtre très-clair, avec quelques petites taches noires sur les plaques antérieures du ventre et sur la poitrine, et avec des points noirs sous la gorge et le cou. Celui-ci n'a pas de collier transversal écailleux, mais seulement un pli, ce qui rapproche beaucoup ce lézard de l'améiva.

J'ai compté jusqu'à dix rangées longitudinales de plaques carrées sous le ventre ; et ces plaques forment aussi une trentaine de rangées transversales.

Il y a sous chaque cuisse une ligne formée de vingt-un à vingt-deux grains poreux.

La queue est longue, cylindrique, verticillée et très-prolongée en pointe.

L'animal qui m'a servi à faire cette description, fait partie de ma collection d'histoire naturelle.

On peut en voir une figure assez bonne

dans le tome premier du grand ouvrage de Seba, à la planche cx, n° 5.

Van-Ernest a trouvé ce lézard dans différens cabinets en Hollande; et l'un d'eux avoit été envoyé de Prusse, où il ne paroît pas être rare, sur-tout dans les pays montueux et couverts de haies ou de broussailles.

On croit qu'il s'y creuse des terriers assez profonds, très-tortueux et à plusieurs ouvertures; il se nourrit d'insectes, de petits animaux et d'œufs d'oiseaux qu'il va chercher au printems dans les buissons.

Je crois pouvoir rapporter à ce lézard d'Allemagne non seulement le lézard d'Amérique, figuré par Seba (tom. I, pl. cx, fig. 4, 5), mais encore le lézard améira de de Surinam, représenté par le même auteur (tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 2). Peut-être conviendroit-il d'y réunir l'autre lézard d'Amérique (tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 1), comme un jeune individu; mais alors Seba auroit été induit en erreur sur la véritable patrie de ces animaux. Les naturalistes ont pris à tort le premier lézard de Seba comme une variété des tupinambis, et les deux autres comme synonymes du lézard améiva. J'ai rangé provisoirement le lézard ameira d'Amérique de Seba (tom. I, pl. LXXXVIII,

fig. 2) sous le lézard graphique, comme espèce semblable.

Laurenti a très-bien connu ce grand lézard verd, qu'il nomme *seps viridis*, quoique la description suivante qu'il en a donnée, dans sa *Synopsis reptilium*, ne soit pas exactement conforme avec mes propres remarques, et quoiqu'il y ait rapporté par erreur, comme synonyme, le lézard à points rouges que j'ai surnommé le *goîtreux*, et dont Seba a donné une assez bonne figure dans son grand ouvrage (tom. II, pl. CIII, fig. 4.)

Ce lézard, nommé *krauthun* par les habitans de Vienne, est le plus grand de tous ceux qu'on trouve en Allemagne. Il est entièrement verd, mélangé d'autres couleurs changeantes; ainsi, lorsqu'il se joue en divers sens aux rayons du soleil, on le voit briller tour à tour des couleurs de l'émeraude, de la chrysolite et du béril. Cependant sa nuque, le milieu du dos et la base de la queue sont parsemés en dessus d'un petit nombre de points noirs; le collier est bleu, avec ses écailles bordées de blanchâtre sur leurs bords; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, avec quelques taches, assez semblables à des caractères arabes, seulement sur les dernières plaques

du ventre; la tête est brune en dessus, d'un rouge doré au soleil, et ocellée çà et là; la pupille est jaune ou dorée, et entourée d'un cercle noir.

Ce lézard se trouve en Allemagne, suivant Laurenti, sur des tas de pierres, dans des lieux sablonneux ou dans des prairies stériles et élevées; il vient quelquefois près des murailles des jardins; il se creuse une demeure souterraine, tortueuse et assez profonde; il paroît se plaire beaucoup au soleil, et il y enfle alternativement les deux côtés de son cou, ce qui lui est commun avec le lézard goîtreux, et même avec toutes les espèces que renferme ce genre. Il ne fuit pas tout de suite lorsqu'il entend quelque bruit; Laurenti prétend même qu'il ne se détermine à fuir que lorsqu'il voit un ennemi plus fort. On ne lui a jamais entendu jeter le moindre cri. Sa morsure n'est nullement dangereuse; aussi peut-on prendre sans crainte ce gros lézard, et même se nourrir de sa chair, qui est abondante et assez savoureuse.

LE LÉZARD GRAPHIQUE (1).

On trouve, dans le premier volume du grand ouvrage de Seba, pl. LXXXV, trois sauriens dont les écailles sont assez mal figurées, et dont le genre est très-difficile à déterminer : j'ai cherché, dans la collection du museum d'histoire naturelle, parmi les reptiles qui ont appartenu à Seba, ceux qui ont pu servir à faire ses dessins, et je suis parvenu à y reconnoître deux espèces distinctes de vrais lézards, qui ont la tête revêtue en dessus de plaques écailleuses, avec huit rangées longitudinales de plaques carrées sous le ventre, une autre rangée de

(1) *Lacerta graphica ; viridi-cærulescens, punctis litterisque nigris notata ; plicâ longitudinali in utroque latere corporis absque ocellis albis in utroquelatere ; collo subtùs transversim plicato.*

Lacerta ameira, maculata icana. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXV, fig. 2 et 4. — *Lacerta ameira, brasiliensis.* Seba, tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 2. — *Idem.* Fermin, Description de Surinam, tom. II, pag. 207, 4[e] et 5[e] espèces.

dix-sept tubercules ou grains sous chaque cuisse, et la queue cylindrique, verticillée.

D'après la description que Félix d'Azara a donnée de son teyou verd du Paraguay, je ne crois pas devoir lui rapporter les deux lézards de Seba : le premier lézard, qui fait le sujet de cet article, me paroît pouvoir être appelé *graphique*, à cause des points et des diverses lettres irrégulières, noires, qu'on voit dessus son corps. Le second, que je décrirai ci-après, est le lézard *argus*.

Le lézard graphique, nommé par Seba *lézard tacheté d'Amérique*, est par-tout d'un bleu clair dans l'esprit de vin, ou peut-être d'un verd gai lorsqu'il est vivant; car je sais par expérience que la couleur des lézards verds, sur-tout de celui des souches, se convertit en un beau bleu lorsqu'elle a séjourné, pendant quelque tems, dans une liqueur spiritueuse. Le graphique est sur-tout remarquable, parce que son corps est parsemé, principalement en dessus, de petits traits noirs, semblables en quelque sorte à des caractères chinois, et de points de même couleur. Un trait noir est placé derrière chaque œil; et l'on voit en outre un pli sur toute la longueur des flancs jusques sur les côtés du cou.

Seba a remarqué qu'on trouve aussi, près du dos, de petites écailles blanchâtres qui ressemblent presque à des perles; mais ce caractère n'existe pas réellement dans les individus bien conservés, et n'est produit que par la mue successive de diverses écailles.

Comme dans les autres lézards, la langue est longue et fourchue à son extrémité.

La longueur du corps est de cinq pouces, et celle de la queue est de six; ce qui fait onze pouces de longueur totale.

Je regarde aussi comme un lézard graphique très-décoloré, et même rembruni, l'autre gros lézard d'Amérique, représenté par Seba au bas de la même planche, et auquel on a eu l'attention de faire une longue queue verticillée.

Je soupçonne que le lézard graphique habite les mêmes contrées que le lézard teyou verd, c'est-à-dire, le Paraguay et le Brésil.

Le lézard, qui est nommé *améira* au Brésil, selon le témoignage de Jonston, et que Seba a figuré sous le même nom (t. I, pl. LXXXVIII, fig. 2), ressemble tellement au lézard graphique, que j'ai jugé convenable de le placer au rang des synonymes de ce saurien. Il peut tout au plus être regardé

comme une variété, à cause de sa tête garnie en dessus de points rouges sur un fond blanchâtre, et de ses pattes ou doigts fauves. Sa queue est bien verticillée. Philippe Fermin assure que ce lézard améira existe dans la colonie de Surinam, et il a copié la description suivante que Seba en a donnée.

«Le lézard améira est ainsi nommé par les habitans du Brésil, à cause de la beauté de son tacheté, au rapport de Jonston; et véritablement il est tacheté si superbement, qu'on n'y voit rien à souhaiter. Son front est revêtu d'écailles blanches, noires et rouges, placées sur un fond blanchâtre parsemé de petites élévations. Le reste de son corps est bleu, marbré de blanc et de noir, et moucheté par-ci par-là de quelques taches d'un rouge pâle : c'est de même sur les jambes. Les pieds sont jaunes, armés d'ongles noirs. La queue est bleue, longue, formée d'anneaux jusqu'au bout, et toute marquetée de noir et de rouge». (Seba, Thes. tom. I, pag. 140, n° 2.)

Cette description ne paroît pas se rapporter exactement à la figure enluminée.

Seba prétend que l'améira existe à Surinam.

Sous le nom de *lacerta ameira*, Linnæus

a placé les figures données par Seba, et que j'ai rapporté aux lézards argus et graphique. Il a aussi regardé comme synonymes de ce même *lacerta ameira* le *lacertus indicus* de Clusius (1). (Lin. Mus. Ad. Frid. tom. I, pag. 45.)

---

(1) Clusius, Exotic. pl. cxv. — Wormius, Mus. pl. cccxiii.

LE LÉZARD ARGUS, D'AMERIQUE (1).

Ce saurien, nommé par Seba *petit lézard argus d'Amérique*, est très-voisin du lézard graphique par sa forme et ses proportions; mais il est d'un verd bleuâtre plus beau en dessus; sa taille est plus petite; de petits cercles ocellés noirs sont disposés sur tout le dos en dix-neuf séries transversales, suivant la figure de Seba. Il a sur les côtés du corps et les flancs un pli longitudinal. Le ventre, la tête, le cou, la queue et les membres sont marqués de petits traits noirs.

Il seroit peut-être possible que le lézard graphique ne fût qu'une simple variété de celui-ci; mais nous n'osons cependant pas l'assurer.

(1) *Lacerta argus; cœrulea, dorso ocellato, ocellis nigris in seriebus transversim dispositis; plicâ longitudinali in utroque latere corporis; collo subtùs transversim plicato.*

Lacerta argus, americana. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXV, fig. 3. — *Lacerta americana, argus dicta*; seconde espèce. Fermin, Description de Surinam, in-8°, II, pag. 206.

Philippe Fermin a trouvé, dans la colonie de Surinam, ce joli petit saurien dont le corps est magnifiquement tacheté de bleu et de noir, avec quelques points d'un blanc sale. Cet ancien voyageur s'est sans doute trompé en citant comme synonyme de l'argus la fig. 2, pl. LXXXV, tom. I, de Seba, que j'ai cru devoir rapporter de préférence au lézard graphique; c'est à tort qu'il prétend que ce saurien est nommé *argus*, parce que ses yeux sont semblables à ceux de l'argus; ce nom lui a été donné à cause des taches ocellées qui ornent le dessus de son corps.

L'individu que j'ai observé n'a que dix-sept bandes transversales ocellées.

Le lézard argus d'Amérique ne doit pas être confondu avec le seps argus d'Allemagne, que je nommerai *lézard de Laurenti*, parce qu'il ne paroît avoir été complettement décrit jusqu'à présent que par cet observateur. Peut-être reconnoîtra-t-on dans la suite que les lézards argus et graphique doivent être placés parmi les vrais tupinambis.

LE LÉZARD VERD A POINTS ROUGES, OU LE GOITREUX D'AMÉRIQUE (1).

Sa longueur est d'un pied trois pouces; il a six pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'anus.

Seba en a figuré deux individus (tom. II, pl. CIII, fig. 3, 4), sous le nom de *lézard goîtreux* d'Amérique. Il a été trouvé à Saint-Jago, au Chili, près du fleuve Maixo. Il porte sous la mâchoire inférieure un long goître pendant sous le cou, creux en dedans, et qu'il enfle prodigieusement lorsqu'il est attaqué. Sa belle tête est couverte de grandes écailles colorées d'un verd de mer, avec des points rouges. Sa gueule est entourée de bords jaunâtres tachetés de noir. Ses yeux

(1) *Lacerta gutturosa; gutture et collo strumosis; glauco-viridis, punctis rubris sparsis, præsertim in utroque latere.*

Lacerta gutturosa. Seba, Thes. tom. II, pl. CIII, fig. 3 et 4.

sont grands et brillans. Ses oreilles sont rouges, posées derrière les mâchoires, et cachées fort avant dans la tête, sur le sommet de laquelle s'élèvent deux tubercules oblongs, cendrés jaunes, garnis d'écailles minces. Les membres et le dessus du corps, jusqu'à l'origine de la queue, sont colorés d'un verd d'herbe, avec des taches d'un rouge ponceau diversement arrangées, et plus nombreuses au dessus des flancs.

Tout le dessous du corps est couvert, comme dans les lézards, de plaques transversales ; et on trouve aussi d'autres plaques sur le côté intérieur des cuisses, des jambes et des pieds. Chaque pied a cinq doigts minces alongés, sur-tout le second doigt extérieur des pieds de derrière, qui est très-long. La queue est longue, cylindrique, verticillée, grosse à sa base, mince à son bout, et verte comme le corps, avec des points rouges çà et là. L'individu, n° 3, a deux excroissances vers le tiers postérieur de sa queue ; c'est une monstruosité qu'on peut comparer à celle qui a été observée plusieurs fois à certains lézards, qui ont jusqu'à deux queues. Je crois qu'il seroit possible de faire venir deux queues aux lézards proprement dits, en leur cassant

d'abord environ moitié de la queue, et en fendant un peu l'autre moitié en long avec des ciseaux ; par ce moyen chacun des côtés se prolongeroit en une queue, et repousseroit séparément. Il seroit à desirer qu'un observateur attentif s'occupât dans ses loisirs de tenter cette expérience sur un lézard à queue verticillée qu'il seroit parvenu à apprivoiser, ou même sur un gros tupinambis d'Amérique.

J'ai observé, dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, un individu assez bien conservé, et parfaitement semblable à ceux figurés dans l'ouvrage de Seba.

Cet animal est assez voisin du grand lézard verd ocellé de Provence (*lacerta ocellata*), et sur-tout du lézard verd à traits noirs d'Allemagne ; mais il ne doit pas être regardé comme un synonyme de ce dernier, ainsi que l'a cependant fait Laurenti dans son ouvrage sur les reptiles. Selon cet auteur, ce lézard, qu'il nomme *seps viridis* (*Syn. reptilium*, *pag.* 62, *n*° 111), est semblable au lézard figuré par Seba, tome II, pl. 103, fig. 4, et cependant le *seps viridis* habite en Allemagne. Voyez ce que j'ai écrit sur ce seps de Laurenti, que j'ai nommé *lézard verd à traits noirs.*

LE LÉZARD A TÊTE ROUGE (1).

On trouve, selon De Badier, dans l'île Saint-Christophe, l'une des Antilles, une espèce de saurien qui doit être placé parmi les vrais lézards, parce qu'il a cinq doigts séparés à chaque pied, et des demi-anneaux écailleux sous le ventre. Il est connu dans l'île sous le nom de *pilori*, de *tête-rouge* et d'*anoli de terre*.

L'animal que De Badier a observé, et dont il a communiqué la description au professeur Lacépède, avoit les dimensions suivantes ; mais il parvient à une grandeur trois fois plus considérable.

---

(1) *Lacerta erythrocephala ; dorso viridi-atro, fasciis transversis undulatis fuscis ; gulâ albâ, pectore nigro ; lateribus fusco fasciatis ; abdomine longitudinaliter nigro, cæruleo et albido ; caudâ brevi.*

La tête rouge. Lacépède, Hist. nat. des quad. ovip. in-12, tom. IV, p. 335.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	1	1	11
Longueur de la queue		7	8
Longueur des jambes de derrière jusqu'au premier article des doigts . .		2	1
Diamètre du corps dans l'endroit le plus épais.		1	

Sa couleur est d'un verd très-foncé, mêlée de brun : presque tout le dessus de la tête et ses côtés, ainsi que ceux du cou, sont rouges ; la gorge est blanche et la poitrine noire ; sur le dos on voit plusieurs raies transversales noires et ondées ; il a sur les côtés du corps une bande longitudinale, composée de plusieurs lignes noires transversales. Le ventre est coloré de lignes longitudinales noires, bleues et blanchâtres.

La tête est revêtue en dessus d'écailles plus grandes que celles qui garnissent le dos : sous les cuisses on trouve, comme aux autres lézards proprement dits, une rangée de petits grains rudes.

La queue n'est pas aussi longue à peine que la moitié du corps, et elle est verticillée, c'est-à-dire, formée d'anneaux écailleux.

Le lézard à tête rouge se nourrit principalement d'insectes, suivant le témoignage

de De Badier. Comme il n'a pas de collier sous le cou, il appartient sans doute à la section des lézards améiva.

D'après les recherches que j'ai faites dans l'ouvrage de Seba, je crois pouvoir regarder ce lézard à tête rouge comme très-semblable par sa forme à celui que cet auteur a figuré (tome I, pl. xci, fig. 1, 2), sous le nom de *lézard de Rio Janeiro*; mais il en diffère beaucoup par ses couleurs, et il ressemble plutôt par elles au lézard figuré par Seba (tom. I, pl. xc, fig. 7), sous la dénomination de *lézard tigré, de Ceilan*. Ce saurien de Seba a sa queue fourchue; mais c'est un défaut de conformation dans l'individu; il a d'ailleurs tous les caractères des vrais lézards.



Adel. Daudin del. M.e Tardieu S.

GRAND LÉZARD *vert ocellé*

DEUXIÈME SECTION.

LEZARDS VERDS.

Ces sauriens ont un collier transversal, formé de plusieurs grandes écailles sous le cou. Leur couleur est verte, soit entièrement, soit en partie.

LE GRAND LÉZARD VERD, OCELLÉ, DU MIDI DE L'EUROPE (1).

Voyez la planche XXXIII *de ce volume.*

Ce saurien, vraiment admirable par l'éclat de ses couleurs, est aussi très-remar-

(1) *Lacerta ocellata ; viridis ; suprà nigra, lineis divaricatis ocellisque lætè viridibus numerosis ; subtùs lætè flavescens immaculata.*

Le lézard verd. Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. II, pag. 15, pl. 1, fig. bonne. — Poiret, Voyage en Barbarie, in-8°, part. I, p. 286. — *Le lézard verd*, var. *a.* Latreille, Hist. des salamandres, in-8°, pag. 14.

quable par sa taille ; c'est le plus gros de tous les vrais lézards que j'ai pu découvrir jusqu'à présent dans les collections d'histoire naturelle, et qui ont été décrits par les naturalistes ; car il ne faut pas confondre, avec les lézards proprement dits, les reptiles que j'ai décrits précédemment sous le nom de tupinambis.

Le grand lézard verd est d'une couleur verte très-luisante, avec le ventre d'un jaune clair sans aucune tache. Dessus tout le corps, le cou et les membres, la couleur principale est noire, parsemée de lignes en zig-zag, de points et de petits cercles d'un beau verd gai, très-nombreux et irrégulièrement disposés. Les flancs sont presque entièrement verds, avec quelques bandes transversales (huit à dix) noirâtres et doubles.

La queue est en dessus d'une couleur brunâtre, plus foncée et presque noire sur sa base, et elle est agréablement parsemée de points verds et nombreux.

Le dessus de la tête m'a paru être de couleur brune.

Le grand lézard verd ocellé ressemble infiniment aux autres lézards par la forme de toutes les écailles et des plaques qui recou-

vrent toute sa peau ; mais il a plus de rapports sur-tout avec l'espèce que j'ai nommée *lézard arénicole*. Voici cependant en quoi il diffère de cette espèce, en outre de ses couleurs.

1°. Sa tête, son corps, ses membres et sa queue sont gros et trapus, ainsi qu'on le verra bientôt par le tableau de ses principales dimensions.

2°. Son collier est formé de douze plaques.

3°. Sur sa tête et ses yeux il y a quatorze grandes plaques à quatre, cinq ou six angles.

4°. Ses membres sont courts et assez gros, munis chacun de cinq doigts courts, séparés et terminés par de petits ongles : les membres postérieurs sont les seuls qui soient couverts de plaques en dessous.

5°. Sous chaque cuisse il y a une rangée longitudinale de quinze grains poreux, brunâtres et assez gros.

6°. Sous le corps on voit jusqu'à dix rangées longitudinales, formées chacune de vingt-six à vingt-huit grandes plaques carrées assez irrégulières.

7°. La queue est formée de quatre-vingts à quatre-vingt-deux anneaux : chacun de ces anneaux est couvert, en dessus et sur les

côtés, de vingt-quatre à vingt-cinq écailles carrées oblongues et carénées, et en dessous d'écailles carrées oblongues et lisses.

8°. L'anus est transversal, muni en devant de plaques pentagones, et en arrière de petites écailles également pentagones et nombreuses.

Dimensions du grand lézard verd ocellé.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale	1	1	3
Longueur de la tête		1	7
Largeur de la tête aux narines.			3
Sa largeur derrière les yeux		1	2
Son épaisseur		1	
Longueur du cou		1	2
Sa circonférence.		3	6
Longueur du corps jusqu'à l'anus . .		3	6
Sa circonférence.		4	6
Longueur des pieds antérieurs, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts. .		2	
Longueur des cuisses.		1	
Leur circonférence.		2	
Longueur des jambes.			10
Leur circonférence.		1	8
Longueur des pieds postérieurs depuis le talon jusqu'au bout des doigts . .		1	6
Longueur de la queue		7	
Sa circonférence à sa base.		2	6

On trouve le grand lézard verd ocellé dans toutes les contrées méridionales de l'Europe,

l'Europe, sur-tout dans les lieux montagneux et boisés qui sont exposés au midi. Cet animal est infiniment beau, et même très-éclatant par ses couleurs lorsqu'il court au soleil. Il paroît fréquenter les buissons et les haies, sur lesquels il grimpe quelquefois pour chasser aux insectes. Quelques personnes croient qu'il se nourrit aussi de certains fruits, de grenouilles, de souris, de musaraignes et d'autres petits animaux. Il n'est pas rare en Suisse, en Italie et dans le midi de la France. Poiret assure qu'il l'a vu plusieurs fois en Barbarie : selon ce naturaliste, le lézard verd est très-fort; il a environ un pied de long sur un pouce de large. L'abbé Poiret, dans son Voyage en Barbarie, dit avoir rencontré plusieurs fois ce joli animal en Afrique, vers les bords de la Méditerranée. Il a le corps d'un jaune verdâtre, selon cet observateur, qui en a conservé un vivant durant plus de huit jours. Lorsque Poiret vouloit s'approcher de lui, il se retiroit dans un angle, et sembloit le menacer avec sa gueule ouverte et en jetant une sorte de sifflement : si on l'attaquoit avec un bâton, il saisissoit l'instrument entre ses dents, et le secouoit avec une force surprenante. Il se nourrissoit de

viandes, de reptiles et d'insectes; il s'emparoit même, avec une colère apparente et avec avidité, de la proie qu'on lui présentoit; souvent il l'arrachoit des mains par une forte secousse de tête, et l'avaloit toute entière. Ce lézard, étant parvenu un jour à rompre la corde qui le retenoit prisonnier, se réfugia dans un poulailler, et y occasionna une scène assez plaisante que Poiret raconte ainsi : « Une poule, ayant aperçu l'animal réfugié derrière une borne, l'examina d'un peu loin, tourna autour de lui, et alla rejoindre d'autres poules; elle revint peu après avec plusieurs autres, qui formèrent un cercle autour du lézard. N'osant approcher, elles le regardèrent de loin en alongeant le cou avec un air d'inquiétude; pendant ce tems-là, le lézard ouvroit la gueule et les menaçoit, puis il fit un mouvement qui jetât l'épouvante parmi cette troupe; alors elle se mit à fuir, se dispersa et ne revint plus ». Poiret ouvrit ce lézard après qu'on l'eut tué d'un coup de pierre, et trouva dans son estomac toute la nourriture qu'il avoit prise depuis trois jours, entre autres un petit lézard qui ne paroissoit avoir souffert aucune décomposition; mais il n'y retrouva point un os de cuisse

de poulet qu'il lui avoit donné quatre ou cinq jours auparavant (1).

Les naturalistes ont presque tous regardé jusqu'à présent ce grand lézard comme une variété du *lacerta agilis* de Linnæus. Lacépède et Latreille sont les seuls qui aient cru convenable de distinguer le lézard verd d'avec le gris ; mais, en le séparant, ils lui ont réuni, comme simples variétés, toutes les espèces de lézards verds qu'on trouve en Europe.

Razoumowsky, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle du Jorat, a commis la même erreur ; et les descriptions qu'il a données ne se rapportent pas à ce lézard verd, mais à d'autres espèces que j'ai aussi observées et décrites d'après nature dans le cours de cet ouvrage.

Le professeur Lacépède a publié une assez bonne figure de ce lézard dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares ; Latreille l'a fait copier exactement dans son Histoire naturelle des reptiles.

C'est dans les premiers jours du prin-

---

(1) Poiret, Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie, pendant les années 1785 et 1796, in-8°, partie première, pag. 286.

tems, selon le professeur Lacépède, que ce lézard brille de tout son éclat, lorsqu'ayant quitté sa vieille peau, il expose au soleil son corps émaillé des plus vives couleurs. Les rayons qui réjaillissent de dessus ses écailles, les dorent par reflets ondoyans; elles étincellent du feu de l'émeraude; et si elles ne sont pas diaphanes comme les cristaux, la réflexion d'un beau ciel, qui se peint sur ces lames luisantes et polies, compense l'effet de la transparence par un nouveau jeu de lumière. L'œil ne cesse d'être réjoui par le verd qu'offre le lézard dont nous écrivons l'histoire. Il se remplit, pour ainsi dire, de son éclat, sans jamais en être ébloui : autant la couleur de cet animal attire la vue par la beauté de ses reflets, autant elle l'attache par leur douceur; on diroit qu'elle se répand sur l'air qui l'environne, et qu'en se dégradant par des nuances insensibles, elle se fond de manière à ne pas blesser, et à toujours enchanter par une variété agréable; séduisant également, soit qu'elle resplendisse avec mollesse au milieu de grands flots de lumière, ou que, ne renvoyant qu'une foible clarté, elle présente des teintes aussi belles que délicates. Les teintes de ce quadrupède ovipare sont su-

jettes à varier ; elles pâlissent dans certains tems de l'année, et sur-tout après la mort de l'animal ; mais c'est principalement dans les climats chauds qu'il se montre avec l'éclat de l'or et des pierreries ; c'est là qu'une lumière plus vive anime ses couleurs et les multiplie. La beauté du lézard verd fixe les regards de tous ceux qui l'aperçoivent ; mais il semble rendre attention pour attention ; il s'arrête lorsqu'il voit l'homme ; on diroit qu'il l'observe avec complaisance, et qu'au milieu des forêts qu'il habite, il a une sorte de plaisir à faire briller à ses yeux ses couleurs dorées, comme dans nos jardins, le paon étale avec orgueil l'émail de ses belles plumes. Les lézards verds jouent avec les enfans, ainsi que les gris : lorsqu'ils sont pris et qu'on les excite les uns contre les autres, ils s'attaquent et se mordent quelquefois avec acharnement (1).

Ce saurien, suivant Lacépède, ose souvent attaquer les serpens ; mais il est rarement vainqueur ; l'agitation qu'il éprouve, et le bruit qu'il fait lorsqu'il en voit approcher, ne viennent que de sa crainte : cependant on a voulu tout ennoblir dans cet être distingué

(1) Gesner, Hist. quadr. ovip. pag. 36.

par la beauté de ses couleurs ; on a regardé ses mouvemens comme une marque d'attention et d'attachement ; et l'on a dit qu'il avertissoit l'homme de la présence des serpens qui pouvoient nuire (1). Il recherche les vers et les insectes ; il se jette avec une sorte d'avidité sur la salive qu'on vient de cracher ; et Gesner a vu un lézard verd boire de l'urine des enfans. Il se nourrit aussi d'œufs de petits oiseaux qu'il va chercher au haut des arbres où il grimpe avec assez de vîtesse.

L'observateur déjà cité remarque que ce saurien court avec assez de vîtesse pour causer un premier saisissement, sur-tout lorsqu'il s'élance au milieu des broussailles ou des feuilles sèches. Il saute très-haut ; et comme il est plus fort, il est aussi plus hardi que le lézard gris ; il se défend bien contre les chiens qui l'attaquent. L'habitude de saisir par l'endroit le plus sensible, et par conséquent par les narines, les diverses espèces de serpens avec lesquels il est sou-

---

(1) On a prétendu la même chose, par rapport aux tupinambis, sur-tout relativement à l'espèce nommée *tupinambis sauvegarde*, et qu'on trouve dans l'Amérique méridionale.

vent en guerre, fait qu'il se jette au museau des chiens, et il les y mord avec tant d'obstination, qu'il se laisse emporter et même tuer plutôt que de desserrer les dents; mais il paroît qu'il ne faut point le regarder comme venimeux, au moins dans les pays tempérés, et qu'on lui a attribué faussement des morsures mortelles ou dangereuses (1). Ses ha-

---

(1) «Un lézard verd (le lézard dont parle ici Laurenti, et qu'il a distingué par le nom de *seps varius*, est le même reptile que le lézard verd piqueté) saisit un petit oiseau auprès de la gorge, et non seulement l'y blessa, mais même faillit à l'étouffer; l'oiseau guérit de lui-même, et le lendemain chanta comme à l'ordinaire.

» Le même animal mordit un pigeon avec beaucoup de colère; le sang coula de chacune des petites blessures que firent les dents du lézard; cependant le pigeon n'en mourut pas, quoiqu'il parût souffrir pendant quelques heures.

» Le lendemain il mordit le même pigeon à la cuisse, emporta la peau, et fit une blessure assez grande; la plaie fut guérie et la peau revenue au bout de peu de jours.

» J'enlevai la peau de la cuisse d'un chien et d'un chat, je les fis mordre par le même lézard à l'endroit découvert; l'animal fit pénétrer son écume dans la blessure; le chien et le chat s'efforçoient de s'échapper, et donnoient des signes de douleur; mais ils ne

bitudes sont d'ailleurs assez semblables à celles du lézard gris, et ses œufs sont plus gros que ceux de ce dernier.

Selon Gesner, les africains mangent la chair des lézards verds (1); et ce n'est pas seulement dans les climats brûlans qu'on trouve ces sauriens: car, selon Ray et Linnæus, ils habitent aussi les contrées très-tempérées, et même un peu septentrionales, quoiqu'ils y soient moins nombreux et moins grands: ils ne sont point étrangers à la Suède, non plus qu'au Kamtschatka, où, malgré

---

présentèrent d'ailleurs aucune marque d'incommodité, et leurs plaies ayant été cousues, furent bientôt guéries.

» Un lézard verd ordinaire mordit un pigeon à la cuisse droite, avec tant de force qu'il emporta la peau; il saisit ensuite avec acharnement les muscles mis à nu et ne les lâcha qu'avec peine. La peau fut cousue, et le pigeon guérit aisément après avoir boîté pendant un jour.

» Ce lézard verd mordit un jeune chien au bas-ventre; le sang ne coula pas, et l'on ne remarqua pas d'ouverture à la peau; mais le chien poussa d'horribles cris, et n'éprouva aucune incommodité ». (Extrait des expériences faites en Autriche, au mois d'août, par Laurenti : Syn. reptil. Viennæ, 1780, pag. 173 et 174.)

(1) Gesner, Hist. quadr. ovip. pag. 37.

leur beauté, un préjugé superstitieux fait qu'ils inspirent l'effroi. Les kamtschadales (1) les regardent comme des envoyés des puissances infernales; aussi s'empressent-ils, lorsqu'ils en rencontrent, de les couper par morceaux; et s'ils les laissent échapper, ils redoutent si fort le pouvoir des divinités dont ils les regardent comme les représentans, qu'à chaque instant ils croient qu'ils vont mourir, et meurent même quelquefois, disent plusieurs voyageurs, à force de le craindre. (Ces remarques ont été faites par le célèbre navigateur Cook, pendant son séjour au Kamtschatka.)

La figure, rapportée par Lacépède à son lézard verd, est bien exactement celle du grand lézard verd ocellé, du midi de l'Europe; mais tous ces synonymes ne doivent pas y être réunis. Ainsi, 1° la variété du lézard verd, distinguée par une bande d'un gris fauve, tachetée d'un brun foncé, parsemée de points jaunâtres, et bordée d'une petite ligne blanchâtre, est l'espèce que je nomme *lézard des souches* dans cet ouvrage.

---

(1) Troisième voyage du capitaine Cook, trad. de l'anglais; Paris, 1782, pag. 478.

2°. Le *stellion d'Italie*, décrit et figuré sous ce nom par Kircher, dans son ouvrage intitulé, *Rerum naturalium historia, existentium in musæo Kirkeriano; Romæ*, 1773, *pag.* 294, *n*° 48, est un lézard qui a été pris dans un bois des Alpes, et qui paroît tellement mal figuré qu'on peut douter de son existence, sur-tout à cause d'une rangée longitudinale de douze étoiles régulières, blanches qu'il a sur les vertèbres dorsales. Il faut plutôt regarder, comme un synonyme mal figuré d'un lézard verd (1), celui qui est au n° 47.

(1) *Non tamen omittenda est alia lacerta major, n° 47, quam lacertam viridem dixit Wormius; græci sylvaticum ophiomacum appellant à superandis serpentibus, singulari enim naturæ instinctu serpentes adoritur, et cum illis præliatur æstivo tempore. Viridis admodum illa est, et simul eleganter variegata intermistis maculis cæruleis. A rostri extremitate ad caudam palmum excedit; oris rictum habet dentibus utrinque minimis et acutis præditum. Duo narium foramina in extrema et acuminata maxillæ superioris parte sita, oculi præ corporis magnitudine mediocres, pedes anteriores unciarum duarum longitudine, squamis viridibus, et ad flavum tendentibus præditi, digitis quinque acutis, et incurvis ungulis dotati. Hinc dorsum sequitur pulcherrimè variegatum, venter verò squamis tegitur flavescentibus, cujus*

3°. Le lézard *oulla ouna* des caraïbes, ou *gobe-mouche* des colons, est un saurien décrit par Linnæus sous les noms de *lacerta bullaris* et *principalis*. Je le nommerai l'*anolis roquet*.

4°. Le *tiliguerta*, découvert dans l'île de Sardaigne par François Cetti, est encore une espèce particulière de lézard proprement dit, qui n'est pas assez exactement connue, et qui paroît assez voisine du lézard des souches, *lacerta stirpium*.

Latreille, dans son tableau méthodique des reptiles de la France, qui est placé au commencement de son Histoire naturelle des salamandres, donne pour caractères génériques aux lézards proprement dits les suivans, qui ne me paroissent pas tout à fait assez clairs, sur-tout le premier.

« Pattes dont la longueur est proportionnelle à celle du corps. Cinq doigts. Ecailles du dessous du ventre plus grandes. Queue longue ».

Par ces mots, *longueur proportionnelle*,

---

ambitus est unciarum quinque. Crura posteriora prioribus crassiora, majora, et longiora uncias superant tres, digitis etiam quinque prædita sunt. Illam itali vocant ragano *animal pulcherrimum visu et innoxium.* Mus. Kircher, pag. 275.

Latreille a sans doute voulu dire que les pattes des lézards proprement dits sont assez longues, si on les compare à celles des scinques, des chalcides et d'autres sauriens.

Il donne au lézard verd des caractères qui appartiennent également à six ou huit autres espèces de lézards. « Un collier d'écailles plus grandes sous le cou. Dessus du corps d'un verd bleuâtre ».

Je joins ici le tableau des variétés qu'il a rapportées à cette espèce, et que j'ai eu soin d'en séparer.

« A. Huit rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux plus courts; ceux du milieu presque de la même largeur des autres.

» Var. *a*. D'un verd bleuâtre en dessus, picoté et finement marbré de noir. Jaunâtre en dessous. Treize tubercules calleux sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. Cette belle variété mérite, sans contredit, de former une espèce distincte, ainsi que je l'ai fait ici, en la décrivant sous le nom de *grand lézard verd ocellé*. Il ne faut pas la confondre avec le lézard verd piqueté, ordinaire, ni sur-tout avec le lézard améiva de l'Amérique.

« Var. *b*. Bleuâtre, picoté de noir en dessus. La tête et le dos d'un verd bleuâtre

pâle. Dessous du corps pointillé de noir. Queue rayée. Onze à treize tubercules calleux sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. J'ai trouvé deux fois aux environs de Paris ce lézard, qui est une variété assez remarquable, non pas du grand lézard verd ocellé, mais du lézard des souches. Il ne doit pas être rangé dans la section A, mais dans celle B, parce qu'il n'a sous le corps que huit rangs longitudinaux d'écailles, y compris les marginaux.

« Var. *c*. D'un gris verdâtre en dessus, avec des rangs de taches brunes, et deux lignes plus remarquables de points blancs, ocellés. Dessous du corps pointillé de noir. Onze à treize tubercules calleux sous chaque cuisse postérieure. Tête tachetée de brun ».

Observation. Cette troisième variété est le lézard des souches que je décrirai bientôt, et qui habite assez communément dans les bois aux environs de Paris.

« B. Six rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux plus courts; les deux du milieu ordinairement plus étroits.

» Var. *d*. D'un verd bleuâtre en dessus, picoté de noir. Des points blancs bordés de brun sur la tête. Dix-sept tubercules calleux ou environ sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. Cette quatrième variété de Latreille, et qu'il indique comme lézard verd ordinaire des parties méridionales de la France, existe aussi aux environs de Paris parmi les herbes, dans les bois. J'ai trouvé un petit nombre d'individus dans diverses collections d'histoire naturelle, à Paris, et je n'ai jamais remarqué sous chaque cuisse plus de quinze ou seize tubercules calleux. Ce lézard est le *seps varius* de Laurenti, et mon lézard verd piqueté.

« Var. *e*. Verd en dessus, pointillé de noir, avec une bande dorsale brune, marquée de petites lignes. Dessous du corps picoté de noir. Treize tubercules calleux, ou environ, sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. Ce saurien est une variété du lézard des souches; on le rencontre quelquefois aux environs de Paris.

« Var. *f*. D'un verd bleuâtre en dessus, avec des lignes blanches longitudinales, et des taches noirâtres dans l'intervalle des lignes dorsales. Seize tubercules calleux, ou environ, sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. Ce lézard, qu'on trouve aux environs de Paris, dans les bois, m'a d'abord paru devoir être une variété du lézard des souches; mais je le regarde maintenant comme une espèce constante que je décrirai bientôt sous le nom de *lézard verd*

à deux raies. Alex. Brongniart en possède un individu très-bien conservé, dans sa collection d'histoire naturelle.

« Var. *g.* D'un gris cendré en dessus. Dos plus foncé, avec des taches blanches environnées de noir. Trois lignes de taches semblables de chaque côté du corps. Dessous du ventre d'un jaune souvent orangé. Douze à treize tubercules calleux sous chaque cuisse postérieure ».

Observation. Cette variété de Latreille est pour moi une espèce de lézard très-différent des précédens, parce qu'il n'a pas la moindre couleur verte sur ses écailles : il est assez voisin du lézard des souches par la disposition de ses taches, mais il n'a pas les mêmes habitudes. Comme il se creuse des trous dans le sable, je l'ai nommé *lézard arénicole.*

LE LEZARD VERD, PIQUETÉ, D'EUROPE (1).

Voyez la planche XXXIV *de ce volume.*

Ce lézard est voisin de l'espèce précédente, mais il est une fois au moins plus petit et plus mince; il ne paroît même en différer que par la disposition de ses couleurs.

Ce lézard a au plus huit à neuf pouces de longueur, en y comprenant la queue, qui a environ quatre pouces.

Sa couleur est entièrement d'un beau verd brillant; le dessus du cou, du corps, de la base de la queue, des membres et même des flancs, est couvert d'un nombre égal de petites écailles vertes et d'un noir brunâtre, toutes mélangées sans aucun ordre

(1) *Lacerta viridis; viridi nitente, suprà numerosissimè nigro aut fusco punctata; subtùs lætè virens immaculata.*

Seps varius. Laurenti, Synops. reptilium, p. 62, n° 110, planche 111, fig. 2. — Var. *d* du lézard verd. Latreille, Tableau des reptiles de la France, Hist. des salamandres, pag. 15.

entre



Adel Daudin del. Voyez S.

LÉZARD *verd piqueté*

entre elles, et disposées sur des lignes transversales.

Tout le dessus de la tête et les joues sont couverts de plaques brunâtres, marquées chacune d'un à trois points d'un verd clair.

Une grande partie de la queue est d'un gris légèrement brunâtre, de même qu'au grand lézard verd ocellé.

Sous le corps il n'y a que six rangées longitudinales de plaques lisses.

Le collier est formé de neuf plaques, et en dessous on voit de très-petites écailles lisses, carrées ou arrondies, et assez nombreuses.

L'anus est bordé en devant d'une grande plaque et de deux petites, et en arrière de petites écailles.

Sous chaque cuisse il y a quinze ou seize grains poreux disposés sur une série longitudinale. Je dis quinze ou seize, parce qu'il y en a quinze sous une cuisse et seize sous l'autre; j'ai même remarqué que ce nombre de grains n'est pas égal sous chaque cuisse, dans la plupart des lézards que j'ai observés jusqu'à présent.

Sa queue a un nombre d'anneaux égal à ceux du lézard ocellé.

Dimensions du lézard verd piqueté d'Europe.

	pouc.	lig.
Longueur totale	8	5
Longueur de la tête		11
Sa largeur derrière les yeux		8
Longueur du cou		8
Longueur du corps jusqu'à l'anus	2	4
Sa largeur		9
Longueur des pieds antérieurs depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts	1	2
Longueur des pieds postérieurs	1	10
Longueur de la queue	4	6
Sa largeur à sa base		6

On trouve ce lézard verd dans toutes les parties tempérées de l'Europe; il fréquente les bois peu élevés où le soleil pénètre facilement, et dont l'exposition est tournée au midi.

Il court avec agilité dans les herbes; tantôt il se cache sous des feuilles sèches, et tantôt il poursuit à l'ardeur du soleil, parmi la verdure et les fleurs, les petits insectes qu'il aperçoit voltiger ou marcher auprès de lui. Si, dans ses courses vagabondes, il rencontre le nid de quelques petits oiseaux, il mange avec avidité les œufs ou les petits qu'il y trouve.

J'ai observé, dans l'ouvrage de Laurenti, la description et la figure d'un lézard verd

qu'il nomme *seps varius*, et qui m'a paru d'abord devoir être une variété du lézard des souches; mais, en comparant ensuite ce lézard varié de Laurenti avec le lézard verd piqueté d'Europe, je me suis déterminé à l'y rapporter comme un synonyme. Voici l'extrait de la description donnée par Laurenti.

Le lézard varié a le sommet de la tête d'un verd obscur; les côtés de la tête et la région, située derrière les oreilles, sontvariés d'un brun rougeâtre et d'un gris rougeâtre pâle, qui ont un éclat argentin. Le collier est de la couleur des perles, brunâtre lorsqu'il est vu en face, et rougeâtre lorsqu'on l'examine obliquement; son éclat est aussi argentin. L'abdomen est jaune et sans points; la partie inférieure des flancs, contre les plaques abdominales, est d'un verd jaunâtre varié de points simples, et en dessus de brun et de verd obscur. Le dessus du corps est d'un verd obscur, qui s'éclaircit et devient assez gai sur la nuque et entre les épaules; cette couleur verte est marquée de taches d'un brun noir, qui sont plus rares dessus le cou. Il y a une rangée de très-petites taches blanchâtres, éparses et comme effacées, disposées çà et là sur les côtés du corps,

de manière à entourer le dos. On voit une seconde rangée de points beaucoup moins apparens sur chaque flanc depuis l'oreille jusqu'à la cuisse; tandis que la première rangée se prolonge jusqu'à la queue. Il y a derrière chaque cuisse une tache plus apparente que les autres. La partie postérieure du dos, ainsi que le dessus de la queue et des pieds de derrière, sont de couleur brune. La queue est blanchâtre en dessous.

On rencontre ce reptile dans des fentes de rochers, en Allemagne; rarement il s'approche des maisons situées aux environs de Vienne.

Lorsqu'il se prépare à changer de peau, il a une démarche très-lente; il combat contre les autres lézards, et les mord très-violemment à l'aide de ses mâchoires dentelées, robustes; mais sa morsure n'est pas dangereuse.

Latreille, dans son tableau des reptiles de la France, a fait du lézard verd piqueté une variété *d* de son lézard verd; il prétend que cette variété est le lézard verd ordinaire des parties méridionales de la France.

LE LÉZARD VERD DE LA JAMAIQUE (1).

Les naturalistes modernes ont rapporté jusqu'à présent au lézard améiva, qui n'a pas de collier transversal sous le cou, un gros lézard verd moucheté de la Jamaïque, dont on peut voir une bonne figure enluminée dans l'ouvrage sur l'Histoire naturelle des oiseaux, publié par George Edwards, pl. CCII, et un autre individu figuré à tort sous le nom de *lézard de Gibraltar*, par Pétiver, dans son *Gazophyllacium*, pl. XCII, fig. 1.

Ces deux lézards figurés par Edwards et Petiver sont tellement semblables, que je crois nécessaire de les regarder comme appartenant à une même espèce, et comme

(1) *Lacerta jamaïcensis; colore viridi, dorso fuscescente pallidè reticulato, punctis flavis; maculis cœruleis ovatis in serie longitudinali et duplici, et in utroque latere dispositis; caudâ longâ.*

Lacertus viridis, maculatus, major. Edwards, Hist. nat. av. tom. IV, pl. CCII. — *Lacertus major gibraltariensis.* Petiver, Gazophyll. pl. XCII, fig. 1.

devant être séparés de l'améiva ordinaire; et reportés dans la section des lézards verds, parce qu'ils sont embellis par cette couleur, et qu'ils ont en outre un collier écailleux sous le cou.

Le lézard verd d'Edwards ressemble beaucoup à l'améiva par la forme de sa tête et de son corps.

Sa longueur totale est d'un pied environ, et sa queue occupe un peu plus de moitié de cette longueur.

La tête, les jambes, les flancs, ainsi que le dessous du corps, sont d'un beau verd. Tout le dessus du corps de l'animal jusques sur la base de la queue est brunâtre, avec un réseau un peu large, irrégulier, jaunâtre et marqué d'un point jaune au milieu de chaque maille de ce réseau.

Il y a sur chaque flanc deux rangées longitudinales de taches ovales d'un beau bleu clair, entourées par une teinte noirâtre.

La queue est d'un brun foncé verdâtre.

La tête est couverte de grandes plaques, comme celle des autres lézards proprement dits. La langue est noire et très-fourchue. L'œil est noir. Les pieds ont chacun cinq doigts séparés et onguiculés. Le dessous du ventre est revêtu de plaques lisses, et sous

chaque cuisse on voit une rangée de grains poreux.

George Edwards a vu à Londres ce lézard vivant, qui y avoit été apporté de la Jamaïque.

Petiver a représenté un second individu qu'il a vu vivant à Londres, et qu'il a cru exister à Gibraltar, parce que le vaisseau sur lequel on l'avoit embarqué, s'étoit rendu à Gibraltar avant d'arriver en Angleterre.

Ce lézard, selon Petiver, est magnifiquement brodé d'un réseau brun, embelli de taches jaunes, avec d'autres taches arrondies et bleues sur les flancs.

LE LÉZARD VERD, A DEUX RAIES (1).

Voyez la planche XXXV, *figure* 1, *de ce volume.*

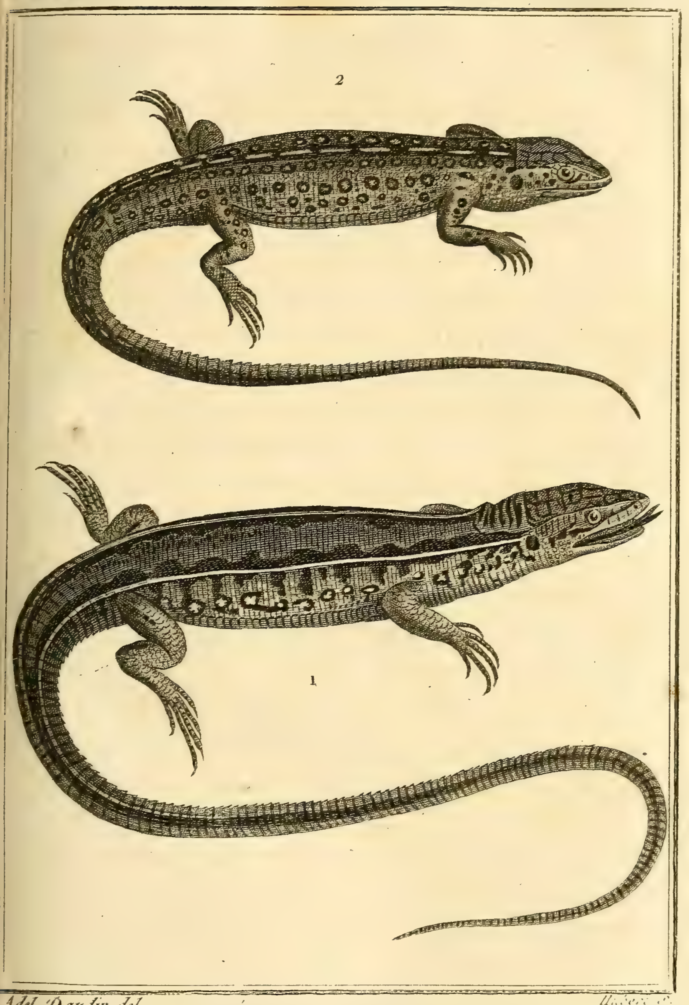
Le saurien, que je nomme *lézard verd à deux raies*, n'a pas encore été décrit par les naturalistes; je l'ai trouvé dans la collection d'histoire naturelle d'Alexandre Brongniart, qui le regardoit comme une variété du *lacerta agilis* de Linnæus.

Cet animal est très-différent de tous les autres lézards déjà connus par la disposition très-remarquable de ses couleurs; mais il ressemble d'ailleurs infiniment au lézard des souches par la figure de ses écailles; sa forme est plus svelte, et sa tête plus amincie par rapport à l'épaisseur de son corps.

Sa couleur est entièrement d'un beau

(1) *Lacerta bilineata; viridis, lineis duabus dorsalibus albis longitudinalibus suprà fusco marginatis; maculis fuscis et serie longitudinali punctorum alborum in utroque latere corporis; caudâ longâ.*

Variété f *du lézard verd.* Latreille, Tableau méthodique des reptiles, et Histoire naturelle des salamandres de la France, in-8°, pag. 16.



Adel Daudin del. Hubert sc.

1. LÉZARD vert à deux raies

2. LÉZARD des Souches

verd brillant, plus clair sous le ventre, et même un peu bleuâtre sur la gorge.

Sur chaque côté du dos et de la base de la queue on aperçoit une ligne longitudinale blanche régulière, bordée en dessus de taches brunes presque contiguës entre elles. Sur les côtés du cou et les flancs on trouve plusieurs petites taches brunes irrégulières transversales, et une rangée longitudinale de points blancs écartés.

Sous le ventre il y a six rangées longitudinales, formées chacune de vingt-huit plaques lisses.

Les grains poreux sont au nombre de treize ou quatorze sous chaque cuisse.

La queue est deux fois aussi longue que le reste du corps, quadrangulaire à sa base, ensuite cylindrique et composée d'environ quatre-vingt-seize anneaux formés d'écailles carénées, carrées et oblongues.

Dimensions du lézard verd à deux raies.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	9	1
Longueur de la tête.		8
Sa largeur derrière les yeux.		5
Longueur du cou.		5
Sa largeur.		4
Longueur du corps.	2	
Sa largeur.		9

	pouc.	lign.
Longueur des pieds de devant jusqu'au bout des doigts.	1	
Longueur des pieds de derrière.	1	7
Longueur de la queue.	6	
Sa largeur à sa base.		5

Alexandre Brongniart a trouvé ce joli lézard aux environs de Paris; mais je crois qu'on l'y rencontre rarement, car je n'ai jamais pu me le procurer, quelques perquisitions que j'aie faites, et je n'en ai jamais observé qu'un individu.

Latreille paroît avoir connu ce lézard; mais il n'en a donné qu'une description trop incomplette, dans le tableau des reptiles qu'il a placé dans l'introduction à l'Histoire naturelle des salamandres de la France; et sa description n'est pas d'accord en entier avec la mienne. Il a regardé d'ailleurs à tort ce lézard comme une variété du lézard verd. Voici comme il le dépeint.

Variété f *du lézard verd.* « Six rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux plus courts; les deux du milieu ordinairement plus étroits, d'un verd bleuâtre en dessus, avec des lignes blanches longitudinales, et des taches noirâtres dans l'intervalle des lignes dorsales. Seize tubercules calleux, ou environ, sous chaque cuisse. — Environs de Paris ».

LE LÉZARD DES SOUCHES (1).

Voyez la planche XXXV, *fig.* 2, *de ce volume.*

Les naturalistes ont regardé jusqu'à présent ce joli lézard comme une variété du lézard gris, *lacerta agilis*; ils ont même rapporté à ce lézard gris les différentes espèces de lézards, proprement dits, qui existent en France et dans les parties méridionales de l'Europe. Il résulte de toutes les recherches que j'ai déjà faites, qu'il faut regarder, comme autant d'espèces, la plupart des variétés rapportées au lézard gris par les naturalistes, entr'autres par Latreille, dans le tableau des reptiles, qui précède son Histoire des salamandres de France.

(1) *Lacerta stirpium; lætè viridis nigro maculata, dorso caudâque griseis, tæniâ dorsali fuscâ; duplici serie ocellorum nigrorum in utroque latere; abdomine punctato.*

Seba, Thes. tom. I, pl. XCVII, fig. 1; tom. II, pl. IV, fig. 5. — Roesel, Hist. ranar. nostratium, frontisp. — *Lacerta agilis, mas.* Sturm, Deutschlands-Fauna, amphib. 2 heft. fig. bona. — Latreille, Hist. nat. des salamandres; Tableau des reptiles de France, p. 15. Variétés *c*, *e*, *f* du lézard verd.

Le lézard des souches diffère du gris par ses caractères physiques et par ses mœurs; jamais on ne les trouve dans les mêmes lieux ; car l'un habite dans les bois sous les souches, tandis que l'autre vit constamment dans les trous des murs de nos jardins.

Le dessus de la tête, le dos et la queue sont bruns, avec les flancs et le dessous du corps d'un joli verd clair ; les côtés du dos et de la queue sont un peu cendrés et marqués de quelques points blanchâtres ; sur chaque flanc il y a deux rangées longitudinales de taches noirâtres, marquées d'un point blanc et comme ocellées; toutes les écailles situées dessous le corps et la queue ont une petite tache ou un point de couleur noire ; la plante des pieds est blanchâtre.

Le dessus de la tête est couvert de onze plaques écailleuses, à quatre ou cinq angles ; sur les joues et autour des mâchoires il y a d'autres plaques un peu plus petites, parsemées de blanchâtre et de petits traits noirâtres ; la tête est un peu courte et assez obtuse.

Les écailles qui recouvrent le dessus du cou, du corps et des membres sont très-petites,

hexagones ou arrondies, et disposées comme sur un réseau; dessous la machoire inférieure, vers son extrémité, il y a huit plaques; sous la gorge il y a six bandes formées de petites écailles carrées, qui se convertissent ensuite, vers le cou, en d'autres petites écailles rhomboïdes, un peu imbriquées, et disposées par bandes obliques; on voit ensuite sous le cou une rangée transversale de petites plaques ou moyennes écailles carrées, formant un collier et glissant sur celles de la poitrine; sous le corps, immédiatement après le collier, il y a vingt-huit rangées tranversales, un peu imbriquées, formées chacune de huit écailles moyennes et carrées, un peu plus larges que longues; sur le côté antérieur des membres il y a d'autres moyennes écailles imbriquées, également lisses et luisantes, comme celles du ventre.

Sous chaque cuisse on voit une rangée de quatorze petits grains rudes, rapprochés et roussâtres.

L'anus est transversal est très-fendu.

La queue est cylindrique, verticillée ou annelée, un peu plus longue que le reste de l'animal, composée de soixante-seize anneaux environ, et prolongée en pointe;

ces anneaux sont formés de petites écailles carrées oblongues, un peu pointues en arrière, et à peine carénées, sur-tout en dessous.

Tous les pieds ont cinq doigts séparés, minces, cylindriques, recouverts de petites écailles disposées en travers, et terminés par de petits ongles pointus; les pieds de devant ont leurs doigts à peu près d'égale longueur et courts, sur-tout le pouce; aux pieds postérieurs, le petit doigt est inséré un peu au dessous des autres, et les deux doigts suivans sont alongés; le pouce est aussi très-court.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	6	
Longueur de la tête		7
Longueur du cou et du corps.	2	
Largeur du corps.		7
Longueur de la queue.	3	5

J'ai cru convenable d'appeler ce saurien *lézard des souches*, parce qu'il habite, qu'il niche, et qu'il hyverne sous les souches, dans les bois de la France et d'Allemagne; il est assez commun dans les touffes de taillis, des bois de Boulogne et de Vincennes, près Paris; il est très-agile, peu craintif, et se glisse parmi les feuilles sèches

lorsqu'on veut le prendre; pendant les jours les plus chauds du printems et de l'été, il quitte sa retraite, et va se promener à l'ardeur du soleil; il y guette les moucherons, les fourmis et d'autres petits insectes; il paroît vivre par paires, sur-tout au printems.

Seba a d'abord décrit ce petit lézard d'Europe, sous les noms de *taletec* et de *tamacolin de la nouvelle Espagne*, dans le tome premier de son ouvrage; puis il l'a représenté de nouveau dans le tome second, et il y dit qu'on a trouvé ce lézard en Hollande.

Roesel l'a bien figuré dans le frontispice de son Histoire naturelle des grenouilles d'Europe.

Latreille l'a regardé comme une variété du lézard verd de Lacépède; c'est sa variété *c*; et il ne lui a trouvé que douze à treize tubercules calleux, ou grains, sous chaque cuisse; mais ceci ne doit pas nous surprendre, car ce nombre de grains est sujet à un peu varier.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *Le lézard des souches, ayant le ventre dépourvu de points noirs.*

DE LA TOSCANE.

D'après une lettre que j'ai reçue, il y a

quelques mois de Livourne, il paroît certain que le lézard des souches existe aussi dans les bois de la Toscane, et qu'il ne diffère de celui des environs de Paris que par sa taille un peu plus grande, puisqu'il parvient jusqu'à sept pouces six lignes de longueur totale, et par la couleur de son ventre et de ses flancs, qui est d'un verd plus vif, dépourvu de points noirs. (Extrait d'une lettre écrite par Ruiz de Xelva, le 11 Juillet 1801, de Livourne.)

DEUXIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard des souches, ayant les taches ocellées de ses flancs, effacées.*

DES ENVIRONS DE PARIS.

Ce lézard est verd en dessus, pointillé de noir, avec une bande dorsale brune, marquée de petites lignes blanches; le dessous du corps est picoté de noir, avec huit rangées longitudinales de plaques carrées, comme au lézard des souches ordinaire; sous chaque cuisse postérieure il y a treize tubercules calleux ou environ. (Latreille, tableau des reptiles de France, au commencement de son Histoire naturelle des salamandres; in-8°, pag. 15, var. *e* du lézard verd.)

TROISIÈME

Troisième variété. *Le lézard des souches, ayant seize tubercules calleux sous chaque cuisse.*

DES ENVIRONS DE PARIS.

Cette troisième variété est d'un verd bleuâtre en dessus, avec des lignes blanches longitudinales, et des taches noirâtres, dans l'intervalle des lignes dorsales; sous chaque cuisse il y a seize tubercules calleux ou environ. (Latreille, ouvrage cité ci-dessus, pag. 16, var. *f.*)

Les deux dernières variétés, que je viens de citer, ont été regardées par Latreille comme devant être placées dans une autre série que le lézard des souches ordinaire dont il a fait sa variété *c.* Il donne pour caractères, 1° à cette variété *c*, huit rangées longitudinales de plaques sous le ventre, outre les deux marginales plus courtes; celles du milieu presque de la largeur des autres : et 2° à ses variétés *e*, *f*, six rangées longitudinales de plaques sous le ventre, outre les deux marginales plus courtes; les deux du milieu ordinairement plus étroites. Je dois remarquer ici que j'ai observé, depuis ce savant entomologiste, ces trois variétés, et que j'ai reconnu à toutes la même quantité

de rangées longitudinales sous le ventre ; elles sont au nombre de huit, en y comprenant les marginales ; je préviens aussi, que, dans ce travail sur les lézards, j'ai toujours compris, dans le nombre des rangées longitudinales, placées sous le ventre, celles que Latreille en a distinguées, sous la dénomination de rangées marginales.

QUATRIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard des souches, ayant le dessous de la queue couleur de chair.*

DE LA SUISSE.

Cette dernière variété a les côtés du corps et la face externe des jambes de devant, d'un verd d'herbe, taché de noir, avec deux bandes longitudinales, qui se prolongent depuis les yeux jusques sur les côtés de la queue, où elles dégénèrent en taches isolées ; sur le milieu du dos et le long de la queue règne une bande brune interrompue, formée d'une série de larges taches coupées par trois lignes blanches, situées l'une au milieu, et deux sur les côtés de ces taches ; les parties intermédiaires, entre la bande brune du dos et les deux latérales, sont d'un gris cendré ; le ventre est d'un blanc verdâtre, orné de lignes noires, bordées de blanc ; le dessous de la queue est de

couleur de chair, avec une bordure blanche à l'extrémité de chaque anneau; et de plus on voit çà et là des taches noires. (Razoumowski, Hist. nat. du Jorat et de ses environs, in-8°, tom. I, pag. 106.)

CINQUIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard des souches, ayant le dos entièrement d'un roux brunâtre et sans taches.*

DE L'ALLEMAGNE ET DES ENVIRONS DE PARIS (1).

Avant de terminer cette article, je dois relever une erreur qui s'est glissée, sans doute

---

(1) Ce lézard, que j'ai trouvé une seule fois au bois de Boulogne, est évidemment le même animal que le *seps rouge* de Laurenti (Syn. reptilium, p. 62 et 169, n° 108, planche III, fig. 3.). C'est la sixième variété du *lacerta agilis* de Linnæus. Le collier et le ventre sont verdâtres, parsemés de points noirs; les flancs sont verdâtres, rembrunis vers le dos; les côtés de la tête et du corps ont deux rangées longitudinales parallèles de taches noirâtres, ocellées chacune par un point d'un blanc légèrement verdâtre; le sommet de la tête est un peu ponctué; la nuque, le dessus du corps et de la queue sont d'un brun roux et sans aucunes taches; le dessous de la queue est d'un roux pâle; et si on le regarde dans un sens oblique, il a un reflet argenté ponctué de noir; le collier et le ventre, vus en sens oblique, ont aussi une teinte rougeâtre.

par mégarde, dans la partie de la Faune d'Allemagne, publiée par J. Sturm, qui est relative aux amphibies. On a figuré le lézard gris des murailles sous le nom de *lacerta agilis fœmina,* et le lézard des souches comme le *lacerta agilis mas.* Il est bien certain que ces deux lézards n'appartiennent pas à une même espèce ; car ils diffèrent entre eux par la forme, par les couleurs, par les habitudes, et parce qu'ils ne fréquentent pas les mêmes endroits : l'un vit dans les vieilles murailles, et l'autre dans les bois.

LE LÉZARD VERDELET DE PANAMA (1).

CETTE nouvelle espèce de lézard est très-remarquable à cause de sa couleur d'un verd clair en dessus, tirant sur le jaune dessous le corps, et de sa queue verticillée trois fois plus longue que le corps.

Sa longueur totale est de cinq pouces, en y comprenant la queue.

Le lézard verdelet ressemble beaucoup par sa forme au lézard des souches, qu'on trouve assez fréquemment au printems dans le bois de Boulogne, près Paris; mais les plaques, qui recouvrent le dessus de sa tête, sont à proportion plus grandes et moins nombreuses; car on n'en compte que sept, selon le témoignage du naturaliste espagnol Ruiz de Xelva, qui l'a trouvé dans la partie

(1) *Lacerta viridula; suprà lœtè viridis, subtùs flava, caudâ corpore triplò longiore et apice nigrâ; maculâ aurantiâ occipitali et collari, mari.*

Le lézard verdelet; *lacerta viridula.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. I, p. 241.

du Mexique, la plus voisine de l'isthme de Panama.

Dans la description de ce lézard, que j'ai déjà insérée dans l'Histoire naturelle des reptiles publiée par Latreille, j'ai omis un caractère assez important, et qui pourra servir à reconnoître ce joli saurien; il consiste en ce que l'extrémité de sa queue est d'un beau noir, et cette couleur occupe à peu près un pouce d'étendue.

Le lézard verdelet habite dans des fentes de rochers, et parmi des tas de pierres près des bois : on peut distinguer le mâle à sa couleur plus vive dessous le corps, et surtout à une tache orangée, entourée de noirâtre sur l'occiput et le cou.

LE LÉZARD TILIGUERTA (1).

Ce saurien n'a été décrit d'après nature que par Cetti, dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle de la Sardaigne, et n'est pas

(1) *Lacerta tiliguerta; caudâ verticillatâ corpore duplò longiore, scutis abdominis 80. (Mas viridis, maculis nigris; fœmina fusca?)*

Lacerta tiliguerta. Gmelin, Syst. nat. pag. 1070, n° 62. — *Le lézard tiliguerta* Daudin, Hist. nat. des reptiles, par Latreille, tom. I, pag. 239 et suiv. — *Tiliguerta et caliscertula.* Cetti, Anfib. di Sard. Sassari, 1777, pag. 15.

Voici l'extrait que Lacépède a donné de la description publiée, relativement à ce lézard, par Cetti.

Les habitans de la Sardaigne donnent, à un même lézard, le nom de *tiliguerta* et celui de *caliscertula.* Il paroît être une espèce du lézard verd; car il est, comme ce dernier lézard, d'un verd éclatant, mais relevé par des taches noires, et par des raies de la même couleur, qui s'étendent le long du dos.

La face intérieure des cuisses présente une rangée de tubercules, ainsi que dans le lézard verd; il a cinq doigts et cinq ongles à chaque pied. Une différence remarquable le distingue cependant d'avec le lézard verd décrit par les auteurs; ils attribuent, à

suffisamment connu; car ce naturaliste a omis certains caractères essentiels, qui auroient sans doute servi à le bien distinguer

---

ce dernier lézard, une queue de la longueur du corps, mais le tiliguerta a la queue bien plus étendue; elle est deux fois aussi longue que le corps de l'animal; et c'est ce que j'ai trouvé dans tous les lézards de cette espèce que j'ai mesurés. A la vérité, les lézards verds ont, pour ainsi dire, une grande vertu productrice dans leur queue; s'ils la perdent, elle se renouvelle, et si elle est partagée par quelqu'accident, chaque portion devient bientôt une queue entière. Il se pourroit donc que l'excès de la queue du tiliguerta sur celle du lézard verd ordinaire ne fût pas une marque d'une diversité d'espèce, et dût être seulement attribué à l'influence du climat de la Sardaigne. Mais, d'un autre côté, comment regarder la longueur de la queue du tiliguerta comme un attribut accidentel, puisque les naturalistes font entrer, dans les caractères spécifiques des différens lézards, la diverse longueur de la queue relativement a celle du corps. Ceux qui ont décrit, par exemple, le lézard verd d'Europe, l'ont caractérisé, ainsi que nous l'avons vu, en disant que sa queue est aussi longue que le corps; et ceux qui décrivent un lézard d'Amérique, nommé *améiva* par Linnæus, le caractérisent par la longueur de sa queue, trois fois plus considérable que celle du corps du lézard.

Le tiliguerta n'est donc pas un lézard verd, quoiqu'il lui ressemble beaucoup, et ceux qui voudront le décrire devront le désigner par la phrase sui-

des autres lézards verds, et sur-tout du lézard ocellé, avec lequel il paroît avoir des

---

vante : *lézard à queue menue, deux fois plus longue que le corps.* L'améiva a été désigné par les mêmes expressions dans les Aménités académiques.

L'on pourroit donc soupçonner que le tiliguerta de Sardaigne est de la même espèce que l'améiva du nouveau monde : il ne seroit pas surprenant en effet de rencontrer en Europe un animal qu'on a cru particulier au continent de l'Amérique.

Mais, outre que l'on peut soupçonner, d'après la description de Gronovius, l'exactitude de celle que l'on trouve dans les Aménités académiques, on ne doit pas croire le tiliguerta de la même espèce que l'améiva, si l'on considère le nombre des bandes écailleuses qui garnissent le ventre de ce dernier lézard, ainsi que celui du tiliguerta. Le nombre n'est pas en effet le même dans ces deux animaux. Le tiliguerta ressemble donc beaucoup à l'améiva, ainsi qu'au lézard verd, quoiqu'il ne soit ni l'un ni l'autre : c'est une espèce particulière dont il convient d'augmenter la liste des lézards, et qu'il faut placer parmi ceux que Linnæus a désignés par le caractère d'avoir la queue verticillée (*cauda verticillata*).

Le tiliguerta est aussi innocent que le lézard verd; il habite parmi les gazons, ainsi que sur les murailles que l'on trouve dans la campagne.

Il est très-commun en Sardaigne, et il y est même en beaucoup plus grand nombre que le lézard verd en Italie.

rapports si marqués, que le professeur Lacépède l'a soupçonné être une simple variété du lézard verd, plutôt qu'une espèce distincte.

Quoique voisin des autres lézards verds, il est cependant facile de le distinguer, selon Cetti, par sa queue verticillée, du double plus longue que le corps, et par quatre-vingts écailles ou petites plaques abdominales. Ces plaques sont sans doute disposées sur des séries ou rangées longitudinales; il seroit important de connoître le nombre de ces rangées, de savoir aussi s'il y a sous le cou un petit collier formé d'écailles, et d'indiquer le nombre de ces écailles et leur forme.

La longueur totale du lézard tiliguerta est de sept pouces et demi.

Le mâle est verd, parsemé de taches et de raies noires sur le dos; la femelle est brune, suivant Cetti. Cette observation n'est peut-être pas très-exacte, et Cetti aura confondu comme mâle et femelle deux espèces de lézards : il ne seroit pas au reste le seul qui auroit commis cette erreur; car Sturm, dans sa Faune d'Allemagne (Deutschlands Fauna), a aussi regardé le lézard verd des souches comme le mâle du lézard gris des murailles.

Sous chacune des cuisses on voit une ligne ou rangée de points calleux, dont le nombre a été omis par Cetti.

On le trouve en tout tems parmi les gazons, dans les champs, et sur les murs, en Sardaigne. On le connoît dans cette île, sous les noms de *tiliguerta* et de *caliscertula*.

LE LEZARD DES BUISSONS, DE SURINAM (1).

PARMI les descriptions des lézards d'Amérique, que Fermin nous a laissées dans son intéressant ouvrage sur la Colonie Hollandaise de Surinam, j'ai trouvé l'indication d'un petit lézard dont tout le corps est d'un verd luisant, agréable à la vue, et qu'il nomme lézard de broussailles. J'ai cherché depuis quelque tems à connoître ce saurien très-voisin, en apparence, de notre lézard verd, et j'ai reçu de M. Marin de Bèze, médecin à Surinam, un lézard qui me paroît appartenir à celui de Fermin. Il résulte, de la description qui va suivre, que le lézard des buissons qu'on trouve dans la colonie de Surinam, peut-être aussi dans toute la

(1) *Lacerta dumetorum ; lætè viridis, collo abdomineque chalybeis, collario serrato sub-violaceo ; digitibus atris.*

Lézard des broussailles, 8e *espèce.* Fermin, Description de Surinam, in-8°; Amsterdam, 1769, tom. II, p. 209.

Guiane, diffère beaucoup des autres lézards verds déjà connus par les naturalistes. Il a bien la forme svelte, agréable, du lézard des souches, les mêmes écailles, les mêmes plaques sous le ventre; mais il en diffère par le nombre des rangées de ces plaques, par ses couleurs et même par ses dimensions. Le lézard des buissons a la tête semblable à une pyramide alongée, à quatre faces, avec ses yeux un peu saillans, et son museau peu obtus : les plaques qui recouvrent la partie supérieure de la tête sont au nombre de onze, dont une cervicale plus grande que les autres, et deux autres dessus chaque orbite. Les mâchoires sont en outre bordées chacune par deux rangs de petites plaques carrées; le collier, placé sous le cou, a treize petites écailles qui font des dentelures en scie.

Sous le ventre on ne trouve que six rangées longitudinales de petites plaques luisantes. L'anus est transversal, et recouvert en devant par trois écailles demi-circulaires, imbriquées latéralement l'une sur l'autre.

La queue est à peine plus longue que le reste de l'animal.

Sous la cuisse on remarque une rangée de onze petits grains ou tubercules rudes et

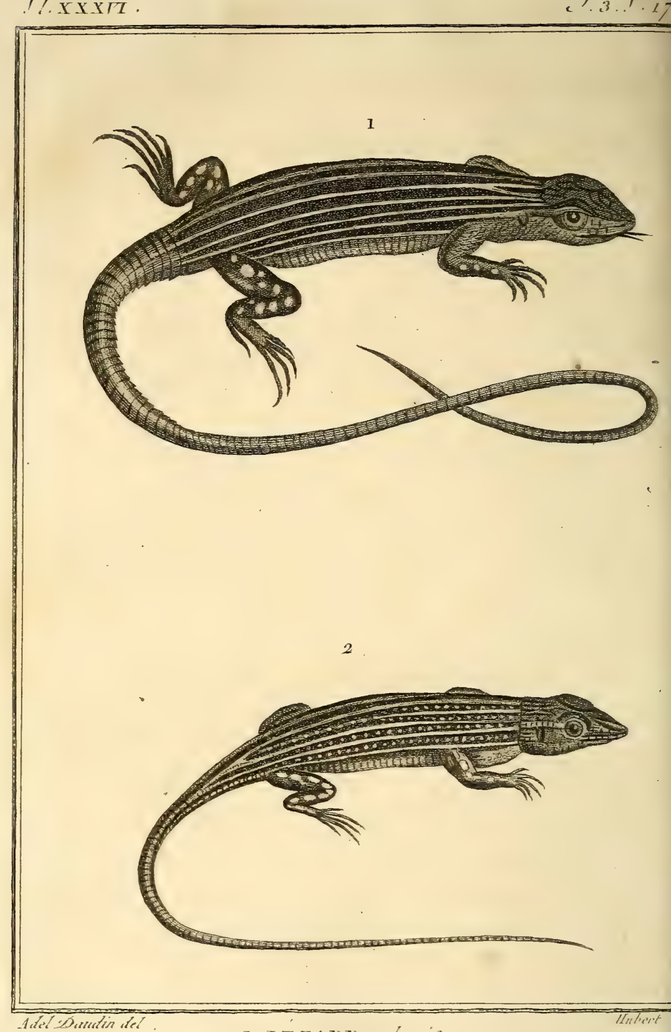
roussâtres, qui se prolongent presque jusqu'à l'ouverture de l'anus.

Les autres écailles, ainsi que les pieds et leurs doigts, ont absolument la même forme qu'au lézard des souches, qui habite en Europe.

La couleur de ce joli saurien est d'un beau verd clair et brillant en dessus, et d'un gris luisant assez semblable à de l'acier poli en dessous : en travers des mâchoires il y a de petits traits noirâtres, à la jointure des plaques; le dessus du cou et de la queue, ainsi que le collier écailleux, sont d'une belle couleur violâtre et à reflets bleus.

Dimensions du lézard des buissons.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	4	9
Longueur de la tête et du cou.		9
Longueur du corps.	1	6
Longueur de la queue.	2	6



Adel Daudin del. Hubert S.

1. LÉZARD galonné?
2. LÉZARD bosquier.

TROISIEME SECTION.

LÉZARDS RUBANNÉS.

Ils ont un collier transversal formé de plusieurs grandes écailles, sous le cou.

Leur couleur est plus ou moins bleue, avec plusieurs lignes longitudinales blanches parallèles dessus le corps.

LE LÉZARD GALONNÉ OU RUBANNÉ (1).

Voyez planche XXXVI, *fig.* 1, *de ce volume.*

Les naturalistes ont, jusqu'à présent, regardé comme une même espèce, d'après Seba, tous les lézards rubannés (*lacerta*

(1) *Lacerta lemniscata; lineis longitudinalibus novem albis in dorso et lateribus; caudâ suprà cæruleâ longiore, femoribus albo maculatis; lineâ intermediâ dorsali anticè bifurcatâ.*

Lacerta lemniscata. Linnæus, Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1075, n° 39. — *Idem.* Seba, Thes. tom. I, pl. LIII, fig. 9; pl. XCII, fig. 4; tom. II,

lemniscata), qui sont figurés dans son ouvrage; en effet tous ces lézards y sont tellement mal enluminés, qu'on ne peut les considérer que comme synonymes.

Je dois la connoissance de trois espèces voisines et très-distinctes de ces lézards, au naturaliste Bosc et à Marin de Bèze. Ils diffèrent entre eux par la forme du corps, par les couleurs, et par le nombre des lignes longitudinales blanches qui sont placées dessus le corps.

Le vrai lézard galonné, celui auquel on a prétendu donner ce nom, est très-facile à reconnoître, parce qu'il a le dos d'un brun plus pâle sur son milieu et plus foncé sur ses côtés, ses flancs d'un bleu clair; avec neuf lignes longitudinales blanches, dont celle du

---

pl. IX, fig. 5. — *Seps lemniscatus.* Laurenti, Syn. rept. pag. n° 103. — *Le galonné.* Daubenton, Dict. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, pag. 46. — *Le lézard galonné.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 226, figure 3. — *Petit lézard rayé.* M. S. Merian, Insect. Surinam, pl. XXIII. — *Arado.* Leromain, Dictionn. encycl. de Diderot. — *Anolis.* Fermin, Description de Surinam, in-8°, tom. II, pag. 211. — *Idem.* Rochefort, Histoire des Antilles, tom. I, pag. 300. — *Idem.* Ray, Syn. quadr.

milieu

milieu est fourchue dessus le cou : la ligne la plus inférieure, qui sépare chaque flanc du ventre, est plus courte que les autres, parce qu'elle ne s'étend qu'entre les bras et les cuisses.

Le dessus des membres est bleuâtre, avec de petites taches, rondes et éparses dessus les pieds de derrière.

Le lézard galonné ressemble infiniment, par ses formes, à notre lézard verd des souches, qui habite dans les régions tempérées de l'Europe : il ne paroît même en différer que par les couleurs, et aussi par sa taille un peu plus petite. Le lézard galonné a un petit nombre de plaques lisses sur sa tête, un collier écailleux sous le cou, huit rangées longitudinales, parallèles de plaques carrées et lisses sous le ventre, une rangée de petits grains poreux sous chaque cuisse, et une queue bleuâtre claire, cylindrique, verticillée, une fois et demie aussi longue que le reste de l'animal.

Le dessous du corps est d'un gris bleuâtre très-pâle, ou même d'un jaune nankin sur le côté de la tête.

Le lézard galonné n'habite pas dans l'ancien continent, ni aux Indes, ni en Guinée, comme les naturalistes l'ont cependant pré-

tendu, d'après Seba; mais seulement dans les parties méridionales de l'Amérique, surtout dans la Guiane et dans les îles Antilles. Ce joli petit animal ne s'éloigne pas beaucoup des lieux habités : il paroît se plaire infiniment dans les jardins, au pied des bananiers et des ananas; il se cache sous les feuilles de ces plantes lorsqu'on le poursuit; il s'y tient à l'abri de la pluie, et s'y creuse même des terriers étroits et tortueux, qui lui servent aussi d'asyle contre ses ennemis.

Il seroit peut-être convenable de regarder comme synonyme du lézard galonné le saurien que M. le Romain a décrit dans le Dictionnaire encyclopédique de Diderot, et qui est nommé *arado* par les nègres à Saint-Domingue. L'arado est, selon cet observateur, un gros lézard ou anolis, qui fréquente les bois et les jardins dans les Antilles. Sa longueur totale est d'environ un pied et demi; sa queue traîne à terre comme celle des autres sauriens; il a les pattes de devant plus hautes et moins écartées que celles de derrière; la peau qui lui couvre le dos est grise rayée de brun et d'ardoisé, et celle de dessous le ventre est toute blanche. Cet animal a beaucoup d'agilité : il se nourrit d'herbes, de fruits et d'insectes. Peut-être doit-on

plutôt regarder l'arado comme un jeune tupinambis sauvegarde.

Il faut rapporter au lézard galonné la douzième espèce de saurien appelé, par Fermin, *lacertus minimus*, *anolis dictus*, (Descript. de Surinam, in-8°, tom. II, pag. 211), et décrite ainsi :

« Un autre lézard, très-petit et fort commun, n'a tout au plus qu'un pied de longueur totale ; sa peau est jaunâtre, et marquetée de quelques raies bleues et vertes. Il court pendant toute la journée pour chercher sa nourriture, et dès que la nuit approche, il va se cacher dans la terre. Il est bon à manger ; l'on trouve sa chair tendre et délicate ».

Mademoiselle Mérian a trouvé à Surinam ce lézard, qu'elle a figuré dans son grand ouvrage (pl. XXIII) : il vivoit dans son jardin, et y avoit déposé contre des racines quatre petits œufs blancs, arrondis, et à peine plus gros qu'une groseille blanche. Ces œufs ont éclos dans le vaisseau par lequel elle revenoit en Europe : ces petits avoient au plus huit lignes de longueur totale, et ils moururent bientôt à cause du froid.

Seba a figuré, dans son *Thesaurus rerum naturalium* (tom. I, pl. LIII, fig. 9), sous

le nom de *lézard d'Amérique, orné de rubans*, un reptile parfaitement semblable au lézard galonné, que Marin de Bèze, médecin à Surinam, m'a fait connoître. Je crois seulement que le peintre, employé par Seba, aura oublié deux raies blanches, car on n'en compte que sept. Ce reptile, représenté par Seba, a sur le dos quatre bandes longitudinales brunâtres, et une bleuâtre sur chaque flanc, toutes bordées d'une ligne blanchâtre: les côtés du corps sont bleuâtres, marqués de points blancs, ainsi que les cuisses. La queue est verticillée, et d'un tiers environ plus longue que le corps.

S'il faut rapporter au lézard galonné d'Amérique le lézard de Guinée à lignes blanches, représenté par Seba (tom. I, pl. XCII, fig. 4); certainement cet auteur ancien aura été induit en erreur, en assignant à cet animal l'Afrique pour patrie.

Tous les naturalistes ont réuni jusqu'à présent au lézard galonné le lézard que Seba prétend avoir reçu d'Amboine, et qui est remarquable, selon cet auteur, par son dos bleu avec des raies noires, et par son ventre bleuâtre avec des points noirs (tom. II, pl. IX, fig. 5). Ce reptile est réellement un vrai lézard; mais je crois qu'on peut hésiter

à le rapporter au lézard galonné : cependant comme je n'ai pas encore pu me procurer des renseignemens satisfaisans sur ce saurien de Seba, je l'ai aussi rangé provisoirement parmi les synonymes de ce lézard.

Le naturaliste Lacépède, dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares, a paru soupçonner que les lézards anolis ou anoles, décrits, comme il suit, par Rochefort et indiqués par Ray, pourroient être de vrais améiva; je les rapporte au contraire au lézard galonné.

« Les anolis sont fort communs dans toutes les habitations. Ils sont de la grosseur et de la longueur des lézards qu'on trouve en France : mais ils ont la tête plus longuette, la peau jaunâtre; et sur le dos ils ont des lignes rayées de bleu, de verd et de gris, qui prennent depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue. Ils font leur retraite dans les trous de la terre, et c'est delà que, pendant la nuit, ils sont en perpétuelle action, et ils ne font que roder aux environs des cases, pour chercher de quoi se nourrir ». (Rochefort, Histoire des Antilles, tom. I, pag. 300.)

Dimensions d'un lézard galonné.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	6	11
Longueur de la tête.		6
Sa largeur.		4
Longueur du cou.		5
Longueur du corps.	1	6
Sa largeur.		6
Longueur de la queue.	4	6
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au bout des doigts.		10
Longueur des pieds postérieurs jusqu'au bout des doigts.	1	4

On peut voir au museum deux individus appartenans à cette espèce, et qui ont été apportés de la Martinique.

Ce lézard ne peut avoir aucun rapport avec l'améiva, et ne peut pas être placé dans la même section, comme Linnæus l'a cependant prétendu ; car il a un collier transversal écailleux dessous le cou.

Variété du lézard galonné. Sa couleur est très-foncée ; il a en dessus onze raies jaunâtres, qui se réunissent de manière à n'en former que sept du côté de la tête, et dix vers l'origine de la queue. Longueur totale, 6 pouces ; longueur de la queue, 4 pouces 1 ligne. Bosc a communiqué à Lacépède cette variété, que je crois plutôt devoir rapporter au suivant.

LE LÉZARD A SIX RAIES (1).

Les naturalistes modernes ont séparé avec raison, du lézard galonné de l'Amérique méridionale, une espèce de lézard qu'on pourroit d'abord regarder comme un vrai scinque par la disposition des raies blanches longitudinales qui sont dessus son dos brun.

Catesby est le seul naturaliste qui ait figuré jusqu'à présent ce lézard à six raies qu'on trouve dans la Caroline, et peut-être aussi dans les Antilles, comme on l'a pensé. Garden en a ensuite fait une bonne description qu'il a envoyée à Linnæus, et que ce

(1) *Lacerta sexlineata; suprà atro-fusca, lineis sex longitudinalibus albis in dorso, lineâ aliâ brevi albâ ab oculis usque suprà brachia protensâ, caudâ duplò longiore, femoribus immaculatis.*

Lacerta sexlineata. Linn. Syst. naturæ. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1074, n° 18. — *Le lion.* Daubenton, Diction. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. édit. in-12, tom. II, pag. 44 et suiv. — *Le lézard à six raies.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, edit. in-18, tom. I, pag. 245 et suiv.

célèbre naturaliste a insérée dans son *Systema naturæ*.

Bosc a retrouvé depuis peu d'années ce lézard à six raies aux environs de Charles-town, en Caroline, et il m'en a communiqué un individu qui m'a servi à completter la description que je vais en donner, et à réparer certaines omissions qu'avoient faites mes prédécesseurs dans l'histoire de ce reptile.

Ce saurien a beaucoup de rapports avec le lézard galonné; il y ressemble au moins par sa forme; mais peut-être est-il un peu plus élancé. Il a d'ailleurs la peau recouverte d'écailles exactement pareilles.

Sous son cou il y a un collier transversal écailleux. On voit sous le ventre huit rangées longitudinales de plaques lisses, et sous chaque cuisse une rangée de quinze grains poreux; la queue est deux fois aussi longue que le reste, composée de quatre-vingt-dix anneaux au moins, et couverte d'écailles carénées en long, ce qui la fait paroître striée.

Sa couleur est brune en dessus, plus foncée et presque noirâtre sur les côtés du dos, bleuâtre ardoisé sur les flancs, et d'un blanc jaunâtre pâle en dessous. Sur chaque côté

du dos sont trois lignes longitudinales, blanches et parallèles, qui prennent naissance derrière l'œil, et qui disparoissent peu à peu sur la queue. Une autre ligne blanche semblable part du coin de la bouche, et s'efface au dessus du bras. Il résulte donc de la disposition de ces raies qu'on en compte huit sur le cou, six sur le milieu du dos, et quatre seulement sur l'origine de la queue.

On ne voit aucun point blanc dessus ses cuisses, ni sur son dos.

Souvent il forme deux plis transversaux sous la partie antérieure de son cou; Linnæus en a fait mention, mais il n'a pas observé le collier écailleux qui y existe réellement; car il a placé par inadvertance ce lézard, de même que le galonné, dans sa neuvième section, parmi ceux qui n'ont pas de collier.

Le professeur Lacépède a décrit, d'après Daubenton, ce saurien sous le nom de *lion*; et les détails qu'il en a donnés dans son intéressant ouvrage sur l'histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, ont été puisés dans l'ouvrage de Catesby sur les animaux de la Caroline. Le lézard lion est l'emblême de la force appliqué à la foiblesse; c'est le nom du roi des animaux, donné à un bien petit

lézard : on pourroit, selon Lacépède, le lui conserver, parce que ce nom est aussi souvent pris pour le signe de la fierté que pour celui de la puissance. Ce lézard lion redresse presque toujours sa queue en la tournant en rond (1) : il a l'air de la hardiesse ; et c'est apparemment ce qui lui a fait donner, par les anglais, le surnom de *lion*, que plusieurs naturalistes lui ont conservé (2).

Le lézard lion, suivant Catesby, n'est point dangereux : il se tient souvent dans des creux de rochers, sur le bord de la mer ; ce n'est pas seulement dans la Caroline qu'on le rencontre, mais encore à Cuba, à Saint-Domingue, et dans d'autres îles voisines. (Catesby ne l'a-t-il pas confondu ici avec le lézard galonné ?) Ses jambes sont alongées ; il est très-agile, comme le lézard gris, et court avec une très-grande vîtesse ; mais ce joli et innocent lézard n'en est pas moins la proie des grands oiseaux de mer, à la voracité desquels la rapidité de sa course ne peut le dérober.

---

(1) Nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, que l'anolis roquet paroît avoir la même faculté.

(2) Catesby, Hist. nat. Carol. p. 68.

Dimensions du lézard à six raies.

	pouc.	lig.
Longueur totale........................	8	2
Longueur de la tête....................		7
Longueur du cou........................		4
Longueur du corps......................	1	9
Sa largeur.............................		6
Longueur de la queue...................	5	6
Longueur du plus long doigt des pieds de derrière............................		8

J'ai placé précédemment, d'après Lacépède, comme variété du lézard galonné, un petit saurien que Bosc a reçu de Saint-Domingue, et que je crois plutôt être une variété du lézard à six raies, ou peut-être même une espèce voisine ; mais je ne puis rien décider à cet égard, parce que je n'ai pas eu l'occasion d'examiner l'individu.

LE LÉZARD BOSQUIEN,

A RAIES BLANCHES

PARSEMÉES DE POINTS BLANCS (1).

Voyez la planche XXXVI, *fig.* 2, *de ce volume.*

Le petit saurien dont je vais donner ici la description, appartient au naturaliste Bosc, qui a bien voulu me le prêter, et qui l'a reçu de Saint-Domingue. Je dois à l'extrême complaisance de ce savant observateur, à l'empressement qu'il met à communiquer ses travaux aux naturalistes, et à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, un tribut de ma reconnoissance, en désignant par son nom l'espèce nouvelle et très-remarquable de saurien dont il va être question, et qu'il ne faut pas confondre avec celles qui sont déjà connues, quoiqu'elle se rapproche du lézard

(1) *Lacerta boskiana; suprà lætè-cærulea, lineis longitudinalibus novem albis interpunctatis in dorso et lateribus, caudâ suprà cæruleâ duplò longiore, femoribus albo maculatis, lineâ intermediâ dorsali brevi et anticè simplici.*

galonné, et qu'elle doive appartenir à la même section.

Le lézard bosquien est infiniment joli, soit parce qu'il est en dessus d'un beau bleu clair uniforme, et blanc sans taches en dessous, soit parce qu'il est très-régulièrement orné en dessus et sur les flancs, 1° de huit raies ou lignes longitudinales blanches et parallèles prolongées jusques sur la base de la queue; 2° d'une autre ligne blanche, de moitié plus courte que les autres, située en avant sur le milieu du dos, non fourchue en devant comme au galonné; 3° d'une rangée longitudinale de points blanchâtres dans les espaces que laissent entre elles les lignes blanches; 4° et par une rangée de petites taches d'un beau blanc et oblongues dessus les quatre membres.

En ajoutant à ces caractères les suivans, on pourra se faire une juste idée du nouveau saurien que je décris.

Le lézard bosquien a huit rangées longitudinales de petites plaques lisses et carrées sous le ventre : on voit sous son cou un petit collier transversal, écailleux, mais pas de pli sous la gorge. J'ai compté sous chaque cuisse jusqu'à vingt petits grains poreux, qui sont disposés sur un seul rang, et qui vont

se réunir un peu en avant de l'anus. Celui-ci est transversal et muni de petites écailles en avant et arrière. Enfin sa queue est deux fois au moins aussi longue que le reste, et composée de plus de cent seize verticilles ou anneaux. Les pieds antérieurs sont amincis, et les postérieurs raccourcis et trapus, avec leurs doigts longs et très-minces. Il a les mêmes proportions et la même forme que le lézard galonné; mais l'individu que j'ai décrit n'a que trois pouces dix lignes de longueur totale, et la queue occupe à elle seule jusqu'à deux pouces six lignes de cette longueur : j'ignore si ce petit saurien devint un peu plus grand.

Bosc a reçu, il y a quelques années, ce joli lézard de l'île Saint-Domingue : et quoiqu'on n'ait rien écrit sur les habitudes qui lui sont propres, on peut soupçonner sans crainte qu'elles sont conformes avec celles du lézard galonné.

LE LÉZARD A TÊTE BLEUE (1).

PARMI les descriptions que le naturaliste hollandais Van-Ernest a bien voulu me communiquer, et me permettre d'extraire pour mon ouvrage sur les reptiles, j'ai trouvé une indication assez abrégée d'un lézard d'Amérique qu'il a observé dans une collection à Amsterdam, et qu'il regarde comme parfaitement semblable au lézard *taraguira* du Brésil, figuré par Seba.

Le lézard dont il s'agit ici a beaucoup de ressemblance avec le lézard galonné, et il paroît n'en différer que par sa taille un peu plus trapue, par sa queue un peu moins longue, et sur-tout par ses couleurs.

(1) *Lacerta cœruleo-cephala; capite cœruleo, tæniâ longitudinali albâ in medio dorsi, aliisque duabus parallelis flavis in utroque latere, punctis albis in femoribus, caudâ duplò longiore.*

Lacerta taraguira. Seba, Thes. tom. I, pl. XCI, fig. 3. — *Lacerta tecunhana.* Seba, Thes. tom. I, planche XCI, fig. 4. — *Lézard à tête bleue.* Daudin, Hist. nat. des reptiles; par Latreille, in-18, tom. I, p. 242, fig. 3.

Ce saurien a une bande longitudinale blanche, et large de deux à trois lignes, sur les vertèbres dorsales : sur chaque côté de cette bande on voit une ligne bleue, une jaune, une brune, une jaune et une bleue, sur un fond brun, parsemé de quelques points blancs épars dessus les cuisses, et même sur les flancs.

Le dessus de la tête ainsi que la queue sont entièrement d'un bleu ardoisé. Celle-ci est verticillée, et deux fois environ aussi longue que le reste. Enfin tout le dessous de ce lézard est d'un jaunâtre pâle et sali.

Le lézard à tête bleue paroît avoir depuis huit pouces jusqu'à un pied de longueur totale.

Seba a donné la figure et la description de deux vrais lézards à queue cylindrique et verticillée, qui diffèrent trop peu l'un de l'autre pour qu'ils puissent être regardés comme deux espèces ; puisque d'ailleurs les liqueurs spiritueuses, dans lesquelles ces animaux ont été conservés dans la collection de Seba, auront suffi pour éteindre et changer plus ou moins leurs couleurs. Ils ont l'un et l'autre près de quatre pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui

qui est un peu plus longue, cylindrique, verticillée, et d'une couleur bleue uniforme et un peu foncée, sans aucune tache. Leurs dimensions respectives, la figure de leurs plaques et de leurs écailles sont absolument semblables ; leurs pieds ont tous cinq doigts séparés, et ils ressemblent parfaitement à ceux du lézard galonné et des autres espèces du même genre.

Le premier lézard de Seba (Thes. tom. I, pl. XCI, fig. 3) est nommé *taraguira* par les habitans du Brésil. Il a tout le dessus du dos couvert de longues bandes étroites, dont celle du milieu est la plus large, de couleur blanche, jaspée dans le milieu de petits points d'un rouge vermeil ; les autres bandes sont jaunes, bleues et brunes. Les côtés du corps, ainsi que le dessus des pieds postérieurs, sont revêtus de petites écailles minces, brunes, et parsemées de petites taches blanchâtres rangées en travers avec symétrie. Les pieds de devant, le cou et le ventre sont couverts d'écailles d'un jaune pâle. Le sommet de la tête est orné de grandes plaques d'un bleu foncé. Le haut du cou est moucheté de petites taches blanchâtres.

Le second lézard de Seba (Thes. tom. I, pl. XCI, fig. 4), *tecunhana*, a tout le dessus

du corps, jusqu'à la base de la queue, orné de bandes de plusieurs couleurs, dont celle du milieu est blanche, picotée de points bruns ; les autres bandes sont bleues, mouchetées de taches noirâtres et barrées en long sur chaque côté du corps de deux lignes jaunes. L'abdomen est varié de bleu et de noir. La tête est d'un bleu clair, avec des taches noires ; les cuisses, les pieds et les doigts sont aussi d'un bleu clair en dessus, mais parsemés de points blanchâtres.

C'est ce dernier lézard que Linnæus a regardé à tort comme une variété de son *stellio azurea*, ou de mon stellion courte-queue de l'Amérique méridionale. Le lézard *tecunhana*, décrit et figuré par Seba, doit être rapporté au lézard à tête bleue, sinon comme synonyme, au moins comme une variété.

LE LÉZARD TEYOU-VERD (1).

Les habitans du Paraguay nomment ce saurien *teyou-hobi*, ce qui signifie lézard verd; car ils désignent sous le nom de *teyou* tous les lézards ou sauriens. Ils nomment, par exemple, le tupinambis sauvegarde *teyou-gouazou*, ce qui veut dire gros lézard.

La longueur totale est de neuf pouces neuf lignes.

La tête n'est pas joufflue; elle a ses parties supérieures et latérales, ainsi que ses lèvres, recouvertes par un tissu de plaques écailleuses disposées avec symétrie. Le museau est un peu aminci et courbé.

Les côtés et le dessus de la tête sont d'un verd terne émaillé, et cette couleur se pro-

(1) *Lacerta teyou; capitis parte superiore, lineâque dorsali viridibus; corpore suprà violaceo, sex lineis longitudinalibus albis; gulâ et abdomine albido-sub-argenteis.* (*Pedibus posticis tetradactylis?*)

Le teyou verd. D. Félix d'Azara, Essais sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay, traduct. française, par Moreau S. Méry, in-8°, tom. II, p. 393 et suivantes.

longe, par une raie sur toute la longueur de l'épine dorsale, jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de cinq pouces six lignes, grosse à sa base et terminée en une pointe aiguë. De la naissance du cou à celle de la queue, une autre ligne de couleur violette suit la première dans sa longueur. Ensuite une troisième ligne plus étroite, blanche et vive fait la même chose; puis succède une quatrième ligne large et de couleur violette plus claire, un peu mélangée de noir. Après ces lignes en vient une cinquième, blanche comme la troisième, et elle est suivie elle-même par une sixième ligne, qui est blanche et en manière de chaînette. Celle-ci est suivie encore d'une septième, de couleur violette; et le reste, avec la partie inférieure du corps, est argentin, comme le dessous de la tète, du cou, des quatre jambes et de la queue.

Toutes les raies indiquées ci-dessus sont doubles, excepté la première, parce qu'elles sont ainsi disposées sur chaque côté du dos, en sorte qu'elles sont en tout au nombre de treize : ou plutôt on peut dire que le teyou a la tête verte, le dessus du corps violet, avec une ligne longitudinale verte sur la colonne dorsale, et avec six autres lignes

blanches sur les côtés du dos et les flancs: ces lignes s'étendent sur la queue et sur ses côtés; mais le verd dégénère bientôt en violet. Il résulte donc de ces détails, que le teyou verd doit être un saurien très-voisin du lézard galonné, s'il n'en est pas toute fois une variété.

Les quatre jambes sont de couleur violette aussi, et d'une nuance presque partout la même. Aux pieds de devant il y a cinq doigts: l'externe et l'interne sont égaux entre eux, et les trois autres augmentent successivement en longueur, de telle sorte que le quatrième doigt est le plus long. Tous ont des ongles un peu forts et aigus. Le pied de derrière a quatre doigts; l'antérieur est le plus court, et les autres augmentent graduellement en longueur : les ongles sont comme aux pieds de devant.

Félix d'Azara prétend que ce saurien est commun entre les buissons et les chacarras du Paraguay, où il paroît à la fin d'octobre, et où il se cache dans les trous à l'entrée de l'hyver. Il court avec une grande vîtesse.

Ce lézard n'est pas le seul qui n'ait que quatre doigts aux pieds de derrière, selon Félix d'Azara; car cet auteur a décrit, sous le nom de *caméléon second*, un reptile que

j'ai appelé *agame à queue prenante*, et qui a le même nombre de doigts. On sait d'ailleurs que les crocodiles n'ont aussi que quatre doigts aux pieds postérieurs.

J'ai cherché cette espèce de lézard dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris; mais toutes mes recherches ont été vaines. Il importe essentiellement, pour les progrès de cette partie de l'histoire naturelle dont je m'occupe en ce moment, que les voyageurs, qui parcourront dans la suite le Paraguay, le Brésil et toutes les autres contrées les plus méridionales de l'Amérique, s'occupassent de faire passer à quelque naturaliste en Europe une collection de reptiles pour les décrire; car beaucoup d'espèces sont encore inconnues.

LE LÉZARD DU DÉSERT (1).

Ivan Lepéchin, docteur en médecine, et associé de l'académie des sciences de Pétersbourg, dans le Journal de ses voyages dans diverses provinces de la Russie en 1768 et 1769, a décrit trois espèces nouvelles de sauriens, que je n'ai pas rencontrés dans les collections d'histoire naturelle de Paris.

Parmi ces lézards, il y en a une espèce que Gmelin a placée par erreur dans sa huitième section du genre *lacerta*, entre ceux que je décrirai dans l'ordre des batraciens sous les noms de *salamandre du Japon* et de *salamandre à quatre raies*.

L'animal, décrit et figuré par Lepéchin,

(1) *Lacerta deserti; caudâ longitudine corporis, suprà nigro, lineis sex longitudinalibus albis interruptis, abdomine albo immaculato.*

Ivan Lepéchin, Tagebuch der reise prov. der russic. tom. I, pag. 318, pl. XXII, fig. 3 et 4. — *Lacerta deserti.* Gmelin, Syst. natur. p. 1076, n° 71. — *Le lézard du désert.* Daudin, Hist. nat. des reptiles, par Latreille, in-18, tom. I, p. 247, fig. 1.

est non seulement un saurien, parce que son corps est écailleux; mais il me paroît en outre devoir être rangé parmi les vrais lézards, près du lézard galonné de l'Amérique méridionale.

Sa longueur totale est de deux pouces six lignes; celle de sa queue est de la moitié ou à peu près, et sa plus grande épaisseur n'est que de huit lignes.

Cet animal est entièrement noir en dessus, avec six lignes ou bandes blanches longitudinales, un peu en zig-zag, interrompues et formées par de longues taches: on aperçoit aussi de chaque côté, entre la première et la seconde de ces taches, cinq points blancs. Tout le dessous est blanc, et sans aucune sorte de taches.

La tête et les mâchoires sont couvertes de plaques, et non de petites écailles proprement dites.

Les pieds ont chacun cinq doigts minces, séparés et onguiculés.

Lepéchin a trouvé dans le Péremiot, en Russie, ce petit saurien que j'ai rangé parmi les vrais lézards dans l'ouvrage sur les reptiles récemment publié par mon ami Latreille, et qui me paroît d'autant plus appartenir à ce genre, que la figure de

l'animal vu en dessous offre les caractères des vrais lézards.

Van-Ernest a observé en Hollande, dans une collection d'histoire naturelle, un petit lézard conservé dans l'esprit de vin, et assez semblable au lézard du désert. Ce saurien, selon ce naturaliste hollandais, est long de trois pouces deux lignes, en y comprenant la queue, qui a un pouce dix lignes de longueur. Sa couleur est d'un bleu ardoisé en dessus, avec six raies longitudinales blanches, interrompues çà et là; sur ses flancs on voit quelques points blanchâtres dispersés, ainsi que sur les bras et ses cuisses, et sous celles-ci il y a une rangée de petits grains; le dessous de l'animal est blanchâtre, avec les doigts roussâtres.

Ce lézard a été trouvé dans le nord de l'Europe.

LE LÉZARD VÉLOCE (1).

Ce saurien est beaucoup plus petit et plus mince que le lézard gris, auquel il ressemble d'ailleurs infiniment, sur-tout par sa tête, par son collier écailleux sous le cou, par ses petits grains qu'il a sous les cuisses, et par sa queue verticillée. Il doit être placé à côté du lézard du désert.

Sa couleur est constamment cendrée en dessus, avec cinq lignes longitudinales un peu plus pâles, mélangées de petits atomes bruns et nombreux; la ligne du milieu est moins prolongée que les autres, car elle

(1) *Lacerta velox ; corpore suprà cinereo, strigis 5 longitudinalibus dilutioribus punctisque fuscis vario, ad latera nigro maculato et cœrulescente punctato.*

Lacerta velox. Pallas, Voyage en Russie, édition française; appendix, in-8°, tom. VIII, pag. 83. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1072, n° 63. — *Le lézard véloce.* Daudin, Histoire naturelle des reptiles, par Latreille, in-18, tom. I, p. 240. — *Variété du lézard gris.* Lacépède, Histoire natur. des quadr. ovip. in-12, tom. II, pag. 13.

dépasse à peine la partie postérieure de la tête. Sur les côtés du corps ou les flancs on voit des taches noires, longitudinales, assez grandes, et des points parsemés çà et là d'un bleuâtre luisant. Il y a en outre sur les pieds postérieurs des taches, ou plutôt des aréoles arrondies et plus pâles que le corps.

Pallas a, le premier, fait connoître ce lézard, qu'il a trouvé parmi les rochers placés autour du lac Inderskoï, et dans les lieux les plus chauds du désert; il y est vagabond, et il court avec la même vîtesse qu'une flèche.

Gmelin a placé le lézard véloce immédiatement après son *lacerta seps.*

Lacépède l'a regardé comme une simple variété du lézard gris.

Latreille enfin l'a mis à côté du lézard tiliguerta qui a été découvert en Sardaigne, par Cetti.

Marcel Serres, naturaliste à Montpellier, prétend avoir trouvé ce lézard aux environs de cette ville.

QUATRIÈME SECTION.

LEZARDS TACHETÉS.

Les sauriens renfermés dans cette section n'ont pas encore été décrits par les naturalistes : ils sont assez voisins des lézards rubannés et des lézards gris.

Il y a sous leur cou un collier transversal formé de plusieurs grandes écailles ; leur queue est entièrement verticillée.

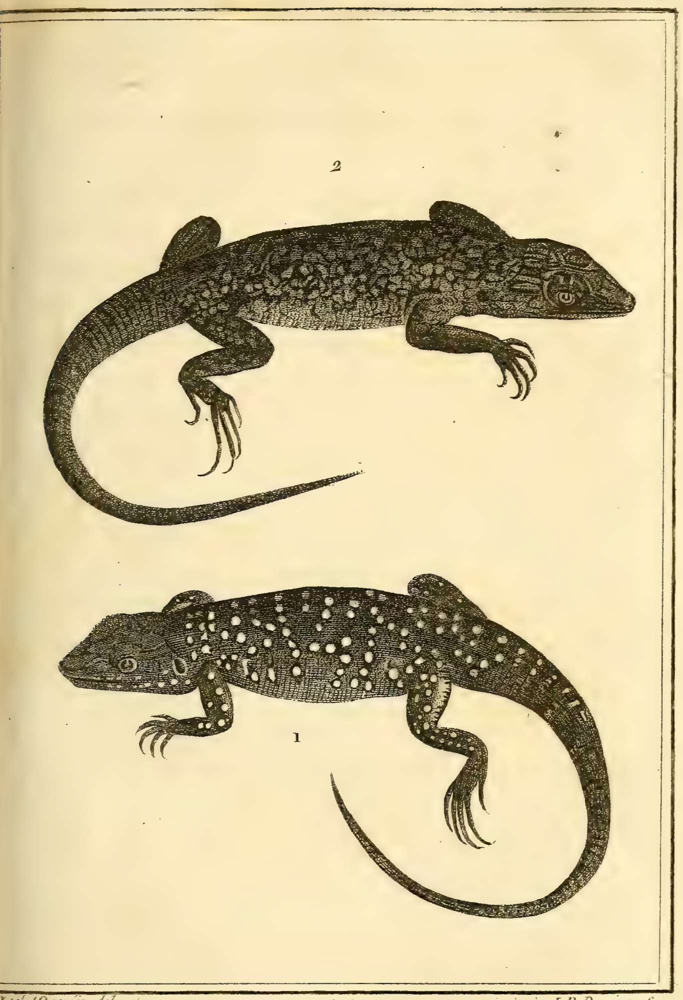
Leur couleur est en dessus d'un noir bleuâtre, avec de petites taches arrondies, claires et disposées irrégulièrement ou en travers, sans aucune ligne blanche et longitudinale.

LE LÉZARD GENTIL DU LANGUEDOC (1).

Voyez la planche XXXVII, *fig.* 1, *de ce volume.*

Marcel Serres, amateur très-zélé de l'histoire naturelle, m'a envoyé récemment de

(1) *Lacerta lepida ; corpore suprà cæruleo-vires-*



Nael Dauain del. J. B Racine S.

1. LÉZARD GENTIL *du Languedoc*

2. LÉZARD TACHETÉ *d'Espagne*

Montpellier plusieurs reptiles qu'il a trouvés aux environs de cette ville en Languedoc; et parmi ces reptiles j'ai observé, 1° une nouvelle espèce de couleuvre très-voisine de celle que Latreille a nommée *vipérine* dans son Histoire naturelle des serpens; 2° la salamandre marbrée du même auteur; 3° et un lézard très-joli qui n'a été décrit jusqu'à présent dans aucun ouvrage. Ce petit saurien mérite à tous égards l'épithète que je lui ai donnée, à cause de sa forme et des couleurs très-agréables qui ornent tout le dessus de son corps.

Parmi les tupinambis que j'ai décrits dans le cours de cet ouvrage, nous en avons remarqué plusieurs, entre autres le tupinambis étoilé de Sparrman, et le tupinambis élégant, qui sont très-joliment ornés de petites taches blanches, arrondies et disposées sur des bandes noires ou brunâtres et transversales. Le lézard gentil qu'on trouve dans le Languedoc, et peut-être encore dans

---

cente, tœniis 9 *aut* 10 *transversis nigris albo, ocellatis; abdomine albescente; caudâ verticillatâ, paulò longiore.*

Dans le Languedoc ce lézard paroît être connu sous le nom de *petit langrola*.

les autres parties de l'Europe méridionale; a aussi des points blancs et ronds, larges comme une tête d'épingle, et disposés au nombre de huit à douze sur neuf ou dix bandes noires étroites, transversales, irrégulières et placées dessus le cou et le corps.

La couleur principale de ce petit saurien est d'un bleu verdâtre légèrement ardoisé, et très-luisant lorsque l'animal se joue aux rayons du soleil; tout le dessous est d'un blanc légèrement verdâtre.

Il a beaucoup de ressemblance par sa forme et par sa taille avec le lézard gris des murailles; sa tête est seulement un peu plus grosse et plus courte; son corps est aussi un peu plus cylindrique.

Dessus ses joues, ses membres et sa queue on voit quelques points blancs, plus nombreux sur le bord de la mâchoire supérieure. On voit un point noir sur la paupière supérieure.

Sous le cou il a un collier transversal, formé d'écailles carrées. Le ventre est garni de huit rangées longitudinales de petites plaques lisses et carrées, qui forment aussi entre elles vingt-sept bandes transversales.

Dessus la poitrine il y a un petit nombre d'écailles carrées, qui forment par leur réu-

nion les unes à côté des autres, une sorte de triangle. Sous chacune des cuisses on voit une rangée de quatorze petits grains. La queue est verticillée, et un peu plus longue que le reste de l'animal; au reste, je joins ici les dimensions principales de ce lézard, qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	5	3
Longueur de la tête et du cou, en y comprenant le collier écailleux.		8
Longueur du corps jusqu'à l'anus. . . .	1	3
Longueur de la queue.	3	4
Largeur de la tête.		6
Largeur du corps.		7

Le lézard gris est appelé *langrola* aux environs de Montpellier, selon le professeur Lacépède; et il paroît que l'espèce nouvelle que je viens de décrire en est distinguée par le nom de *petit langrola*.

LE LÉZARD TACHETÉ, D'ESPAGNE (1).

Voyez la planche XXXVII, *fig.* 2, *de ce volume.*

Le naturaliste Bosc a trouvé en Espagne ce lézard, qu'il regardoit comme une simple variété du *lacerta agilis* de Linnæus, et dont il faut au contraire faire une espèce particulière.

Le lézard tacheté a beaucoup de ressemblance, par sa forme, sa taille et ses dimensions, avec le lézard gentil du Languedoc; il ne paroît même en différer que par la disposition de ses couleurs, et par le nombre des grains qui sont sous chaque cuisse.

Sa tête est assez courte, avec son museau aminci.

Sa couleur est en dessus, même sur les membres, d'un noir bleuâtre foncé, marqué d'un grand nombre de petites taches arrondies, violettes pâles sur le dos, ou d'un gris verdâtre pâle sur les côtés du corps.

(1) *Lacerta maculata; suprà cæruleo-nigricans, maculis pallidè violaceis sub-rotundis et sparsis, subtùs albescens, caudâ sesquilongiore.*

La

La queue est une fois et demie aussi longue que le reste du corps, verticillée, composée de quatre-vingts anneaux environ, et bleuâtre ardoisée, avec quelques petites taches noires dessus sa base. Le dessous de la tête est d'un jaunâtre sali, pâle, et un peu verdâtre. Sous le cou il y a un collier transversal, composé de douze écailles.

Le dessous du corps, des membres et de la queue est d'un blanc assez pur, excepté dessus la poitrine et au bas des flancs; car il y a sur ces parties une teinte légèrement pâle. Les grains poreux sont au nombre de vingt-deux sous chaque cuisse, et ils y sont placés sur un seul rang.

J'ai compté jusqu'à dix bandes longitudinales de plaques lisses, hexagones ou rhomboïdes sous le corps.

L'anus est transversal, et revêtu en devant de plusieurs plaques lisses, hexagones.

Dimensions du lézard tacheté, d'Espagne, qui est placé dans la collection d'histoire naturelle appartenant à Bosc.

	pouc.	lign.
Longueur totale.	5	
Longueur de la tête.		6
Sa largeur.		5
Longueur du cou et du corps.	1	6
Largeur du corps.		7
Longueur de la queue.	3	



Adel Daudin del. Bigant sc.

1. LÉZARD GRIS *des Murailles.*

2. LÉZARD ARENICOLE, *ou des Sables*

CINQUIÈME SECTION.

LÉZARDS GRIS.

Il est facile de reconnoître tous ces sauriens, parce qu'ils ont un collier transversal formé de plusieurs grandes écailles sous le cou, et parce que leur couleur est grise ou rembrunie, sans aucune teinte réellement verte. Leur queue est entièrement verticillée.

LE LÉZARD GRIS DES MURAILLES (1).

Voyez planche XXXVIII, *fig.* 1, *de ce volume.*

Ce petit lézard est le plus commun dans nos contrées et dans toutes les parties tempérées de l'Europe; sa démarche rapide, sa

(1) *Lacerta agilis ; suprà cinerea , subtùs albida ; lineâ longitudinali dorsali punctatâ , fuscâ , tæniâque longitudinali fuscâ sub-reticulatâ margine pallidâ in utroque latere corporis.*

Lacerta agilis. Linnæus, Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. pag. 1070, n° 15, sans y comprendre les

grande vivacité dans ses mouvemens, sa forme agréable et déliée le font aimer de tout le monde ; on se plaît en été à épier toutes ses actions ; on le considère même avec d'autant plus d'intérêt, qu'il est regardé par plusieurs personnes comme *l'ami de l'homme*, sans doute parce qu'il vient habiter dans les murs des jardins, et qu'il y vit avec nous dans une sorte de familiarité.

Le lézard gris a la même forme que tous les autres lézards proprement dits ; sa tête est triangulaire, un peu obtuse à son museau, et aplatie en dessus. Les ouvertures

---

variétés. — *Idem.* J. Chr. Wulff. ichthy. cum amphibiis borrassici regni. — *Lézard gris.* Daubenton, Diction. erpét. Encyclop. méthod. — Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, pag. 8. — *Lézard des murailles* ou *lacerta muralis.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 229, fig. 1 ; Tableau des reptiles de la France, dans la préface de son Hist. naturelle des salamandres, pag. 16, n° 2. — Razoumowsky, Histoire naturelle du Jorat, tom. I, p. 103. — Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *Brown lézard*, ou *lézard brun.* G. Edwards, Glan. d'hist. natur. Londres, 1764, 2[e] partie, chap. 15, pl. CCXXV. — Seba, Thes. rerum natur. tom. II, pl. IV, fig. 4. — *Kleinaugige eidechse* ou *lacerta agilis.* Sturm, Deutschlands Fauna, amphib. 2 heft. fig. fæmina. — *Seps muralis.* Laurenti, Synops. reptil. pag. 162.

des oreilles sont assez larges. Les deux mâchoires sont munies de petites dents fines, un peu crochues et tournées vers le gosier. Le cou est presque aussi gros que le corps: l'un et l'autre sont aplatis sur leurs quatre côtés; la queue est enfin un peu plus longue que le reste de l'animal, cylindrique, verticillée et prolongée en pointe.

Dessus la tête et les orbites il y a onze petites plaques à quatre, cinq ou six angles, comme dans beaucoup de sauriens et de couleuvres; leur couleur est d'un gris cendré. On voit sur les côtés de la tête et autour des mâchoires d'autres plaques à peu près carrées, et blanchâtres, bordées ou tachetées de noirâtre.

Toutes les écailles qui recouvrent le dessus du cou, du corps et leurs côtés, sont infiniment petites, hexagones, et non pas rondes comme l'a prétendu Razoumowsky dans son Histoire naturelle du Jorat, carrelées entre elles comme les carreaux qu'on voit dans quelques appartemens. La couleur cendrée de la tête se prolonge aussi sur tout le dos, mais elle y est régulièrement mélangée de points et de traits brunâtres; on voit, par exemple, une ligne de points bruns sur toute la rangée vertébrale, et de ces points

partent des traits arqués un peu effacés, qui se dirigent sur les flancs. Depuis l'angle postérieur de chaque œil, sur les flancs et jusqu'à la base des cuisses, il y a une large bande brune, formée de traits réticulés, et finement dentelée sur ses bords qui sont blanchâtres; cette bande a quelques petites taches blanches, principalement au dessus des bras.

La queue cendrée en dessus, blanchâtre en dessous, est marquée sur ses côtés, dès sa base, de petites taches blanches et noires.

Sous la gorge et le cou on voit de petites écailles hexagones, plates, lisses, et qui paroissent un peu imbriquées. Le collier est composé de neuf petites plaques carrées et disposées entre elles, de manière à former un collier simplement tranchant et non crénelé; au lieu que, dans la plupart des autres lézards, sur-tout dans le verd, ce collier est crénelé en dents de scie, et composé d'écailles ou petites plaques cunéiformes.

Sous le ventre il y a seulement six rangées longitudinales, formées chacune de vingt-deux plaques carrées, lisses, et d'un blanc luisant, tirant à peine sur le verdâtre. Ces plaques sont marquées d'un petit point noir dans quelques individus, ou bien sans taches

dans les autres. La même couleur se retrouve aussi sous la gorge, le cou et les membres.

Sous chaque cuisse il y a dix-sept tubercules calleux ou grains rudes, et l'anus est recouvert en devant par deux grandes écailles demi-circulaires.

On voit à chaque pied cinq doigts déliés et garnis d'ongles recourbés, à l'aide desquels l'animal grimpe avec agilité sur les pierres et les murailles.

On a beaucoup vanté la propriété des lézards d'Europe pour soulager et guérir les maladies de la peau, et celles qui proviennent d'un sang corrompu; mais ce remède n'est plus employé maintenant que par les empyriques, à cause du peu de succès qu'on en a obtenu.

Les lézards, sur-tout le gris, ont le sens de l'ouïe très-parfait; et Razoumowsky, dans son Histoire naturelle du Jorat, a été induit en erreur, lorsqu'il a cru reconnoître que les sauriens sont privés de ce sens: on doit même croire qu'il n'aura pas observé avec assez d'exactitude. Voici comment il s'exprime sur ce sujet: «Les orifices, placés aux deux côtés du cou derrière la tête, chez

certaines espèces de lézards, sont réputés, par la plupart des naturalistes, comme les oreilles des animaux. Ce qu'il y a de certain pour nous, c'est qu'ayant frappé mainte fois et de différentes manières sur des vases de verre dans lesquels nous gardions des lézards, ces animaux nous ont paru tout aussi insensibles à ces divers bruits que si la Nature les eût destinés à n'entendre absolument rien ».

Le lézard gris des murailles est sujet à varier dans ses couleurs, suivant l'âge, le sexe et sur-tout le pays : comme on le rencontre également dans le nord de l'Europe et dans ses parties méridionales, il n'est pas surprenant que ce petit reptile ait des teintes et une distribution différentes de couleurs.

Je crois devoir regarder comme variétés les lézards gris dont Razoumowsky a donné la description dans son Histoire naturelle du Jorat, et même la variété *B* indiquée par Latreille dans son Tableau des reptiles de France.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *Le lézard gris à ventre teint de jaune.*

DE LA SUISSE.

Il a tout le dessus du corps d'un cendré

verdâtre, avec des taches noires, arquées, irrégulières sur le dos, qui se réunissent ensuite vers les flancs en forme de cercles très-rapprochés, dont l'ensemble présente une sorte de dessin ou d'ouvrage à réseau.

Les plaques des côtés de la tête sont blanches, avec un bord noir; celles du ventre ont au contraire une couleur blanche, entourée d'une bordure jaune, qui est marquée d'une petite tache noire irrégulière. La face interne des cuisses et des jambes, ainsi que le dessous de la queue, sont entièrement jaunes.

La queue est verticillée, un peu plus longue que le corps, et marquée sur ses côtés, à commencer de sa base ou de son origine, de lignes noires demi-circulaires, qui entourent une tache blanche.

Cette variété, dont le ventre est teint de jaune un peu orangé, est très-voisine du lézard gris des murailles, soit par sa forme et ses couleurs, soit par ses habitudes; elle habite dans diverses parties de la Suisse, principalement aux environs de Lausanne, selon Razoumowsky. (Première variété du lézard gris; Histoire naturelle du Jorat et de ses environs, in-8°, tome I, pag. 104, pl. 1, fig. 2, *a*, *b*.)

Latreille, dans le Tableau des reptiles de la France qu'il a inséré au commencement de son Histoire naturelle des salamandres, a regardé cette variété comme synonyme du lézard gris des murailles.

DEUXIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard gris à taches rondes d'un bleu turquoise sur les côtés du ventre.*

DE LA SUISSE.

Ce lézard est fort roux en dessus et sur le ventre, à peine taché sur le dos; mais les caractères de cette variété, qui paroissent plus constans, et que Razoumowsky a retrouvés plus ou moins bien prononcés dans tous les individus, sont les deux suivans:

1°. Des taches rondes d'un bleu de turquoise sur les côtés du ventre;

2°. Et des taches noires arquées, avec une aire blanche au centre, situées aux côtés de la queue.

On trouve cette variété le long des murs des vignes, à Eclepens et à Ouchi, aux environs de Lausanne. (Quatrième variété du lézard gris; Histoire naturelle du Jorat, in-8°, tome I, pag. 105.)

TROISIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard gris avec les côtés de la tête un peu teint de verd.*

DE LA SUISSE.

Ce lézard est en dessus d'un gris tirant fort sur le roux, avec des taches très-foncées et très-agréablement marquées sur le dos : on voit du verd sur les côtés de la tête, et tout le dessous du corps est blanc. (Deuxième variété du lézard gris; Histoire naturelle du Jorat, tome I, pag. 105.)

QUATRIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard gris, dont les flancs sont peu foncés, et dont le ventre est presque entièrement jaune.*

DE LA SUISSE.

C'est la troisième variété du lézard gris. (Hist nat. du Jorat, tom. I, pag. 105.)

CINQUIÈME VARIÉTÉ. *Le lézard gris, à huit rangées longitudinales de plaques sous le corps.*

DE LA FRANCE.

Cette variété remarquable est placée dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Elle a huit rangées longitudinales de plaques sous le ventre. Le dessus du corps est d'un gris brun, avec des raies plus pâles, longitudinales, alternativement plus larges; il y a des taches noires sur les unes, et des points blanchâtres sur les autres. On trouve de plus vingt-quatre à vingt-six tubercules calleux ou grains peu saillans, sous chaque cuisse. (Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-8°, 1800, page 17.)

Dimensions principales du lézard gris.

	pouc.	lign.
Longueur totale.	5	8
Longueur de la tête.		7
Sa largeur.		5
Longueur du cou.		4
Longueur du corps.	1	3
Longueur de la queue.	3	6

LE LÉZARD BRONGNIARDIEN (1).

L'HISTOIRE naturelle des reptiles a fait depuis peu, en France, des progrès rapides, grace aux travaux de mon collègue Alex. Brongniart, qui est parvenu à diviser cette classe d'animaux en quatre ordres parfaitement distincts. Il a aussi prouvé la nécessité de partager et d'augmenter les genres déjà établis par Linnæus, et il a donné à ses nouveaux genres des caractères beaucoup plus tranchés que ceux qui leur avoient été assignés par Laurenti.

C'est donc afin de reconnoître les services qu'il vient de rendre à l'histoire naturelle des reptiles, que j'ai donné son nom à une nouvelle espèce de lézard qu'il a bien voulu me communiquer, et qui doit être placée immédiatement après le lézard gris des murailles.

---

(1) *Lacerta Brongniardii ; griseo - cærulescens , maculis nigris irregulariter marmoratis suprà dorsum, lineisque tribus longitudinalibus macularum et punctorum nigrorum in utroque latere.*

Le lézard brongniardien a beaucoup de ressemblance avec le lézard gris ; peut-être même pourroit-il être regardé, par quelques naturalistes, seulement comme une variété remarquable. On doit cependant en faire une espèce distincte, sur-tout si l'on réfléchit que le lézard gris et le lézard brongniardien se rencontrent tous deux à Fontainebleau ; mais qu'ils ne vivent jamais ensemble, qu'ils n'ont pas les mêmes habitudes ; que l'un vit toujours dans les fentes des murs auprès des habitations, tandis que l'autre n'habite que parmi les rochers.

Le lézard brongniardien est d'un cendré bleu clair en dessus, presque blanchâtre en dessous. Le dessus du corps et de la base de la queue est marbré de petites taches noires, oblongues irrégulières, à peu près comme au lézard verd à traits noirs (*lacerta litterata*). A la partie supérieure de chaque flanc il y a trois rangées longitudinales de petites taches noires, et les deux rangées supérieures sont comme réunies entre elles par une teinte bleue noirâtre ; en sorte qu'on pourroit dire que, sur le haut de chaque flanc, il y a une double rangée de taches noires rapprochées, puis une simple rangée parallèle de taches noires et réunies. Enfin

les plaques du ventre, placées contre les flancs, sont marquées chacune d'un gros point noir et arrondi, ce qui fait une rangée longitudinale de points noirs au bas des flancs. Il y a quelques petits points noirs épars sous la tête, le cou et les côtés du ventre.

On trouve six rangs longitudinaux de plaques sous le ventre, un rang de dix-huit grains poreux sous chaque cuisse.

La queue est un peu plus longue que le reste, composée de soixante-huit à soixante-dix verticilles : elle a quatre raies longitudinales de petits points noirâtres effacés, et elle est blanchâtre sans taches ni points en dessous.

Peut-être seroit-il convenable de rapporter ici comme synonyme la seconde variété du lézard gris, qui a des taches rondes, d'un bleu de turquoise, sur les flancs.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *Lézard brongniardien, ayant les rangées de grains poreux du dessous des cuisses prolongées et réunies ensemble au devant de l'anus.*

Cette variété habite aussi à Fontainebleau.

LE LÉZARD SOYEUX (1).

Le lézard soyeux a été découvert par Laurenti, en Allemagne, dans des tas de pierres auprès des eaux. Selon cet auteur, ce saurien a un collier dont les plaques intermédiaires sont carrées : sa peau est très-mince, couverte de très-petites écailles brunes.

Le dessus de la tête est revêtu postérieurement d'une peau entière, qui est divisée par sillons seulement vers le museau ; au dessus de chaque orbite on voit une plaque convexe. Le thorax est garni d'une peau très-mince, légèrement écailleuse, qui se ride lorsque l'animal tortille son corps. La queue est deux fois aussi longue que le corps, cylindrique et très-amincie.

La couleur est brune foncée en dessus,

(1) *Lacerta sericea ; suprà fuscescens è viridi et cœruleo pellucens, subtùs albido-virescens, caudâ duplò longiore sub-striatâ.*

Seps sericeus. Laurenti, Syn. reptilium, pag. 61, n° 104 ; pag. 160, pl. 11, fig. 5.

avec

avec le collier et le ventre d'un rougeâtre clair, qui se change en reflets verds ou argentins au soleil. C'est parce que ses couleurs sont changeantes, ainsi que celles du tafetas et des autres soieries, que Laurenti lui a donné l'épithète de *soyeux*.

Le corps est très-lisse, mince et un peu ponctué. La tête est ovale, avec la langue échancrée, obtuse, comme aux orvets. Il n'est pas très-vif dans ses mouvemens.

D'après cette description assez inexacte, je n'avois pas cru qu'il fût convenable de regarder ce lézard comme une espèce distincte; je pensois qu'il étoit plutôt un jeune lézard gris; mais Alex. Brongniart m'a communiqué récemment un petit lézard qu'il a trouvé sur les Pyrénées, et qu'il rapporte au *seps sericeus* de Laurenti. Cette opinion me paroît très-vraisemblable; mais alors Laurenti aura commis une erreur dans sa description, car les plaques de la tête sont au nombre de quatorze, et la langue est extensible et fourchue, comme aux autres lézards.

Tout le corps est revêtu en dessus de petites écailles qui paroissent légèrement carénées dans leur centre, lorsqu'on les regarde à la loupe; les écailles de la queue

sont semblables, ce qui la fait paroître striée en long.

Le collier est formé d'un rang de huit écailles; sous le ventre il y a six rangées longitudinales de plaques; chaque cuisse est munie en dessous de dix-huit grains poreux placés sur deux rangs.

L'animal est en dessus d'un bleu foncé, luisant, et changeant en reflets verds et bleus; le dessous est d'un blanc légèrement verdâtre. Sur chaque côté du dos il y a une série longitudinale de très-petits points d'un beau blanc, écartés les uns des autres; et sur chaque côté de la queue il y a deux séries semblables.

Dimensions du lézard soyeux.

	pouc.	lign.
Longueur totale	3	6
Longueur de la tête et du cou		7
Longueur du corps		9
Longueur de la queue	2	2

LE LÉZARD DE LAURENTI (1).

J'AI déjà beaucoup observé de sauriens; je crois même être parvenu, à l'aide des ouvrages publiés par plusieurs naturalistes qui m'ont précédé, à bien connoître la plupart de ceux qu'on rencontre dans les diverses parties de l'Europe; et cependant je n'ai jamais pu découvrir, dans les diverses collections d'histoire naturelle qui sont à Paris, le petit lézard que Laurenti a nommé *seps argus*, et que j'appellerai dorénavant *lézard de Laurenti*, afin de le distinguer du lézard argus d'Amérique.

C'est le plus petit de tous les lézards déjà connus; car il a trois pouces de longueur totale, si Laurenti l'a représenté de grandeur naturelle, comme je suis porté à le

(1) *Lacerta Laurentii; suprà cinereo-fuscescens, undèquaque ocellata; ocellis dorsalibus obsoletis, lateralibus in triplici serie longitudinali dispositis.*

Seps argus. Laurenti, Syn. reptil. pag. 61, n° 105; p. 161, pl. 1; fig. 5.

croire. Il ressemble parfaitement, à cause de sa forme, à un jeune lézard gris de murailles.

Il est en dessus d'un cendré brunâtre, couvert par-tout de petites taches ocellées. Ces petits yeux jaunes dans leur centre, entourés d'un cercle noir, sont plus effacés et plus pâles sur le dos; sur la nuque ils sont répandus sans ordre, mais ils sont plus apparens et rangés régulièrement sur les côtés du corps. Ces dernières taches ou plutôt ces points ocellés forment sur chaque flanc trois rangées longitudinales, et qui ont un éclat très-brillant, sur-tout la rangée du milieu, lorsque l'animal est exposé vivant au soleil; la rangée inférieure est plus pâle que les deux autres. Vers chaque cuisse on voit des points ocellés de moyenne grandeur, presque réunis entre eux, et formant une rangée qui s'éteint et s'efface insensiblement à mesure qu'ils sont plus près de l'extrémité de la queue : cette queue est verticillée, et un peu plus longue que le reste de l'animal.

Le lézard de Laurenti est infiniment joli, à cause de ses taches ocellées, nombreuses, qui lui mériteroient l'épithète d'*argus*, si elle n'avoit déjà pas été donnée par Seba

à un autre lézard d'Amérique. Il a beaucoup d'analogie, par sa forme et ses habitudes, avec le lézard gris commun, car il grimpe de même sur les murailles verticales; il est en outre très-familier, puisqu'il ne cherche pas à mordre lorsqu'on le tourmente; et quoiqu'il soit très-agile, il se laisse volontiers prendre à la main. Je suis assuré qu'il a, sous chaque cuisse, une rangée de grains poreux; mais Laurenti a oublié d'en indiquer le nombre. Il n'a pas aussi fait connoître le nombre des rangées longitudinales et transversales de petites plaques qui recouvrent le dessous du corps, ni la couleur de ces plaques : j'invite en conséquence les naturalistes qui trouveront dorénavant ce lézard, d'en publier une description plus complette.

LE LÉZARD ARÉNICOLE (1).

Voyez la planche XXXVIII, *fig.* 2, *de ce volume.*

LAURENTI est, jusqu'à présent, le seul naturaliste qui ait regardé ce lézard comme devant former une espèce différente du lézard gris des murailles; et quels que soient les motifs qui ont pu déterminer tous les autres auteurs à le ranger parmi les variétés du lézard gris, je crois devoir adopter l'opinion de Laurenti, parce que ce lézard diffère du gris par la taille, la disposition des couleurs, la forme du corps, même par les

(1) *Lacerta arenicola; griseo-fuscescens, subtùs pallidior immaculata; tæniâ dorsali macularum fuscarum; duplici serie ocellorum fuscorum, albis punctis, alterâque serie punctorum alborum in utroque latere.*

Seps cœrulescens. Laurenti, Synops. rept. pag. 62, n° 109, pl. 1, fig. 3. — *Lacerta agilis*, var. 8. Gmelin, Syst. nat. pag. 1071, n° 15. — *Lézard verd,* var. *g.* Latreille, Histoire naturelle des salamandres, in-8°, pag. 16. — Lézard léopard, *lacertus pardus.* Razoumowsky, Histoire naturelle du Jorat, in-8°; Lausanne, 1789, tom. I, pag. 107, pl. 11, fig. 4.

habitudes, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre.

Ces deux lézards habitent les mêmes contrées en Europe, mais non pas les mêmes lieux : l'un vient se réfugier dans des murailles près de nos demeures, et s'y creuse des retraites; l'autre, au contraire, fuit la proximité des lieux habités : il se retire au fond des bois, dans des trous assez profonds qu'il se fait dans le sable durci. Les deux espèces ne peuvent vivre ensemble, et paroissent plutôt se fuir que se rechercher. S'il étoit nécessaire de rapporter le lézard arénicole à une autre espèce européenne, il faudroit le regarder comme une variété du lézard des souches, avec lequel il a beaucoup d'analogie.

Il ne paroît même en différer que par les caractères suivans :

1°. Le lézard arénicole est un peu plus grand et plus fort, car il parvient jusqu'à sept pouces de longueur totale. Voici même le tableau de ses dimensions.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	6	11
Longueur de la tête.		8
Longueur du cou et du corps.	2	
Longueur de la queue.	4	3
Largeur du corps.		9

2°. Sa tête est plus également pyramidale, c'est-à-dire, que les quatre côtés sont plus régulièrement plats, et que le museau n'est aminci qu'au devant des yeux.

3°. Sa couleur est d'un gris jaunâtre uniforme, plus pâle et sans taches sous la tête, le corps et la queue, plus foncé et brunâtre en dessus, avec une double rangée longitudinale de petites taches brunes bordées de blanc jaunâtre sur le dos et la base de la queue; dessus chaque flanc on voit une double rangée de petites taches brunes ocellées d'un point blanchâtre, et une autre rangée de points blanchâtres sur chaque flanc.

4°. Enfin, sous chaque cuisse il y a une rangée de quinze grains rudes au toucher; et ce nombre de grains ne paroît pas varier dans les divers individus que j'ai déjà observés.

Le lézard arénicole a toute sa peau recouverte d'écailles parfaitement semblables à celles du lézard des souches; sa queue est également striée en longueur sur toute sa surface, parce que les écailles qui la revêtent sont toutes carénées. Cette queue est d'ailleurs verticillée.

J'ai d'abord cru que le seps bleuâtre de Laurenti devoit être regardé comme syno-

nyme du lézard des souches; mais, en examinant avec attention la figure de ce seps, que cet auteur a donnée dans son ouvrage sur les reptiles, je lui ai trouvé une ressemblance parfaite avec l'arénicole.

J'ai trouvé plusieurs fois le lézard, dont je viens de donner la description, dans les bois sablonneux, voisins de Paris; on le rencontre aussi dans toutes les parties les plus tempérées de la France et de l'Allemagne. Laurenti l'a trouvé aux environs de Vienne.

Ce reptile est très-vif et très-alerte : on le voit courir avec rapidité sur le sable, lorsque le soleil y darde ses rayons, et il est alors aussi luisant que du taffetas; son aspect est soyeux, si je puis m'exprimer ainsi. Laurenti a comparé ce luisant aux reflets bleuâtres des perles; car il dit *corpus cœruleo-margaritaceum*.

Il est très-sauvage et difficile à apprivoiser; le moindre bruit l'épouvante, et il va aussitôt se cacher dans les trous qu'il s'est creusés : s'il est prisonnier, il ne veut prendre aucune nourriture; et lorsqu'on l'agace, il cherche à mordre.

Il vit par paire dans le sable, et paroît se nourrir principalement de fourmis et

d'autres insectes. La femelle pond jusqu'à seize œufs blancs, dans un trou particulier, profond de trois à cinq pouces, et elle les recouvre avec du sable.

J'ai reçu de Cambrai une variété appartenante au lézard arénicole, et qui n'en diffère que par son collier à écailles brunes et par sa tête marquée çà et là en dessus de petites taches irrégulières noirâtres. En tenant cette variété à une lumière vive, les couleurs foncées de son corps ont quelques reflets pourpres et bleuâtres, ce qui la rapproche du seps bleuâtre de Laurenti.

Latreille, dans le Tableau des reptiles de la France, qu'il a placé au commencement de son Histoire naturelle des salamandres, a reconnu, d'après le professeur Lacépède, deux espèces distinctes dans le *lacerta agilis* de Linnæus; et il a indiqué sept variétés au lézard verd, et deux au lézard gris; mais il me semble qu'il n'a pas assez exactement caractérisé ces deux lézards et les variétés qui en dépendent. Je n'ai pu y reconnoître, d'une manière certaine, les variétés qui doivent appartenir au lézard arénicole et à celui des souches : je puis seulement soupçonner que la variété *g* du lézard verd est le synonyme du lézard aré-

nicole, et que la variété *c* se rapporte au lézard des souches.

La variété *g* a, selon ce naturaliste, six rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux plus courts, les deux du milieu plus étroits. Sa couleur est d'un gris cendré en dessus; son dos est plus foncé, avec de petites taches blanches environnées de noir : sur chaque côté du corps on voit trois lignes de taches semblables; le dessous du ventre est d'un jaune souvent orangé; et il n'y a que douze à treize tubercules calleux sous chaque cuisse postérieure. On la trouve aux environs de Paris.

Razoumowsky, dans son Histoire naturelle du Jorat, a bien décrit ce lézard arénicole; et quoiqu'il le range parmi les variétés du lézard verd, il paroît cependant croire qu'il doit former une espèce particulière, car il le nomme *lézard léopard*, (*lacertus pardus*). La figure qu'il en a donnée, pl. II, fig. 4, n'est pas bien exacte.

Le lézard léopard de Razoumowsky est d'un gris cendré en dessus, avec une série longitudinale de taches blanches, linéaires, bordées de brun ou de noir sur le milieu du dos, et qui, sur une partie de la longueur de la queue, dégénèrent en taches assez

larges et noires, bordées de lignes blanches; parallèlement à cette bande, on voit à chaque côté de celles-ci, sur le dos et les flancs, trois à quatre séries composées de petites taches isolées, arrondies, ou un peu triangulaires comme celles du léopard, formées elles-mêmes d'un cercle brun, environnant un point blanc qui est composé de trois à quatre écailles, disposées souvent en rose, et ces taches se trouvent aussi sur la face externe des jambes. Il règne sur les côtés de la queue une assez large bande blanche, bordée de brun. Enfin, tout le dessous de la tête et du corps, la face interne des jambes de devant, et la moitié de la face interne des jambes de derrière sont d'un jaune orangé pâle; l'autre moitié de la face interne des jambes de derrière et le dessous de la queue sont irrégulièrement parsemés de petites taches brunes sur un fond couleur de chair. On trouve assez communément le lézard léopard dans les bois de Vernans aux environs de Lausanne. Razoumowsky a observé que presque tous les individus sont infectés d'un nombre prodigieux de vers, qui paroissent être les larves d'une espèce particulière d'oestre, dont il n'a jamais pu obtenir la métamorphose complette.

LE LÉZARD BRUN, D'ALLEMAGNE (1).

Tous les naturalistes ont été jusqu'à présent incertains de la place que doit occuper, parmi les lézards, celui que Laurenti a décrit et figuré dans son ouvrage sur les reptiles sous le nom de *seps terrestris*. Van-Ernest a trouvé plusieurs fois dans diverses parties de l'Allemagne, sur-tout aux environs de Vienne, sur la terre sèche et dans des tas de pierres, un lézard brun qui est sans doute le même que le seps terrestre de Laurenti, et qu'il faut placer à la suite du lézard arénicole. En effet, le lézard arénicole ressemble parfaitement au brun, excepté seulement par les couleurs ; ils ont l'un et l'autre les mêmes dimensions ; mais

(1) *Lacerta fusca ; colore atro-fuscescente , serie longitudinali macularum obsoletarum in utroque latere corporis ; subtùs pallescens.*

Le lézard brun. Van-Ernest, Note manuscrite communiquée. — *Seps terrestris.* Laurenti, Synops. rept. pag. 61 et 166, n° 107, pl. III, fig. 1.

le second a peut-être le corps un peu plus alongé, et une forme plus élancée.

Le lézard brun d'Allemagne a toutes ses parties supérieures d'une couleur brune, uniforme, légèrement verdâtre au soleil, plus pâle sur les flancs, et même d'un blanc jaunâtre presque blanchâtre sous le corps, la tête, les membres et la queue. Son collier a une couleur semblable à celle des perles. Il est aussi remarquable, parce qu'on voit au dessus de chaque flanc une rangée longitudinale de petites taches noirâtres, comme effacées, et inégalement répandues. Laurenti a remarqué que la queue verticillée du seps terrestre est couverte en dessous d'écailles aiguës, et en dessus d'écailles linéaires.

Ce lézard est infiniment agile, et par conséquent très-difficile à prendre. Il est d'un naturel craintif et farouche; mais, dès qu'on commence à le tourmenter, il essaie de mordre tous les objets qu'on lui présente; et quoique ses dents soient courtes et peu aiguës, il retient avec force ce qu'il a saisi entre ses dents.

Suivant Laurenti, le seps terrestre habite sur les terrains plats et pierreux; il fuit en sautant avec légèreté, se cache sous les

pierres, mais ne paroît pas se creuser des trous souterrains.

J'ai cru pendant quelque tems qu'il faudroit aussi rapporter au lézard brun d'Allemagne, soit comme variété, soit comme un individu de sexe différent, celui que Laurenti a nommé *seps rouge*, et qui ne paroît, d'après la phrase spécifique de Laurenti, différer principalement du lézard brun que par sa couleur d'un brun roussâtre, uniforme en dessus, et par ses flancs brunâtres; mais, en examinant avec soin et la figure et la description plus étendue qu'en a donnée Laurenti, il est certain que ce prétendu seps rouge est une variété du lézard des souches (*lacerta stirpium, dorso fusco rufescente immaculato*). J'ai trouvé récemment, et une seule fois, cette variété remarquable dans le bois de Boulogne, dans une partie de ce bois où les lézards des souches sont assez fréquens.

Le seps terrestre et le seps rouge de Laurenti forment les cinquième et sixième variétés du *lacerta agilis* de Linnæus.

LE LÉZARD

A MUSEAU POINTU (1).

Ce lézard est plus court, plus ventru que le lézard gris des murailles, avec le nez ou le museau plus pointu.

On voit sous le cou un collier formé d'écailles ternies, ou plutôt un double pli assez remarquable.

Sous chaque cuisse il y a aussi une rangée de quelques tubercules ou grains calleux, ternis, et peu nombreux.

La queue est beaucoup plus courte que celle du lézard gris ordinaire, un peu épaisse

(1) *Lacerta arguta ; caudâ verticillatâ brevi, basi crassâ, apice filiformi ; collari squamis obsoletis, plicâ duplici et insigni sub collo ; colore glauco fasciis crebris et transversis nigris, subtùs albo.*

Lacerta arguta. Pallas, Voyage en Russie, édit. française, in-8°, tom. VIII, pag. 87, n° 87. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1072, n° 65. — *Le lézard à museau pointu.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 259.

à sa

à sa base, ensuite subitement amincie, avec son extrémité filiforme. Cette queue est verticillée.

La couleur de l'animal est en dessus d'un verd glauque, avec des bandes noires transversales et très-nombreuses, souvent confondues ensemble sur le corps, toujours très-distinctes l'une de l'autre sur la base de la queue; et chacune de ces bandes contient quatre ou cinq points ocellés, de la couleur du dos; le dessous est blanc.

On trouve le lézard à museau pointu dans les lieux arides, pierreux et déserts, qui bordent les parties les plus australes du fleuve Irtisch : il est plus rare aux environs de la mer Caspienne, et dans les déserts sablonneux.

Ce lézard a été découvert par Pallas, et décrit assez incomplettement, par ce naturaliste célèbre, dans l'Appendix qui termine la Relation de son voyage dans plusieurs provinces de l'empire de Russie.

Gmelin l'a placé dans la même section que le lézard gris, parmi ses seps.

Latreille l'a ensuite mis entre le lézard rembruni, qui est une espèce de scinque, et le lézard exanthématique que j'ai reporté

dans le genre des tupinambis. Le même naturaliste a paru croire que ce lézard doit se rapporter à la variété *f* ou *g* de son lézard verd, c'est-à-dire, aux lézards des souches ou arénicole; mais je trouve trop de différence entre ces lézards pour adopter son opinion.

SIXIÈME SECTION.

LÉZARDS DRACÉNOIDES.

Ils ont deux plis écailleux sous le cou.

Leur queue cylindrique est verticillée à sa moitié antérieure, et réticulée à son autre moitié.

LE LÉZARD A CINQ RAIES (1).

Le lézard, auquel je donne ce nom, a quelque analogie avec la dragone de la Guiane, à cause des écailles qui sont différentes sur chaque moitié de sa queue. C'est à mon ami le professeur Cuvier que je suis redevable de la connoissance de ce lézard vraiment extraordinaire, dont il m'a communiqué la description et un bon dessin :

---

(1) *Lacerta quinquelineata ; collo subtùs biplicato, caudâ anticè verticillatâ, posticè reticulatâ ; colore cœrulescente, lineis quinque dorsalibus et longitudinalibus nigris, ocellis albidis in utroque latere.*

Lacertus major, cinereus, maculatus. Sloane, Hist. Jam. pag. 333, pl. CCLXXIII, fig. 3.

il en a observé un individu adulte et trois jeunes dans la collection de M. Lecomte, à Caen.

Je connois déjà plusieurs sauriens dont la queue paroît, au premier abord, formée de deux moitiés de queues différentes : tels sont la dragone de la Guiane, ainsi que les scinques à trois raies, et sloanien; les naturalistes ne doivent donc pas être étonnés de rencontrer un caractère semblable sur une espèce du genre des lézards proprement dits.

Voici ce que Cuvier a remarqué de particulier par rapport au lézard à cinq raies.

Le museau est couvert dessus et dessous d'écailles (plaques) angulaires; on voit dessous la gorge de petites écailles et deux fortes rides transversales (1).

Le dessus et les côtés du corps, la face supérieure des bras et des pieds sont couverts de très-petites écailles disposées sur des lignes nombreuses et transversales.

---

(1) Il ne paroît pas que ce lézard ait un collier sous le cou; car Cuvier n'en parle pas dans la description qu'il m'a communiquée. Quoiqu'il n'ait pas fait mention ici des grains poreux qu'on remarque sous les cuisses de tous les vrais lézards, cependant je suis persuadé que le lézard à cinq raies en a également; mais je ne sais pas quel est leur nombre au juste.

Le ventre, la face inférieure des bras et des pieds ont au contraire de grandes plaques, qui sont carrées et disposées sur huit rangs longitudinaux sous la poitrine et le ventre, angulaires ou demi-rondes sous les membres.

La queue est couverte d'écailles carrées et verticillées, depuis sa base jusqu'au milieu de sa longueur, où elles cessent subitement pour faire place à de petites écailles rhomboïdales, presque hexagones, imbriquées, réticulées entre elles, et semblables aux écailles de la gorge.

Le lézard à cinq raies paroît avoir beaucoup de rapports avec le lézard des souches, soit par la forme de ses différentes parties, soit par sa taille et ses dimensions.

Sa couleur est d'un bleu d'azur un peu terne, foncé sur le corps, pâle dessous; sur le dos il y a cinq lignes longitudinales noires; et sur les côtés on voit deux rangées de taches rondes, blanchâtres. Tous les membres ont cinq doigts, très-inégaux en longueur aux pieds de derrière.

Les jeunes lézards à cinq raies ont la queue plus courte à proportion que celle des adultes; la queue de ceux-ci occupe à peu près les trois cinquièmes de la longueur totale.

Je ne sais pas au juste dans quelle partie de la terre habite cette singulière espèce de saurien; cependant je la crois de la Jamaïque, car j'ai trouvé, dans l'ouvrage de Sloane sur l'histoire naturelle de cette île, la description et une figure assez correcte d'un lézard que je soupçonne être semblable, ou qui appartient au moins à la même section.

Voici ce que Sloane dit de ce saurien, qu'il appelle *grand lézard tacheté*.

Il a environ huit pouces de longueur; le dos et la queue sont d'un brun clair, avec des lignes longitudinales d'un verd jaunâtre; le ventre est bleu. Il ressemble beaucoup par sa forme aux autres lézards. Sloane assure qu'il se retire dans les vieilles murailles de la Jamaïque.

SEPTIÈME SECTION.

LÉZARDS STRIÉS.

CETTE section ne renferme encore qu'une seule espèce de lézard que j'ai reçu de Surinam.

Il a sous le cou un collier qui est composé de plusieurs grandes écailles ; et son ventre est revêtu de plusieurs rangées longitudinales de plaques rhomboïdales, et carénées de manière que ce ventre est strié sur toute sa longueur.

La queue est verticillée et couverte de stries longitudinales, à cause des écailles carénées.

LE LÉZARD STRIÉ (1).

Ce lézard, que je regarde comme devant former une section particulière parmi les sauriens de ce genre, à cause des plaques

(1) *Lacerta striata ; grisea, lateribus sub-cœruleis fusco longitudinaliter bilineatis, squamis dorsi et abdominis majoribus, carinatis et striatis.*

de son ventre qui sont carénées, a la tête presque quadrangulaire, alongée, amincie, et couverte en dessus et sur les côtés, même sur les bords de la mâchoire inférieure, de grandes plaques lisses.

Les écailles des flancs sont très-petites et légèrement carénées, ainsi que celles de la gorge et du cou, qui sont un peu plus distinctes. Les écailles du dos sont encore un peu plus grandes, rhomboïdales, et elles forment par leurs carênes dix-sept stries longitudinales, saillantes. Celles du ventre surpassent toutes les précédentes en grandeur; ce sont de vraies plaques rhomboïdales dont les carênes forment quinze stries longitudinales.

Sous le cou on voit un collier transversal, formé de grandes écailles redressées, avec un gonflement au dessus des bras.

Les écailles du dessous des membres et de la queue sont aussi grandes à peu près que celles du ventre, marquées de stries longitudinales: les écailles de la queue sont d'ailleurs disposées sur des anneaux transversaux, ce qui la rend verticillée.

Le dessus du corps est d'une teinte grisâtre, tirant un peu sur la couleur de suie; les flancs sont au contraire d'un gris bleuâtre.

Une large bande brune, bordée dessus et dessous d'une ligne blanchâtre, se prolonge depuis les oreilles au dessus des flancs et des cuisses, jusques sur les côtés de la queue; un autre trait brun passe sur les yeux, et va s'éteindre peu à peu sur les côtés du dos: les flancs sont marqués de quelques points bleuâtres pâles ; enfin, la gorge, le ventre et le dessous de la queue sont d'un gris jaunâtre pâle, uniforme. Sous chaque cuisse il y a une rangée de dix petits tubercules ou grains poreux.

Les doigts sont de moyenne grandeur, excepté celui qui est voisin du petit doigt des pieds postérieurs; ce doigt est très-long, comme aux autres lézards proprement dits, et il a un caractère très-singulier dans la disposition des écailles latérales ; car ces écailles sont redressées de manière à former une petite dentelure en scie, ce qui doit aider infiniment ce lézard à grimper avec vîtesse sur des corps lisses et sur des arbres.

M. Marin de Bèze, médecin à Surinam, et très-zélé pour l'histoire naturelle, a trouvé dans cette partie de l'Amérique méridionale le lézard dont je viens de faire la description, et il a bien voulu m'en faire présent.

Dimensions du lézard strié, qui est conservé dans ma collection.

	pied.	pouces.
Longueur totale	1	2
Longueur de la tête		1
Longueur du corps		3
Longueur de la queue		10

J'ai remarqué dans l'ouvrage de Seba une espèce de lézard qui m'a paru devoir être regardé comme synonyme du lézard strié, sur-tout à cause de la figure que cet auteur en a donnée, et qui est d'ailleurs assez mal enluminée.

Lézard de Virginie, orné de taches et de flammes. (Seba, tome I, pl. LXXV, fig. 2.)

Ce grand lézard à longue queue est muni de petites écailles minces, et est marbré sur le dos de taches semblables à des flammes rousses sur un fond d'un verd foncé. La tête est tachetée de la même manière. Le reste du corps, savoir, les jambes, les pieds et la queue sont d'un verd pâle marqueté de taches d'un rouge obscur; il a au dessus de la queue une petite bordure dentelée en scie. Ses oreilles sont oblongues. Le corps, ainsi que la tête, sont longs de cinq pouces, et la queue a douze à quatorze pouces de longueur.

CINQUIÈME GENRE.

TAKYDROME, *takydromus.*

Le corps et la queue très-longs, verticillés, c'est-à-dire, formés d'anneaux composés de plusieurs écailles assez grandes, carrées, et surmontées d'une carêne.

Deux petites vésicules sous la base de chaque cuisse, près de l'anus.

La tête longue, étroite, et munie d'une langue extensible, lancéolée et très-fourchue.

La queue mince, cylindrique, et trois fois aussi longue au moins que le corps.

Les pieds minces, alongés, sur-tout les postérieurs, et munis chacun de cinq doigts grèles, séparés, et à peine onguiculés.

Les deux jolis reptiles, qui m'ont servi à établir ce nouveau genre dans l'ordre des sauriens, ne peuvent réellement appartenir à aucun des autres genres qui sont déjà connus des naturalistes; car ils ont le corps et la queue verticillés.

Ce genre doit être placé à la suite des tupinambis et des lézards proprement dits.

J'ai appelé ce nouveau genre *takydrome*

(*takydromus*), mot tiré du grec, et qui signifie *courir vîte* : en effet, les animaux qu'il renferme sont conformés de manière à courir avec une extrême vélocité.

LE TAKYDROME BRUN,

A QUATRE RAIES (1).

Ce petit saurien a une forme élégante, très-élancée : il est très-facile à distinguer de tous les autres sauriens ; et je me suis assuré qu'il n'a pas été décrit jusqu'à présent, au moins avec exactitude, par les naturalistes.

Sa tête est étroite, carrée, et semblable à une pyramide quadrangulaire une fois plus longue que large. On aperçoit jusqu'à douze plaques lisses en dessus, et d'autres plaques sur les joues et au bord des mâchoires. Le museau est un peu pointu, et les mâchoires sont munies de petites dents égales entre elles et nombreuses.

La langue est lancéolée, large et aplatie

---

(1) *Takydromus quadrilineatus ; suprà fuscus, lineis duabus longitudinalibus albis in utroque latere ; subtùs albidus.*

à sa base, prolongée en une pointe très-fourchue, et très-finement frangée sur ses bords.

Il y a sous la gorge et le cou des écailles hexagones, assez distinctes et réticulées. On voit d'autres écailles infiniment petites sur les côtés du cou, les bras, la plante des pieds et la face externe des cuisses; la face interne des cuisses est couverte de grandes écailles hexagones, réticulées.

Tout le corps est verticillé, ou plutôt entouré de vingt-cinq anneaux formés chacun de douze ou quatorze écailles ou petites plaques carrées, imbriquées l'une sur l'autre par leurs deux côtés seulement, et munies chacune d'une petite carêne tranchante et longitudinale, de sorte que le corps a environ quatorze stries, qui sont plus marquées sur le dos et les flancs.

La queue, environ trois fois aussi longue que le reste de l'animal, est verticillée, composée de cent quarante anneaux formés chacun d'écailles semblables à celles du corps, et striées de même.

Nous avons déjà observé, dans le courant de cet ouvrage sur l'histoire naturelle des sauriens, que plusieurs d'entre eux ont sur chaque cuisse une rangée de petits grains

rudes, qui servent sans doute à quelque sécrétion particulière; au lieu de ces grains rudes, le takydrome a deux petites vésicules sécrétoires sous la base des cuisses à chaque extrémité de l'anus, qui est transversal, très-fendu, recouvert en devant par deux grandes écailles, et bordé en arrière d'écailles très-petites et nombreuses.

Les pieds sont amincis, un peu aplatis, et munis chacun de cinq doigts grèles, séparés, à peine onguiculés : les pieds postérieurs et leurs doigts sont presque du double plus longs que les antérieurs.

Le takydrome à quatre raies est non seulement remarquable par sa forme, mais aussi par ses couleurs : le dessus de sa tête, de son corps, de ses membres, ainsi que ses flancs, sont d'un beau brun très-foncé, avec une petite ligne blanche et longitudinale dessus chaque flanc, et une autre assez semblable, comme effacée, sur le milieu de ces mêmes flancs.

Tout le dessous de ce petit saurien est d'un blanc légèrement jaunâtre, ainsi que la queue; mais celle-ci a de plus douze stries brunes, parce que les carênes de ses écailles sont de cette couleur.

L'animal, qui m'a servi à faire cette des-

cription, fait partie de la collection du museum d'histoire naturelle de Paris : je ne sais pas dans quelle contrée de la terre il habite. Van-Ernest a observé, en 1788, en Hollande, dans le cabinet du stathouder, un lézard décoloré qui paroissoit appartenir à ce nouveau reptile, et qui étoit indiqué dans le catalogue de ce cabinet par une phrase dont je joins ici la traduction.

» Lézard à très-longue queue, courant avec une vîtesse extrême, et donné par Spielmann, neveu. »

Dimensions du takydrome à quatre raies.

	pied.	pouc.	lign.
Longueur totale.	1	1	8
Longueur de la tête.			8
Sa largeur.			4
Longueur du cou et du corps. . . .		1	6
Leur largeur.			5 à 6
Longueur de la queue.		11	6

LE TAKYDROME NACRÉ, A SIX RAIES (1).

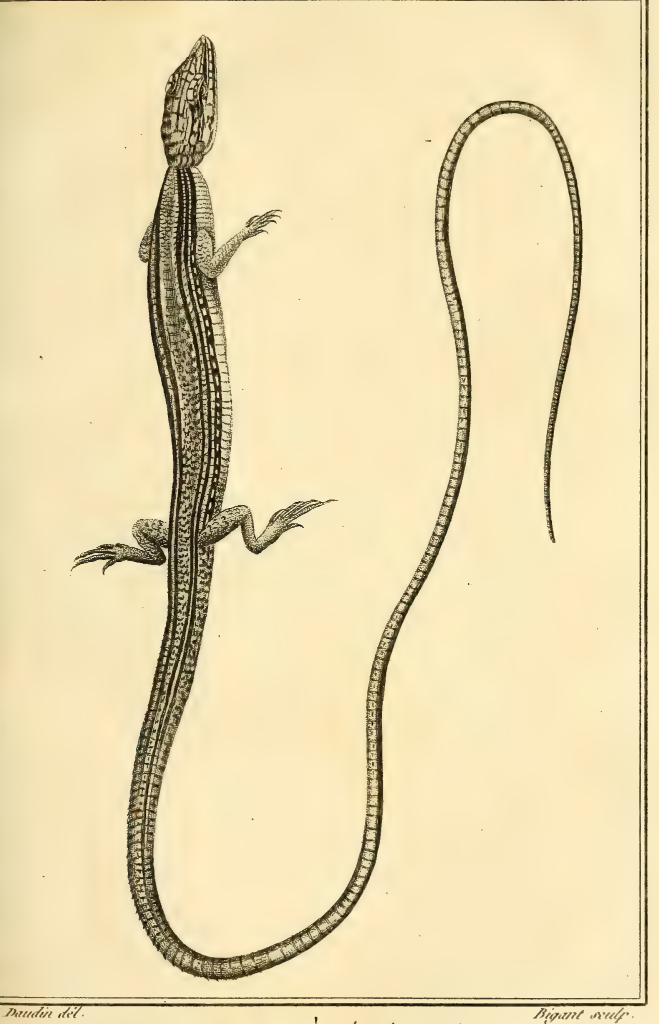
Voyez la planche XXXIX *de ce volume.*

CETTE seconde espèce de saurien est infiniment semblable à la précédente, et ne paroît même en différer que par ses couleurs.

Le takydrome, dont il est ici question, est entièrement d'un beau bleu de perle, ou plutôt nacré, plus pâle sous le corps et la queue ; cette couleur, qu'on distingue encore très-bien dans le bocal d'esprit de vin où il est conservé, a dû cependant éprouver une altération sensible, à cause du long séjour de l'animal dans la liqueur. Il est à croire que ce takydrome brille des plus vives couleurs lorsqu'il est vivant, et que les rayons du soleil frappent sur ses belles écailles. Il paroît occuper, parmi les sauriens, à cause de sa parure éclatante,

(1) *Takydromus sexlineatus ; lætè - cœruleus micans, lineis tribus longitudinalibus nigris in utroque latere.*

la



Adel Daudin del. Bigant sculp.

TAKYDROME NACRÉ *à six raies*

la même place que la couleuvre boiga de l'Amérique méridionale parmi les ophidiens, et que la rainette bicolore parmi les batraciens.

Outre cette couleur bleue nacrée, ce takydrome diffère encore du précédent, parce qu'il a sur chaque côté trois lignes longitudinales noires qui disparoissent sur la base de la queue. Toutes ces lignes partent des yeux : l'une d'elles se prolonge même sur les côtés du museau jusqu'aux narines ; la ligne inférieure de chaque flanc est formée d'environ douze petites taches noires, ayant chacune, sur leur milieu, un petit point blanc.

La patrie de ce saurien est inconnue : l'individu que j'ai décrit est placé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris.

Dimensions du takydrome à six raies.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	11	9
Longueur de la tête.		8
Sa largeur.		3
Longueur du cou.		4
Sa largeur.		2
Longueur du corps.	1	3
Sa largeur.		3
Longueur de la queue.	9	6

SIXIÈME GENRE.

IGUANE, *iguana.*

Le corps entouré, ainsi que la queue, de petits anneaux très-nombreux, composés chacun de très-petites écailles à peu près carrées. Une crête haute, pectinée et formée d'écailles lancéolées, larges et aplaties sur toute la colonne vertébrale, plus haute entre les épaules, et diminuant ensuite peu à peu jusqu'au bout de la queue, qui est longue et un peu comprimée sur ses côtés.

La tête, assez forte, et imitant en quelque sorte un cône à quatre faces et obtus, recouverte en dessus et sur les côtés de grandes plaques, à quatre, cinq ou six angles, ayant ses mâchoires munies de petites dents aiguës et nombreuses, et renfermant une langue large, aplatie, charnue, peu extensible au dehors, et légèrement échancrée à son extrémité; un long goître comprimé, toujours pendant en forme de poche sous la gorge, et pectiné en devant; les pieds robustes, ayant leurs doigts au nombre de cinq à chacun, tous séparés, alongés et munis

d'ongles forts et crochus; une rangée de plusieurs tubercules ou grains poreux sous chaque cuisse.

Les reptiles qui ont été regardés jusqu'à présent, par tous les naturalistes, même par les modernes, comme devant appartenir aux iguanes, sont assez nombreux : cependant, si l'on veut bien examiner avec beaucoup d'attention tous ces reptiles, et s'attacher sur-tout à comparer entre eux tous les caractères les plus importans qui doivent servir à constituer le genre de l'iguane, on reconnoîtra, parmi les iguanes déjà décrits comme tels, quatre sections très-distinctes, ou plutôt quatre genres très-opposés, et qui ne peuvent même être tous placés l'un à côté de l'autre dans l'ordre des sauriens.

Le premier genre, celui auquel je conserve le nom d'*iguane*, renferme tous les iguanes proprement dits, c'est-à-dire, les sauriens qui ont le corps des tupinambis, la tête recouverte de plaques comme tous les vrais lézards, leur langue courte, légèrement échancrée à son bout, une crète pectinée, et de plus un goître comprimé et pendant, comme une poche, sous la gorge.

Le second genre, que je distingue de tous

les autres sous le nom d'*agame*, parce qu'il renferme le *lacerta agama* des naturalistes, comprend tous les sauriens qui ont leur tête un peu calleuse en arrière et couverte de petites écailles nombreuses, le corps revêtu d'écailles rhomboïdes et réticulées, et enfin dont la langue est aplatie, non fourchue, ni échancrée, ni extensible et collée dans la bouche sur la mâchoire inférieure. Ce dernier caractère, qu'on retrouve également aux geckos, aux scinques, et même à presque tous les batraciens, m'a servi à réunir, dans ce genre agame, un certain nombre de sauriens que les naturalistes n'avoient pu placer jusqu'à présent d'une manière convenable; car j'ai aussi trouvé plusieurs espèces d'agames dans le genre stellion; tels sont le stellion orbiculaire, l'hexagone, etc. etc.

Linnæus, Laurenti, Daubenton et d'autres naturalistes avoient déjà reconnu que tous les lézards ou sauriens, dont la gorge étoit munie d'un goître pendant, ne pouvoient être réunis entre eux dans un même genre, car ils ont séparé les *dragons* des iguanes, quoiqu'ils aient un goître pendant. Les dragons diffèrent des iguanes, parce qu'ils portent deux ailes membraneuses et

radiées sur les côtés du corps : je crois pouvoir aussi séparer les *basilics* des iguanes, par un motif analogue ; car les basilics ont au dessus de la queue une membrane radiée qu'on peut comparer en quelque sorte à une nageoire.

J'ai déjà placé les basilics entre les dragons et les iguanes, parce qu'ils ont tous la langue conformée de même ; car elle est épaisse, charnue, presque entièrement attachée à la mâchoire inférieure, et non fourchue à son extrémité.

Il est également convenable de séparer des vrais iguanes celui qu'on connoît sous le nom d'*iguane marbré*, et que les habitans de Surinam appellent caméléon ; car cet animal diffère des iguanes proprement dits, parce qu'il n'a pas de crête dentelée sur le dos, que ses écailles ne sont pas de la même forme, ni disposées sur des lignes transversales, mais sur des lignes réticulées comme aux agames, auxquels il ressemble en outre par sa langue épaisse, non fourchue. Ce saurien a d'ailleurs, comme les iguanes proprement dits, un petit goître comprimé, dentelé et pendant sous la gorge ; enfin, le dessus de sa tête est lisse et recouvert de petites plaques très-nombreuses, à quatre,

cinq ou six angles. Il résulte donc de l'énoncé de ces principaux caractères, que le *lacerta marmorata* de Linnæus est intermédiaire entre les iguanes et les agames; mais à cause de sa langue non fourchue et de divers autres caractères (que je ferai connoître lorsque j'en donnerai la description), je le regarde comme devant former une section particulière dans le genre des agames, et je l'appellerai *agame marbré.*

Enfin, je distingue sous le nom d'*anolis* un quatrième genre, qui comprend huit espèces de sauriens, que les naturalistes avoient aussi placés parmi les iguanes, à cause d'un petit pli longitudinal situé sous leur cou, mais qu'on ne peut réellement comparer au goître des iguanes. Les anolis sont déjà connus sous les noms de *lacerta bimaculata* et *lacerta principalis*; et je ferai connoître en outre six autres anolis nouvellement découverts. Les anolis sont voisins des agames et des geckos, à cause de leur langue aplatie, non fourchue, et de leurs doigts presque tous terminés par une phalange plus large et munie en dessous de stries écailleuses.



De Seve del.　　　　M.e Tardieu S.

IGUANE *ordinaire*.

L'IGUANE ORDINAIRE (1).

Voyez la planche XL de ce volume.

A la suite de la description du crocodile du Nil, que j'ai donnée dans le volume précédent, j'ai eu soin de laisser entrevoir aux

(1) *Iguana delicatissima; gulâ pendulâ, anticè pectinatâ, dorso et caudâ cristatis, cristâ pectinatâ, fronte rostroque scutatis lævibus.*

Lacerta iguana. Linnæus, Syst. nat. — Amæn. academ. tom. I, pag. 127 et 287. — Mus. Ad. Frid. tom. I, pag. 43. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1062, n° 26. — *L'iguane.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pag. 322, pl. II. — *L'iguane vulgaire.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 255, fig. tom. IV, pag. 255. — *Lacertus indicus, senembi et iguana dictus.* Ray, Synops. quadruped. pag. 265. — *Iguana delicatissima.* Laurenti, Synops. reptilium, pag. 48, n° 71. — *Iguana tuberculata.* Laurenti, Synops. reptilium, pag. 48, n° 71. — *Leguana.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. naturelle. — *Lacerta leguan.* Bontius, Jav. Hist. nat. et medic. pl. LVI, p. 56. — *The guana.* Brown, Hist. natur. Jam. tom. I. — *Idem.* Sloane, Jam. tom. II, p. 333. — *Idem.* Catesby, Hist. nat. Carol. tom. II, pag. 64, tab. 64. — *Yvana.* Olearius, Mus. pl. VI, fig. 1. —

naturalistes qu'on est encore très-éloigné de connoître toutes les espèces de sauriens qui habitent dans les diverses régions de la terre; et c'est sur-tout lorsqu'il s'agit de savoir combien il existe de grands iguanes, qu'on s'aperçoit que l'histoire naturelle des reptiles offre de grandes lacunes, et qu'on regrette que les voyageurs aient autant négligé de rapporter les animaux de cette classe, en Europe. Presque toutes les relations de voyages dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, de l'Afrique, et dans les îles de l'océan Indien, font mention des gros iguanes qu'on y rencontre sur les arbres, des couleurs admirables et variées dont ils sont ornés. Le bleu, le verd, le brun, le jaune-doré ou l'azur embellissent ces sauriens agiles et voraces; leur gorge est munie d'un

---

Idem. Clusius, Exot. 116. — *Iguana.* Gronovius, Mus. tom. II, pag. 82, n° 60. — *Idem.* Nieremberg, Nat. pag. 271, pl. CCLXXI. — Wormius, Mus. 313. — *Senembi, seu iguana.* Marcgrave, Bras. hist. p. 236, fig. 236. — *Idem.* Jonston, Quadr. pl. LXXVII, fig. 5. — *Grand lézard.* Dutertre, Hist. des Antilles, p. 308. — *Gros lézard, nommé iguane.* Rochefort, Antill. pag. 144. — *Idem.* Labat, Antill. tom. I, pag. 314. — Jacob. Mus. pl. IV. — Oviedo, Amer. lib. 13, cap. 3. — Rédi, Expér. 100, t. 101.

goître pendant; ils ont sur le dos une crête écailleuse très-élevée, et dentée comme un peigne; ils agitent derrière eux, avec une sorte d'élégance et de dignité, leur queue longue et crétée; ils dardent, dit-on, leur langue fourchue au dehors de leur bouche, comme pour *lapper l'air*; mais on ne retrouve pas, dans aucun ouvrage sur ces animaux, une seule note détaillée à l'aide de laquelle on puisse distinguer entre eux les iguanes d'Amérique avec ceux de l'Afrique et de l'Inde. C'est donc en attendant qu'on ait obtenu des renseignemens satisfaisans, ou au moins des descriptions complettes sur ces différens iguanes, qui doivent peut-être former cinq à six espèces distinctes, que je me détermine à ranger sous le même nom spécifique tous les grands iguanes des deux continens; mais en séparant cependant d'avec eux, 1° l'iguane cornu de Saint-Domingue, ainsi que l'ont déjà fait successivement Lacépède, Bonaterre et Latreille; 2° et l'iguane ardoisé, dont je n'ai observé jusqu'à présent que deux individus.

L'iguane ordinaire a beaucoup de ressemblance, par sa forme principale, avec la dragone de la Guiane : il en a la taille, les dimensions et les habitudes; mais il en

diffère essentiellement par la nature et la forme de ses tégumens.

La tête de l'iguane ordinaire est grosse, comprimée en dessus et sur les côtés, avec son museau obtus; la partie supérieure est recouverte de plaques pentagones, lisses et luisantes, plus grandes sur le nez et sur les bords des mâchoires : on voit deux autres plaques très-grandes et une moyenne de chaque côté de la tête près du goître; les deux mâchoires sont munies de dents semblables à celles qu'on observe dans la gueule de la dragone, et que j'ai décrites à la fin du volume précédent; mais la langue n'est pas susceptible de s'alonger en avant hors de la bouche; elle est aplatie, ridée régulièrement par des stries obliques en dessous, et non fourchue à son extrémité.

Les yeux sont assez gros et situés sur les côtés de la tête; l'ouverture des oreilles est aussi assez grande, et placée en arrière de la tête vers les côtés postérieurs du crâne.

On trouve çà et là, sur chaque côté du cou, un certain nombre d'écailles rondes et bombées à peu près comme des pointes de diamans. Ces écailles pointues sont au nombre de vingt-cinq à trente ou environ.

Le goître, qui est placé dessous la gorge, est comprimé, triangulaire, grand; une espèce de crête, composée de grandes écailles saillantes, et qui par leur figure ressemblent un peu à des fers de lance, s'étend depuis la pointe de la mâchoire inférieure jusques sous la gorge, où elle garnit le devant du goître que l'animal peut gonfler à volonté. Ces dents sont plates et triangulaires dans un iguane d'Afrique, dont je décrirai bientôt les couleurs.

Toute la peau qui recouvre le cou, le corps et la queue, est formée de très-petits anneaux plus étroits et plus nombreux sur la partie supérieure, de même que dans les grandes espèces de tupinambis.

Les écailles, qui forment les anneaux du dessus du cou et du corps, sont carrées, oblongues, lisses et très-petites.

Les écailles, qui forment les anneaux du dessous du corps, sont toutes rhomboïdes, petites et d'égale grandeur.

Les écailles, qui forment les anneaux qui entourent la queue, et qui la font paroître comme verticillée, sont un peu plus grandes que les précédentes, carrées, oblongues, et toutes marquées d'une petite carêne longitudinale; aussi cette queue est-elle striée

dans toute sa longueur. La queue est légèrement comprimée sur les côtés, comme celle du tupinambis, que j'ai décrit dans cet ouvrage sous le nom de *tupinambis sauvegarde*.

Sur le milieu de la nuque et sur toute la peau qui recouvre la colonne vertébrale, on voit une crête pectinée, formée d'écailles plates situées verticalement, très-aiguës, très-longues dessus la partie du cou qui est entre les épaules, et diminuant ensuite insensiblement en hauteur, à mesure qu'elles sont plus près du bout de la queue, où elles disparoissent presque entièrement.

Les membres sont robustes et alongés, sur-tout les postérieurs; ils sont couverts en dessus d'écailles rhomboïdes, réticulées, c'est-à-dire, disposées sur des lignes obliques et croisées, comme sur un réseau. Au dessous des cuisses s'étend de chaque côté un cordon de quinze tubercules creux et percés à leur sommet, comme pour donner passage à quelques sécrétions (1).

Les doigts sont au nombre de cinq à

(1) Nous retrouvons des tubercules ou grains sécrétoires semblables sous les cuisses des lézards proprement dits, et de plusieurs autres sauriens.

chaque pied, séparés les uns des autres, et armés d'ongles comprimés, forts et crochus. Le professeur Lacépède a décrit, ainsi qu'il suit, les doigts de l'iguane ordinaire, et cette description pourra se rapporter non seulement à tous les iguanes, mais aussi à la plupart des autres sauriens. « Dans les pieds de devant, le premier doigt ou le doigt intérieur n'a qu'une phalange, le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième deux. Dans les pieds de derrière, le premier doigt n'a qu'une phalange, le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième, qui est séparé comme un pouce, en a trois ».

Les couleurs des grands iguanes, que j'ai cru devoir ranger provisoirement ici sous le nom d'*iguane ordinaire*, sont infiniment brillantes et très-agréablement répandues sur toutes leurs écailles : le bleu plus ou moins foncé, le verd, le pourpre, le violet, le brun, le gris et le jaune servent à embellir cet élégant saurien, et paroissent avoir un éclat métallique lorsque l'animal se joue aux rayons du soleil, sur la cîme des arbres. Mais, quelque changeans que soient les reflets brillans dont les iguanes sont ornés, il est à croire qu'ils ont tous des couleurs

fixes et des taches locales, dont les naturalistes pourront sans doute tirer un parti avantageux pour établir des caractères distinctifs entre les iguanes d'Amérique, d'Afrique et des Indes.

Le professeur Lacépède a reconnu que la couleur des iguanes est ordinairement verte, mêlée de jaune, ou d'un bleu plus ou moins foncé; celle du ventre, des pattes et de la queue est quelquefois panachée; leur queue est toujours marquée de bandes annulaires rembrunies et assez larges; puis il ajoute, avec raison, que les teintes de l'iguane varient suivant l'âge, le sexe et le pays.

L'iguane ordinaire devient aussi grand que la dragone de la Guiane. Plusieurs colons de Cayenne m'ont assuré que ce reptile acquiert jusqu'à cinq et six pieds de longueur totale.

Dimensions d'un iguane, qui a été envoyé de Cayenne au museum d'histoire naturelle de Paris par C. S. Sonnini, rédacteur du Cours complet d'Histoire naturelle, dont cet ouvrage fait partie.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale.	4		
Circonférence dans l'endroit le plus gros du corps	1		4

	pieds	pouc.	lign.
Circonférence à l'origine de la queue.		5	9
Contour de la mâchoire supérieure . .		3	3
Longueur de la plus grande écaille des côtés de la tête		1	
Longueur de la poche goîtreuse qui est au dessous du cou		3	4
Largeur de la poche		1	10
Longueur des plus grandes écailles de la crête.		1	10
Longueur de la queue	2	7	4
Longueur des pattes de devant jusqu'à l'extrémité des doigts		7	1
Longueur des pattes de derrière jusqu'à l'extrémité des doigts		9	9
Longueur du plus grand ongle . . .			8

Outre les caïmans, on trouve encore dans les diverses parties de la Guiane d'autres sauriens qui ont jusqu'à cinq ou six pieds de longueur; tels sont le tupinambis sauvegarde et la dragone : ces deux reptiles sont plus grands que l'iguane d'Amérique, appelé par les indiens de Surinam *wayamaca*; car cet animal a rarement plus de trois pieds, suivant le rapport du capitaine Stedman. Depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, l'iguane de la Guiane est couvert de très-petites écailles qui brillent au soleil des plus vives couleurs. Le dos et les jambes sont d'un bleu foncé; la couleur des flancs

et du ventre est d'une sorte de verd jaunâtre, de même que le goître lâche qui lui pend sous la gorge. Le corps de cet animal est, en plusieurs endroits, tacheté de noir et de brun.

L'iris de ses yeux est d'un beau rouge pâle; ses griffes sont d'un châtain foncé.

Ce saurien a, de même que le caïman, le dos et la queue munis d'une crête pectinée, et tous deux ont celle-ci très-pointue. La morsure de l'iguane est extrêmement douloureuse, mais rarement suivie de fâcheuses conséquences.

On voit souvent cet animal sur un terrain couvert d'arbrisseaux et de plantes, où les américains le tuent à coups de flèches; car ils en regardent la chair comme une nourriture très-friande. On la vend fort cher à Paramaribo; elle est assez blanche et très-délicate. La femelle pond ses œufs dans le sable.

Un observateur très-zélé, le Romain, a donné dans l'Encyclopédie de Diderot la description suivante de l'iguane d'Amérique.

« Le plus gros lézard des îles Antilles se tient dans les bois, aux environs des rivières et des sources d'eau vive : on en rencontre qui ont près de cinq pieds de longueur totale.

Toutes

Toutes les parties de l'animal sont couvertes d'une peau rude, écailleuse, de couleur verte, marquée de petites taches brunes: son corps est porté sur quatre fortes pattes, armées chacune de cinq griffes. Sa tête est d'une moyenne grosseur; il a la gueule fendue, les yeux gros et perçans, mais le regard farouche et colère; il porte le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la naissance de la queue, une membrane mince, sèche, élevée d'environ un pouce, et découpée en plusieurs pointes à peu près comme les dents d'une scie. Sous la gorge est une autre membrane plus déliée, un peu jaunâtre et comme chiffonnée; c'est une espèce de poche qui s'enfle et s'étend lorsque l'animal se met en colère. Sa queue est forte, souple, traînante, diminuant, d'une façon uniforme jusqu'à son extrémité, comme un fouet de baleine; elle est fort agile, et cause une sensation très-douloureuse à ceux qui en sont frappés.

» La morsure de ce reptile n'est point venimeuse; on doit cependant l'éviter, car l'animal est opiniâtre et ne quitte point qu'il n'ait emporté la pièce: il a la vie dure et résiste aux coups de bâton. Les femelles sont plus petites que les mâles; la couleur

verte de leur peau est beaucoup plus belle et paroît surdorée. Après qu'elles ont été fécondées, on leur trouve dans le corps un assez bon nombre d'œufs gros comme ceux de pigeons, un peu plus alongés et d'égale grosseur par les deux bouts; ils ont la coque blanche, unie et molle, n'ayant pas plus de consistance qu'un parchemin humide : ces œufs sont totalement remplis de jaune sans aucun blanc; ils ne durcissent jamais, quelque cuisson qu'on leur donne; ils deviennent un peu pâteux, et n'en sont pas moins bons : on s'en sert souvent pour lier les sauces que l'on fait à la chair de ce lézard, qui peut s'accommoder en fricassée de poulets. Cette chair est blanche, délicate et d'un assez bon goût; on prétend qu'elle subtilise le sang par un long usage, et l'on croit avoir remarqué que ceux qui s'en nourrissent n'engraissent jamais ».

Dans l'ouvrage que Philippe Fermin, docteur médecin, a publié à Amsterdam en 1769, sur l'histoire de Surinam, on trouve les détails suivans (tom. II, pag. 208), sur le grand iguane d'Amérique.

« Le septième lézard nommé *legouana*, *seu lacerta pectinata* et *strumosa*, *cærulea fæmina*, en hollandais *krop-leguaan*, est

représenté par Seba, tome I, page 149, pl. xcv, fig. 2.

» Ce grand lézard est de toute beauté. Il est dentelé depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de sa queue, qui est fort longue : ces dentelures ressemblent assez aux dents d'un peigne, et règnent en diminuant jusqu'au bout de la queue. Le goître, qui lui pend à la mâchoire inférieure, est aussi dentelé en partie, se termine en pointe, et est d'un jaune bleuâtre, garni de très-fines écailles comme marbrées. Sa tête est couverte d'écailles d'un gris clair, de même que sa mâchoire inférieure, excepté que la première est parsemée de quelques grandes taches blanches. Sa gueule est garnie de petites dents, mais très-fortes, et très-extrêmement aiguës. Son museau se termine un peu en pointe; sa langue, qui est large, a son extrémité fourchue, fendue ou partagée en deux parties comme celle des serpens. Ses yeux sont grands, et l'iris en est rougeâtre.

» Il a tout le dessus du corps et les côtés du ventre d'un bleu foncé, mêlé de quelque peu de brun. Son cou est comme pointillé de taches noires : son ventre est d'un verd clair; et toutes ces couleurs ne sont for-

mées que par de très-petites écailles. Celles dont sa queue est couverte sont très-petites, mais bleuâtres, de même que son ventre. Ses cuisses, ses jambes et ses pieds sont de couleur de châtaigne, et armés d'ongles aigus et crochus.

» On trouve en abondance des lézards de cette espèce dans les bois, et il y en a qui ont jusqu'à six pieds de longueur totale. Les nègres les regardent comme excellens à manger. La femelle de cet animal pond quelquefois jusqu'à six douzaines d'œufs, de la grosseur de ceux des pigeons, mais un peu plus longs, dont les coques sont blanches et aussi souples que du parchemin mouillé. Le dedans de ces œufs est blanchâtre, sans glaire, et ils ne se durcissent jamais par la cuisson. Les créoles, ou habitans du pays, les mangent comme un mets fort délicat ».

On trouve à Batavia quelques iguanes très-grands; on a dit au capitaine Cook qu'ils étoient quelquefois aussi gros que la cuisse d'un homme; et M. Banks en tua un qui avoit cinq pieds de long : la chair de cet animal est regardée dans le pays comme une excellente nourriture. (Voyage de Cook, in-8°, tom. VIII, chap. 11.)

Auprès de la baie des Chiens-Marins, dans

la nouvelle Hollande, le navigateur Dampier aperçut des *guanos* ou iguanes, qui, lorsqu'on s'approchoit d'eux, s'arrêtoient et siffloient sans prendre la fuite. (Voyage de Guillaume Dampier, aux terres Australes; Amsterdam, 1705.)

On trouve dans l'ouvrage de Seba plusieurs iguanes assez bien figurés, et que je crois pouvoir rapporter provisoirement soit à l'iguane ordinaire d'Amérique, soit à celui que j'ai nommé *iguane ardoisé*.

Parmi les individus qui paroissent appartenir à l'iguane ordinaire d'Amérique, j'ai cru reconnoître les deux variétés suivantes.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *L'iguane ordinaire d'Amérique, à points noirs.*

Je range ici, 1° l'iguane d'Amérique ou *leguana*. (Seba, Thes. tome I, pl. XCV, fig. 1.)

2°. Le lézard d'Amboine amphibie, nommé *iguana* ou *senembi*. (Seba, Thes. tom. I, pl. XCVIII, fig. 1.) Voici ce qu'en dit Seba: « Les habitans d'Amboine l'appellent *boewa* et *senembi*; les malais *boaja hoetan* ou *bosch-cayman*, et les hollandais *de groete gekamde leguaan*.

» Ce lézard est fort au dessus de tous

les autres que produit l'Amérique, par la beauté incomparable de ses couleurs et de ses taches.

» Les écailles dont il est couvert sur le dos sont minces, petites, bai-brunes et tirant sur le poupre, blanchâtres vers la base, et par-tout mouchetées de taches d'un brun obscur. Son grand goître pendant, jaunâtre, hérissé de dents sous la mâchoire, plissé en plis, finit en pointe.

» Du dos pointu et effilé de ce lézard sort un rang de grandes pointes ou dents jaunâtres, aiguës, recourbées et faites comme des dents de scie. Le haut de son dos est couvert d'une peau marquetée de taches noirâtres. Son front est garni de grandes écailles d'un bleu pâle, relevée en forme de bouclier. Ses yeux sont grands, pleins de feu, défendus des injures du dehors par un bord relevé, arrondi, cartilagineux et demi-circulaire; car c'est ainsi que le Créateur a pourvu à la conservation de tous les animaux grands et petits. Ses cuisses, ses pattes et les doigts des pieds sont munis d'écailles assez grandes, piquantes, d'un bleu pâle. Sa queue est principalement remarquable par sa longueur, et par de larges espaces qui, depuis le commencement jus-

qu'au bout, sont marqués ici d'un bleu clair, là d'un bleu plus foncé.

» Sa gueule large, ornée d'un bord dentelé, est joliment couverte dessus et dessous d'écailles d'un bleu plus clair. Ses mâchoires ont de petites dents tranchantes. Sa langue est épaisse, large, semblable à celle des salamandres; au lieu que, dans les lézards d'Amérique, la langue est fourchue. Son ventre a les côtés d'un bleu turquin, et le dessous blanchâtre.

» F. Valentin et J. D. H. L. dans l'Histoire de Surinam, rapportent que ces animaux servent de nourriture aux habitans des Indes orientales et occidentales. L'on mange même les œufs de ces lézards, qu'ils pondent souvent jusqu'à trente en un seule ponte. Ces œufs sont plus longs que ceux de poule, et ont la coque fort mince; leur jaune est couleur de safran et enveloppé d'une peau robuste. Nous avons une assez grande quantité de ces œufs dont la coquille est au dehors d'un cendré clair, et picoté de petits points roux. On s'en sert là-bas à peu près aux mêmes usages que nous employons ici les œufs de poules. On les met sur quelque fin duvet pour en faire éclore des petits à la chaleur du soleil, suivant la

manière des autres lézards, des salamandres et des serpens. Le lézard que je décris est amphibie, vivant dans l'eau et sur terre. Jean de Laat, Marcgrave et Bochart nous en ont donné l'histoire ». (Seba, Thes. t. I, p. 153.)

DEUXIÈME VARIÉTÉ. *L'iguane ordinaire, à traits irréguliers noirs.*

J'établis cette seconde variété d'après l'animal que Seba nomme *liguana senembi*, ou *tamacolin de la nouvelle Espagne*, ayant un peigne sur le corps et un goître sous la gorge. (Seba, Thes. tom. I, pl. XCVII, fig. 2, pag. 152.)

Observation. J'avois pendant quelque tems regardé comme synonymes de l'iguane ordinaire ceux qui sont figurés dans l'ouvrage de Seba (tom. I, pl. XCVI, fig. 4, 5, pl. XCV, fig. 2); je les range au contraire à présent sous l'iguane ardoisé, comme des individus semblables ou très-voisins. Quant au lézard (tom. I, pl. XCVI, fig. 6), nommé *lézard saxatile à tête grosse et courte, à langue épaisse et ressemblant à une salamandre*, on doit le regarder sans contredit comme un gros agame en partie décoloré, et assez voisin de l'agame proprement dit et de l'agame galéote.

J'ai cru devoir aussi rapporter provisoirement comme synonymes de l'agame ordinaire, les deux que Laurenti a nommés l'*iguane mangeable* (*iguana delicatissima*, Laurenti, Syn. reptilium, pag. 48, nº 71), et l'*iguane tuberculé* (*iguana tuberculata*, Laurenti, Syn. reptilium, pag. 49, nº 72): je soupçonne néanmoins que le premier iguane de Laurenti peut être analogue à l'iguane cornu, et que le second est semblable à l'iguane ordinaire.

Voici les caractères assignés par Laurenti à ces deux iguanes.

Iguana delicatissima; gulâ pendulâ squamulis minutissimis tectâ anticè; dorso verò longitudinaliter pectinatis lamellis longissimis acutis, sensim per caudam decrescentibus; capite posticè tuberoso, anticè gibbo; collo suprà nudo.

Iguana tuberculata; gulâ pendulâ, squamis minutissimis tectâ anticè; dorso vero longitudinaliter pectinatis lamellis longissimis acutis, sensim per caudam decrescentibus; nuchalibus imbricatis; capite suprà plano; collo aculeis latis et duris undiquè tecto.

Laurenti a trouvé ces deux iguanes dans la collection du comte de Turn.

L'IGUANE CORNU (1).

LACÉPÈDE a le premier décrit cet animal à la fin de son Histoire naturelle des serpens, et il l'a rangé parmi les lézards proprement dits, parce qu'il ne lui a pas trouvé sous la gorge un grand goître : il en a observé, dans la collection du museum de Paris, deux individus qui ont été pris à Saint-Domingue.

Bonaterre a ensuite donné une bonne figure d'un de ces individus dans le Dictionnaire d'erpétologie de l'Encyclopédie méthodique ; et Latreille en a extrait les détails relatifs aux habitudes de cet animal.

Depuis les observations de ces naturalistes, je suis parvenu à me procurer un troisième individu qui appartient à cette

---

(1) *Iguana cornuta ; gutture strumoso , anticè pectinato ; fronte tuberculoso , et sub-cornuto.*

Le lézard cornu. Lacépède , Hist. nat. des serpens , in-12 , tom. II , pag. 333. — Bonaterre , Dict. erpét. Encyclop. méthod. pag. 40 , pl. IV , fig. 4. — *Iguane cornu.* Latreille , Hist. des reptiles , tom. IV , p. 274.

espèce, et qui a sous la gorge un grand goître pectiné en devant, de même que l'iguane ordinaire : j'ai en conséquence cherché à découvrir d'où provenoit la méprise qui l'avoit fait placer dans le genre des lézards, et j'ai cru reconnoître que le goître a été enlevé aux deux individus appartenant au museum, lorsqu'on les a dépouillés; ou que peut-être ce goître a été renfoncé par mégarde sous la peau, lorsqu'on a voulu la recoudre.

L'iguane cornu a beaucoup plus de ressemblance avec l'espèce ordinaire ; il seroit même possible de les confondre ensemble comme un même animal, si l'on ne faisoit pas attention aux trois grandes écailles saillantes, disposées en triangle sur le front, dont une imite une petite corne haute de quatre à huit lignes.

On voit une rangée d'autres grandes écailles saillantes, qui est prolongée depuis l'oreille jusques dessous l'œil, et une autre rangée sous chaque côté de la mâchoire inférieure. Il y a un autre tubercule aux coins de la bouche.

Selon le professeur Lacépède, la tête de l'iguane cornu est conformée comme celle de l'iguane ordinaire : elle montre égale-

ment sur les côtés, dans un individu, des tubercules très-gros, très-saillans et finissant en pointe; ou bien elle n'a pas de ces gros tubercules, dans l'autre individu: les dents ont aussi leurs bords divisés en plusieurs petites pointes, de même qu'aux iguanes un peu gros.

Quelques individus ont, en outre, des écailles rondes, bombées, pointues dans leur centre, et éparses sur les côtés du cou.

La crête pectinée prend sa naissance sur la nuque, et se prolonge sur toute la colonne vertébrale; elle est assez haute, principalement sur le milieu du dos et sur la base de la queue, puis elle diminue peu à peu de hauteur.

Cet animal a d'ailleurs toutes ses autres écailles et ses diverses parties entièrement pareilles à celles de l'iguane ordinaire.

On trouve assez communément ce reptile dans les mornes de Saint-Domingue, surtout entre l'Artibonite et les Gonaïves. Bonaterre rapporte que cet animal se tapit, pendant le jour, sur les arbres et sur les rochers pour guetter sa proie, qui consiste en insectes et en petits oiseaux, qu'il saisit avec une agilité extraordinaire: on croit qu'il mange aussi certains fruits. Pendant la nuit,

et lorsqu'il ne peut trouver des vivres à cause de la grande sécheresse, il se retire dans les creux des rochers ou dans les trous d'arbres, et il ne sort de cet asyle que vers le mois de janvier ou de février, après y avoir passé tout le tems des grandes chaleurs, c'est-à-dire, environ cinq à six mois.

Ce reptile a pour ennemis les nègres, qui regardent sa chair comme fournissant un mets délicieux, qui a le goût, suivant le rapport des colons, de celle du chevreuil: mais l'ennemi le plus cruel qu'il ait dans l'île est le chien marron.

Dimensions de l'iguane cornu.

	pieds.	pouc.
Longueur totale.	4	
Longueur de la tête		4
Longueur du cou		2
Longueur du corps.	1	
Longueur de la queue	2	6

On ne sait pas encore au juste quelles sont les couleurs de ce reptile lorsqu'il est vivant; mais, lorsqu'il est sec, sa peau est entièrement d'un gris jaunâtre pâle, comme du parchemin; l'individu que je possède a sa tête et son cou d'une couleur brun marron uniforme, et prolongé en pointe entre les épaules.

L'IGUANE ARDOISÉ (1).

Cet animal, quoique très-voisin de l'iguane proprement dit, et du cornu par sa forme, par la disposition de ses écailles et par un certain nombre d'autres caractères, ne peut cependant être confondu avec eux à cause des différences assez marquées qu'il présente, et que je vais indiquer.

1°. Sa taille est au plus de trois pieds de longueur totale; mais les dimensions de ses diverses parties sont proportionnellement les mêmes.

2°. Sa crête pectinée est moins haute, et presque d'égale hauteur sur tout le corps et la queue.

3°. Dessus les côtés du cou il y a des

(1) *Iguana cœrulea; atro-cœrulescens, immaculata, serie longitudinali squamarum acutarum in utroque latere colli.*

An iguana asiatica, strumosa et pectinata. Seba, Thes. tom. I, pl. XCVI, fig. 4. — *An iguana ex insulâ formosâ, strumosa et dentata.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCVI, fig. 5. — *An iguana surinamensis, fœminâ pectinata et strumosâ.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCV, fig. 2.

rangées longitudinales de plusieurs petites écailles arrondies, de la forme d'une pointe de diamant; dans les deux iguanes précédens, elles sont au contraire répandues çà et là.

4°. La tête ne diffère de celle de l'iguane proprement dit que par ses écailles, également lisses par-tout, en dessus et sur les côtés, ainsi que par son museau un peu plus étroit.

5°. Enfin, sa couleur est entièrement d'un bleu ardoisé uniforme, et sans aucune tache.

Je possède, depuis quelque tems, cette espèce d'iguane, dont j'ignore la patrie. Je l'avois d'abord regardé comme un jeune iguane ordinaire; mais cependant il offre réellement des caractères différens, qui ne peuvent provenir ni de l'âge ni du sexe.

J'en ai observé un second individu dans la collection d'histoire naturelle, qui appartient à mon ami Alexandre Brongniart.

J'ai trouvé, dans le tome I du grand ouvrage de Seba, deux iguanes de l'île Formose en Asie, qu'il faut peut-être regarder comme synonymes de l'iguane ardoisé; mais alors ils seroient des individus décolorés, et plus ou moins jeunes. Voici ce que Seba dit de ces deux animaux :

« Le premier iguane (tom. I, pl. XCVI, fig. 4) nous a été envoyé de l'île Formose dans les Indes orientales, et, à l'exception de la couleur, il ressemble presque en tout aux iguanes d'Amérique. Ses écailles du dessus du corps sont d'un gris obscur; mais sa tête, son goître, ses cuisses, ses pattes, et sa queue marquée de larges bandes, sont d'un gris plus clair. Sa tête est couverte d'écailles cendrées grisâtres et bai-brunes. Son goître comprimé est muni de petites dents de scie sur son bord antérieur, et ses cuisses sont colorées d'un mélange de marron foncé. Le dessus du dos est armé de grandes pointes qui se prolongent jusqu'au bout de la queue, mais en diminuant toujours d'une manière insensible. Ce bel animal ne fait de mal à personne, et même sa chair passe pour être délicieuse à manger ». Cet iguane a plusieurs rangées longitudinales d'écailles pointues sur le cou.

« Le second iguane (tome I, pl. XCVI, fig. 5), qui vient aussi de l'île Formose, a un goître comprimé et dentelé en devant. Toute l'épine du dos est munie d'une crête formée d'écailles ou de petites dents de scie, qui se prolonge depuis la nuque jusqu'au milieu de la queue, où elle disparoît. La

tête,

tête, le goître, le ventre, les membres et la queue de ce reptile sont d'un bleu foncé. Son dos est couvert de petites écailles minces, d'un gris minime. Sa chair est bonne à manger ».

L'iguane figuré par Seba (tom. I, pl. xcv, fig. 2) sous le nom d'*iguane femelle, de Surinam, entièrement bleu*, et que j'ai d'abord regardé comme un jeune individu appartenant à l'iguane ordinaire d'Amérique, me paroît maintenant être plutôt un synonyme de l'iguane ardoisé, à cause, 1° de sa couleur entièrement bleue, sans taches; 2° de sa petite crête pectinée, égale en hauteur dessus le cou et entre les épaules; 3° et enfin à cause de sa petite taille.

SEPTIÈME GENRE.

DRAGON, *draco*.

Le corps couvert de petites écailles, et muni de deux ailes membraneuses, soutenues par six rayons osseux, qui sont de vraies côtes droites, mobiles et articulées sur les côtés des vertèbres dorsales.

Nota. Ces ailes sont plissables, comme un éventail, au gré de l'animal, placées sur les flancs, et dans une position horisontale lorsqu'il est en repos.

La tête arrondie, ayant son museau court, un peu obtus; la gorge munie en dessous d'un goître dilatable, en forme d'un sac étroit, alongé, qui peut se replier en rides circulaire set concentriques : un autre goître plus petit et pointu sur chaque côté du cou. La queue mince, alongée, au moins aussi longue que le reste du corps, très-flexible, couverte d'écailles très-petites, hexagones, carénées et disposées en divers sens obliques, comme sur un réseau.

Nota. Je nomme *queue verticillée*, celle

dont les écailles sont disposées en travers sur des anneaux; et *queue réticulée*, celle dont les écailles sont placées sur des lignes obliques et croisées comme sur un réseau.

Les pieds alongés ou peu déprimés, et munis chacun de cinq doigts minces, séparés et onguiculés.

Les dragons sont de petits sauriens innocens, ornés de jolies couleurs, et doués de la faculté de voler : ils paroissent, à cause de cette faculté particulière, remplir la même place parmi les reptiles, que les polatouches et les taguans parmi les mammifères, que les pirapèdes, les muges et les exocets parmi les poissons. Lorsqu'ils volent d'arbre en arbre, ils semblent se soutenir dans l'air avec la même légèreté qu'un papillon.

C'est au milieu des forêts qui recouvrent quelques contrées brûlantes de l'Afrique et une partie des grandes îles de l'océan Indien, sur-tout à Java et à Sumatra, qu'habitent ces petits animaux : c'est dans ces lieux déserts qu'ils poursuivent les insectes avec adresse, et qu'ils saisissent les mouches en volant après elles. Van-Ernest, naturaliste hollandais très-digne de foi, qui se propose

de publier dans peu de tems ses nombreuses recherches sur l'histoire naturelle des îles de la Sonde, et qui a plusieurs fois observé des dragons dans les bois de ces îles, m'a certifié que ces élégans reptiles descendent rarement à terre, parce qu'ils rampent avec peine; qu'ils s'accouplent toujours sur les branches, et que les femelles déposent leurs œufs dans des creux d'arbres exposés au midi, de même que les pics et plusieurs autres oiseaux.

Palisot Beauvois, associé de l'institut national, m'a certifié qu'on trouve des dragons dans le royaume de Benin, et qu'il en a remarqué un qu'il n'a pas pu se procurer, parce que l'animal nageoit dans une rivière; cette observation démontre donc que les dragons sont des reptiles amphibies, de même que ceux des genres voisins.

Il est maintenant prouvé, par le rapport des voyageurs, que les dragons n'existent que dans les parties les plus chaudes de l'Afrique et de l'Inde, et non dans l'Amérique méridionale, comme plusieurs naturalistes l'ont cependant prétendu d'après Seba. Cette erreur n'est pas la seule que Seba ait fait commettre relativement à l'histoire naturelle des dragons; car Laurenti

et Gmelin ont cru devoir établir deux espèces de dragons, seulement d'après les figures très-inexactes qu'il a données dans son ouvrage.

Laurenti a nommé *draco major*, et Gmelin *draco volans*, l'individu figuré par Seba (tome I, pl. CII, fig. 2), dont les bras sont séparés des ailes; et ils ont appelé *draco minor* ou *draco præpos*, l'autre individu que Seba a représenté (tome II, pl. LXXXVI, fig. 3) avec les ailes jointes aux bras.

Après ces auteurs, le professeur Lacépède, dans son Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, a regardé ces deux dragons de Seba, comme devant appartenir à une même espèce; et il est résulté en effet des recherches que ce savant et judicieux observateur m'a permis de faire dans les galeries du museum d'histoire naturelle de Paris, et aussi d'après plusieurs renseignemens qui me sont parvenus de Hollande, que ces dragons de Seba appartiennent tous les deux à une même espèce, à cause des quatre bandes transversales brunâtres, qui sont placées dessus chaque aile.

Sur treize individus que j'ai observés jusqu'à présent dans diverses collections, j'ai déjà découvert trois espèces de dragons; mais

je n'ai cependant pu trouver aucun individu qui ait le devant de ses ailes attaché à ses bras. Ce caractère paroît même ne devoir pas exister dans les dragons; car il seroit capable d'ôter à ces animaux la faculté du vol, en empêchant leurs ailes de se mouvoir avec vîtesse, alternativement de haut en bas et de bas en haut, et de se replier contre les flancs, lorsqu'ils veulent ralentir leur vol, ou se poser sur un arbre.

Les trois espèces de dragons, que je vais décrire, ont leurs bras entièrement séparés de leurs ailes; et celles-ci sont adhérentes à la base des cuisses par une légère expansion de la membrane qui les revêt, seulement aux deux dernières espèces; c'est donc à celles-ci que paroissent se rapporter tous les synonymes indiqués par les naturalistes.

Charles Owen (1) a publié à Londres, en 1742, un Traité, écrit en anglais, sur l'histoire naturelle des serpens, et il y a rassemblé tout ce que les écrivains anciens et modernes avoient publié sur le même sujet.

(1) An essay towards a natural History of serpens, by Charles Owen, in-4°; London, 1742. *Cum septem figuris.*

On doit regarder son ouvrage comme un simple recueil de toutes les erreurs des anciens. L'auteur ne peut être regardé comme un naturaliste; car il a rangé dans la classe des serpens non seulement les ophidiens, mais encore les lézards ou sauriens, les salamandres, ainsi que les scorpions, la tarentule et diverses mouches. Presque tous les animaux, qui sont représentés dans les sept planches de son ouvrage, ont été calqués sur ceux de Jonston, d'Aldrovande: il a même copié toutes les descriptions absurdes renfermées dans les écrits de ces auteurs, de Lucain, d'Elien, de Pline, de Nieremberg, d'Hernandez, de Gesner, etc. A la planche deuxième on voit deux espèces de dragons fabuleux, qu'il a nommés *winged dragon*, ou dragon ailé, et *ethiopian dragon*, ou dragon d'Ethiopie. A la planche suivante il a représenté deux basilics également fabuleux; l'un est un serpent couronné, qu'il appelle *basilisk* ou *cocatrice*, et l'autre est un basilic à huit pattes, qu'il prétend avoir été trouvé dans les déserts de l'Afrique.

Certains empyriques sont parvenus anciennement à former une sorte d'effigie du dragon volant, avec quelques os et deux nageoires de la raie. On n'est pas moins

surpris de voir, dans plusieurs auteurs des siècles précédens, des descriptions et des figures d'hydres à sept têtes. Conrad Gesner, dans son Histoire des animaux, pag. 499, parle d'un hydre monstrueux et aquatique, apporté de la Turquie à Venise en 1530, et envoyé de là au roi de France. Cet hydre avoit sept têtes, surmontée chacune d'une espèce de couronne; son corps étoit muni de deux pieds de devant. Aldrovande et Jonston ont aussi donné la figure d'un hydre. Seba (tom. I, pl. CII, fig. 1) a donné la figure d'un hydre à sept têtes, qui a longtems été à Hambourg, et qu'il a regardé, d'après le témoignage de plusieurs personnes, comme n'étant pas un produit de l'art, ce qui a cependant été reconnu depuis d'une manière évidente; et Linnæus a même dit, dans son *Systema naturæ*, avoir vu à Hambourg cet hydre factice. Ath. Kircher, dans son livre *De animalibus subterraneis*, p. 91, a représenté un dragon écailleux, ayant une tête munie de deux oreilles de cheval, la gueule armée de dents, une langue petite, deux ailes membraneuses imitant des nageoires, deux pattes, et une queue de lézard.

J. B. Van-Helmont, dans son grand ouvrage sur l'alchimie, pag. 985, dit qu'il a

vu à Bruxelles, en 1599, un homme vomir un dragon qui avoit une tête de serpent et une queue d'anguille, après avoir mangé trois espèces d'herbes. Quelques anciens ont prétendu que le dragon provient d'un serpent qui en a avalé un autre. Tous ces détails sur les dragons fabuleux ne sont insérés dans mon ouvrage que pour prévenir les personnes trop confiantes qu'elles ne doivent pas s'en rapporter au témoignage de certains voyageurs, et pour prouver qu'il ne faut citer comme exacts que certains faits reconnus véritables par les naturalistes dignes de foi.

LE DRAGON RAYÉ (1).

Ce saurien a la tête grosse, arrondie ; ses yeux sont petits, avec leur orbite saillant en dessus. La peau est entièrement couverte d'écailles très-petites, principalement sur les ailes et le corps, dessous la tête, la gorge et sur les côtés du cou ; celles du ventre et des membres sont rhomboïdales, carénées ; et celles de la queue sont hexagones, carénées et réticulées, c'est-à-dire, disposées sur la peau comme sur un réseau.

Il y a un petit pli longitudinal dessus le cou, un goître en forme de petit sac et long de quatre lignes sous la gorge, et un autre goître élevé d'une ligne, et imitant un pli sur chaque côté du cou.

Le dessus de la tête, du cou et du corps est agréablement varié de gris et de brunâtre, avec plusieurs marbrures transversales d'un bleu d'azur, découpées en festons

(1) *Draco lineatus ; colore cœruleo et griseo suprà pulchrè variegatus ; alis fuscis, albo longitudinaliter multifasciatis.*

arrondis; sur les côtés du cou on voit plusieurs points blancs, ocellés et arrondis.

Les ailes sont d'une couleur brunâtre, embellie par neuf ou dix lignes longitudinales blanches, dont plusieurs sont doubles à leur extrémité.

On remarque des bandes alternativement brunâtres et blanchâtres sur les membres et la queue : celle-ci est très-mince et deux fois et demie aussi longue que le corps; la partie inférieure de la tête et du cou est d'une couleur bleuâtre, pâle, qui se prolonge sous le ventre et les membres en une teinte blanchâtre.

Les quatre pieds sont entièrement séparés des ailes membraneuses; ils ont leurs doigts minces; les deux doigts extérieurs des pieds de devant sont plus courts : aux pieds de derrière, le pouce est écarté des autres doigts, qui sont réunis entre eux à leur base.

Ce dragon n'a été décrit jusqu'à présent par aucun naturaliste; l'indication de ses couleurs ne se trouve au moins dans aucun ouvrage, et je doute que Linnæus ait prétendu le rapporter à l'espèce qu'il a désignée sous le nom de *draco volans*; car il le cite

parmi les synonymes des dragons dont les ailes sont adhérentes à la base des cuisses; au lieu que le dragon rayé a ses ailes également séparées des bras et des cuisses.

Le naturaliste Van-Ernest m'a assuré que ce dragon est plus rare que les deux espèces suivantes, et qu'il vit dans les grands bois de l'île de Java.



DRAGON *verd*.

LE DRAGON VERD (1).

Voyez la planche XLI *de ce volume.*

Ce joli reptile est un peu plus petit et plus mince que le précédent; mais ses ailes membraneuses sont plus larges et remarquables chacune par six grandes dentelures ou échancrures.

(1) *Draco viridis ; alis ad basim femorum connexis, griseis fusco transversim 4 fasciatis ; corpore viridi, sub squamoso.*

Draco volans. Linnæus, Syst. nat. n° 1. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1056, n° 1. — *Idem.* Gronovius, Mus. 3, pag. 73, n° 46. — *Draco.* Linnæus, Mus. Ad. Frid. 1, 40. — *Lacerta caudâ tereti, pedibus pentadactylis, alis femoribus connexis, cristâ gulæ triplici.* Linnæus, Amænit. acad. tom. I, p. 126. — *Draco alatus, americanus.* Seba, Thes. tom. I, pl. CII, fig. 2. — *Draco major.* Laurenti, Synops. reptilium, p. 50, n° 76. — *Lacerta volans.* J. Otton Helbigius, Misc. curios. decas 1, ann. 9 et 10, 1678 et 1679, obs. 194. — *Idem.* Bontius, Hist. nat. et medic. Indiæ orientalis, Pisone commentata, pag. 59, fig. prim. sat. bona sed infera mala. — *Draco præpos.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1056, n° 2. — *Draco minor.* Laurenti, Synops. reptilium, pag. 51, n° 77. — *Draco volans, africanus.* Seba, Thes. tom. II,

Il a un pli longitudinal dessus le cou. On lui voit sous la gorge un goître mince et long de six à neuf lignes, et sur chaque côté du cou un autre goître pointu, long de deux lignes et couvert d'assez grandes écailles.

Les écailles du dessus de son corps sont lisses, et celles du dessous sont carénées, ainsi que celles des membres et de la queue.

Ce dragon verd est ainsi nommé, parce que sa couleur est verdâtre uniforme, avec ses deux membranes brunâtres très-pâles, chacune marquée de quatre bandes transversales, brunes, et garnies en dessus à leur base, ou frangées, à leur bord, de points blancs.

Les cuisses tiennent aux ailes membraneuses par leur base; et ce caractère a été employé par Linnæus, etc., pour distinguer ce joli dragon; mais il appartient également à la troisième espèce, que je nommerai *dragon brun*.

---

pl. LXXXVI, fig. 3. — *Lacerta volans, indica.* Ray, Quadr. p. 275. — *Lacerta volans.* Bradley, Natur. pl. IX, fig. 5. — Grimm. Ephem, nat. cur. ann. 12. — *Draco volans.* G. Schaw, Natur. miscell. n° 3, pl. VIII. *Nota.* Tous les autres dragons des auteurs sont des animaux fabuleux.

Seba a d'abord décrit ce dragon décoloré sous le nom de *dragon ailé d'Amérique*, et il l'a ensuite figuré en l'appelant *dragon volant d'Afrique*. Ce dragon, que Seba a supposé être d'Amérique, a ses ailes d'un roux cendré, avec des taches oblongues, bai-brunes, dirigées obliquement vers les bords; les bras sont à moitié réunis aux ailes, ce qui est sans doute une erreur commise par le dessinateur, puisque j'ai toujours remarqué le caractère contraire dans les dragons que j'ai observés. La queue est très-longue, mince, marquée de bandes transversales brunâtres, et un peu hérissée par de petites écailles pointues, à sa partie la plus épaisse; tout le corps est garni de très-petites écailles rhomboïdes : on a aussi oublié de représenter les deux petits goîtres du cou.

A la fin de la description de ce reptile, Seba fait mention d'un autre dragon plus grand, plus large et plus beau, qui habite en Afrique.

Bontius a publié une esquisse d'un dragon volant, qui paroît se rapporter au dragon verd ou au brun, parce que ses ailes sont attachées à la base des cuisses par une petite expansion membraneuse : cette esquisse est assez exacte, car on y reconnoît le goître pointu

situé sous la gorge, ainsi que ceux qui sont aux côtés du cou; mais la seconde figure d'un dragon, vu de profil, est très-mauvaise; car la tête a une forme bizarre sans goître sous la gorge, et avec un double fanon sur le devant du cou.

Selon Bontius, ce joli reptile, assez commun dans l'île de Java, enfle ses goîtres jaunâtres lorsqu'il vole, afin d'être plus léger dans l'air; mais il ne peut parcourir de grands espaces, car il ne s'élance que d'un arbre à l'autre à trente pas environ de distance, et en produisant, par l'agitation de ses ailes, un léger bruissement.

Cet ancien voyageur ajoute que le dragon n'est pas venimeux, ni méchant, car les habitans de Java le touchent sans aucun danger et sans crainte, de même que les autres sauriens : et si cet animal s'occupe pendant le jour à chasser, dans les forêts de l'île, les mouches, les fourmis et d'autres insectes, pour s'en nourrir, il devient aussi quelquefois la proie des serpens.

Il faut sans doute rapporter au second dragon, figuré par Bontius, la description fautive que Labarbinais le Gentil a donnée dans la Relation de son voyage autour du monde. Il dit que, dans une petite île voisine de

de celle de Java, il aperçut des lézards qui voloient d'arbre en arbre comme les cigales, et qu'il en tua un dont les couleurs lui causèrent de l'étonnement par leur variété. Cet animal étoit long d'un pied; ses ailes ressembloient à celles d'un poisson volant; il avoit de plus quatre pieds. On voyoit, autour de son cou, une fraise semblable à celle que les coqs ont au dessous du gosier: ce dernier caractère n'est sans doute pas exact, ainsi que celui qui est relatif à la tête; car il dit expressément qu'elle étoit *plate, et si bien percée au milieu qu'on auroit pu y passer une aiguille sans le blesser.* (Labarbinais le Gentil, Voyage autour du monde; Histoire générale des voyages, tom. XLIV, in-12.)

Shaw, dans ses Mélanges d'histoire naturelle, nº 3, pl. VIII, a donné la figure d'un dragon volant, qui m'a paru assez mal coloré, et qu'il faut cependant rapporter à notre dragon verd, comme synonyme, s'il est prouvé que le peintre ait représenté, par mégarde, plusieurs piquans sur le cou de cette espèce de reptile. Je n'ai trouvé jusqu'à présent aucun dragon dont le cou fût garni de quelques piquans.

Shaw prétend que ce dragon habite en

Afrique, et qu'il se promène d'arbre en arbre, en sautant, ou plutôt en volant de la même manière que les polatouches; il croit aussi que ce saurien remplit son goître d'insectes, pour les y conserver pendant quelques heures, afin de s'en nourrir lorsqu'il ressent un peu la faim. On pourroit en conséquence comparer ce goître aux abajoues des singes et de diverses chauve-souris.

LE DRAGON BRUN (1).

CETTE troisième espèce est remarquable par sa couleur brune, presque uniforme, excepté sur les côtés du cou qui sont grisâtres; par ses ailes membraneuses qui sont marbrées çà et là de quelques taches foncées, un peu plus apparentes vers les bords; et par sa peau presque entièrement lisse, à peine recouverte de très-petites écailles rhomboïdales, et carénées sur le dos et la queue.

Le dragon brun et le verd sont très-voisins l'un de l'autre; aussi paroissent-ils avoir été jusqu'à présent confondus ensemble par les naturalistes : ils se ressemblent par la longueur et la forme de leurs goîtres amincis, par les dimensions respectives de leurs différentes parties, et même parce que les membranes, qui leur servent à voler, adhèrent également à la base des cuisses. Le dragon brun est seulement un peu plus

(1) *Draco fuscus; alis fuscis, marmoratis; corpore fusco, subtùs palidiore, vix sub-squamoso.*

grand que le verd ; son corps est plus épais, ses ailes sont plus larges, et sa queue est moins alongée, puisqu'elle égale à peine le reste de l'animal en longueur.

J'ai observé quatre individus, appartenant à cette nouvelle espèce, dans les diverses collections : j'en possède même un assez bien conservé, et qui m'a été donné par mon estimable ami Dufrêne, aide-naturaliste au museum d'histoire naturelle de Paris.

HUITIÈME GENRE.

BASILIC, *basiliscus*.

Le corps un peu alongé, épais : toute la surface, ainsi que la tête, le cou, les membres et la queue parsemés d'écailles petites, ordinairement rhomboïdales et relevées par une petite carêne.

La tête courte, assez grosse, principalement vers l'occiput, avec le museau peu effilé, et renfermant une langue large, épaisse, aplatie, arrondie à son bout, non extensible, et presque entièrement attachée en dedans de la mâchoire inférieure ; la gorge pouvant un peu se gonfler, presque comme un goître. La queue longue, très-comprimée sur ses côtés, et surmontée au moins dans sa moitié antérieure par une nageoire haute, verticale, radiée, plissable et toute couverte d'écailles. Les pieds un peu épais, alongés, ayant tous cinq doigts amincis, séparés et onguiculés.

Les deux animaux, renfermés dans ce

genre, sont infiniment remarquables par la nageoire verticale, écailleuse, dont leur queue est munie en dessus; ils ont d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec les agames, sur-tout avec ceux qui ont la queue comprimée, par leur forme et par la structure de leur queue, et avec les tupinambis et les iguanes par leurs habitudes.

Nous ne connoissons que deux espèces de basilics, et nous ne savons pas qu'elle est au juste la véritable patrie du premier; mais le second habite dans quelques grandes îles de l'océan Indien, entr'autres à Amboine et à Java.

LE BASILIC PROPREMENT DIT, OU A CAPUCHON (1).

Voyez la planche XLII de ce volume.

Cet animal, si vanté par les anciens, si renommé par sa forme bizarre, et sur-tout si recherché par eux, ne doit donc pas être

---

(1) *Basiliscus mitratus; membranâ dorsali et caudali squamatâ, altâ et radiatâ, caudâ longâ et compressâ, mitrâ occipitali prealtâ.*

Dragon d'Amérique, amphibie, qui vole. Basilic.



De Seve del. J. B Racine S.

BASILIC *a Capuchon*.

rejeté par les naturalistes dans la foule des animaux fabuleux, que l'ignorance ou la superstition s'étoient plû à créer dans les tems de la plus haute antiquité.

Dans ces siècles modernes, plusieurs auteurs ont tâché de découvrir, dans l'Arabie ou l'Egypte, un animal qui pût se rapporter réellement au basilic de l'Ecriture; mais leurs observations n'ont rien offert de satisfaisant pour la curiosité des naturalistes.

Prosper Alpin rapporte que plusieurs personnes lui ont assuré avoir vu, près des lacs contigus aux sources du Nil, beaucoup de basilics de la longueur de la main et de la grosseur du doigt. Selon ces personnes, le basilic a deux grandes écailles qui lui servent d'ailes; son front est surmonté d'une crête, ce qui lui a fait donner le nom de *basilic* ou *petit roi*, c'est-à-dire, *serpent royal* ou *couronné*.

Seba, Thes. tom. I, pl. c, fig. 1. — *Lacerta basiliscus.* Linnæus, Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1062, n° 25. — *Basiliscus americanus.* Laurenti, Synops. reptil. n° 75. — *Basilisc.* Daubenton, Dictionn. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Histoire naturelle des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pag. 343 et suiv. — *L'iguane basilic.* Latr. Hist. nat. des rept. tom. II, p. 258.

Bruce (1) assure que Prosper Alpin a été trompé ; car il n'existe aucune espèce de serpent dans tout le pays où sont situées les sources du Nil et les lacs qui les avoisinent.

Il paroît que le basilic, dont il est parlé dans l'Ecriture, n'est qu'un serpent. « J'enverrai, dit le Seigneur, des basilics qui ne pourront être charmés, et ils vous mordront.... Tu fouleras aux pieds le lion et le basilic (2) ». Bruce observe, à ce sujet, que le texte grec appelle cet animal *basilic*, ce qui veut dire *petit roi ;* tandis que dans le texte hébreu il est nommé *tsepha* ; or, le tsepha, selon Bruce, est une espèce de serpent bien connu ; et cependant cet auteur n'en a pas donné la description. Dans certains ouvrages sur les antiquités égyptiennes, etc., les anglais ont traduit ce mot de basilic par celui de *cokatrice*, qui se rapporte évidemment à un animal fabuleux.

Enfin, Bruce a fait remarquer que le basilic n'est pas indiqué dans l'Ecriture comme une vipère, mais comme une couleuvre,

---

(1) Bruce, Voyage aux sources du Nil, tom. V, pag. 234.

(2) Jérémie, chap. 18, vers 17. — Pseaume 9 vers 13.

puisqu'on le fait sortir d'un œuf (1). Cette réflexion de Bruce pourroit être admise, dans le cas seulement où il seroit bien prouvé que les anciens n'ont jamais donné le nom de *basilic* qu'à une seule espèce d'animal, et que le corps de cet animal étoit long, écailleux et sans pieds.

Seba est le premier et le seul auteur qui ait bien connu et assez exactement figuré le basilic ordinaire, qu'il a nommé *dragon d'Amérique, amphibie, volant*; et tous les naturalistes en ont ensuite parlé d'après lui, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant leurs écrits (2).

---

(1) Isaïe, chap. 59, verset 5. « Ils ont fait éclore des œufs d'aspics, et ils ont formé des toiles d'araignées. Celui qui mangera de ces œufs en mourra; et si on les fait couver, il en sortira un basilic ».

(2) *Dragon d'Amérique, amphibie, qui vole sur les arbres*, ou *basilic*. Seba, Thes. tom. I, p. 156.

« Il ressemble de figure au lézard, excepté qu'il porte sur le derrière de la tête un capuchon, comme celui des moines, cartilagineux, creux en dedans, et couvert d'écailles au dehors. Les anciens écrivains, Pline, par exemple, dans son Hist. nat. liv. 8, ch. 21; Elien, dans son Hist. des anim. liv. 10, ch. 7; Gallien Abensina; parmi les modernes, Pison, Grevin, et quelques autres, ont nommé cet animal *basilic*, comme qui diroit *petit roi*, parce qu'il porte un

L'individu, que Seba a fait peindre, a appartenu long-tems à la Hollande, et il étoit placé dans le cabinet du stathouder : on peut le voir maintenant dans la galerie du

---

capuchon en forme de couronne; ce que je ne vois néanmoins nullement dans celui-ci.

» Son aile, ressemblant aux nageoires d'une grosse perche, s'étend sur toute la longueur du dos, relevée par de petits os pointus, placés d'espace en espace, et attachés de même que les nageoires des poissons à des membranes garnies d'écailles. Cette aile naît près de la nuque du cou, finit au commencement de la queue, et s'élargit le plus vers le milieu du dos. Sur la moitié supérieure de sa longue queue règne une autre aile, en forme de nageoire, semblable à la précédente, mais plus large et mobile de chaque côté; quand cet animal nage ou vole, il déplie ses ailes en façon de van, de la manière dont elles sont ici représentées; il vit également dans l'eau et sur la terre; mais quand il est sur terre, il se pose d'ordinaire sur des arbres, et alors il abat ses ailes, les ramasse et ne les déplie que pour voler d'un arbre à l'autre. Le capuchon de la tête de ces animaux les aide aussi à voler; car ils savent si bien l'enfler d'air que leur tête en devient plus légère, et n'enfonce pas dans l'eau s'ils viennent à nager; et comme ils peuvent remplir d'air ce capuchon, ils peuvent pareillement en retirer l'air à leur fantaisie. Otez le capuchon, la tête de ce dragon ressemble à celle des lézards; sa langue est épaisse, petite, semblable à

museum d'histoire naturelle de Paris, où il est parfaitement conservé. Comme j'ai observé cet animal, vraiment curieux et même extraordinaire, je vais insérer dans

---

celle des salamandres. Il y a au dessus des paupières deux demi-anneaux osseux, blanchâtres, auxquels sont attachées les paupières qui sont membraneuses, couvertes de minces écailles et faites d'une manière très-propre à défendre les yeux; sa gueule est dentelée et pointue; il a tout le dessus du corps d'un cendré gris foncé, et couvert de petites écailles, minces, rangées par ordre; le dos, le ventre et les ailes sont parsemés et comme marbrés çà et là de quelques taches blanchâtres; le bout de sa queue est menue; ses cuisses, ses pieds et les doigts des pieds sont revêtus de plus grandes écailles que le reste du corps; son ventre est d'un cendré clair; ses pieds se fendent, comme dans les lézards, en cinq doigts fort longs, armés d'ongles aigus et crochus; mais cependant les doigts des pieds de devant sont beaucoup plus courts que ceux des pieds de derrière; le bout inégal de sa queue semble fait par articulations pleines de nœuds, ce qui n'est pas de même dans les lézards.

» Cet animal est véritablement peu commun, et sur-tout en Europe, où on ne le transporte que rarement. J'ose pourtant assurer que la représentation que j'en donne est conforme à sa figure naturelle. Jonston nous en a donné diverses représentations, mais toutes empruntées ou tirées d'après celles des anciens auteurs; et certainement il ne paroît pas

l'extrait suivant la description que Lacépède en a donnée dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, les détails qu'il a omis, et qui sont cependant très-importans à connoître.

Quoique Seba ait prétendu que le basilic ordinaire habite dans l'Amérique méridionale, cependant on peut encore regarder cette opinion de Seba comme douteuse; peut-être même le basilic ordinaire se trouve-t-il plutôt dans l'intérieur de l'Afrique, ou bien dans les mêmes contrées de l'Inde où l'on a déjà rencontré plusieurs fois la seconde espèce de basilic que Hornstedt et Schlosser ont décrit, et que nous connoissons sous le nom de *porte-crête*.

Le basilic de Seba est très-facile à reconnoître, parce que sa tête est couronnée dessus l'occiput par un capuchon haut d'un pouce environ, également large d'un pouce à sa base, presque terminé en pointe, cou-

---

avoir jamais vu lui-même ce dragon. Ainsi il n'est pas étrange qu'on ait commis tant d'erreurs, et par rapport à la description de cet animal, et à l'égard de celle de tant d'autres. Je passe, sous un profond silence, les fictions qu'on a débitées de tout tems sur le dragon. On n'a qu'à lire Jonston au livre 2, de son ouvrage qui traite des serpens, pag. 33 et suiv. »

vert d'écailles rhomboïdales carénées, et très-finement dentelé en scie sur son côté postérieur. Ce capuchon donne à ce grand saurien un aspect vraiment singulier, et ne paroît lui être d'aucune utilité; au moins n'a-t-on rien pu découvrir jusqu'à présent sur l'usage de ce capuchon, que je crois pouvoir comparer provisoirement à un goître.

Comme cet animal a une forme extraordinaire et bizarre, on ne doit pas être surpris que Seba se soit plû à lui supposer des facultés que plusieurs naturalistes modernes ont consignées dans leurs écrits, mais que je crois convenable de révoquer en doute et de regarder même comme impossibles.

Seba a donné au basilic l'épithète de *dragon volant* : il auroit sans doute mieux fait de lui laisser seulement celle d'*amphibie*. La nageoire écailleuse, haute d'un pouce et soutenue par quatorze rayons, qui recouvre en forme d'une crête le dessus de son corps; et l'autre nageoire semblable, mais un peu plus haute, qui est placée aussi en sens vertical sur la moitié antérieure de sa longue queue comprimée, et qui est munie de vingt-trois rayons, doivent nécessairement aider le basilic à nager avec agilité; si l'on

suppose ensuite que son capuchon et sa gorge un peu goîtreuse se remplissent d'air, et contribuent à le rendre plus léger lorsqu'il est dans le sein des eaux, ou lorsqu'il court sur les branches des arbres, on ne dira rien que de très-vraisemblable ; mais comment est-il possible de croire qu'un animal, muni d'un capuchon creux sur l'occiput et d'une nageoire verticale assez comparable aux nageoires dorsale et caudale des poissons, puisse s'en servir pour s'élancer d'arbre en arbre, et sur-tout pour se soutenir pendant quelques instans au milieu des airs? Une opinion semblable ne doit pas être adoptée par les naturalistes : aussi Lacépède a-t-il eu soin d'affoiblir l'expression de Seba dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares. Il observe avec raison que les doigts du basilic, au nombre de cinq à chaque pied, ne sont réunis par aucune membrane ; car il vit sur les arbres, comme presque tous les lézards, qui, ayant les doigts divisés, peuvent y grimper avec facilité, et en saisir aisément les branches : non seulement il peut y courir assez vîte, mais, remplissant d'air son espèce de capuchon, déployant sa crête, augmentant son volume, et devenant par

là plus léger, il voltige, pour ainsi dire, avec agilité de branche en branche. Son séjour n'est cependant pas borné au milieu des bois : il va à l'eau sans peine ; et lorsqu'il veut nager, il enfle également son capuchon, et étend ses membranes.

La crête qui distingue le basilic, ajoute le professeur Lacépède, et qui peut lui servir d'une petite arme défensive, est encore pour lui un bel ornement. Bien loin de tuer par son regard, comme l'animal fabuleux dont il porte le nom, il doit être considéré avec plaisir, lorsqu'animant la solitude des immenses forêts de l'Amérique, il s'élance avec rapidité de branche en branche ; ou bien lorsque, dans une attitude de repos et tempérant sa vivacité naturelle, il témoigne une sorte de satisfaction à ceux qui le regardent, se pare, pour ainsi dire, de sa couronne, agite mollement sa belle crête, la baisse, la relève, et par les différens reflets de ses écailles, renvoie aux yeux de ceux qui l'examinent, de douces ondulations de lumière.

Le basilic ordinaire, que j'ai observé dans la collection du museum d'histoire naturelle, a sans doute éprouvé quelques décolorations par son long séjour dans l'esprit de vin ;

cependant je crois qu'il est nécessaire de faire connoître aux naturalistes quelles sont les couleurs qu'il a maintenant.

Sa couleur est d'un brun roussâtre et vineux, légèrement teint çà et là de bleuâtre en dessus : il est d'un blanchâtre sale en dessous. On voit des bandes transversales brunâtres foncées, irrégulières et interrompues, partant de la nageoire et prolongées sur les flancs : on compte ainsi sept bandes transversales dessus le cou et le dos.

Dimensions du basilic proprement dit, ou *à capuchon*.

	pieds	pouc.	lign
Longueur totale	2	2	4
Longueur de la tête		2	4
Son épaisseur		1	2
Longueur de l'ouverture de la bouche.		1	6
Hauteur du capuchon		1	6
Sa largeur à sa base.		1	2
Sa largeur vers son extrémité			5
Longueur du cou		1	
Son épaisseur		1	4
Longueur du corps		4	
Son épaisseur		2	3
Longueur de la nageoire dorsale . .		5	
Sa plus grande hauteur.		1	
Longueur de la queue	1	7	
Longueur de la nageoire caudale . .		8	6

Sa

	pieds	pouc.	lign.
Sa plus grande hauteur		1	8
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au talon		2	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des doigts.		1	2
Longueur des pieds de derrière jusqu'au talon		4	
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des doigts.		3	3

LE BASILIC PORTE-CRÊTE, D'AMBOINE (1).

Cet animal vraiment extraordinaire, qui paroît voisin du basilic à capuchon, participe des grands iguanes et des tupinambis par sa forme. Il n'a été décrit d'après nature que par trois auteurs étrangers, et je n'ai pu l'observer dans aucune collection d'histoire naturelle.

François Valentin, qui a vécu pendant

(1) *Basiliscus amboinensis; capite plano, cristâ dorsali pectinatâ, caudâ longâ suprà ad basim pinnatâ et radiatâ.*

Lacerta fluviatilis, amboinensis, soa soa ajer dicta. Fr. Valentin, Descript. Indiæ orientalis, 1726; Amsterdam, in-fol. tom. III, pars 1, lib. 5, cap. 1, pag. 281, *fig. mala.* — *Lacerta amboinensis.* J. Alb. Schlosser, Epistola de lacertâ amboinensi; Amsterdam, 1768, in-4°, *fig. colorata.* — *Lacerta idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1064, n° 54. — *Lacerta javanica.* Hornstedt, Nov. Act. Stockholm, tom. VI, année 1785, p. 132, pl. v, fig. 1, mâle; fig. 2, femelle. — *Le porte-crête.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag. 347.

un certain nombre d'années dans la plupart des colonies hollandaises aux Indes orientales, et sur-tout dans l'île d'Amboine, a d'abord fait connoître ce saurien sous le nom de *lézard crêté d'eau douce, et courageux d'Amboine*, appelé par les insulaires *soa soa ajer*, ce qui signifie *lézard aquatique*.

Selon Valentin, ce reptile se tient presque toujours auprès des fleuves et des endroits où il y a de l'eau douce : il vit également dans l'eau et sur terre ; souvent même il monte sur les arbrisseaux qui sont sur le bord des fleuves; il se précipite de là dans l'eau dès qu'il aperçoit près de lui des hommes ou des chiens, et s'y cache sous des rochers et des pierres, où l'on peut le prendre avec un lacet ou même avec la main, parce que cet animal est plus stupide et craintif que méchant. Sa chair est blanche, aussi bonne à manger que celle du poulet, et elle a le goût de celle du chevreuil. La femelle pond des œufs, blancs et oblongs, dans le sable sur les rivages. Le mâle et la femelle diffèrent entre eux par la forme de leur crête et par la distribution de leurs couleurs; car la femelle est plus petite, a sa crête continue, déprimée, et non élevée, comme celle du mâle, au dessus des cuisses

ou de la base de la queue. Le mâle est aussi plus agréablement coloré : le ventre de cet animal est plus large que celui des iguanes; il contient des intestins longs et repliés; celui de la femelle renferme aussi, avant la ponte, des œufs jaunes rassemblés dans deux ovaires, qui ont chacun un large oviductus dont l'issue communique avec l'intestin rectum près de l'anus. Le diaphragme est placé dans la région antérieure de la poitrine, entre les bras; le cœur est petit et triangulaire; le foie est assez semblable, par sa forme, à une rate, et une vésicule du fiel ronde y est attachée; le poumon est petit, rougeâtre, ou d'une couleur un peu plombée; on trouve encore un estomac blanchâtre, étroit, épais, qui a beaucoup de ressemblance avec l'intestin; et dans l'intérieur de cet estomac, Valentin a observé des graines et des baies de plantes aquatiques, quelques petites pierres jaunes demi-transparentes, et même certains vers assez semblables à des scolopendres.

J. Albert Schlosser a ensuite publié, en 1768, à Amsterdam, une Dissertation très-étendue sur ce saurien, accompagnée d'une figure faite d'après un individu qui est placé dans sa riche collection d'histoire naturelle.

Le basilic d'Amboine, observé par Schlosser, a le dessus de sa tête tuberculeux et couvert de petites écailles rondes ; l'extrémité de sa mâchoire supérieure est obtuse, tandis que celle de l'inférieure est arrondie; ces mâchoires sont bordées d'écailles carrées, et un peu plus grandes que dessus la tête; l'ouverture des narines est un peu alongée, et placée, sur chaque côté de la mâchoire supérieure, vers le bout du museau; l'ouverture de l'oreille est arrondie, un peu plus longue que large.

Toute la partie inférieure du cou et de la gorge, depuis les oreilles jusqu'aux épaules, est couverte d'une peau ample et lâche, qui forme sur la gorge un goître terminé en pointe, non dentelé, seulement marqué de plusieurs plis profonds, et prolongé de deux pouces deux lignes depuis le milieu de la mâchoire inférieure jusqu'au devant de la poitrine. La langue est épaisse, charnue, obtuse et à peine fendue à son extrémité; elle remplit en partie l'intérieur de la bouche. Sur chaque côté des deux mâchoires, on voit des dents aplaties, pointues et augmentant peu à peu en longueur jusqu'au fond de la bouche : il y a de petites dents courtes, cylindriques et subulées, au nombre

de huit sur le devant de la mâchoire supérieure, et de six seulement sur le devant de l'inférieure.

Sur toute la longueur du dos il y a une crête pectinée, qui prend sa naissance dessus le cou, vers l'occiput, à onze lignes derrière les yeux; cette crête est formée de dents aplaties, hautes de quatre à cinq lignes, à une ou deux pointes, et parsemées entre elles d'autres petites dents nombreuses: le nombre de ces dents est au delà de quatre-vingt-dix; le tiers antérieur de la queue est surmonté d'une haute membrane ou nageoire, qui est soutenue par dix-sept rayons, et bordée par autant de festons composés d'écailles plates, formant cent vingt dentelures en scie; les deux autres tiers de la queue sont écailleux, un peu comprimés sur les côtés, et surmontés d'une double carêne très-petite, finement dentée en scie, de même que la queue des tupinambis de la seconde section.

Les pieds sont assez robustes, un peu alongés, sur-tout les postérieurs; et ils ont chacun cinq doigts séparés, dentelés en scie sur leurs bords, et terminés par de petits ongles; le pouce et le petit doigt, c'est-à-dire, les deux doigts extérieurs, sont plus

courts que les autres; les trois doigts intermédiaires des pieds de derrière sont un peu alongés, sur-tout celui qui est voisin du petit doigt.

La couleur de la tête et de tout le cou est verdâtre, avec quelques stries blanches: le dos est brun, ainsi que la queue; mais la nageoire caudale est plus pâle; le ventre est gris, irrégulièrement parsemé de points ronds, blancs et nombreux, qui sont aussi répandus çà et là sur les flancs et sur les membres. Quoique Schlosser n'ait pas fait connoître la couleur des membres dans sa description, la figure cependant les représente verdâtres.

Cette description et cette figure, publiées par J. Albert Schlosser, sont très-incomplettes, parce qu'elles n'indiquent pas exactement la forme des diverses écailles qui revêtent toute la surface de la peau; mais on distingue, dans la figure, que l'animal a beaucoup de rapports avec les grands iguanes et les tupinambis indiens, à cause des petites écailles qui revêtent le dessus de sa tête, des bandes annelées, étroites et nombreuses qui entourent son corps, et sur-tout de sa queue un peu comprimée sur les côtés, longue et verticillée.

Dimensions du basilic d'Amboine, décrit par Schlosser.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale..................	2	11	5
Longueur de la bouche.............		1	8
Diamètre des yeux.................			5 ½
Distance d'un œil à l'autre..........		1	
Distance de la narine à l'œil.......			8
Distance du coin de la bouche à l'oreille.			6
Distance d'une oreille à l'autre......		1	2
Distance de l'oreille à l'épaule.......		1	8
Longueur de l'épaule à la hanche...		5	4
Longueur de la hanche à l'anus.....		1	
Diamètre de l'anus, y compris son bord.		1	
Longueur de la partie antérieure de la queue qui est recouverte d'une nageoire.........................		8	6
Hauteur de la nageoire............		2	6
Epaisseur de la queue sous la nageoire.		1	3
Longueur de la queue depuis la fin de la nageoire jusqu'à son bout.......		2	
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au bout des ongles..................		4	9
Longueur des pieds de derrière.......		6	

Gmelin, dans son *Systema naturæ*, a écarté à tort ce saurien du basilic ; car il l'a placé parmi les iguanes, et il a laissé le basilic dans sa section des stellions, quoiqu'il dise, dans le courant de sa description, que le lézard d'Amboine peut servir à joindre le basilic aux iguanes. Ce même auteur

a ensuite regardé comme une variété de l'animal observé par Schlosser, celui qui a été exactement décrit par Hornstedt dans les Actes de l'académie de Stockholm, et qui habite à Java ; mais je suis au contraire persuadé, et d'après le témoignage du naturaliste Van-Ernest, et d'après les remarques du professeur Lacépède, qu'on doit regarder la description donnée par Hornstedt, comme le complément de celle que Schlosser avoit publiée auparavant : d'ailleurs l'individu de Schlosser fut acheté par feu le baron de Géer, et il appartenoit, en 1785, à l'académie de Stockholm.

Le comte Fr. Hornstedt a observé dans l'île de Java, lorsqu'il étoit ambassadeur à Batavia, ce saurien que les malais nomment *bin jawawk jangur eckor*, et qui paroît habiter dans les grandes îles des Indes orientales. Cet observateur a publié, en 1786, dans les nouveaux Actes de l'académie de Stockholm, une description très-complette et une bonne figure de ce saurien.

Le basilic porte-crête de Hornstedt a la tête tétragone, prolongée en pointe, avec sa partie supérieure plate, et couverte de petits tubercules élevés, anguleux et poin-

tus ; il y a de plus une écaille orbiculaire et convexe dessus le sommet du crâne : les mâchoires sont d'égale longueur, et comprimées sur les côtés ; chacune d'elles a trente-deux dents inégales, aiguës, dont quelques molaires plus fortes.

La langue est épaisse et charnue.

Les narines sont placées sur les côtés du museau, et en partie recouvertes par un opercule.

Les yeux sont situés sur les joues, près du sommet de la tête ; et leurs orbites ont une forme oblongue, avec leur bord supérieur très-saillant.

L'ouverture des oreilles est placée derrière la tête vers chaque côté du cou, et recouverte par une membrane.

Le cou est comprimé, denté, aussi long que la tête, avec une peau lâche, garnie d'écailles rondes : sous la gorge il y a un goître comprimé.

Le corps est oblong, un peu comprimé, et entouré d'anneaux nombreux, formés de petites écailles carrées un peu plus grandes sous le ventre, comme aux grands iguanes et aux tupinambis. Sur tout le dos il y a une carêne pectinée, dont les dents sont

lancéolées, peu élevées, et au nombre de soixante-dix environ. L'anus est grand, saillant et transversal.

La queue est presque trois fois plus longue que le corps, amincie peu à peu, couverte d'écailles rhomboïdales et carénées, avec son extrémité tétragone : sa partie supérieure a une double carêne dentelée en scie, comme au tupinambis étoilé ; de plus, il y a sur sa base une nageoire aussi longue que le corps, assez haute, et dentée en scie sur son bord supérieur. Cette nageoire caudale est une membrane couverte de petites écailles, et soutenue par quatorze rayons. Nous avons vu précédemment que Schlosser a compté jusqu'à dix-sept rayons à cette nageoire ; et il paroît, selon le témoignage de Van-Ernest, que le nombre des rayons est sujet à varier un peu dans les individus.

Les pieds ont chacun cinq doigts séparés et munis d'ongles aigus comprimés. Aux pieds de devant, les premier et cinquième doigts sont presque égaux, le second est plus long, le troisième et le quatrième encore plus longs. Aux pieds de derrière, le premier doigt est le plus petit, le second un peu plus long, le troisième et le cinquième plus longs, et le quatrième très-long. Les mem-

bres sont couverts de petites écailles rhomboïdales et presque imbriquées.

La couleur de tout l'animal est verdâtre, parsemée de petits traits noirs, et le ventre est blanchâtre.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale.	3	8	
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1		
Longueur de la nageoire		8	
Longueur du reste de la queue . . .	2		
Epaisseur du corps		4	6
Largeur de la queue à sa base . . .		1	6
Hauteur de la nageoire		2	

L'extrémité de la queue est aussi grosse qu'une plume à écrire.

La femelle diffère seulement du mâle, parce que son dos est à peine denté en scie; sa nageoire caudale est de moitié moins haute, et l'extrémité de sa queue est cylindrique.

Hornstedt ajoute que cette extrémité est comme jointe au reste de sa queue, ainsi que la figure l'indique; mais il est à croire que ce caractère n'est pas commun à toutes les femelles; et que celle observée par Hornstedt, n'a son extrémité ainsi conformée, que parce qu'elle aura été cassée par quelque accident, et qu'elle est en partie repoussée.

NEUVIÈME GENRE.

AGAME, *agama.*

Le corps épais, couvert d'une peau lâche, qui peut se gonfler au gré de l'animal : toute sa surface, ainsi que la tête, le cou et les pieds parsemés de petites écailles arrondies, ou rhomboïdales ou hexagones, souvent rudes au toucher, et plus ou moins prolongées en forme de petites épines. Des plaques dessus la tête de l'agame marbré.

La tête courte, assez grosse, principalement vers l'occiput, ressemblant en quelque sorte à celle d'un crapaud, et renfermant une langue large, épaisse, arrondie à son bout, non extensible, et presque entièrement attachée à la mâchoire inférieure. Le cou paroissant comme étranglé, avec la gorge un peu capable de se gonfler. La queue cylindrique, ou comprimée dans quelques-uns, irrégulièrement réticulée, et à peu près aussi longue que le corps.

Les pieds épais, ou alongés, ayant tous leurs doigts amincis, séparés et onguiculés.

Quatre doigts aux pieds antérieurs de l'agame à queue prenante.

Les reptiles que les naturalistes modernes sont convenus de placer parmi les iguanes et les stellions, peuvent être facilement distingués des agames, quoi qu'ils aient leur tête alongée, leur langue non extensible ni fourchue, et leurs écailles disposées régulièrement, soit sur des anneaux ou sur des bandes transversales, soit sur des lignes réticulées.

Les agames ont été cependant confondus jusqu'à présent par les naturalistes avec les iguanes et stellions, sans doute parce qu'ils n'avoient pas encore été bien observés. Je me suis occupé, dans mes recherches sur l'Histoire naturelle des reptiles, de revoir, avec une attention scrupuleuse, les animaux de l'ordre des sauriens, et de comparer entre eux ces divers animaux. Il est résulté de mes remarques, que j'ai non seulement découvert un grand nombre d'espèces nouvelles dans les collections d'histoire naturelle qui sont à Paris, et que je suis parvenu en outre à éclaircir quelques doutes relatifs aux caractères principaux qui doivent servir à former des genres parmi les sauriens. J'ai reconnu, de même que le

naturaliste Alexandre Brongniart, que ces caractères principaux doivent être tirés des organes du mouvement, du goût et du toucher, c'est-à-dire, qu'ils doivent consister dans la forme et les dispositions des pieds et de leurs doigts, des écailles et de la langue, ainsi que dans la forme de la queue. D'après ces considérations, et afin de perfectionner la division des sauriens, qui a été précédemment faite par Alex. Brongniart et ensuite adoptée par Latreille, j'ai jugé nécessaire d'ajouter six nouveaux genres aux dix autres déjà établis dans cet ordre; et j'ai distribué jusqu'à cent cinquante-quatre espèces, dont beaucoup de nouvelles, parmi ces différens genres.

Nota. Agame vient du mot *agama*; c'est le nom que les habitans de la Guiane donnent à une espèce renfermée dans ce nouveau genre.

PREMIÈRE SECTION.

LES AGAMES À QUEUE COMPRIMÉE.

Ces sauriens ont tous la queue comprimée sur les côtés, avec le dessus de la tête revêtu de petites écailles.

L'AGAME SOURCILLEUX (1).

L'espèce d'agame dont je vais insérer ici la description, et qui m'a été donnée par mon

(1) *Agama superciliosa ; atro-nigricans sub-picea, caudâ compressâ longâ ; dorso caudâque supernè sub-cristatis, occipite calloso et spinoso; squamis rhombæis carinatis.*

Lacerta superciliosa. Linnæus, Syst. natur. — *Idem.* Mus. Adolp. Frid. tom. I, pag. 40. — *Idem.* Gmelin, Syst. natur. pag. 1063, n° 4. — *Lacerta ceylonica, cristata et pectinata.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCIV, fig. 4. — *Salamandra amboinensis, capite scutato.* Seba, Thes. tom. I, pl. CIX, fig. 4. — *Le sourcilleux.* Daubenton, Dict. erpéth. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 212. — *L'iguane sourcilleux.* Hist. nat. des rept. par Latreille, in-18, tom. I, p. 269.

mon estimable ami Dufrêne, aide naturaliste au museum d'histoire naturelle, et membre de la société des naturalistes de Paris, est infiniment voisine des agames ordinaire et galéote, et semble se rapporter au *lacerta superciliosa* qu'on trouve dans l'Inde. En examinant même avec attention la description du *lacerta superciliosa* dans l'ouvrage de Gmelin, on peut y reconnoître tous les caractères propres à l'agame dont il est ici question ; aussi je ne puis m'empêcher de regarder le saurien, nommé *le sourcilleux* par Daubenton et Lacépède, comme un synonyme de cet agame que Seba a très-exactement figuré sous les noms de *lézard de Ceilan à tête pectinée*, tom. I, pl. XCIV, fig. 4, et de *salamandre d'Amboine à tête cuirassée*, tom. I, pl. CIX, fig. 4.

Dans la description que Latreille a publiée dans son Histoire des reptiles, il a paru soupçonner que la seconde figure de Seba ne doit pas se rapporter à ce saurien, qu'il a nommé *iguane sourcilleux* ; je suis persuadé, au contraire, que cette salamandre d'Amboine est au plus une variété de l'agame sourcilleux.

Dimensions de l'agame sourcilleux, qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	1	3	5
Longueur de la tête jusqu'à l'occiput.			11
Sa largeur aux yeux			10
Son épaisseur dans le même endroit. .			10
Longueur du cou		1	3
Sa largeur			7
Longueur du corps jusqu'à l'anus. . .		2	9
Sa largeur		1	
Longueur de la queue		10	6
Longueur des pieds de devant jusqu'au bout des doigts		2	
Longueur des pieds de derrière jusqu'au bout des doigts		3	9
Longueur du plus long doigt des pieds de derrière		1	4

Cet agame est nommé *sourcilleux*, parce que sa tête grosse et courte est relevée au dessus des yeux par une callosité couverte de petites écailles rudes au toucher, et même par un bord saillant et crénelé en forme de sourcils. Sa tête, en forme d'un cône court, a quatre faces : elle est garnie de petites écailles rudes au toucher et très-nombreuses: les mâchoires sont seules bordées de petites plaques carrées. Le museau est pointu, la gueule large, la langue courte et épaisse; l'occiput et la nuque sont parsemés de pe-

tites écailles pointues; les yeux sont assez grands, non saillans sur les côtés de la tête, et munis de deux fortes paupières revêtues d'écailles infiniment petites.

Le cou, le corps, et sur-tout la queue sont comprimés sur les côtés, couverts de petites écailles carénées, rhomboïdales, disposées sur des lignes transversales très-nombreuses : ces écailles sont plus distinctes sous le ventre et les membres, et encore moins petites sur la queue. La gorge est un peu gonflée, mais non goîtreuse.

Depuis la nuque, sur toute la colonne vertébrale, il y a une petite crête écailleuse, dentelée en scie, qui diminue insensiblement jusqu'à l'extrémité de la queue. Celle-ci est à peu près deux fois aussi longue que le reste de l'animal.

Les pieds sont robustes, un peu amincis, alongés, munis chacun de cinq doigts séparés et longs, sur-tout les deux doigts intermédiaires des pieds postérieurs. Les ongles sont comprimés sur les côtés, forts et crochus; le dessous des doigts est couvert de petites écailles relevées comme des dents de scie.

La couleur de l'agame sourcilleux est d'un noir plus ou moins foncé, et tirant sur la poix; la tête est un peu plus claire en dessus

et sur les joues. A mesure que les écailles noires se détachent de la peau, elles laissent apercevoir en dessous d'autres écailles semblables par la forme, mais d'une couleur différente et d'un gris blanchâtre.

L'agame sourcilleux se trouve dans l'île de Ceilan, dans celle d'Amboine, et vraisemblablement dans d'autres régions des grandes Indes, dont la température ne diffère guère de celle de ces îles, selon Lacépède. Seba prétend que cet agame, ainsi que l'agame occiput-fourchu, jettent des cris singuliers, qui leur servent à se rallier.

Le lézard de Ceilan, décrit par Seba, représente assez exactement le sourcilleux. Voici ce que cet auteur en dit, page 147 : « La petite crête pectinée qui est sur son dos s'étend aussi jusqu'au bout de la queue. Il porte sur sa tête une crête ou une mitre relevée et dentelée, semblable à celle des caméléons ; sa gueule est entièrement bordée d'écailles assez larges ; sa peau est couverte de petites écailles, d'un brun clair, marquetées et comme tigrées de taches d'un bai-rouge foncé ; ses jambes longues et déliées ; ses pieds et sa queue sont garnies d'écailles à peine plus grandes, et d'un bai-rouge clair ; ses yeux sont grands et jaunâtres sur leur

contour, ce qui est aussi la couleur des sourcils écailleux et de la crête pectinée ». L'autre lézard de Ceilan figuré au dessous du précédent, et vu renversé, n'est pas un agame, mais plutôt un tupinambis, assez semblable à celui que j'ai nommé *tupinambis piqueté du Bengale.*

L'autre saurien, que je regarde comme synonyme ou au plus comme variété du sourcilleux, est la salamandre d'Amboine, que Seba a décrit ainsi qu'il suit, à la pag. 173 de son *Thesaurus rerum naturalium*, tom. I.

« Elle a la tête ramassée et armée en dessus d'un petit bouclier écailleux ; son cou est gros et rond ; ses oreilles sont comme celles des lézards, avec qui elle paroît avoir quelque rapport. Elle est revêtue de petites écailles minces, roussâtres, ombrées de blanc ; son dos, depuis la tête jusqu'à sa longue queue, est hérissé de dents faites en forme de scie ; ses cuisses, ses jambes et les doigts de ses pieds sont grèles et longs, de même que dans les lézards ».

Ce caractère très-apparent d'une crête formée d'écailles relevées, cette sorte d'armure qui donne un air distingué au saurien qui en est revêtu, n'appartient pas seulement à l'agame sourcilleux, comme nous l'avons

déjà fait remarquer dans la description des crocodiles, de la dragone, des basilics, des iguanes, etc. Il en est de ce caractère comme de tous les autres, dont chacun est presque toujours exprimé avec plus ou moins de force, dans plusieurs espèces différentes, selon la juste remarque du professeur Lacépède (1). Cette crête écailleuse et dentelée a non seulement des formes différentes dans chacun des sauriens qui en sont ornés; non seulement elle présente tantôt des rayons alongés, tantôt des lames aiguës, larges, lancéolées ou très-courtes; mais encore elle varie par la position qu'elle occupe sur le dos ou la queue de ces animaux.

Cette crête s'élève en rayons dessus tout le corps du basilic proprement dit, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; elle orne de même la queue du basilic porte-crête, et garnit ensuite son dos en forme de dentelure; elle revêt non seulement le corps, mais encore la partie antérieure du goître des iguanes; elle paroît à peine sensible sous la gorge de l'agame marbré, sur le dos et au dessus des flancs

---

(1) Lacépède, Histoire naturelle des quadr. ovip. in. 12, tom. I, p. 314; histoire *du sourcilleux*.

de l'agame umbre; elle défend dans l'agame galéote la tête et la partie antérieure du dos; elle se trouve aussi sur cette partie antérieure dans l'agame ordinaire qui existe à Surinam; elle ne s'étend enfin que sur la queue de la dragone de la Guiane, et des anolis bimaculé et charbonnier.

L'agame sourcilleux a beaucoup de rapports avec celui que les naturalistes connoissent sous le nom de *tapaye* (*lacerta orbicularis*), sur-tout avec l'agame occiput-fourchu. Van-Ernest a trouvé dans une collection, en Hollande, un saurien qu'il a pris, avec raison, pour une variété de l'agame sourcilleux, et qui a été découvert dans les Indes orientales, dans une petite île voisine de Mindanao.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *L'agame sourcilleux, ayant le corps et la queue, ainsi que les membres d'un brun roussâtre, avec des taches transversales assez longues, larges, et plus foncées.*

Nota. C'est par erreur que j'ai soupçonné, dans la description de l'iguane sourcilleux, insérée dans l'Histoire naturelle des reptiles par Latreille, tome I, page 270, que la

salamandre d'Amboine de Seba (tome I, pl. CIX, fig. 4), est un synonyme de l'agame occiput-fourchu ; elle se rapporte évidemment au contraire à l'agame sourcilleux, comme les naturalistes l'ont déjà pensé.

DEUXIÈME VARIÉTÉ. *L'agame sourcilleux, d'un roux fauve, avec des bandes transversales brunâtres sur le dos et la queue.*

Cette variété est placée dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris.

L'AGAME

OCCIPUT-FOURCHU (1).

On trouve dans l'ouvrage de Seba, à l'endroit indiqué ci-dessous, une figure assez correcte d'un saurien qu'il a nommé *salamandre prodigieuse d'Amboine, ayant sa tête surmontée d'un bouclier*, et qui se rapproche tellement de l'agame sourcilleux, représenté par Seba sur la même planche, fig. 4, que Latreille les a regardés comme une même espèce dans l'Histoire naturelle

(1) *Agama scutata ; caudâ sub-compressâ, longitudine corporis, carinâ dorsali et caudali serratâ, occipite calloso et bimucronato.*

Lacerta scutata. Linnæus, Syst. nat.— *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1063, n° 5. — *Iguana clamosa.* Laurenti, Synops. reptilium, pag. 49, n° 74. — *Salamandra amboinensis, prodigiosa, scutata.* Seba, Thes. tom. I, pl. CIX, fig. 3. — *L'occiput-fourchu.* Daubenton, Dictionn. erpét. — *La tête fourchue.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag. 316. — *L'iguane tête-fourchue.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, p. 267.

des reptiles publiée nouvellement; et il n'a reconnu, d'après Gmelin, comme synonyme de l'agame sourcilleux que le lézard de Ceilan, figuré par Seba, tom. I, pl. xciv, fig. 4.

Laurenti a fait connoître ce saurien sous le nom d'*iguane criard :* les autres naturalistes l'ont rangé aussi parmi les iguanes; mais aucun d'entre eux, excepté Seba, ne paroît l'avoir observé d'après nature : je l'ai moi-même cherché, mais en vain, dans les collections d'histoire naturelle qui sont à Paris; je suis en conséquence forcé, de même que mes prédécesseurs, de décrire cet animal singulier d'après Seba.

L'agame occiput-fourchu est long d'un pied et quelques pouces, en y comprenant la queue, qui a environ moitié de cette longueur. Sa tête est grosse, munie sur l'occiput, derrière chaque œil, d'une callosité écailleuse et pointue; le museau est court, obtus et surmonté d'un gros tubercule, entouré d'autres tubercules plus petits et blanchâtres.

Sur toute la colonne vertébrale on voit une très-petite crête, formée de petites écailles un peu distantes l'une de l'autre, et assez semblables à des dents de scie; tout son corps est d'un jaune pâle, nuancé d'un

bleu clair, et parsemé, principalement en travers des flancs, d'un certain nombre de boutons blancs, ronds, et un peu semblables à des perles, suivant l'expression de Seba; on trouve quelques-uns de ces boutons au dessous des yeux et vers les bords de la mâchoire inférieure.

La queue est couverte de petites écailles, et entourée de plusieurs anneaux bleus. Ses membres, ainsi que ses doigts et ses ongles, sont entièrement conformés de même que ceux de l'agame sourcilleux; ils sont revêtus d'assez grandes écailles rhomboïdales, carénées et bleuâtres.

L'iguane occiput-fourchu existe à Amboine, selon le témoignage de Seba, auquel on a assuré que ce reptile vraiment hideux jette des cris particuliers qui servent à le réunir avec ses pareils.

Voici ce que Seba dit de cette prétendue salamandre, dont la tête est couverte d'un bouclier:

« Elle a le derrière de la tête armé, comme le caméléon, de deux cornes pointues; à l'extrémité du museau on voit un gros tubercule entouré d'autres tubercules; ses yeux sont grands et munis de deux paupières; son cou est gonflé; sur son dos on

voit une petite crête dentelée comme une scie, et chaque dent est plus séparée l'une de l'autre vers les parties antérieures du corps qu'au dessus des reins et de la queue. Tout le corps est d'un jaune pâle ombré de bleuâtre, et marqueté, comme par gouttes, d'un grand nombre de boutons blancs, ronds, élevés, qu'on prendroit pour des perles; on aperçoit de pareils boutons sous les yeux et autour de la mâchoire inférieure; mais il n'y en a pas sur la queue, qui est couverte d'écailles, et entourée de quelques anneaux bleus. Les cuisses, les pattes et les doigts des pieds de cette salamandre sont longs, déliés, revêtus d'assez grandes écailles bleuâtres. L'on nous a rapporté que ces animaux, lorsqu'ils se trouvent dispersés, jettent un cri que leurs pareils répètent en manière d'écho, et que ce cri est le signal qu'ils ont pour se rassembler ». (Seba, Thes. tom. I, pag. 173.)

L'AGAME SOMBRE (1).

CET agame a beaucoup de rapports avec l'umbre et le porte-croix, par la forme de ses diverses parties, par ses dimensions, et sur-tout par la figure de ses écailles rhomboïdales, carénées et réticulées.

Sa tête ressemble à celle de l'agame ondulé; elle est assez grosse et revêtue sur les côtés de l'occiput d'une certaine quantité d'épines blanches. Sa couleur est d'un brun de suie très-sale en dessus, plus clair avec des bandes transversales, foncées, irrégulières sur la queue : une bande longitudinale droite, d'un blanc jaunâtre, effacée sur ses bords et placée depuis la nuque dessus toute la colonne des vertèbres dorsales, rend cet animal assez remarquable, et très-facile à reconnoître parmi toutes les autres espèces du même genre.

(1) *Agama atra ; occipite spinosissimo , corpore suprà fusco squallido sub-atro , vittâ longitudinali flavescente suprà dorsum , abdomine gulâque sub-cœrulescentibus , caudâ sub-compressâ.*

On voit un commencement de très-petite crête épineuse, placée dessus la nuque et le cou, ainsi qu'au dessus de chaque bras.

Le corps est gros, un peu alongé; et la queue est une fois et demie environ aussi longue que le reste de l'animal, assez grosse et cylindrique à sa base, ensuite comprimée sur les côtés comme celle de l'agame sourcilleux, et couverte en dessus d'une très-petite crête, formée de petites écailles redressées et pointues.

L'agame sombre est d'un gris jaunâtre, sale en dessus, tirant sur le bleuâtre sous le ventre, et plus bleuâtre encore sous le cou.

L'anus est transversal, et bordé de petites écailles pointues. Les pieds sont alongés, un peu amincis, et munis chacun de cinq doigts séparés, dont les ongles sont gris, comprimés, crochus et petits.

Dimensions de l'agame sombre.

	pouc.	lig.
Longueur totale	10	
Longueur de la tête	1	6
Sa largeur	1	3
Longueur du corps	2	6
Sa largeur	1	6
Longueur de la queue	6	

J'ai trouvé, dans la collection du museum

d'histoire naturelle de Paris, deux individus qui appartiennent à cette nouvelle espèce d'agame. J'ignore dans quelle partie du globe ils ont été trouvés.

Il a beaucoup de rapports, par ses couleurs, avec l'agame orbiculaire, figuré par Seba, tom. I, pl. LXXXIII, fig. 1.

L'AGAME A BANDES, DE L'INDE (1).

Lorsque le naturaliste Riche séjourna pendant plusieurs mois dans diverses îles de l'océan Indien, principalement à Java, après avoir accompagné d'Entrecasteaux à la recherche de l'infortuné navigateur la Pérouse, il découvrit plusieurs espèces nouvelles de reptiles que son décès prématuré ne lui permit pas de décrire; tels sont la tortue d'Amboine et le tupinambis indien que j'ai déjà fait connoître dans le cours de cette Histoire naturelle des reptiles. Mon collègue et ami, Alexandre Brongniart, a décrit aussi, dans le numéro 36 du Bulletin de la société philomatique deux autres reptiles

(1) *Agama fasciata; caudâ compressâ triplò longiore, colore cæruleo, subtùs pallido, maculis pallidis suprà collum, fasciis quatuor transversis dorsalibus pallidè cæruleis, secundâ breviore.*

Iguane à bandes. Alex. Brongniart, Bulletin de la société philomatique, n° 36, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latr. in-18, tom. I, pag. 275 et suiv.

également

également découverts par Riche dans l'Inde, savoir, le caméléon nez-fourchu (*cameleo bifidus*), et l'iguane à bandes (*iguana fasciata*). C'est de ce dernier animal que je vais m'occuper ici.

Il résulte des observations que j'ai insérées précédemment dans la description du genre *agame*, que beaucoup d'iguanes des auteurs doivent en être séparés, pour constituer entre eux un genre nouveau que j'ai désigné sous le nom d'*agame*. C'est infailliblement dans ce genre, et parmi les agames à queue comprimée, qu'il faut ranger l'iguane à bandes d'Alex. Brongniart.

L'agame à bandes a beaucoup de rapports avec l'agame sourcilleux; voici principalement en quoi il en diffère :

Sa tête est assez grosse, courte, épaisse, à quatre faces, avec son museau obtus, et ses mâchoires entourées d'une rangée de petites plaques lisses; les narines sont assez distinctes, et les yeux peu saillans en dehors; le dessus de la tête est garni d'écailles lisses, hexagones ou pentagones, et très-nombreuses; la gorge est couverte d'écailles arrondies, peu bombées; sous le cou on voit un goître pendant, simplement écailleux et pouvant se gonfler ou se replier au

gré de l'animal : ce goître a beaucoup de ressemblance avec celui des anolis, mais il est plus grand.

Tout le dessus du corps, du cou et des membres est recouvert de petites écailles arrondies, à peine bombées, disposées sur des lignes transversales très-nombreuses, ce qui fait paroître la peau chagrinée dans ces endroits; le dessous du corps et des membres est au contraire revêtu d'écailles rhomboïdales, carénées, petites et disposées en travers. Sous la base de chaque cuisse il y a une rangée de dix grains poreux. L'anus est très-fendu en travers, garni, en devant et en arrière, d'un certain nombre d'écailles très-petites, rhomboïdales, carénées et imbriquées. Le cou et le corps sont assez fortement comprimés sur les côtés; mais la queue l'est encore davantage, sur-tout à sa moitié antérieure. Il part de la nuque une petite carêne formée d'écailles pointues, qui se prolonge insensiblement sur le dos, et qui s'efface enfin dessus la base de la queue. La queue occupe à elle seule les trois quarts de la longueur totale, qui est de deux pieds environ; elle est grosse et couverte de petites écailles carénées et disposées en travers près de sa base; ces écailles diminuent ensuite

insensiblement, et s'élargissent à mesure qu'elles sont plus près de l'extrémité.

Les membres sont assez robustes; et ils ont tous cinq doigts séparés, inégaux, avec les doigts intermédiaires très-longs, sur-tout aux pieds postérieurs; les ongles sont petits, comprimés et crochus.

L'agame à bandes est infiniment remarquable par la manière dont il est coloré, et par la beauté de ses couleurs. Il est d'un beau bleu foncé en dessus, et d'un bleu pâle en dessous; le cou est moucheté en dessus par environ vingt-quatre petites taches arrondies, d'un bleu pâle; et il a en dessous d'autres taches plus petites d'un bleu foncé; quatre bandes d'un bleu foible, transversales, plus larges sur les flancs, et dont la seconde est plus courte, divisent le bleu foncé de la partie supérieure du corps.

Cet agame fait partie de la collection d'histoire naturelle de mon ami Alexandre Brongniart, qui a bien voulu me le communiquer.

DEUXIÈME SECTION.

LES AGAMES PROPREMENT DITS.

Ils ont toute la peau couverte de petites écailles sans aucune apparence de verrues, avec le corps aminci, et la queue cylindrique, alongée.

L'AGÂME PROPREMENT DIT, OU L'AGAME DES COLONS (1).

C'est dans diverses contrées de l'Amérique méridionale, et principalement dans les îles de Cuba et de la Jamaïque, qu'on trouve

(1) *Agama colonorum; caudâ tereti longâ, collo suprà capiteque posticè aculeatis, cristâ dorsali pectinatâ parvâ, occipitis squamis reversis; colore pallidè cæruleo sub-virescente.*

Lacerta agama. Linnæus, Amænit. acad. tom. I, pag. 288. — Mus. Ad. Frid. 1, pag. 44. — Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1064, n° 28. — Gronovius, Zooph. 13, n° 54. — *Iguana cordilina et salamandrina.* Laurenti, Synops. reptil. pag. 47 et 48, n°s 67 et 68. — *Salamandra americana, lacertæ similis.* Seba, Thes. tom. I, pl. CVII, fig. 1, 2 et 3.

cette espèce de saurien très-voisin du tapaye, par un certain nombre de caractères.

Il paroît que l'agame proprement dit vit également sur la terre et dans l'eau, parmi les savannes noyées, au moins d'après le témoignage de Seba, qui le regarde comme une salamandre amphibie, semblable à un lézard, par sa peau garnie d'écailles, et par ses pieds à doigts munis d'ongles très-apparens. Sa tête est grosse, ramassée, garnie postérieurement, ainsi que le dessus du cou, d'écailles minces, alongées et toutes hérissées par de petits piquans; sa langue est courte, blanche et épaisse; l'ouverture de sa gueule est large, et il a deux mâchoires,

---

— *Lacertus major è viridi cinereus, dorso cristâ breviori donato.* Sloane, Hist. Jam. tom. II, p. 333. pl. CCLXXIII, fig. 2. — *Guana lizard.* Brown, Hist. Jam. pag. 463. — *Blue lizard.* Edwards, Glan. p. 74, pl. CCXLV. — *L'agame.* Daubenton, Diction. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. I, pag. 356. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 262; tom. IV, pag. 273. — *L'agame* ou *caméléon du Mexique.* Stedman, Voyage dans l'intérieur de la Guiane, in-8°, tom. II, pag. 162. — *Salamandre*, 2ᵉ espèce. Ph. Fermin, Description de Surinam, in-8°, Amsterdam, 1769; tom. II, pag. 213.

la supérieure et l'inférieure, armées de petites dents pointues; son gosier est pendant en fanon ; ses yeux grands et noirâtres sont protégés en dessus par des sourcils cartilagineux très-saillans. L'ouverture des oreilles est ronde, et assez semblable par ses bords à un anneau. Le dos, en devant, offre une crête composée d'écailles aplaties, courtes, redressées et aiguës. Le dessus du corps est ordinairement raboteux par des tubercules hérissés de très-petites épines et de petits grains rudes, sur-tout dans la femelle.

Lacépède, dans son histoire naturelle de l'agame, a placé, d'après Daubenton et les autres naturalistes, ce saurien remarquable parmi les vrais iguanes; mais il ne peut rester dans le même genre à cause de sa langue épaisse, non fourchue, ni extensible: ses écailles ne ressemblent nullement à celles des iguanes; il n'a pas sous la gorge un goître proprement dit, mais il peut la gonfler un peu à son gré. On ne peut en outre confondre l'agame proprement dit avec l'agame galéote, parce que ses couleurs paroissent plus pâles; que son ventre n'est pas strié; que les écailles qui garnissent le derrière de la tête sont comme renversées et tournées vers le museau : il est encore convenable

d'ajouter à ces premiers caractères, que les écailles pointues qui se prolongent au dessus de l'épine dorsale, sont plus courtes que dans l'agame galéote, ainsi que Sloane l'a indiqué; et que les écailles simples qui recouvrent la peau de ce dernier, principalement sur les côtés du corps, sont assez grandes, et n'ont pas la même forme.

L'agame, d'après les trois figures qu'en a données Seba, doit avoir au moins un pied et demi de longueur, en y comprenant la queue, qui a environ moitié du total. Selon Brown, au contraire, il a rarement au delà de neuf ou dix pouces.

Dans son voyage à Surinam, Stedman fait mention de l'agame : lorsqu'il étoit campé sur un terrain humide, près de Tempety-Crique, il vit dans le camp un lézard nommé *agama* ou *caméléon du Mexique*, qui est d'une grande beauté, et qui a la faculté de changer de couleur, ainsi que les vrais caméléons d'Afrique.

L'agame à queue prenante, l'agame du Paraguay, et l'agame orbiculaire, qu'on rencontre dans l'Amérique méridionale, sont aussi nommés *caméléons* par les colons.

On donne en Amérique le nom d'*agama* à plusieurs espèces de sauriens; car Fermin

désigne sous ce nom le scinque mabouya; et il a décrit, sous la dénomination de *salamandre d'Amérique*, le véritable agame des auteurs. Voici ce qu'il en a dit dans son ouvrage sur la colonie de Surinam : « La seconde espèce de salamandre est celle que Seba a représentée à la planche CVII, fig. 3, pag. 120.

» Celle-ci ressemble parfaitement au lézard, et sa tête à celle du caméléon; à laquelle elle a, de chaque côté du museau, des épines en forme d'étoiles, sans compter qu'elle est couverte d'écailles pareillement épineuses.

» Tout son corps est couvert d'écailles d'une couleur jaunâtre cendrée, et aussi épineuses : la poitrine et tout le ventre de même, mais d'une couleur cendrée claire; les cuisses et les jambes de même, ainsi que la queue qui est assez longue ».



De Seve del. P. Voysard S.

AGAME GALÉOTE

L'AGAME GALÉOTE (1).

Voyez la planche XLIII *de ce volume.*

Cet animal, que les naturalistes ont placé jusqu'à présent parmi les iguanes, à cause de la faculté singulière qu'il a de gonfler

(1) *Agama calotes: cærulea; caudâ tereti longâ, dorso anticè capiteque posticè sub-cristatis; squamis rhombeis, carinatis.*

Lacerta calotes. Linnæus, Syst. nat. — Amæn. academ. tom. I, pag. 289. — Mus. Ad. Frid. tom. I, pag. 289. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1063, nº 27. — *Le galéote.* Daubenton, Dictionn. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. I, pag. 353, pl. XII, bonne figure. — Edwards, Glan. d'hist. nat. pl. CCXLV, fig. 1. — *Lacerta mexicana, tecoixin dicta.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXIX, fig. 1 et 2. — *L'iguane galéote.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 260. fig. tom. IV, pag. 256. — *Lacerta arabica, galeotes dicta.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 1. — *L'iguane familier.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 262. — *Lacerta ceilonica kolotes et askalabotes dicta.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 2. — *L'iguane ophiomaque.* Latreille, Hist. natur. des reptiles, tom. IV, p. 261. — *Salamandra americana, lacertæ æmula.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 3. —

sa gorge, et d'y former alors une espèce de poche ou de faux goître, n'est plus maintenant pour moi un véritable iguane, mais bien un agame; car il a une forme différente, assez semblable à celle de l'agame ordinaire, des écailles disposées à peu près de même, l'occiput calleux et même un peu épineux, et enfin la langue plate, arrondie à son extrémité, attachée dans la bouche, et non extensible au dehors, ainsi que je m'en suis assuré sur un individu qui est placé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

L'agame galéote a quatre pouces environ de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et sa queue en a quatorze.

Sa tête, un peu plate en dessus, très-large par derrière, est munie de gros yeux peu saillans, et de larges ouvertures aux oreilles;

L'iguane porte-massue. Latreille, Hist. nat. des rept. tom. IV, pag. 261. — *Lacerta ophiomachus, brasiliensis, draconis species.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 4. — *L'iguane dragon.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 260. — *Lacerta leguana, ceilonica, soa-ajer dicta.* Seba, Thes. tom. I, pl. XCV, fig. 3, mas. 4, fæmina. — *L'iguane bleu.* Latreille, Rept. tom. IV, p. 276. — *Iguana calotes.* Laurenti, Syn. reptil. pag. 49, n° 73.

elle est recouverte en dessus de petites écailles minces, lisses, et plus ou moins régulièrement hexagones.

Sur la nuque, et sur tout le dos, à peu près jusqu'à la région lombaire, il y a une crête formée par de grandes écailles lancéolées, minces, écartées, redressées et pointues, dont les plus hautes n'ont que six lignes environ d'élévation. On voit aussi quelques écailles semblables, seulement au dessous des oreilles.

Toutes les autres écailles qui recouvrent la peau de l'agame galéote, sont rhomboïdales, munies en dessus d'une carêne longitudinale, et réticulées. Les pieds sont assez longs, ainsi que les doigts qui sont séparés, amincis, et armés d'ongles noirs en dessus et crochus.

On trouve l'agame galéote dans les parties les plus chaudes de l'Asie, en Arabie, dans l'île de Ceilan, mais non pas en Espagne, comme plusieurs naturalistes l'ont cependant prétendu.

Il vit dans les maisons, court sur les toits, en s'y cramponnant à l'aide de ses longs doigts et de ses ongles crochus, et s'y nourrit de petits insectes, et principalement d'araignées. On prétend qu'il prend souvent les petits rats, et qu'il se défend même contre les

serpens. Il ne gonfle sa gorge que lorsqu'il est fortement ému par quelque vive passion; mais quand il est tranquille et sans émotion, sa gorge n'est nullement goîtreuse.

On a jusqu'à présent regardé comme synonymes de l'agame galéote, les sauriens suivans figurés par Seba.

1°. Le lézard de Mauritanie, varié comme du marbre. (Seba, tom. I, pl. LXXXVI, fig. 6.)

C'est un petit agame dont la longueur est de sept pouces, en y comprenant la queue, qui est réticulée, longue de trois pouces et demi. Le dessus de sa tête est roux et lisse, et tout le reste est couvert d'écailles rhomboïdales carénées, hérissées, marbrées en travers de roux brun et de blanchâtre.

Cet animal est placé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris; il est voisin de l'agame ondulé et de l'hexagone. Je l'ai nommé *agame rude*.

2°. Le lézard du Mexique, goîtreux, nommé *técoixin*. (Seba, t. I, pl. LXXXIX, fig. 1, 2.)

On peut en quelque sorte regarder comme synonymes ou plutôt comme une variété de l'agame galéote, les deux lézards goîtreux

de Seba, et qu'il dit, peut-être à tort, habiter au Mexique.

Le premier est d'un bleu clair, un peu plus pâle sur le dos, avec des taches blanchâtres sur les côtés de la tête, autour des oreilles et sur le cou. Le bas du dos jusques vers le milieu de la queue est varié de blanc. La figure indique cinq bandes transversales blanchâtres sur les côtés du corps, et d'autres sur la moitié antérieure de la queue.

Le second a les écailles de sa crête plus longues près du cou; sa langue est épaisse et courte (comme aux vrais agames); sa couleur est bleue claire, avec des bandes blanches transversales et comme ondulées sur le corps, les cuisses et la queue. Il se cache dans les endroits pierreux où il se met à l'abri de ses ennemis.

3°. *a* Le lézard d'Arabie, de diverses couleurs, nommé *galéotes*. (Seba, Thes. t. I, pl. XCIII, fig. 1, pag. 145.)

b Le lézard de Ceilan, rubanné, muni d'une crête pectinée et bleue, nommé *kolotes* et *askalabotes* par les grecs, ou *ophiomachus* et *pugnatrix cœrulea* par d'autres. (Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 2, pag. 146.)

c La salamandre d'Amérique, semblable à un lézard, ayant la queue épaisse et terminée par un nœud. (Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 3, pag. 146.)

d Le lézard ophiomachus, ayant une crête pectinée, épineuse; espèce de dragon du Brésil. (Seba, Thes. tom. I, pl. XCIII, fig. 4, pag. 146.)

Je crois pouvoir encore réunir provisoirement, comme synonymes de l'agame galéote, ces quatre sauriens qui ne diffèrent l'un de l'autre que par leurs couleurs, excepté le troisième qui tient plutôt de l'agame ordinaire; et il est à croire que ces différences ne proviennent que d'une décoloration plus ou moins complette. Le peintre a donné sans motif une langue extensible et fourchue à ces animaux; elle est au contraire plate, charnue et arrondie à son bout comme celle des autres agames. Je crois aussi que ces quatre individus ne se rencontrent pas en Amérique, quoique Seba l'ait prétendu dans la description des deux derniers.

L'individu *a* est varié en dessus de roux et de jaune foncé; la couleur du ventre est d'un cendré jaunâtre. La tête, un peu aplatie et élargie, est recouverte de petites écailles

d'un jaune clair, et toutes d'égale grandeur. La petite crête dentelée en scie, qui se prolonge depuis la nuque jusqu'au bout de la queue, est d'un jaune pâle. On appelle ce lézard *galéote*, selon Seba, parce qu'il court comme les chats dans les maisons et sur les toits; mais il ne fait de mal à personne, et ne se nourrit que d'araignées et de rats.

L'individu *b* ne paroît avoir subi aucune altération dans ses couleurs. Le dessus de son corps est entrecoupé de plusieurs bandes blanches sur un fond d'un bleu clair. Une crête pectinée, formée de dents un peu plus hautes que celles du précédent, règne sur le dos depuis la tête jusqu'au commencement de la queue, où elle finit entre les cuisses sur la région lombaire : elle naît, selon Seba, d'une autre crête située en travers autour de la tête et prolongée jusqu'à l'ouverture de la gueule. Le sommet de la tête et les membres sont couverts de petites écailles minces et bleuâtres.

L'individu *c* a été nommé *salamandre* par Seba, à cause de sa langue courte et charnue comme celle des salamandres : il a aussi appelé *salamandre* plusieurs autres espèces d'agames, tels que l'agame sourcilleux et

l'occiput-fourchu. Cet animal ressemble par la tête et par les pieds à un lézard. Son corps est gros, revêtu par dessus d'écailles rhomboïdales uniformes, cendrées brunes, et chacune de ces écailles est munie d'une petite carêne longitudinale. L'ouverture de la gueule est bordée de jaune; les oreilles sont couvertes et entourées de petites écailles redressées et pointues. La queue paroît avoir été cassée vers son milieu, car elle est une fois environ trop courte et terminée en forme de massue par un renflement.

Enfin l'individu *d* a sa tête courte, épaisse, d'un bai-foncé, munie en travers sur l'occiput d'une rangée d'écailles pointues. Sa gueule est large et très-fendue. Il a sur le cou, le dos et la queue une crête formée de dents ou écailles un peu alongées, pointues. Sa queue est très-longue. Tout le ventre et les membres sont couverts d'écailles pointues, rhomboïdales, d'un jaune plus pâle de même que les flancs. Les latins, selon Seba, ont nommé, d'après les grecs, ce saurien, ainsi que l'individu *b*, *ophiomachus*, parce qu'ils croyoient que ces deux animaux se battoient contre les serpens.

Latreille a fait mention de ces divers sauriens dans les additions qui terminent son quatrième

quatrième volume sur l'Histoire naturelle des reptiles ; et comme il a seulement eu recours aux figures de Seba, sans consulter la Nature, et sans chercher à découvrir la grande analogie qui existe véritablement entre les individus *a*, *b*, *c*, *d*, et l'agame galéote, il a formé avec chacun d'eux autant d'espèces différentes. Sans vouloir critiquer la marche que cet auteur a suivie dans ses additions, en formant autant d'espèces nouvelles de sauriens que Seba a donné de figures incorrectes, je dois seulement observer ici qu'on ne doit pas avoir une confiance trop aveugle dans les figures de Seba, lorsqu'on n'a pas au moins quelque indice ou même quelque preuve que ces animaux existent réellement.

Selon Latreille, l'agame galéote est figuré dans l'ouvrage de Seba, tom. I, pl. LXXXIX, fig. 1. 2. Sa patrie est le Mexique. (Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 256.)

L'individu *a* est l'iguane familier, qu'il met à côté de son iguane étoilé. (Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 262.)

L'individu *b* est son *iguane ophiomaque*, que je regarde comme un synonyme de l'agame galéote : je l'ai trouvé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de

Paris; il n'a pas la langue fourchue comme celle des vrais iguanes et des lézards proprement dits, mais elle ressemble à celle de l'agame ordinaire. (Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 261.)

L'individu *c* est l'*iguane porte-massue* de Latreille. La queue de cet agame est une monstruosité produite par suite d'une fracture de cette queue. Peut-être est-ce un synonyme de l'agame ordinaire ? (Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. IV, pag. 261.)

Enfin, l'individu *d* est nommé *l'iguane dragon*, par Latreille. (Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 260.)

4°. Le lézard léguan de Ceilan, nommé *soa ajer*. (Seba, Thes. tom. I, pl. xcv, fig. 3, le mâle ; fig. 4, la femelle.)

Voici ce que Seba dit de cet animal, tom. I, pag. 149 et suiv.

« Les indiens nomment dans leur langage ces animaux *soa-ajer* (1), ce qui signifie lézard amphibie aquatique, parce que d'ordinaire il se plaît au bord des eaux, et s'y

(1) Nous avons vu précédemment dans la description du basilic porte-crête, que les habitans d'Amboine le nomment aussi *soa soa ajer*, suivant le témoignage de Valentin.

jette comme la grenouille, pour éviter d'être pris. Les hollandais l'appellent *kemphaantjes* (coq de joûte); car, comme les vrais coqs de joûte ont leurs plumes dressées, de même cette espèce de saurien sait dresser les écailles de sa crête, et semble fier, pour ainsi dire, d'un tel ornement. Cette crête est formée de grandes dentelures piquantes, d'un bleu clair, et s'étend sur le dos jusqu'à la queue, qui est longue et qui finit en pointe; sa tête est grosse, courte et munie de callosités ou de saillies écailleuses dessus les yeux : de petites écailles bleues couvrent tout le front; ses yeux sont grands et brillans; ses oreilles sont bordées tout autour de petites élévations assez semblables à des lèvres ou opercules; ses mâchoires s'écartent beaucoup dans la partie postérieure; elles sont garnies en dessus de petites dents, et en dehors de grandes écailles piquantes et d'un bleu clair : le dessus du corps est par-tout muni de grandes et larges écailles bleues; et il est cerclé de bandes larges et blanchâtres, (ce qui prouve évidemment que c'est l'agame galéote); les doigts des pieds sont d'un bai noirâtre, et le ventre est d'un bleu pâle. Cette description se rapporte au mâle.

» La femelle ressemble parfaitement au

précédent, à cela près qu'elle est munie sur le dos d'une crête formée de deux sortes de dents différentes : savoir, d'un rang de grandes dents, et d'un autre rang de plus petites qui sortent à côté des grandes, et elles règnent sur tout le dos, jusques vers la base de la queue où elles disparoissent. Elle est d'une couleur azurée, entrecoupée aussi de raies blanches qui se prolongent en travers sur son ventre et sur sa grande queue; les écailles de son ventre sont d'un bleu pâle ».

Cette description, donnée par Seba, se rapporte donc au galéote; et cependant, si l'on ne consulte d'abord que la planche xcv, on croit que cet auteur a représenté un saurien très-voisin du galéote, mais qui en diffère par l'enluminure qui est entièrement d'un bleu d'azur sans bandes transversales blanches, et qui est par conséquent très-fautive.

Latreille en a fait une espèce particulière, sous le nom d'*iguane bleu*, dans les additions qui terminent son ouvrage sur l'Histoire naturelle des reptiles, tome IV, pag. 276; et quoiqu'il prétende qu'il ne peut être confondu avec le galéote, je suis contraint d'en faire provisoirement un synonyme, puisque

d'ailleurs Latreille n'a fait ses descriptions que d'après les figures enluminées de Seba.

L'iguane galéote de Laurenti est décrit, de même que l'iguane bleu de Latreille, d'après les deux galéotes de Seba, tom. I, pl. XCV, fig. 3, 4.

Outre les synonymes que j'ai rapportés provisoirement à l'agame galéote, et qu'on pourra peut-être par la suite séparer en deux espèces distinctes lorsqu'on aura pu se procurer les animaux dont Seba s'est servi pour son ouvrage, Gmelin a aussi regardé comme variétés du galéote :

1°. L'iguane chalcitique de Laurenti, qui est, selon moi, le même animal que l'agame umbre. (Laurenti, Syn. reptilium, pag. 48, n° 69). Il est figuré par Seba, tom. II, pl. LXXVI, fig. 5.

2°. L'iguane pygmée, *iguana minima*, que Laurenti a trouvé dans le museum du comte de Turn, et qui n'est pas suffisamment décrit pour qu'on puisse le classer convenablement parmi les sauriens. Ce petit reptile a la gorge pendante, un peu membraneuse, et peinte en devant de lignes bleues : le dos et la queue sont légèrement dentelés, comme une scie, sur toute leur longueur; le corps est comme soyeux, livide en dessus

et verd en dessous. (Laurenti, Syn. reptilium, pag. 48, n° 70.) Est-ce un anolis?

3°. L'iguane tuberculé de Laurenti est décrit ainsi qu'il suit par cet auteur, d'après un individu qui est placé dans le museum du comte de Turn.

Ce saurien, qui paroît avoir les caractères de l'iguane ordinaire, a sa gorge pendante; sa peau couverte de très-petites écailles; une crête pectinée, disposée en longueur sur le dos, formée d'écailles aplaties très-longues, qui vont en décroissant successivement dessus la queue; des écailles imbriquées sur la nuque; la tête aplatie en dessus; et tout le cou garni en dessus de piquans larges, durs et très-obtus. (Laurenti, Syn. reptilium, pag. 49, n° 72). On ne peut encore rapporter cet animal à l'agame galéote,

L'AGAME UMBRE (1).

La description que j'ai déjà publiée dans l'Histoire des reptiles composée par Latreille, a été faite sur un individu empaillé qui appartient à la société d'histoire naturelle de Paris, et qui lui a été envoyé de Cayenne par le Blond ; depuis ce tems, j'ai trouvé, dans la collection du voyageur Levaillant, un agame umbre très-bien conservé, qu'il a rapporté de Surinam, et qui m'a servi à

(1) *Agama umbra ; caudâ tereti longâ, occipite calloso et spinoso, dorsoque quinque striato, maculâ gulari nigrâ.*

Iguana umbra. Linnæus, Mus. Ad. Fr. 2, pag. 38. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1064, nº 29, exceptâ varietate. — Seba, Thes. tom. I, pl. LIII, fig. 5 ; tom. II, pl. LXXVI, fig. 5. — *Iguana chalcidica.* Laurenti, Syn. reptilium, pag. 48, nº 69. *Iguana tuberculata.* Laurenti, Syn. reptil. pag. 49, nº 72. — *Le lézard umbre.* Daubenton, Dict. erpét. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. II, pag. 83. — — *Iguane umbre.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 263 ; tom. IV, pag. 272.

redresser quelques erreurs qui s'étoient glissées dans ma première description.

L'agame umbre a la tête élargie, assez grosse, un peu aplatie, obtuse et arrondie en devant à son museau qui est couvert en dessus de huit ou dix écailles assez larges; les yeux sont gros, un peu saillans, avec leur orbite supérieur recouvert de moyennes écailles arrondies; sur le milieu du crâne il y a une grosse écaille pentagone, régulière, et un peu calleuse dans son centre; tout le reste de la tête est garni de petites écailles nombreuses et redressées en pointes : de plus, on voit, autour des tympans et aux deux côtés de la nuque, un faisceau d'écailles alongées, lancéolées, épineuses; la langue est courte et non fourchue. Dessus le corps il y a cinq petites carênes longitudinales, formées d'écailles épineuses : la première, qui est la plus haute et un peu pectinée, prend naissance au milieu de la nuque, et se prolonge en diminuant de hauteur tout le long de l'épine dorsale, jusques vers la base de la queue; on voit une autre rangée de petites écailles épineuses sur chaque côté du dos, et une autre vers le milieu de chaque flanc. Toute la peau du corps et des membres est couverte de très-petites écailles

rudes au toucher, nombreuses et disposées sur des lignes transversales; le corps est assez épais et trapu; il est terminé par une queue verticillée, cylindrique, grosse à sa base, qui s'amincit ensuite insensiblement, et qui se prolonge en pointe : cette queue est à peu près une fois et demie aussi longue que le reste de la longueur totale. Les pieds sont longs, et ils ont leurs trois doigts intermédiaires très-longs, sur-tout les postérieurs; les doigts sont minces, séparés, et terminés par de petits ongles comprimés, crochus; un doigt extérieur est attaché sur le côté, un peu au dessous des quatre autres.

La couleur générale de l'agame umbre est d'un marron plus ou moins rembruni en dessus, et d'une couleur pâle cendrée en dessous, avec la gorge un peu jaunâtre : de plus, il y a sous le cou une large tache d'un violet noirâtre très-foncé, qui se prolonge un peu vers l'occiput; le dos est marqué çà et là de quelques taches arrondies noirâtres; et on voit des barres transversales brunes sur la queue et les membres : le dessus de la tête, vers le museau, est d'un cendré foncé, légèrement bleuâtre.

Dimensions de l'individu appartenant à Levaillant.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale	1	2	
Longueur de la tête.		1	6
Sa largeur.		1	
Longueur du corps et du cou.		3	
Largeur du corps.		1	6
Longueur de la queue.		9	6
Epaisseur à sa base			7
Longueur des pieds de devant. . . .		2	10
Distance du coude à l'épaule.		1	
Longueur des pieds de derrière. . .		4	2
Distance du genou à la hanche. . . .		1	6

Ce saurien est rare dans la Guiane : il se retire dans les lieux sombres, au milieu des tas de pierres et sous des racines d'arbres ; il court avec une certaine agilité : on prétend même qu'il peut grimper après les écorces des arbres. C'est à tort que Linnæus et Daubenton lui ont assigné pour patrie les provinces méridionales.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. *L'agame umbre, ayant la tête roussâtre en dessus, et le dos d'un cendré bleuâtre marqué de taches arrondies, et de quelques bandes transversales plus foncées.*

Cette variété est placée dans ma collection d'histoire naturelle.

Seba (tom. I, pl. XCII, fig. 1.) a donné la description d'un agame que je nomme *arlequiné*, qui est voisin de l'umbre, et qu'il appelle *lézard téjuguacu du Brésil.* Cet animal, selon Seba, est nuancé de belles couleurs ; son corps, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue qu'il a longue et déliée, est entouré de bandes de différentes largeurs, placées en travers, les unes cendrées jaunissantes, et les autres d'un brun clair; sa tête est grosse, jaune pâle, parsemée de quelques taches baies ; ses yeux sont brillans; ses oreilles tirent sur l'incarnat, et sont un peu enfoncées dans la tête. Près du dos jusqu'au milieu du corps sont deux raies pâles et un peu dentées comme un peigne ; sur chaque flanc règne une autre raie semblable aux précédentes; ses membres sont d'un cendré jaunâtre; les doigts sont marqués de bandes pâles; enfin dessus le sommet de la tête, dans la gravure, on voit la plaque pentagone qui est propre à l'agame umbre.

Je crois qu'il faut sans doute rapporter à l'agame umbre, 1° celui que Seba a nommé *joli lézard de Virginie*, tome I, pl. LIII, fig. 5; 2° l'*iguane tuberculé* que Laurenti

a observé dans le museum du comte de Turn, et qu'il a décrit ainsi qu'il suit.

L'iguane tuberculé a la gorge pendante, couverte de très-petites écailles; la tête aplatie en dessus; le cou garni d'écailles épineuses, dures et redressées; et des rangées longitudinales d'écailles redressées comme des dents de peigne sur le dos, et s'effaçant sur la base de la queue.

Latreille a rapporté par erreur à ce même reptile l'*iguane sépiforme*, que Laurenti a observé dans un cabinet appartenant à D. Hamerl, du bourg de Widen. Cet agame est blanc, avec la tête anguleuse et aiguë de chaque côté; la queue est très-longue, très-amincie et recouverte d'écailles plus grandes: on ne voit d'ailleurs aucune crête sur le dos, et pas de rides longitudinales sous la gorge.

Dans les additions qui terminent son ouvrage sur les reptiles, Latreille paroît aussi croire qu'il faut rapporter à l'agame umbre l'espèce figurée par Seba, tom. II, pl. LXXVI, fig. 5, sous le nom de *lézard brun, tacheté de noir et à dos pectiné*, et dont Laurenti a fait son *iguane chalcidique*. Seba dit l'avoir reçu de la Corogne, ville de Galice en Espagne, où il aura été sans doute apporté

de l'Amérique méridionale : c'est un gros agame, à dos pectiné, ayant deux callosités grosses, épineuses sur l'occiput, avec les doigts maigres et longs, sur-tout ceux des pieds postérieurs. La plaque calleuse, placée sur le sommet de la tête, est un peu grande.

Je crois devoir rapporter à l'agame umbre, en attendant de nouvelles observations plus complettes, l'espèce de reptile que Félix d'Azara a décrit, ainsi qu'il suit, sous le nom de *petit lézard de muraille*, dans l'Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, tome II, pages 404 et suiv.

« La face de ce lézard est assez laide ; et au dessus de chaque œil il y a une petite élévation.

» La tête est courte, le museau non aigu ; et depuis l'occiput jusqu'au milieu de la queue, il y a sur l'épine du dos une arête ou ligne très-fine, mais remarquable.

» Aux quatre pieds il y a cinq doigts : l'antérieur est le plus court, et les autres vont en croissant, de sorte que l'immédiat au postérieur est le plus long, et que le postérieur est plus séparé des autres, que ceux-ci ne le sont entre eux.

» Sur la tête il y a de petites écailles

d'une nuance plombée, avec des interstices noirs ; mais sur les narines on remarque que ces écailles forment un triangle blanchâtre.

» Sur le haut du cou jusqu'à la queue et sur les quatre pieds, la couleur est obscure ; mais, sur le cou même, elle est un peu plus claire, avec des lignes variées plus obscures, placées en travers, et parmi lesquelles se fait remarquer une ligne qui est au milieu du cou, et une autre qui est à sa fin. On peut observer aussi, quoiqu'ils soient peu sensibles, cinq angles placés sur l'épine du dos, ayant leur pointe dirigée en arrière, et formée par des lignes noires et obliques. Les phalanges des doigts de la patte de devant sont noires, et le reste des doigts est plus clair que l'échine. La queue est presque de la couleur de l'échine. Le dessous de la tête est brun verdâtre, avec beaucoup de petites marques blanchâtres, et le reste du dessous de l'animal est jaunâtre très-sale.

La femelle est de six lignes plus courte, et a des couleurs plus foibles que le mâle ; sa tête est moindre, et n'a pas de triangle blanchâtre sur les narines ».

Dimensions.

	pouc.	lig.
Longueur totale du mâle.	7	2
Longueur de sa queue.	4	6

Peut-être faut-il aussi regarder comme synonyme de l'agame umbre le petit lézard, qui est nommé *diable des bois* à Surinam, et que Stedman a ainsi décrit. Cet animal est petit et laid, d'une couleur brune très-sombre, ou même noirâtre. Il monte sur les arbres et en descend avec une incroyable vîtesse : sa tête est large, et on dit qu'il mord, ce qui n'est pas ordinaire aux sauriens. Stedman ajoute qu'il n'a pas d'écailles, sans doute parce qu'elles sont trop petites pour être aperçues, à moins qu'on ne le regarde de très-près. Ce nom de *diable des bois* est peut-être donné à un gecko de Surinam plutôt qu'à cet agame.

L'AGAME ONDULÉ (1).

KALM, Garden et Catesby ont déjà fait connoître, dans leurs ouvrages sur l'histoire naturelle, un grand nombre de reptiles qui habitent dans diverses contrées de l'Amérique septentrionale ; mais ils ont omis cependant plusieurs autres espèces que je publierai dans le cours de mon travail, et dont on doit la découverte à Bosc, naturaliste également recommandable par ses nombreuses observations, et par l'empressement qu'il met à communiquer ses travaux et sa collection à ceux qui cultivent les sciences.

C'est à lui que je dois la connoissance de l'agame ondulé, dont Palisot Beauvois m'a depuis prêté plusieurs individus.

(1) *Agama undulata ; suprà cinerea fusco irregulariter transversim fasciata aut undulata, subtùs cærulescens cruce albidâ magnâ notata.*

Lacerta undulata. Bosc, Description manuscrite communiquée. — *Le stellion ondulé.* Daudin, Hist. naturelle des reptiles, par Latreille, in-18, tom. II, pag. 40.

Ce

Ce petit saurien a beaucoup de rapports avec l'agame umbre et l'hexagone, que j'ai été contraint de séparer des iguanes proprement dits, et de reporter dans un genre particulier, parce qu'ils ont la langue large, aplatie, arrondie et non fourchue à son bout, en partie attachée en dessous à la mâchoire inférieure, et non extensible au dehors.

L'agame ondulé a la tête courte, arrondie, raboteuse, couverte de petites écailles un peu bombées, et d'une autre écaille plus grande, pentagone, située au dessus du crâne derrière les yeux. Le museau est obtus, avec de très-petites ouvertures des narines. Les mâchoires sont garnies de très-petites dents nombreuses, d'égale grandeur et peu faciles à reconnoitre.

Le cou est un peu plus gros que la tête; la gorge peut se gonfler et former un goître simple, qui disparoît au gré de l'animal.

Le dessus, ainsi que les côtés du cou, du corps et des membres sont recouverts d'écailles rhomboïdales, imbriquées, réticulées et munies d'une petite carène un peu terminée en pointe. Ces carènes forment des stries longitudinales et dirigées en sens oblique, principalement celles des flancs. Ces

dernières se prolongent un peu sur les côtés du ventre près des cuisses. Ces stries sont au nombre de trente ou trente-deux au plus, sur le corps et les flancs. Le dessus des bras et des cuisses est aussi couvert d'écailles semblables, ainsi que la queue; mais sur celle-ci ces écailles sont disposées en travers par anneaux, ce qui rend cette queue verticillée, striée et rude au toucher.

Toutes les écailles qui recouvrent la gorge, la poitrine, le ventre, la partie antérieure des flancs et le dessous des membres, sont aussi grandes que celles du dos, réticulées, rhomboïdales, imbriquées, lisses et terminées en arrière par une petite pointe.

Sous chaque cuisse il y a une rangée longitudinale de seize ou dix-huit grains poreux, comme aux lézards proprement dits, et à plusieurs autres sauriens. Les pieds et leurs doigts sont semblables par leur forme à ceux de l'iguane umbre.

La couleur de l'agame ondulé est cendrée en dessus, avec six bandes transversales, arquées et irrégulières, dessus le corps: ces bandes sont noirâtres, avec leur bord postérieur teint de blanchâtre, plus apparent au dessus des flancs.

Tout le dessous de la tête et du corps

est d'un bleu ardoisé, plus ou moins foncé et luisant, avec une ligne longitudinale d'un gris jaunâtre pâle, et une autre transversale sur la poitrine et les bras : ces deux lignes forment sous l'animal une grande croix, assez distincte dans les individus adultes, et qui disparoît peu à peu, à mesure que l'animal vieillit, parce que la couleur bleuâtre se pâlit et s'étend sur tout le ventre. Palisot Beauvois m'a montré un vieil agame ondulé, dont le ventre étoit entièrement d'un gris jaunâtre pâle, absolument comme du nankin, avec quelques petits points bleuâtres, épars.

Le dessous de la queue et des membres est d'un gris jaunâtre pâle; et l'on voit en dessus des bandes transversales semblables à celles du dos, mais plus rapprochées et plus nombreuses.

Ce saurien habite dans les bois de la Caroline, et il fréquente sur-tout les endroits où il y a des arbres tombés de vétusté. Il se retire dans le bois pourri, et sous les écorces des vieux arbres.

Dimensions de l'agame ondulé.

	pouc.	lig.
Longueur totale	6	4
Longueur de la tête		7
Sa largeur derrière les yeux		5
Son épaisseur		5
Longueur du cou		6
Sa largeur		6
Longueur du corps	2	
Sa largeur		8
Longueur de la queue	3	3

L'AGAME HEXAGONE (1).

Rolander a fait connoître à Linnæus cette petite espèce de saurien d'Amérique, dont on trouve la description dans le *Systema naturæ*, sous le nom de *lacerta angulata*.

L'agame hexagone a la tête couverte de très-petites écailles lisses, qui la font paroître comme nue et ridée inégalement. Sa partie postérieure est à peu près tronquée dans l'endroit où commencent les écailles du cou. Sous la gorge on voit deux grandes écailles arrondies. Le dessus du corps et la queue sont revêtus d'écailles carénées, piquantes et rhomboïdales, disposées entre elles comme sur un réseau. Les écailles du ventre sont

(1) *Agama angulata; capite suprà rugoso ferè nudo, squamis dorsalibus rhombæis et longitudinaliter carinatis, abdominalibus lævibus; squamis duabus magnis et rotundis sub gulâ, caudâ longâ hexagonâ.*

Lacerta angulata Rolander. Linn. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1061, n° 19. — *L'exagonal.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *L'hexagone.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 37. — *Stellion hexagone.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, tom. II, p. 32.

lisses, et non piquantes. La queue est une fois et demie ou deux fois aussi longue que le corps, cylindrique, et paroissant hexagone à cause des carênes longitudinales qui revêtent ses écailles.

J'ai observé, dans la collection des reptiles qui a été donnée par la Hollande au museum d'histoire naturelle de Paris, un petit saurien qui me paroît ne différer de celui-ci que par sa couleur d'un brun rouge, tachetée de brun en dessus, et parce qu'il est d'un roux clair presque blanchâtre en dessous.

Cet agame est très-voisin de l'agame ondulé, des Etats-Unis d'Amérique. Il paroît habiter dans diverses parties de la Guiane. Linnæus et Gmelin ont placé ce petit reptile parmi leurs stellions, entre les *lacerta azurea* et *orbicularis*. Daubenton et Lacépède en ont fait un lézard intermédiaire entre le cordyle ordinaire et l'améiva.

D'après ces considérations, j'ai d'abord cru devoir le ranger parmi les stellions, dans l'ouvrage sur les reptiles que Latreille a nouvellement publié ; mais je me détermine maintenant à le reporter parmi les agames, à côté de celui que j'ai nommé *ondulé*.

L'AGAME HÉRISSÉ, DE LA NOUVELLE HOLLANDE (1),

Le saurien dont je vais donner la description, a été décrit et figuré par White, dans la Relation de son voyage à la nouvelle Galles méridionale, sous le nom de *the muricated lizard* (lézard hérissé d'épines).

Cet animal a un si grand nombre de rapports avec les agames, sur-tout avec l'agame umbre et l'hexagone, que je me crois contraint de le placer, à côté d'eux, dans le même genre.

L'agame hérissé a quelquefois plus d'un pied de longueur totale, en y comprenant la queue qui a environ les deux tiers de

(1) *Agama muricata; corpore longitudinaliter striato, squamis rhombœis carinato-mucronatis, caudâ fasciatâ striatâ et duplò longiore, occipite calloso et spinoso.*

The muricated lizard. J. White, Voyage new south Wales, in-4°, pag. 244, fig. 1, 2. — *Autre agame regardé par White comme synonyme.* Pag. 255, fig. 1.

cette longueur totale. Sa couleur générale est d'un gris brunâtre; la partie supérieure est marquée de bandes transversales, plus apparentes sur la queue. (Ceci se rapporte à l'agame décrit par White, page 255, et qui a beaucoup de ressemblance avec le lézard téjuguacu de Seba, tom. I, pl. XCII, fig. 1).

Toutes les écailles qui recouvrent le dessus de l'animal et ses flancs, sont rhomboïdales, carénées, pointues, et relevées de manière à former sur le corps et au dessus des flancs huit à dix lignes longitudinales saillantes. Les écailles de la tête, vers l'occiput, sont aussi plus relevées et épineuses. (Ceci est relatif à l'agame de White, pag. 244, fig. 1). Les pieds sont garnis d'écailles également rhomboïdales, carénées, et de moyenne grandeur. Les doigts sont minces, alongés, séparés, sur-tout le pouce, et terminés par des ongles crochus et pointus.

Je crois que White a regardé par erreur comme synonyme, les deux agames qu'il a désigné sous le même nom : ces agames doivent sans doute servir à former deux espèces distinctes; mais je pense qu'il faut attendre de nouveaux renseignemens.

L'agame décrit pag. 255, fig. 1, diffère

principalement de celui indiqué ci-dessus, par sa tête beaucoup moins épineuse, et par les écailles du corps aussi carénées; il n'a qu'une seule strie dentée en scie sur la colonne vertébrale, et ses flancs en sont dépourvus.

La figure de l'agame hérissé, pag. 244, n° 1, le représente avec des raies larges et longitudinales, jaunes et noires. Le dessus de sa tête est jaune; les membres sont noirs, avec des barres transversales jaunes : leurs doigts sont garnis, sur-tout en dessous, de petites écailles redressées, pointues : ils sont de moyenne longueur, excepté les deux doigts les plus voisins du pouce aux pieds postérieurs; car ces deux doigts sont du double plus longs que les autres.

Dimensions de cet agame à bandes longitudinales, jaunes et noires.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale.	1		6
Longueur de la tête.		1	5
Longueur du corps.		2	5
Longueur de la queue.		9	

L'autre agame, figuré n° 2, est d'un noir brunâtre uniforme, avec une seule crête dorsale très-petite, formée d'écailles blan-

ches, redressées, pointues, aplaties, et avec de larges bandes transversales blanchâtres autour de la queue.

Dimensions de cet agame de la nouvelle Hollande.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	11	
Longueur de la tête et du cou.	1	
Longueur du corps.	1	9
Longueur de la queue.	8	3



De Seve del. Le tellier S.

AGAME ARLEQUINÉ

L'AGAME ARLEQUINÉ, A DEUX RAIES (1).

Voyez la planche XLIV *de ce volume.*

Ce reptile est très-semblable aux agames ondulé et hexagone, par la forme de ses diverses parties, et par celle de ses écailles; mais il est beaucoup plus remarquable que la plupart des animaux qui composent ce genre, soit à cause de sa taille svelte et de l'extrême longueur de sa queue, soit à cause des couleurs brillantes et rembrunies, dont le dessus de son corps est agréablement varié. Sa tête et son corps ont trois pouces de longueur, et sa queue a jusqu'à sept pouces et demi, ce qui fait une longueur totale de dix pouces six lignes. La tête est arrondie, presque quadrangulaire, un peu courte, munie derrière l'occiput d'écailles redressées en pointes, avec une très-petite crête épineuse, formée de petites écailles pointues, prenant

(1) *Agama versicolor; lineâ longitudinali albâ in utroque latere dorsi, tæniis transversis fuscis et lætè cœruleis, caudâ duplò longiore.*

Lacerta brasiliensis, tejuguacu. Seba, Thes. tom. I, pag. 144, pl. XCII, fig. 1.

sa naissance sur la nuque, et disparoissant ensuite peu à peu, à mesure qu'elle s'approche vers la base de la queue.

La tête est blanchâtre uniforme en dessus, avec six traits bruns rayonnés autour des yeux, quatre traits bruns en travers sur le crâne, et un point brun sur l'occiput. Deux lignes longitudinales, blanches et droites, prennent leur origine derrière les yeux, et se prolongent ensuite sur chaque côté du dos jusques dessus la base de la queue.

Dessus le corps on voit huit ou neuf bandes transversales, d'un brun plus foncé en devant, plus pâle en arrière, séparées par d'autres bandes d'un beau bleu clair et nacré. Ces bandes ne sont pas tranchées net sur les bords, mais elles paroissent au contraire s'y fondre entre elles et s'y méler: elles sont en outre séparées en trois portions, par les deux lignes longitudinales blanches qui sont sur les côtés du dos. La queue est deux fois et demie environ aussi longue que le reste de l'animal; et elle est très-amincie, sur-tout à son extrémité.

J'ai trouvé deux individus de ce joli et brillant saurien dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris : comme il paroît avoir parfaitement conservé ses

couleurs dans l'esprit de vin où il est enfermé, je crois que la description que je viens d'en donner ne pourra manquer de satisfaire les naturalistes. Cet animal est assez bien gravé et fort mal enluminé dans l'ouvrage de Seba (tom. 1, pl. XCII, fig. 1), sous le nom de *lézard téjuguacu du Brésil*: voyez ce que j'en ai dit précédemment à l'article de l'*agame umbre*.

L'AGAME

A GORGE SAFRANÉE (1).

Van-Ernest possède une espèce de saurien qu'il nomme *la gorge safranée*, et dont il n'a pu connoître la vraie patrie. Il a eu la complaisance de m'en communiquer la description, et j'ai reconnu, d'après elle, que ce reptile est un véritable agame, voisin de l'agame arlequiné.

Cet animal a six pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue cylindrique, occupe quatre pouces six lignes sur cette longueur. Il est assez mince, couvert partout d'écailles rhomboïdales, carénées sur le dos et la queue, lisses en dessous, avec quelques piquans très-courts sur l'occiput. Sa couleur est grise tirant sur le cendré, avec une ligne longitudinale, courte et blanchâtre

(1) *Agama flavigularis; griseus, subtùs rufescens, gulâ flavicante sub-crocea; caudâ sesquilongiore; lineâ albidâ brevi in utroque latere.*

La gorge safranée. Van-Ernest, note manuscrite communiquée.

sur chaque flanc; le dessous de la tête, du corps et la queue sont roussâtres, avec la gorge d'un jaune safrané. Les pieds sont amincis, brunâtres, avec leurs cinq doigts plus pâles et onguiculés.

Il ressemble beaucoup, selon Van-Ernest, au *lacerta angulata* décrit par Linnæus, d'après Rolander. Sa queue est assez mince, excepté à sa base, et les écailles qui la revêtent sont rhomboïdales, plus petites que celles du dos, légèrement carénées sur-tout en dessous, un peu tronquées, et même échancrées postérieurement. Elles sont disposées sur des lignes obliques et réticulées.

L'AGAME ROSE-QUEUE (1).

VAN-ERNEST a reçu d'un hollandais, qui a long-tems séjourné au cap de Bonne-Espérance et en Guinée, une espèce de saurien très-semblable à l'agame hexagone et au précédent, par la forme de ses diverses parties et par ses dimensions.

D'après la description que ce naturaliste a bien voulu me communiquer, le rose-queue est bien certainement un agame de la seconde section; il ressemble même tellement au précédent par la forme de ses écailles, qu'on seroit tenté de regarder l'agame à gorge safranée comme une variété de celui-ci; aussi Van-Ernest le soupçonne-t-il africain, de même que le rose-queue.

Ce saurien est long de sept pouces deux lignes; et sa queue, entièrement rose et cylindrique, occupe les trois cinquièmes de

(1) *Agama rosa-cauda; grisea, subtùs pallescens, caudâ roseâ sesquilongiore.*

Le rose-queue d'Afrique. Van-Ernest, note manuscrite communiquée.

cette

cette longueur totale. Sa couleur est grise, nuancée çà et là de brunâtre en dessus, et le dessous est plus pâle, presque blanchâtre, sans aucune apparence de taches.

Van-Ernest croit que l'agame rose-queue a été trouvé en Guinée par le hollandais qui lui en fit présent; et je pense qu'il habite aussi dans la Cafrerie, car le voyageur Levaillant a trouvé très-abondamment, dans cette dernière partie de l'Afrique, une espèce de saurien à queue rose, dont il possède un dessin colorié, mais qu'il n'a pas encore pu retrouver dans ses papiers pour me le communiquer.

L'AGAME RUDE (1).

SEBA a trouvé cette espèce d'agame dans le cabinet de Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, et l'a décrit sous le nom de *lézard marbré de Mauritanie*; je préfère l'appeler *agame rude*, parce qu'il est entièrement couvert d'écailles rhomboïdales, carénées dans leur milieu et redressées, ce qui rend en quelque sorte sa peau épineuse. La tête seule est lisse, et recouverte en dessus d'écailles d'un bai foncé : toutes les autres parties sont alternativement marbrées de bandes transversales irrégulières blanchâtres ou bai-foncées. Les doigts sont brunâtres, avec les jointures de leurs phalanges blanches : ceux des pieds postérieurs sont plus longs que les autres. Le corps est

(1) *Agama aspera; capite suprà lœvi rubescente, squamis hispidis fusco-rubescente albidoque transversim marmoratis.*

Lacerta mauritanica, marmoris instar. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXVI, fig. 6. — Synonyme du galéote, selon les naturalistes.

long de trois pouces et demi, et la queue a autant d'étendue.

J'ai trouvé, dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, cette espèce d'agame qui est très-voisin de l'agame hexagone et de l'agame ondulé; sa langue est semblable par sa forme à celle des autres agames : il est exactement figuré dans l'ouvrage de Seba; seulement les petites écailles de la tête y sont mal indiquées.

On a regardé jusqu'à présent cette espèce comme synonyme de l'agame galéote; cependant elle en diffère beaucoup.

L'AGAME ÉTOILÉ (1).

SEBA a nommé cette espèce singulière d'agame, *lézard oriental étoilé*. Elle est remarquable par le dessus de son corps qui est d'une couleur bronzée brunâtre, avec trois rangées longitudinales de taches blanchâtres, radiées sur les côtés du corps et de la queue. La tête grande et grosse est plus claire, et couverte en dessus d'écailles rhomboïdales uniformes, ainsi que les membres. Tout le corps et la queue sont au contraire garnis de petites écailles. Les yeux sont assez grands. Les oreilles sont d'un rouge pâle. Depuis la nuque sur le dos, jusqu'à l'extrémité de la queue, on voit une crête pectinée d'un blanc jaunâtre, formée de grandes dentelures, sur-tout vers les épaules et le bout de la queue. Les doigts sont tous annelés de blanchâtre et de brun.

---

(1) *Agama stellaris ; corpore caudâque suprà cristâ dentatâ munitis, cum punctis plurimis albidis stellatis dorsalibus et in utroque latere.*

Seba, Thes. tom. I, pl. XCII, fig. 2.

Seba prétend l'avoir reçu de Batavia.

J'ai reçu de Van-Ernest, naturaliste hollandais, zélé et très-instruit, qui a vécu plusieurs années dans les îles de la Sonde, une note très-intéressante sur cet agame qu'il a trouvé plusieurs fois dans l'île de Java : la description physique qu'il en donne ne diffère de celle de Seba que par le dessus du corps qui est d'un cuivré luisant, sur-tout au soleil, lorsque l'animal est vivant. Selon cet observateur, l'agame étoilé vit toujours dans les bois, et il se tient souvent sur les arbres ou sur des feuilles sèches pour y guetter les insectes qu'il attrape avec une agilité incroyable. Lorsque la saison de produire est venue, le mâle a les oreilles d'un rouge vif, et il fait alors de préférence entendre un foible cri ou sifflement. Sa langue n'est pas fourchue, et ne peut s'alonger au dehors de la bouche, qui est assez large.

Cette espèce est infiniment voisine de l'agame umbre, et elle a à peu près les mêmes dimensions : son corps est seulement un peu moins trapu.

TROISIEME SECTION.

LES AGAMES ORBICULAIRES OU LES TAPAYES.

Ils ont toute la peau couverte de petites écailles, et parsemée çà et là de petites verrues arrondies, plus ou moins apparentes et quelquefois pointues. Leur corps est assez large et trapu, avec leur queue cylindrique. On voit en outre un ou deux plis en travers sous le cou.

Les tapayes ont la faculté de gonfler leur corps de même que les crapauds, et de changer un peu de couleur à volonté comme les caméléons.

L'AGAME ORBICULAIRE OU LE TAPAYE (1).

Voyez la planche XLV, *fig.* 1, *de ce volume.*

Le saurien vraiment extraordinaire et hideux, dont je vais donner ici la description,

(1) *Agama orbicularis ; corpore orbiculari scabro ,*

habite dans les montagnes et parmi les rochers du Mexique et de la Terre-Ferme, où il est nommé *tapayaxin* par les habitans, selon le témoignage de Ray, de Seba, d'Hernandez et de plusieurs anciens voyageurs. On le trouve aussi dans presque toutes les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale. C'est pour abréger le nom de tapayaxin et en former un autre moins dur à l'oreille, que Daubenton et Lacépède ont nommé ce saurien le *tapaye*.

Les trois figures qui se rapportent à cet animal, et qu'on peut voir dans l'ouvrage d'Albert Seba, n'indiquent à l'agame orbiculaire qu'une longueur de six pouces, en y comprenant la queue, qui a deux pouces six lignes.

---

capite bufonino, corpore suprà fusco variegato; pedibus subtùs croceis, caudâ mediocri.

Lacerta orbicularis. Linnæus, Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Cordylus hispidus, et orbicularis.* Laurenti, Synops. reptilium, pag. 51, n° 78 et 79. — *Tapayaxin.* Ray, Syn. quadr. — *Idem.* Seba, Thes. tom. I, planche CIX, fig. 6; pl. LXXXIII, fig. 1 et 2. — *Le tapaye.* Daubenton, Dict. erpéthol. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 113. — *Le stellion orbiculaire.* Latreille, Hist. nat. des rept. in-18, tom. II, p. 26, fig. 3.

La forme presque orbiculaire, large et gonflée de son corps, qui est en outre parsemé par-tout de piquans, et principalement sur le dos jusqu'à la queue, lui donne en quelque sorte l'aspect hideux d'un crapaud; aussi Seba l'a-t-il appelé *crapaud épineux d'Amérique.*

La tête est grosse, courte, élargie et bombée derrière les yeux; et à cause de sa forme singulière, elle a été comparée, par quelques naturalistes, à celle d'un caméléon.

Hernandez, dans son Histoire de la nouvelle Espagne, dit que le tapayaxin y est très-rare; et que depuis le bout du nez s'avance une sorte de bouclier charnu, dessus les yeux qui sont grands et brillans, sur le front, et jusqu'à la nuque du cou, où il se réunit au dos. Mais sur les deux individus que j'ai déjà pu observer, soit au muséum d'histoire naturelle de Paris, soit dans la collection de Bosc, j'ai seulement observé que le sommet de la tête est entièrement gonflé, dur, élargi, et parsemé de petites épines, sur-tout vers l'occiput.

Ce saurien est le plus laid de tous ceux qui sont déjà connus, à cause de son corps trapu, presque aussi large que long, terminé par une queue courte, mince, pointue,



De Seve del. [illegible]

1. AGAME ORBICULAIRE

2. AGAME A OREILLES

et garnie de petits piquans dans quelques individus. Les écailles qui recouvrent sa peau, ainsi que le dessus et le dessous de ses doigts, sont très-petites; les pieds sont un peu épais, alongés et munis chacun de cinq doigts amincis, assez longs et armés d'ongles noirs, crochus et très-pointus; sa couleur est d'un gris cendré, plus clair en dessous, ombré en dessus, et comme nuancé de taches brunes plus ou moins foncées.

Ray assure, d'après le témoignage des voyageurs, que cet animal n'est nullement dangereux; que ses piquans ne servent qu'à le défendre contre les serpens; qu'on peut l'apprivoiser et le manier sans crainte, et qu'il recherche même assez volontiers les caresses. Il ajoute que, si on le touche dans quelques endroits du corps, comme sur les narines et les yeux, on fait couler son sang, tant ces parties sont sensibles; ce qui me paroît assez peu vraisemblable.

On le nomme *caméléon* au Paraguay, parce qu'il peut gonfler son corps et changer un peu de couleur lorsqu'on le touche, de même que les caméléons d'Afrique.

J'ai placé cet agame parmi les stellions, dans l'Histoire naturelle des reptiles que Latreille a récemment publiée.

L'AGAME A PIERRERIES

OU A ÉCAILLES TÉTRAÈDRES (1).

Ce reptile, que j'ai observé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, est réellement différent de tous les autres agames que j'ai déjà examinés, et il doit être placé dans la section des agames orbiculaires.

Il a même de si grands rapports avec l'agame orbiculaire commun ou le tapaye, qu'on pourroit les confondre ensemble, comme une même espèce; cependant j'ai reconnu que l'agame à pierreries est différent de l'autre, non seulement parce qu'il est plus petit, mais encore parce qu'il a sur le dos six rangées longitudinales d'écailles bombées, imitant de petites pyramides pointues à quatre faces, et comparables en quelque sorte à des pointes de cristaux, ou à de petits diamans.

(1) *Agama gemmata ; sex seriebus longitudinalibus squamarum tetraedrarum, fasciis fuscescentibus et transversim angulatis in dorso.*

Sa couleur est d'un gris jaunâtre, avec plusieurs bandes transversales, brunâtres, irrégulières, et imitant des chevrons brisés, dont l'angle ou le coude seroit dirigé en avant. Le dessous de cet agame est d'un bleuâtre terni, et parsemé de petites taches arrondies et nombreuses.

J'ignore quelle est la patrie de cette nouvelle espèce; mais je la crois d'Amérique. L'individu qui m'a servi à faire cette description est long de trois pouces au plus; il a les mêmes dimensions que l'agame orbiculaire ou tapaye.

L'AGAME PLISSÉ (1).

Linnæus est le seul naturaliste qui ait observé et décrit d'après nature cette espèce de saurien; et il est facile de reconnoître que cet animal doit être placé dans le genre des agames, à côté de l'agame umbre, ou plutôt de l'agame orbiculaire, à cause des principaux caractères qu'il présente.

L'agame plissé est à peine plus long que le doigt, sans y comprendre la queue, qui est à peu près deux fois plus longue. Ses sourcils, ou plutôt ses orbites, sont un peu crénelés, membraneux en dessus, avec un sillon transversal, et divisé en trois parties; l'occiput est calleux, muni d'une verrue muriquée près de chaque oreille; le cou est

(1) *Agama plica; caudâ tereti longâ, occipite calloso, palpebris suprà excoriatis, collo lateribus verrucoso et subtùs plicato.*

Lacerta plica. Linnæus, Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. pag. 1074, n° 30. — *Le plissé.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 84. — *Le stellion plissé.* Daudin, Hist. nat. des reptiles, par Latreille, in-18, tom. II, pag. 27 et suiv.

verruqueux sur ses côtés, et il a en dessous un double pli prolongé jusques sur les pieds de devant, et replié sur le milieu du dos. Sa peau est entièrement recouverte de petites écailles rondes, bombées et presque coniques. La partie antérieure du dos vers le cou a une sorte de suture comme crénelée. La queue est à peine verticillée (peut-être est-elle plutôt réticulée, comme celle de l'agame orbiculaire), mince, et couverte de très-petites écailles. Enfin, les doigts sont longs, séparés, hérissés ou dentelés en scie en dessous par de petites écailles aiguës : leurs ongles sont comprimés sur les côtés, et un peu crochus.

Suivant Linnæus, ce saurien habite dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde. Lacépède regarde cet agame comme voisin de l'umbre, et il soupçonne que l'agame hélioscope, trouvé par Pallas en Russie, est le même animal; cependant je ne crois pas devoir adopter cette opinion.

L'agame plissé a été placé par Linnæus et Gmelin, dans leur huitième division du genre *lacerta*, dans celle des améiva ou seps : je l'ai ensuite mis, dans le travail de Latreille, après le stellion orbiculaire, que j'ai maintenant rangé parmi les agames.

L'AGAME DU PARAGUAY (1).

DANS la description que je donnerai bientôt de l'agame à queue prenante, je ferai remarquer qu'on ne trouve aucun caméléon véritable en Amérique, et j'observerai que les divers sauriens, qui sont nommés *caméléons* dans l'Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, appartiennent aux genres de l'anolis et de l'agame: j'ai même reçu de Surinam l'agame marbré, qui est connu dans cette colonie hollandaise sous le nom de *caméléon de Surinam*. L'animal que j'appelle ici *agame du Paraguay* est le *caméléon premier* de Félix d'Azara; et il résulte de la description, qui a été donnée à ce naturaliste espagnol par son ami No-

(1) *Agama paraguensis; linguâ rotundâ, crassâ; capite obtuso; corpore extensili, tæniâ fuscâ in longitudine dorsi; maculâ triquetrâ fuscâ in utroque latere caudæ.*

Caméléon premier. Don Félix d'Azara, Essai sur l'histoire naturelle du Paraguay, traduction française, par Moreau S. Méry, in-8°, tom. II, p. 396 et suiv.

séda, que ce reptile est très-voisin du tapaye (*agama orbicularis*).

Voici ce que dit Noséda relativement à ce saurien : « Ce caméléon a la même forme que le teyou (ou lézard); mais il en diffère cependant par quelques caractères particuliers.

» Je l'ai trouvé au Paraguay, traversant un chemin; et dès qu'il m'aperçut, il s'arrêta *en avalant du vent*, en quoi il diffère du teyou qui fuit ce qu'il craint.

» Quoique ce caméléon ait la forme du teyou, il en diffère cependant, parce que la peau du corps n'est pas tendue, et qu'elle s'enfle avec le ventre; il en diffère encore, parce qu'il a la tête plus haute, et, en quelque sorte, horisontale, quoiqu'elle s'abaisse un peu vers le museau, qui est plus court, à cause des coupes qui sont plus rapides sur les côtés; il diffère par la langue qui est ronde, épaisse, large comme celle du crapaud, et qui remplit toute sa bouche; tandis que celle du teyou est longue et fendue; les oreilles sont beaucoup plus petites, très en arrière, et correspondantes à l'angle de la bouche; enfin il en diffère beaucoup par les couleurs, qui très-souvent servent à le distinguer dès la première vue,

quoique sa figure pût le faire prendre pour le teyou.

» D'autres caméléons diffèrent par la forme, en ce qu'ils ont le corps court et et très-large, de manière qu'ils ressembleroient à des crapauds, si la queue ne les differencioit pas. (Ces caméléons sont l'agame orbiculaire.)

» La forme du caméléon actuel est comme celle du teyou verd, et il avoit sept œufs blancs, longs de six lignes, qui sortirent au dehors du corps lorsque je l'écrasai avec la culasse de mon fusil, au moment où il me faisoit face et me menaçoit.

» Du museau à l'occiput la contexture est menue, excepté à l'oreille et sous l'œil, où la peau est en manière de cercles qui entrent vers le milieu de la tête : celle-ci est d'un brun obscur, jaunâtre en dessous, avec des oreilles plus noires.

» Depuis l'occiput court une bande large de plus de deux lignes, et de la même couleur que la tête, sur le haut de l'épine du dos jusqu'à la queue; celle-ci est elle-même de cette couleur en dessus; mais, de l'un et de l'autre côté, elle est traversée par une tache triangulaire de couleur jaune brun.

» Depuis

» Depuis l'oreille il y a aussi une bande brun obscur, qui, passant par le haut des paupières, va jusqu'au museau, et laisse entre elle et la couleur de la tête une autre bande blanchâtre.

» Dans une direction parallèle à la ligne de l'épine du dos, il y en a une autre plus large et d'une nuance plus claire; le haut des quatre jambes est comme le dessus de l'épine du dos, mais avec quelques petites taches d'un brun jaunâtre.

» Le côté de la tête, depuis le museau par dessous l'œil, et tout le reste de la partie inférieure de l'animal est d'un blanc jaunâtre pâle.

» Toute la peau de ce caméléon, excepté la tête, est couverte de petites écailles très-effilées, posées par rangs.

» Il y a par-tout dans la longueur des mâchoires, à égale distance, de petites dents aiguës avec lesquelles l'animal presse lorsqu'il saisit une proie, ce qu'il fait par un saut, et il ne lâche point; motif pour lequel le peuple dit que ce caméléon *suce* ».

Dimensions de l'agame du Paraguay, d'après Noséda.

	pouc.	lig.
Longueur totale.	8	10
Longueur de la queue.	5	6
Circonférence du corps en arrière des bras.	1	6
Longueur des pieds antérieurs jusqu'au bout des ongles.	1	3
Longueur des pieds postérieurs jusqu'au bout des ongles.	1	11

L'AGAME HÉLIOSCOPE (1).

Ce saurien, par sa forme ramassée, élargie, assez semblable à celle du geckotte, par son corps rude au toucher, muni çà et là de petites épines, et par ses doigts amincis, doit nécessairement être placé dans le même genre que l'agame orbiculaire et que l'agame à pierreries, à côté de ce dernier et de l'agame plissé, dont il n'est peut-être qu'une variété.

L'agame hélioscope n'est pas plus long que le doigt. Toute sa tête est couverte de callosités verruqueuses, très-obtuse, avec des lèvres qui dépassent à peine les narines et le front. Les orbites sont un peu écailleux, avec les paupières égales entre elles,

(1) *Agama helioscopa; caudâ imbricatâ, basi crassâ, apice acutâ; capite crasso et calloso, posticè muricato; collo coarctato, subtùs plicâ transversâ, caudâ subtùs coccineâ.*

Lacerta helioscopa. Pallas, Voyage en Russie, in-8°, app. tom. VIII, pag. 81. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1074, n° 69. — *Synonyme du lézard plissé.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, pag. 84. — *Stellion hélioscope.* Daudin, Hist. nat. des reptiles, par Latreille, in-18, tom. II, p. 38.

un peu ponctuées, et plus grossièrement granulées sur leur bord. Le cou est comme s'il avoit été étranglé par un fil, avec un pli transversal en dessous. Le derrière de la tête, près des épaules, est muni d'un tubercule oblique, couvert de plusieurs épines, avec une aréole souvent écarlate, située auprès de ces tubercules épineux.

Le corps est court, ventru sur ses côtés, couvert en dessous de petites écailles aiguës, d'égale grandeur; et en dessus d'écailles moindres et un peu saillantes, ainsi que de verrues épineuses ou muriquées, dispersées çà et là, mais plus nombreuses vers les flancs. La queue est également écailleuse, épaisse à sa base, ensuite un peu filiforme et amincie à son bout.

Le dessus de cet animal est d'un gris ou d'un cendré blanchâtre, souvent parsemé de petites gouttelettes brunes ou glauques, et réticulé comme une toile d'araignée (1); le dessous est blanchâtre. La partie supérieure de la queue est brune, et l'inférieure

---

(1) Pallas emploie le mot latin *araneosus*, ce qui signifie *fait en forme d'une toile d'araignée*, et ce qui me paroît indiquer que les écailles, qui recouvrent le dos de ce lézard, sont disposées entre elles comme sur un réseau.

de la couleur du cinabre ou de l'écarlate, ou rarement de couleur pâle.

Ce hideux reptile est abondant sur les collines les plus chaudes des déserts de la Sibérie australe. Il est nommé *hélioscope* par Pallas, parce qu'il marche la tête ordinairement redressée, et qu'il paroît souvent fixer le soleil. Il court avec une grande vîtesse, et il a une démarche moins rampante que le lézard gris des murailles.

Gmelin a regardé ce saurien comme assez voisin des geckos, de même que le *lacerta aurita* de Pallas, et il l'a mis près du *lacerta plica*. Lacépède a même pensé que cet agame hélioscope est synonyme du *lacerta plica*. J'ai ensuite nommé ce saurien *stellion hélioscope* dans la description des reptiles qui a récemment été publiée par mon collègue Latreille; mais depuis que j'ai examiné beaucoup plus en détail les descriptions données par Pallas et par les autres naturalistes, j'ai reconnu plusieurs différences entre les *lacerta helioscopa* et *plica*, et je les ai regardés de nouveau comme deux espèces distinctes et voisines, qui appartiennent l'une et l'autre au nouveau genre que j'ai formé sous le nom d'*agame*.

L'AGAME RABOTEUX DE L'OURAL (1).

Il faut ranger auprès de l'agame orbiculaire une espèce de saurien, découverte par Lepéchin dans les déserts de l'Oural, et que Gmelin, dans son *Systema naturæ*, a décrite sous le nom de *lacerta uralensis*, c'est-à-dire, lézard de l'Oural.

Sa longueur totale est de quatre pouces; il a une queue aussi longue que le corps, cylindrique, et non verticillée, c'est-à-dire, sans anneaux distincts.

Cet agame a la tête grosse et un peu arrondie, avec le museau obtus. Sous le cou

(1) *Agama uralensis; capite subrotundo, collo subtùs plicato, dorso ex cinereo livido, rugoso et subverrucoso, caudâ tereti longitudine corporis, apice nigrâ, et 6 fasciatâ.*

Ivan Lepéchin, Tagebuch der reise prov. russ. tom. I, pag. fig. 1. — *Lacerta uralensis.* Gmelin, Syst. natur. pag. 1073, nº 67. — *Le stellion de l'Oural.* Daudin, Histoire naturelle des reptiles, par Latr. in-18, tom. II, p. 39.

il y a un pli transversal, comme à plusieurs autres sauriens. Le dessus du corps est d'un cendré roussâtre, avec des rides petites et raboteuses. Le ventre est blanchâtre, et de plus la queue, noire à son bout, a six bandes transversales noirâtres. Les pieds antérieurs et leurs doigts sont assez courts, à proportion des postérieurs; les ongles sont petits et crochus.

Cette espèce d'agame est également remarquable par sa forme ramassée, et par l'extrême agilité de ses mouvemens : on peut en voir une assez bonne figure dans la Relation des voyages faits, en 1768 et 1769, par Lepéchin, dans diverses provinces de la Russie.

Ce même naturaliste russe a décrit et figuré un autre agame tellement semblable à celui de l'Oural, que j'ai d'abord cru convenable, dans l'ouvrage de Latreille, de les réunir sous un même nom spécifique, et comme ne différant entre eux qu'à cause de l'âge; mais je me suis déterminé, d'après un nouvel examen, à regarder ce second agame, que Gmelin a nommé *lacerta guttata* ou *lézard à gouttelettes*, comme une espèce très-voisine.

Je ne sais pas au juste dans quelle place

il faut mettre le petit lézard cendré et tacheté d'Asie, qui a été figuré par Edwards dans son ouvrage sur l'Histoire naturelle des oiseaux, et qui a été découvert en Turquie. Linnæus l'a nommé *lacerta turcica*. Daubenton et Lacépède l'ont appelé *grison*; et enfin Latreille l'a mis dans le genre des geckos, et l'a désigné sous le nom de *gecko turc* (1).

Ce saurien ressemble assez par sa forme à plusieurs petits agames, entre autres au *lacerta uralensis* (agame raboteux de l'Oural). C'est donc à cet agame que je crois pouvoir le réunir.

Il est aisé de distinguer ce saurien, qui se trouve dans diverses contrées orientales en Turquie, par des verrues qui sont distribuées sans aucune régularité sur son corps, par sa couleur grisâtre, tachetée de roussâtre, et par sa queue, à peine plus longue que le corps, et que des bandes, disposées sans aucune symétrie, rendent irrégulière-

(1) Edwards, Hist. av. pl. CCIV. — *Lacerta turcica*. Linn. Syst. nat. — *Idem*. Gmelin, Syst. nat. — *Grison*. Daubenton, Dict. erpéth. Encyclop. méthod. — *Idem*. Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, pag. 82. — *Gecko turc*. Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. II, p. 59.

ment annelée. Le ventre a aussi des taches, mais elles sont un peu plus grandes que sur le dos.

On connoît un certain nombre d'ouvrages très-curieux, et même importans, relatifs à l'histoire naturelle des reptiles; plusieurs naturalistes se sont déjà occupés avec succès de décrire avec soin une grande quantité de ces animaux; et cependant on ne peut se dissimuler qu'il ne reste encore beaucoup d'observations à faire sur cette seule partie du règne animal.

En travaillant à cet ouvrage, j'ai voulu employer tous mes efforts à élever cette branche de l'histoire naturelle au niveau des autres : j'ai revu avec une attention scrupuleuse, et les ouvrages de mes prédécesseurs, et les collections qui sont à Paris; j'ai tâché de rectifier presque toutes les descriptions déjà publiées, et je suis parvenu à découvrir beaucoup d'espèces nouvelles. Je desire, pour prix de mes peines et de mes travaux, que cet ouvrage puisse répandre quelque intérêt sur l'histoire naturelle des reptiles, et m'obtenir l'indulgence des lecteurs, ainsi que la bienveillance des naturalistes.

L'AGAME A GOUTELETTES (1).

CETTE autre espèce d'agame a beaucoup de ressemblance par sa forme et par ses habitudes avec le précédent, que j'ai nommé *agame raboteux*; il habite les mêmes contrées, et court avec rapidité dans les déserts de l'Oural ou du Pérémiot.

Sa longueur totale est de trois pouces trois lignes, et sa queue cylindrique est un peu plus longue que le corps; son épaisseur est de neuf lignes. Il est en dessus de couleur bleue, avec des petites taches blanches et rondes, disposées irrégulièrement, et très-uni ou lisse. Le dessous est blanchâtre. Sous

(1) *Agama guttata; capite sub-rotundo, corpore suprà lævi cæruleo guttis rotundis albis, abdomine albido, caudâ tereti longiore, apice nigrâ maculis quatuor nigris oppositis versùs ad basim.*

Ivan Lepéchin, Tagebuch der reise prov. russ. in-4°, tom. I, pag. fig. 2 et 3. — *Lacerta guttata.* Gmelin, Syst. nat. p. 1078, n° 74. — *Jeune du stellion de l'Oural.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latr. in-8, tom. II, pag. 40.

le cou il y a une bande, ou plutôt un pli, dont toute la surface est polie.

La queue est cylindrique, plus longue que le corps, avec quatre grandes taches noires, opposées en dessous, à une petite distance de l'anus. Le reste de la queue est de couleur noire.

Ce petit reptile, nommé *lacerta guttata* par Gmelin, a été rangé à tort par ce naturaliste à la fin des scinques, quoiqu'il soit évidemment très-voisin du lézard orbiculaire, dont j'ai formé un nouveau genre, sous le nom d'*agame*, dans cette histoire des reptiles.

Van-Ernest a trouvé, dans un voyage qu'il a fait dans le nord de la Pologne, en 1796, un stellion, que je regarde provisoirement comme synonyme de cet agame à gouttelettes.

Sa tête est grosse, ramassée, raboteuse, avec son museau court et tronqué. Sa bouche, assez large et très-fendue, a ses mâchoires garnies de très-petites dents rapprochées : dans son intérieur il y a une langue large, arrondie à son bout, légèrement frangée ou ciliée sur ses bords, aplatie, et presque entièrement adhérente ; cette langue paroît comme privée de la faculté de s'alon-

ger en avant, au gré de l'animal. Toute la peau est couverte de petites écailles nombreuses et lisses, excepté celles des flancs, qui sont un peu redressées et rudes au toucher.

Sa couleur est d'un bleu ardoisé en dessus, et d'un blanc teint çà et là de roussâtre pâle en dessous. Sur la tête il y a quelques traits blanchâtres, et l'on voit sur le dos et les flancs quelques petites taches blanches, disposées irrégulièrement çà et là, et presque toutes arrondies. Sa queue est rude au toucher, grosse à sa base, plus longue que le reste du corps, et marquée de quelques bandes ou taches brunâtres.

	pouc.	lig.
Longueur totale..	3	7
Longueur de la queue..	2	
Largeur du corps.		9

Cet agame habite dans les montagnes du palatinat de Kalisch, en Pologne.

L'AGAME A OREILLES (1).

Voyez la planche XLV, *fig.* 2, *de ce volume.*

Lorsque j'entrepris de travailler avec mon ami Latreille à l'histoire naturelle des reptiles, je sentis avec raison que je ne pourrois donner un ouvrage bien complet sur les sauriens, parce qu'il me manquoit alors un grand nombre de renseignemens et d'observations, que le tems et des recherches assidues pouvoient seuls me procurer.

Maintenant j'ai observé avec une scrupuleuse attention un grand nombre de sauriens dans différentes collections de reptiles, à Paris ; et je crois pouvoir enfin me flatter d'être parvenu, non seulement à vérifier

(1) *Agama aurita; oris angulis utrinque in cristam semi-orbiculatam, mollem, scabram et dentatam dilatatis.*

Lacerta mystacea, aut lacerta aurita. Pallas, Voy. en Russie, in-8°, tom. VIII, appendix, n° 84, p. 85, pl. c, fig. 1. — *Lacerta aurita.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1073, n° 68. — *Le gecko à oreilles.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, tom. II, pag. 61.

presque toutes les descriptions qui ont été publiées par divers auteurs français et étrangers, à reconnoître un grand nombre d'espèces inconnues ou regardées comme douteuses, mais même à distribuer tous les sauriens dans des familles ou genres très-facilement reconnoissables.

Depuis que j'ai été convaincu de la nécessité de séparer les iguanes en deux genres, et que je me suis déterminé à désigner sous le nom d'*agame* tous les sauriens qui ont quelques rapports avec les *lacerta agama* et *orbicularis*, par leur langue courte et charnue, par leur corps trapu, couvert d'écailles petites et nombreuses, et par leurs cinq doigts minces et séparés à chaque pied, j'ai éclairci plusieurs doutes et même corrigé quelques erreurs qui s'étoient glissées dans mon premier travail. C'est ainsi que j'ai reconnu récemment que le *lacerta aurita* de Pallas n'est pas un gecko, comme je l'avois d'abord annoncé, mais bien un véritable agame, assez voisin de l'orbiculaire ou tapaye.

L'agame à oreilles est un peu plus grand que le gecko ordinaire, lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement.

Sa tête est tronquée; les coins de la bouche

sont dilatés de chaque côté en une crête demi-orbiculaire, molle, parsemée en dessus de points rudes, dentée sur son bord, et remplie de sang pendant la vie de l'animal. Les parotides, de chaque côté, sont muriquées, épineuses; sous la gorge on voit un pli transversal qui paroît presque double. Le corps est ventru à peu près comme celui de l'agame orbiculaire, un peu déprimé, entièrement couvert de points saillans et pointus, ainsi que la queue. Celle-ci est munie, sur ses deux côtés latéraux, d'une ligne longitudinale, composée de petites verrues épineuses; sa longueur est un peu moindre que celle du corps. Les pieds ont des points piquans, plus gros que ceux du corps, et leurs doigts, au nombre de cinq à chacun, sont minces, alongés, et non dilatés à leur extrémité; ce qui prouve évidemment, comme je l'ai déjà fait remarquer, que ce reptile, découvert par Pallas, n'est pas un véritable gecko. Les trois doigts intermédiaires de chaque pied sont dentés en scie en dessous.

La couleur de l'agame à oreilles est en dessus mélangée et comme nuagée de cendré et de jaunâtre, et parsemée de petits points bruns très-rapprochés. Le dessous

de cet animal est d'un blanc sale, avec une ligne sur le milieu de la poitrine, et l'extrémité de la queue noire, tirant sur le brun.

L'agame à oreilles n'est pas rare sur les collines sablonneuses de la Sibérie australe près de Naryn, et dans le désert de Coman.

Le naturaliste hollandais, Van-Ernest, a trouvé dans les montagnes de la Pologne, vers les frontières de la Russie, un saurien qui paroît devoir être réuni à cet agame comme une variété.

VARIÉTÉ. *Agame à oreilles, ayant une crête orbiculaire dentelée sur ses bords, à chaque coin de la bouche, avec cinq bandes transversales brunes, sur un fond cendré parsemé de points bruns, et avec la queue noirâtre, marquée de trois bandes cendrées à sa base.*

Cet animal est très-hideux; sa démarche est pesante; ses mouvemens sont lents; on croiroit, en un mot, voir marcher un crapaud dont le corps seroit terminé par une queue cylindrique. Sa longueur totale est de trois pouces sept lignes; et sa queue fait les deux cinquièmes de cette longueur.

QUATRIÈME

QUATRIÈME SECTION.

LES AGAMES LÉZARDETS.

Ces agames ont, comme les lézards, des plaques sur la tête, et une rangée de grains poreux sous chaque cuisse. Leur queue est cylindrique.

L'AGAME MARBRÉ DE SURINAM (1).

Ce saurien a beaucoup plus de rapports avec les iguanes proprement dits que les autres agames : 1° à cause de son petit goître

(1) *Agama marmorata ; gulâ strumosâ, capite scutis numerosis munito ; colore fuscescente-badio, fasciis transversis atris, maculis sparsim viridibus ; caudâ longissimâ.*

Lacerta marmorata. Linnæus, Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1065, n° 31. — Amænit. acad. tom. I, pag. 129 et 288. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 43. — Edwards, Glan. d'histoire naturelle, pl. CCXLV, fig. 2 — *Temapara.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXVIII, fig. 4. — *Lacertus caudâ longissimâ.*

comprimé, dentelé et pendant sous sa gorge; 2° de sa tête recouverte par des plaques lisses à quatre, cinq ou six angles, et nombreuses; 3° et même par la rangée de petits grains poreux et sécrétoires qu'on voit sous chacune de ses cuisses. L'agame marbré a d'ailleurs tous les caractères que j'ai indiqués au genre *agame*.

Sa plus grande taille est de quatre pouces, non compris la queue qui est trois fois environ aussi longue.

La tête est alongée, un peu amincie en devant, assez semblable à une pyramide à quatre faces, garnie en dessus de plaques nombreuses, variées de noirâtre et de bai sur un fond blanc. Ses yeux sont brillans, et entourés de petites écailles lisses. Ses oreilles sont assez distinctes et rougeâtres en

---

Fermin, Descript. de Surinam, tom. II, p. 210. — *Le marbré.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. natur. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, pag. 117, pl. VI, fig. 1. — *L'iguane marbré.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, tom. I, pag. 265, figure. — *Lacertus capensis, spinosus.* Seba, tom. I, planche VIII, fig. 6. — *Lacerta chalchitica marmorata.* Seba, Thes. t. II, pl. LXXVI, fig. 4. — *Stellio saxatilis.* Laurenti, Synops. reptil. pag. 57, n° 91.

dedans, avec une bordure blanchâtre au dehors. Derrière chaque œil il y a deux petits traits noirâtres. Sa gorge est un peu goîtreuse, comprimée sur les côtés, garnie de petites écailles simples, rhomboïdales, excepté celles qui sont rangées au milieu de la gorge, sur le bord du goître, lesquelles sont relevées et pointues. Tout le reste de la peau est couvert de petites écailles carrées ou légèrement rhomboïdales, et plus grandes sur la queue.

Le dessus du corps et toute la queue sont d'un gris cendré, mélangés et comme marbrés de bandes transversales brunâtres, sur un fond châtain clair : on voit çà et là quelques taches irrégulières, assez semblables par leur couleur, au verd de gris. La mâchoire inférieure, le dessous du corps et des jambes sont d'un cendré clair tirant plus ou moins sur le rougeâtre, selon les individus. Les pieds sont en dessus d'une couleur marron, tachetés de brun, et même dans quelques individus de verd de gris. Ils ont tous cinq doigts minces, séparés, alongés, et munis d'ongles crochus qui sont noirs seulement en dessus : les deux doigts intermédiaires des pieds postérieurs sont très-longs.

Suivant la remarque du professeur Lacépède, le dessous de chaque cuisse a une rangée de huit ou dix tubercules ou grains poreux, disposés longitudinalement; mais plus apparens dans le mâle que dans la femelle.

La queue, qui est très-longue, mince et cylindrique, paroît relevée par neuf stries longitudinales, formées par les petites carênes qui sont placées sur chaque écaille rhomboïdale.

J'ai observé jusqu'à présent un petit nombre d'individus appartenant à l'agame marbré. Bosc en a reçu récemment de Hollande deux individus qui se ressemblent beaucoup par les couleurs; mais ils diffèrent de celui qui m'a servi à faire la description que je viens de donner, par l'absence des tubercules sous les cuisses, ce qui me fait présumer que ce sont des femelles, par quelques teintes légèrement bleuâtres dessus la tête et le corps, et parce que l'un d'eux a toutes les écailles lisses, tandis qu'elles sont dans l'autre toutes relevées par une carêne longitudinale.

Dans l'Histoire naturelle des reptiles, publiée par Latreille, j'ai prétendu, d'après Lacépède, que cet animal existe également

en Espagne, en Afrique, en Amérique, et même dans les grandes Indes, selon Sonnerat, qui en a déposé un individu dans le museum d'histoire naturelle de Paris. Depuis que cet ouvrage est publié, j'ai reçu l'agame marbré de Surinam, où il est très-commun, et connu par les habitans sous le nom de *caméléon*, parce qu'il peut gonfler sa peau et changer de couleur. Je crois donc maintenant que les naturalistes modernes ont été induits en erreur sur la vraie patrie de l'agame marbré, et qu'il faut s'en rapporter à l'opinion de Seba, qui l'a reçu d'Amérique, où on le nomme, selon lui, *temapara*.

Quant à l'individu découvert par Sonnerat dans les grandes Indes, je n'ai pas encore pu le reconnoître parmi les nombreux reptiles qui sont au museum d'histoire naturelle; et je ne puis même croire que ce saurien soit réellement un véritable agame marbré.

Je suis assuré qu'on ne le trouve pas vivant en Espagne, de même que l'agame galéote. Seba a reçu ces deux reptiles de la Corogne, ville de Galice en Espagne, où sans doute ils avoient été apportés d'Amérique.

Le professeur Lacépède paroît croire qu'on

pourroit peut-être regarder, comme synonyme de l'agame marbré, le lézard d'Afrique appelé *warral* par Shaw, dans son voyage en Barbarie, et *guaral* par Léon. Le warral, suivant Shaw, a quelquefois quatorze pouces de longueur, sans doute en y comprenant la queue. Sa couleur est d'un rouge fort vif, avec des taches noirâtres. Ce rouge n'est pas très-différent du roux que présente le marbré; d'ailleurs, la couleur de ce dernier ressemble bien plus à celle qu'indique Shaw que celle des autres lézards d'Afrique. Shaw dit qu'il a observé que, toutes les fois que le warral s'arrête, il frappe contre la terre avec sa queue. Cette habitude peut très-bien convenir au marbré, qui a la queue extrêmement longue et déliée, et qui par conséquent peut l'agiter avec facilité. Les arabes, continue Shaw, racontent fort gravement que toutes les femmes, qui sont touchées par le battement de la queue du warral, deviennent stériles. Combien de merveilles n'a-t-on pas attribuées dans tous les pays aux quadrupèdes ovipares!

Le lézard épineux du cap de Bonne-Espérance, figuré dans l'ouvrage de Seba, tom. II, pl. VIII, fig. 6, n'est nullement épineux, comme le nom paroît cependant l'indiquer;

il est marbré d'écailles brunes et vertes, et entrecoupé d'ondes noirâtres. Je le regarde comme synonyme de l'agame marbré de Surinam, et je soupçonne que Seba aura commis une erreur en le regardant comme habitant au cap de Bonne-Espérance.

Il faut sans doute rapporter encore à l'agame marbré, le lézard que Philippe Fermin, dans son Histoire de Surinam, a nommé *lézard à longue queue*. Voici ce qu'il en dit :

« Le onzième (1) est un très-beau lézard, qui a la queue très-longue et la peau grise tirant sur le rouge; sa tête est grosse et large, et son sommet est couvert de très-grandes écailles mêlées de noir et de brun, artistement rangées sur un fond d'un blanc sale; ses yeux sont étincelans, et ses oreilles un peu rougeâtres; toute sa poitrine, son ventre et ses jambes sont d'un cendré clair; et il a dessus le corps et la queue de petites écailles d'un grisâtre foncé ».

---

(1) *Lacertus caudâ longissimâ*, onzième espèce. Fermin, Description de Surinam, in-8°, tom. II, pag. 210 et suiv.

Nota. Philippe Fermin est le même auteur qui a publié un ouvrage sur le développement et les métamorphoses du crapaud pipa qu'on trouve à Surinam.

CINQUIÈME SECTION.

LES AGAMES A QUEUE PRENANTE.

Ils ont la faculté de grimper et de se cramponner après divers corps à l'aide de leur queue prenante, à peu près comme celle des caméléons. Peut-être n'ont-ils aussi que quatre doigts seulement aux pieds postérieurs?

Nota. J'ai rangé provisoirement, parmi les agames, le singulier reptile qui m'a servi à établir cette section, et qui habite au Paraguay, suivant Félix d'Azara.

L'AGAME

A QUEUE PRENANTE (1).

Don Félix d'Azara a donné, dans son Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, une description incomplette de

---

(1) *Agama prehensilis; fasciis quatuor transversis nigris in utroque latere; abdomine fusco, albis nigtisque maculis; genis nigro tri-fasciatis; caudâ prehen-*

plusieurs sauriens assez remarquables, dont je n'ai pu reconnoître les analogues dans les divers ouvrages déjà publiés sur cet ordre d'animaux : à peine même ai-je reconnu quelque caractère qui puisse m'indiquer le genre dont chacun d'eux dépend. Par exemple, j'ai cru découvrir que son *caméléon premier* est un agame assez voisin du tapaye ou agame orbiculaire, parce qu'il a la faculté de gonfler la peau de son corps à volonté, et que sa langue est ronde, épaisse comme celle du crapaud : son *caméléon second* m'a paru être aussi un agame assez remarquable, parce qu'il enfle beaucoup son cuir sous la tête lorsqu'on le tourmente ; et comme Félix d'Azara observe que ce prétendu caméléon est très-semblable, par sa forme, au saurien qu'il nomme *teyou verd*, j'ai d'abord cru devoir ranger aussi ce teyou parmi les agames ; mais comme il a infiniment plus de rapports

---

sili, vix corpore longiore. (*Pedibus posticis tetradactylis* ?)

Caméléon second. Don Félix d'Azara, Hist. nat. des quadrupèdes du Paraguay, traduction française par Moreau Saint-Méry, in-8°, tom. II, pag. 401 et suiv.

avec le lézard galonné, je l'ai placé après ce reptile.

On appelle *caméléons* en Amérique plusieurs sauriens du genre des anolis et des agames, entre autres l'agame marbré et l'agame orbiculaire, parce qu'ils ont la faculté de changer un peu de couleur ou de s'enfler le ventre lorsqu'on les effraie ou qu'on les irrite. Les vrais caméléons, ceux auxquels je laisserai ce nom, d'après les naturalistes, n'habitent que dans l'ancien continent, principalement en Afrique.

L'agame à queue prenante ressemble parfaitement, par sa forme, au saurien que j'ai décrit sous le nom de *lézard teyou verd*, même par ses quatre pattes et ses doigts, selon d'Azara; ce qui semble indiquer qu'il n'a aussi que quatre doigts aux pieds postérieurs. Sa longueur totale est de treize pouces six lignes; et sa queue est, à elle seule, longue de huit pouces neuf lignes.

Cet animal ferme assez exactement l'ouverture de ses oreilles; de sorte qu'il paroît en quelque façon privé de cet organe. Les narines sont placées dans le milieu de la distance qui est entre l'œil et le museau.

De l'angle postérieur de l'œil naît une

petite raie noire qui se prolonge sur le cou, et se termine en se courbant à la naissance des bras ; derrière cette raie il y en a une autre parallèle, qui descend de l'épaule; et sous l'œil on en voit une troisième, qui aboutit également à la naissance de l'épaule.

La tête est brunâtre en dessus et sur les côtés, plus pâle et presque blanchâtre en dessous : les côtés du corps sont aussi brunâtres pâles, avec quatre petites raies assez étroites et noires en zig-zag qui descendent du dos.

Les couleurs qui ornent le dessous du corps de cet animal sont très-difficiles à décrire, selon Félix d'Azara ; et il dit que la plus remarquable consiste dans quelques taches blanches de plus de deux lignes, et d'autres taches noires d'une égale grandeur, sur un fond brun. La queue a aussi ces taches blanches, séparées par des bandes obscures et noires.

D'Azara, pendant son séjour au Paraguay, acheta, le 7 mai, chez les indiens non soumis, ce saurien vivant, qu'il lâcha ensuite dans sa chambre. L'animal alloit avec lenteur le premier jour, qui étoit assez chaud ;

il montoit sur les chaises, et sautoit même d'une chaise à une autre à la distance d'un pied; mais pendant les jours suivans, qui furent un peu froids, il ne bougea point du haut d'une chaise, sinon un peu pendant que le soleil y donnoit; et pendant le reste du tems il y fut engourdi et comme mort. D'Azara observa aussi qu'il se fixoit après les meubles, en y entortillant l'extrémité de sa queue; ce qui fait présumer que cet agame à queue prenante grimpe sur les arbres, et qu'il s'y promène de branches en branches. Il a vécu pendant près de quatre mois, sans prendre aucune nourriture. Lorsqu'il étoit le plus vivace et qu'on essayoit de l'irriter, il ouvroit beaucoup la bouche en soufflant avec force; mais il ne mordoit ni ne sautoit, et alors ses couleurs étoient infiniment plus vives que lorsqu'il étoit engourdi. Dans sa colère, il s'élevoit sur ses pieds, comprimoit visiblement ses flancs, et enfloit beaucoup sa gorge; ce qui lui donnoit alors un aspect vraiment extraordinaire.

Fin du troisième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce troisième Volume.

Le

Fin de la Table.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.


SMITHSONIAN
INSTITUTION
LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.
BOUND BY
HNM